

RAPPORT FINAL

VOLUME III : FICHES D'EXPERIENCES SUR L'HABITAT

Nouvelles activités et projet d'hébergement pour travailleurs âgés



Cardijn
Publications



Avec le soutien du Ministère des Affaires sociales et de la Santé de
la Région wallonne

- Janvier 2002 -

Table des matières des fiches d'expériences

| | |
|--|----|
| F1. Alte für alte (les vieux pour les vieux) - Allemagne..... | 9 |
| F2. Quand jeunes et anciens cohabitent en résidence : l'Association des Amitiés d'Armor - France..... | 11 |
| F3. Atelier anti – rouille - Allemagne | 13 |
| F4. Des retraités français enseignent à des orphelins roumains - France..... | 14 |
| F5. Un centre polyvalent pour le troisième âge: la coopérative sociale " Gea " - Italie | 15 |
| F6. Une alternative à la conception traditionnelle de l'accompagnement et des services : la maison Carpe Diem - Canada..... | 18 |
| F7. Un centre social conduit par la municipalité dans un petit village rural de castille qui offre à sa population des services sociaux différents avec l'aide des toxicomanes en réhabilitation : centro social castrillo de la vega - Espagne..... | 22 |
| F8. D'une maison de repos vers une maison de vie : « La Charmille » - Belgique..... | 24 |
| F9. Une expérience d'habitat intergénérationnel : le Chemin Bleu - France..... | 26 |
| F10. Une expérience de cohabitation entre personnes âgées, personnes fragilisées et personnes atteintes de maladies graves : la cite Jouët Rey - Belgique..... | 28 |
| F11. Programme pour adopter un grand parent Colombie..... | 30 |
| F12. Aide à domicile en immeubles en zone urbaine défavorisée : coopérative sociale "crescere insieme " - Italie..... | 31 |
| F13. L'adoption de personnes âgées vivant seules - Grèce | 34 |
| F14. Services de maintenance des habitations et d'installation de dispositifs de sécurité destinés aux ménages à faibles revenus : cúnamh (tralee social services ltd) - Irlande..... | 35 |
| F15. Vivre ensemble. personnes âgées et jeunes couples dans un village – famille d'environ 150 places - Italie | 38 |
| F16. Des volontaires formés pour répondre aux besoins des personnes âgées habitant dans leur voisinage - Malte..... | 39 |
| F17. Un concept intergénérationnel innovant : le concept d'habitat service de « Résidensembles » propose des logements à toutes les générations - France..... | 40 |
| F18. Un jardin pour améliorer les conditions de vie - Inde..... | 44 |
| F19. Promotion du logement des étudiants universitaires chez les personnes âgées Espagne | 45 |

| | |
|--|----|
| F20. Un lieu pour renouer des liens Loumet Intergénération - France | 46 |
| F21. Un habitat multigénérationnel - Allemagne | 48 |
| F22. Un lieu d'accueil pour les personnes âgées sans domicile fixe - France..... | 50 |
| F23. Une maison d'accueil rural pour personnes âgées, la «Maison du Gué» - France | 53 |
| F24. Partenariat entre une municipalité et un mouvement pour la création d'une maison pour personnes âgées désorientées - France | 55 |
| F25. Habitat en réseau de services pour personnes âgées dans la municipalité de Norager - Danemark | 56 |
| F26. Un habitat adapté aux vieux immigrés : les résidences Pionchon - France | 57 |
| F27. L'endroit où, l'on se sent chez soi : trois expériences d'habitation en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Finlande | 59 |
| F28. A Kempten et a Toulouse deux projets développés en coopération - Allemagne/France | 64 |
| F29. Une PMI qui permet à des personnes âgées de rester dans leur village : le Pouly - Belgique | 66 |
| F30. Petits domiciles communautaires à Liverpool Royaume-Uni..... | 67 |
| F31. Accueil de personnes âgées de 26 à 87 ans souffrant de troubles mentaux : le RAAS Belgique | 69 |
| F32. Un lavoir pour financer une résidence pour personnes âgées - République Dominicaine | 70 |
| F33. Des résidences intégrées à la vie de quartier : les résidences «Roch - Pinard» à Montréal - Canada..... | 71 |
| F34. Les habitations partagées du Saguenay -Canada | 74 |
| F35. La résidence Saint-Rémy : un " village retraite" à l'américaine - France..... | 75 |
| F36. Vivre à l'écran : à la maison de retraite Saint-Vincent-de-Paul - France | 77 |
| F37. Habitat collectif pour personnes âgées - Danemark..... | 80 |
| F38. Des étudiants des maisons et des vieux - Royaume-Uni | 81 |
| F39. Le programme européen HOPE : réseau de logement pour personnes âgées en Europe | 83 |
| F40. Programme public pour favoriser la cohabitation entre les membres d'une même famille - Singapour | 85 |

| | |
|---|-----|
| F41. Solidarite inter générations domicile collectif - France | 86 |
| F42. Residencia comunitaria, Soporthis - solidariedade porto histórico - Portugal..... | 87 |
| F43. Solidarité entre personnes âgées pauvres et riches d'une maison pour personnes âgées - Amérique centrale | 89 |
| F44. Des emplois jeunes pour veiller sur des personnes âgées d'origine étrangère - France... | 90 |
| F45. Un éco-hameau accueillant des personnes âgées : les Sources - France | 92 |
| F46. Les sun cities ou les villes pour personnes âgées riches - Etats-Unis..... | 93 |
| F47. Un village réservé aux seniors : le domaine du lac à Messancy - Belgique | 94 |
| F48. Les logements groupés de l'association " Vivre a domicile " - France | 97 |
| F49. Wohnprojekt eichstrage (initiative d'habitat eichstrate) - Allemagne..... | 99 |
| F50. Transmission des données concernant la santé d'internautes âgés par internet - Japon | 101 |
| F51. Belle-mere/belle-fille, quelle cohabitation ? - France..... | 102 |
| F52. Concept d'habitat évolutif et orientation des projets..... | 105 |
| F53. Cent - soixante hectares pour l'intergénérationnel : le Centre de Rencontres des Générations de Mont-Evray - France | 110 |
| F54. Le cantou ou la vie comme chez soi - Belgique | 113 |
| F55. Une alternative a la maison de repos en province de Namur: la famille d'accueil - Belgique | 118 |
| F56. Visite en appelant d'autres dans les formules dites alternatives..... | 120 |
| F57. L'habitat intégré « résistant a la vie » - Pays-Bas | 131 |
| F58. The Marjala model - a city for all - Finlande | 133 |
| F59. Le Balloir – Projet intergénérationnel offrant du logement pour personnes âgées et pour enfants seuls ainsi qu'un atelier de « pré-formation » pour jeunes mamans en difficulté - Belgique | 137 |
| F60. Le foyer dar al amal – Habitat kangourou : entraide et cohabitation d'une famille immigrée et d'une personne âgée - Belgique | 143 |
| F61. L'autre “ lieu ” - Cohabitation dans une maison communautaire d'Africains (Peuls) qui accueillent des personnes souffrant de troubles mentaux - Belgique..... | 148 |
| F62. Leçons a apprendre des Pays-Bas : logements communautaires pour personnes âgées | 153 |

| | |
|--|-----|
| F63. A Brescia, du logement à l'habitat : un centre social et une cantine pour personnes âgées - Italie | 156 |
| F64. Habitat alternatif pour migrants âgés en va-et-vient et pour familles sans abri - France | 158 |
| F65. L'autoconstruction de l'habitation : un support à l'insertion et à la structuration de soi. L'exemple d'habitats groupés - Grand-Bretagne | 161 |
| F66. Promotion du « courtyard housing » où la personne âgée joue un rôle important – Chine | 166 |
| F67. Programme pour combattre la désertification des campagnes et permettre aux personnes âgées de rester vivre dans leur village - France | 166 |
| F68. Trois expériences de la société d'habitation du Québec: construction neuve, réhabilitation et un concept nouveau - le pavillon-jardin- Canada..... | 167 |
| F69. Un bilan du programme Sepia « vivre chez soi en établissement » - France | 171 |
| F70. La lutte contre l'exclusion via la formation et le travail dans les quartiers : la fondation Relais et guidance - Belgique..... | 176 |
| F71. Support fiscal en contrepartie de compagnie/sécurité/services : l'habitat partagé à New York – Etats-Unis..... | 178 |
| F72. Communauté de femmes âgées - Allemagne | 178 |
| F73. Conditions de réussite d'un projet | 179 |
| F74. Un programme expérimental subventionné / le Stuurgroep Experimenten Volkshuisvesting (comité indépendant de pilotage pour l'innovation de l'habitat) – Pays-Bas | 180 |
| F75. Communiqué final (traduction officieuse) de la 11ème réunion annuelle des ministres du logement de l'union européenne à Kuopio les 27 et 28 septembre 1999 | 182 |
| F76. La vidéophonie pour relier les personnes âgées isolées - Belgique..... | 187 |
| F77. Promotion par un centre de vacances privé des séjours de personnes âgées accompagnées par leurs petits - enfants - Belgique..... | 187 |
| F78. Des agences spécialisées qui offrent l'opportunité aux seniors de travailler comme intermédiaires - Belgique..... | 188 |
| F79. Une plate-forme sur l'habitat des personnes âgées qui promeut un habitat de bonne qualité pour les personnes âgées - Belgique..... | 190 |
| F80. Les conseils des anciens, une tradition africaine au service de la citoyenneté - Togo .. | 194 |

| | |
|---|-----|
| F81. Mannequin 3 ^e âge : une nouvelle activité pour les personnes âgées - Brésil..... | 196 |
| F82. Cohabitation dans une même maison d'étudiants et de personnes handicapées mentales : bulle d'air- Belgique..... | 197 |
| F83. Hébergement et accompagnement de personnes légèrement déficiente en fonction de leurs choix de vie : la passerelle- Belgique | 198 |
| F84. Robot nurse pour personnes âgées – Etats-Unis | 201 |

Index thématique

Fiches par mot-clé

| | |
|--|---|
| Adoption (famille d'accueil) 11, 13, 54 Alzheimer 6, 24 | Groupe d'habitants 61 Habitat adaptable, évolutif 26, 32, 51, 55 |
| Autoconstruction 64 | Habitat collectif 36, 47 |
| Bénévolat 1, 16, 37, 40, 52, 81 | Habitat groupé 64 |
| Centre de jour 5, 7, 41, 62 | Habitat partagé 33, 70 |
| Cohabitation 2, 10, 12, 39, 60, 81 | Handicap 27, 28, 29, 30, 47, 53, 57, 81, 82 |
| Conseil des aînés 79 | Hébergement 2, 6, 8, 9, 20, 21, 22, 23, 41, 52, 56, 58, 59, 63, 67, 68, 81, 82 |
| Coopérative 5, 12 | Homme 26 |
| Domotique 17, 83 | Insertion socio-professionnelle 7, 9, 14, 43, 58, 77, 80, 69 |
| Eco-hameau 44 | Interculturel 60 |
| Etudiant 9, 19, 21, 37, 81 | Intergénérationnel 2, 3, 4, 8, 9, 12, 15, 17, 20, 21, 23, 26, 27, 28, 30, 33, 37, 39, 40, 41, 43, 50, 52, 58, 59, 67, 70, 76 |
| Etranger 26, 27, 29, 60, 63 | Jardin 18 |
| Exclusion 2, 7, 10, 22, 37, 42, 63, 64, 69 | Lavoir 31 |
| Femme 1, 2, 48, 50, 58, 71 | Médias 8, 26, 35, 49, 75 |
| Ghetto 34, 45, 46 | Participation 1, 8, 32, 53, 58, 65 |

Partenariat

24, 47

Programme européen

38, 74

Programmes publics et privés

7, 24, 39, 57, 66, 68, 73, 78

Relation avec le quartier

5

Services

14, 17, 25, 32, 56

Transmission de connaissance

3, 4, 15, 40

F1. Alte für alte (les vieux pour les vieux)¹ - Allemagne

Statut juridique de l'initiative :

L'initiative est une initiative informelle d'une association/organisation féminine sans forme juridique.

Elle dépend - ou relève - d'une association/organisation, à savoir :

Landesseniorenvertretung Nordrhein-Westfalen e.V. (représentation des personnes âgées du Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie)

Adresse :

Gasselstiege 13

48159 Münster

Allemagne

Tél : 0049-251-212050

Fax : 0049-251-2006613

Contenu et conditions cadres

Année de création : 1984

Motifs de la création :

Les conséquences des changements démographiques que connaît notre société ont contribué à la création de cette initiative.

Groupes- cibles :

Toutes les femmes prêtes à faire du bénévolat "pour moi - avec les autres - pour les autres".

Objectifs :

Entretenir des relations : contacts sociaux pour soi, avec et pour les autres.

Description de l'initiative :

C'est une rencontre entre femmes âgées de 50 à 83 ans. Elles entretiennent des relations entre elles et s'informent sur le plan sociopolitique. Elles sont par ailleurs en contact étroit avec une maison de retraite où elles assument depuis 16 ans un service d'aide. Ce sont encore elles qui ont fondé la Société Alzheimer Münster et les Soins palliatifs Münster ainsi que le groupe de discussion "Habitat et vieillissement" ou encore le Réseau national des Femmes âgées.

Domaines d'activité :

Soins, aides

Participation politique

Contacts sociaux

Mobilité

Réussites et résultats positifs enregistrés :

Les succès sont avant tout la création de nouvelles initiatives tel le groupe de discussion "habitat et vieillissement", tel le réseau national pour les Femmes âgées.

¹ <http://www.sophia-net.org/francais/INITIATIVEN/dif21.html>

Difficultés et problèmes rencontrés :

La situation financière pour la formation est mauvaise.

Participation des bénéficiaires aux travaux (à la conception, au planning, à la réalisation de l'initiative...) :

Des soirées de discussion ont lieu toutes les deux semaines.

Coopération :

Nous coopérons depuis 1999 avec la Représentation des personnes âgées du Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Cette coopération se traduit avant tout par des contacts et porte sur la transparence des activités du Land.

Informations :

Nous fournissons des informations sur notre initiative fournies par téléphone et par écrit.

Organisation et gestion**Le personnel :**

27 bénévoles.

Budget :

DM 2.500 (environ 1.250 Euro) par an.

Sources de financement :

Commune

Publications et information écrite sur l'initiative :

- Groupe de discussion "Wohnen im Alter" (habitat et vieillissement), (sous la direction de.) : Betreutes Wohnen. Senioren-Immobilien auf dem Prüfstand. (Habitat protégé. L'immobilier pour personnes âgées sur la sellette) Actes de la conférence du 7 avril 1999.

- Altes Backhaus e.V. (sous la direction de.) : Wohnen im Alter. Anregungen und Tips für ein selbstbestimmtes Wohnen und Leben (Habitat et vieillissement. Suggestions et conseils pour un logement et une manière de vivre autogérés), 1995.

Lecture recommandée :

Notre travail est unisexe. Nous sommes ouvertes à toute littérature de qualité. Chacun doit lire ce qui lui plaît.

Suggestions en direction des personnes désireuses de créer une initiative analogue :

Pour préserver les générations à venir, il est à conseiller de regarder de plus près sa propre génération et, en particulier, la génération du grand âge.

Contact :

Waldweg 24

48163 Münster - Allemagne

Hiltrud Wessling, Porte-parole

Téléphone : 0049-251-717357

E-mail : hiltrud-wessling@t-online.de

F2. Quand jeunes et anciens cohabitent en résidence² : L'Association des Amitiés d'Armor - France

L'Association des Amitiés d'Armor est née en 1962. Elle administre actuellement près d'une dizaine de maisons, la majorité d'entre elles étant exclusivement réservées aux anciens. Celle de Ker Héol a l'originalité d'héberger à la fois des jeunes et des anciens.

Le premier Foyer, ouvert le 17 septembre 1962, n'accueille que des jeunes gens âgés de 15 à 26 ans. Apprentis, ouvriers, ils arrivent des zones rurales environnantes de Brest.

A cette époque, l'emploi connaît une réelle stabilité et le Foyer est pour eux une première étape avant d'avoir les moyens et la capacité de s'installer dans leur propre logement. Le Foyer peut recevoir 110 pensionnaires répartis dans des chambres occupées par trois personnes. Ce n'est pas tout à fait le pensionnat scolaire mais nous n'en sommes pas loin. Le responsable joue un peu le rôle du sergent de compagnie de l'armée d'autrefois.

Bien sûr, avec le temps et l'évolution de la société, les Foyers vont sensiblement se transformer. Le règlement s'adaptera aux changements de mentalité, les chambres collectives se transformeront en chambres individuelles et à partir des années 70, les Foyers s'ouvriront à la mixité. Ils s'ouvriront aussi progressivement à la cohabitation des générations.

Une cohabitation à construire

Les jeunes sont en effet de moins en moins intéressés par ce type d'hébergement collectif, alors que les personnes âgées, de plus en plus nombreuses, souvent isolées et dépendantes, sont, elles, en recherche de nouvelles formes d'habitat adaptées à leur situation.

A la Résidence de Ker Héol, cohabitera ainsi 80 personnes âgées (surtout des femmes) et une trentaine de jeunes gens. Au cours de notre conversation avec Madame Pellen, la directrice de la Résidence, nous avons pu mesurer l'ampleur du travail à réaliser. La cohabitation entre des jeunes gens en situation professionnelle souvent instable, mais impatientes de se lancer dans la vie active et un groupe de personnes qui arrive au crépuscule de sa vie, avec bien souvent la crainte du départ définitif, ne va pas nécessairement de soi.

«Il n'y a aucun rejet d'un groupe vis-à-vis de l'autre, précise Madame Pellen, mais chacun a un rythme de vie totalement différent. Il faut dire que l'âge moyen des retraités tourne autour de 84 ans et qu'ils ne sont, pour la plupart, plus capables d'une attention soutenue.

Les relations entre ces deux catégories de résidents ne sont pas intimes, mais il y a un certain nombre de signes encourageants. Si une femme fait une chute, par exemple, le jeune se précipitera pour l'aider à se relever. On se passe des journaux. Et d'une manière générale, le jeune est plus tolérant à l'égard des anciens. On voit aussi parfois se former des embryons de famille, certaines de nos pensionnaires ayant fait venir leur petits-fils en difficulté au sein de la résidence.»

² P.Coat, Quand jeunes et anciens cohabitent en résidence, Générations (revue), Habiter, n°10-11-12, novembre 1997, Belgique, pp.76 - 77

La convivialité et l'indépendance

Notre interlocutrice a le souci de créer au sein de la Résidence un climat de convivialité le plus agréable possible. Elle s'efforce de réfléchir à des détails dont les pensionnaires apprécient l'importance.

Dans cet esprit, elle a adopté la formule d'une porte d'entrée unique afin de donner plus de vie au hall et d'y permettre un réel brassage de la population. Il est ainsi devenu le lieu privilégié de l'information, de la documentation et des loisirs. Les femmes aiment souvent y faire salon et les jeunes ne manquent pas de les saluer au passage. Ce bonjour, si bref soit-il, crée le courant et peut être suivi d'un début de conversation.

Au niveau des locaux individuels, la personnalisation est très importante. Chacun a sa boîte aux lettres et inscrit son nom comme il le souhaite sur la porte de son logement. Chaque chambre dispose d'un ameublement et d'un confort qui se caractérise notamment par des plaques chauffantes permettant de préparer des repas, un réfrigérateur, une douche et des toilettes.

Au niveau des repas, chacun, jeune et âgé, peut choisir de rester chez soi ou de profiter des installations communes. Chacun, en fonction de sa forme physique, peut aussi aller acheter dans les commerces avoisinants de quoi préparer son propre repas.

Une grande souplesse d'adaptation

Des problèmes parfois très différents et propres à l'un ou à l'autre type de population hébergée demandent une perpétuelle attention et une grande souplesse d'adaptation de la part de l'ensemble du personnel.

C'est ainsi que dans la conjoncture économique actuelle, les jeunes ont peu de ressources financières pour pouvoir aller se distraire en dehors de la Maison et qu'il faut donc mettre en place des activités de loisir dans les locaux. De même, le chômage, l'inquiétude du lendemain les préoccupent fortement au départ de la vie active.

Un comité jeune s'est donc mis en place qui cherche à stimuler diverses initiatives. Une équipe éducative est à leur écoute et une conseillère spécialisée se tient à leur disposition pour les aider à résoudre leurs nombreux problèmes.

Du côté des plus âgés, il faut également développer toutes sortes d'approches particulières tenant compte du fait que leur état physique et psychique peut évoluer très vite et créer des handicaps irrémédiables.

Sans aucun doute les résultats de cette cohabitation sont positifs, mais à la condition de pouvoir sans cesse être à l'écoute des demandes exprimées par les uns et les autres et d'accepter de tout remettre en question dans un souci

Résidence Ker Héol
Rue de Ker Héol
F – 29200 BREST

F3. Atelier anti – rouille³ - Allemagne

L'essentiel du travail de l'atelier se situe dans le domaine du travail manuel. Des personnes âgées, y compris en pré - retraite apportent leurs connaissances et leur expérience et les transmettent à d'autres personnes de leur âge ainsi qu'à des plus jeunes.

Outre un café, l'atelier dispose d'un atelier de couture, d'une imprimerie, d'une menuiserie ainsi que d'un laboratoire photographique. Des groupes se sont également formés et s'occupent de peinture sur soie et jouent au théâtre.

Etant donné l'importante capacité innovatrice des membres et de l'équipe dirigeante, le service du travail manuel propose aux travailleurs âgés d'effectuer des petites réparations à prix réduit pour les personnes à revenus modestes.

Le sous - projet « Sans frontières » assure des contacts internationaux, particulièrement avec l'Italie du sud. C'est ainsi par exemple que cette année des ouvriers de Berlin – Est ont rénové une institution pour personnes âgées en Italie.

Une succursale existe depuis deux ans à Berlin Est dans l'arrondissement de Köpenick. Les travaux de base sont la couture et la menuiserie ainsi que la construction de bateaux. L'Atelier Anti - rouille est membre du programme « Connaissances empiriques des personnes âgées » lancé voici six ans par l'administration sénatoriale de Berlin.

La caractéristique principale de l'Atelier Anti - rouille est l'utilisation du potentiel manuel. Les activités de l'atelier profitent directement à la société.

Il existe une expérience de réseau dans le cadre du programme « Connaissance empiriques des personnes âgées » et des contacts avec un pays européen via la rénovation d'une institution pour personnes âgées dans le sud de l'Italie.

Personne à contacter :

WERKHAUS Anti – Rost
Herr Priewe
Rathausstr. 28
D – 1000 Berlin 42

³ Réseaux européens de projets novateurs concernant les personnes âgées, Document de travail, Commissions des communautés européennes – DGV, 1993

F4. Des retraités français enseignent à des orphelins roumains⁴ - France

L'association ATHIS-SINAÏA organise la coopération et des échanges avec la ville de Sinaïa en Roumanie, jumelée avec Athis-Mons depuis 1994.

En mars 1996, le Service Retraités a organisé avec Athis-Sinaïa et les trois clubs de retraités d'Athis-Mons, la venue d'un couple francophone de Sinaïa, qui a expliqué la vie des retraités en Roumanie.

En 1997, le Maire de Sinaïa à proposé aux retraités enseignants athégiens d'accepter une mission d'enseignement de la langue française auprès des 28 enfants de 7 à 11 ans de l'orphelinat de Sinaïa (qui héberge 140 enfants).

Cette mission devait permettre d'agir sur l'éveil culturel et intellectuel de ces enfants tout en essayant de compenser le manque familial. Elle devait consister à la fois à assurer un suivi scolaire traditionnel et aussi à contribuer à animer en français des activités diverses (par exemple, réalisation d'une recette de cuisine, accompagnement d'une sortie). La ville de Sinaïa devait prendre à sa charge les frais de séjour des intervenants français et un membre de l'association Athis-Sinaïa devait accompagner la première mission pour assurer le meilleur contact possible.

Athis-Mons Retraités
Tél. : 01 60 48 02 05.

⁴ <http://www.mairie-athis-mons.fr/jumelage/sinaia/activite.htm>

F5. Un centre polyvalent pour le troisième âge: la coopérative sociale " Gea " ⁵ - Italie

Genèse et historique de l'initiative

Les services de la coopérative s'adressent aux personnes âgées, une tranche croissante de la population de Bari avec des besoins en évolution: les problèmes d'abandon dus à l'indifférence de la communauté et au manque d'intérêt des institutions, la solitude et la dépression. Par le passé, une personne âgée était vue par la société comme quelqu'un qui n'est plus utile, qui ne compte plus. C'est pour cette raison qu'après des années de travail bénévole, la coopérative Gea a décidé qu'il fallait impérativement agir auprès des autorités locales en ce qui concerne la politique du troisième âge, ce dans le but de changer la société locale et en particulier la perception des habitants de la ville du rôle que joue une personne âgée. En 1993, la municipalité de Bari lançait une soumission pour l'adjudication du Centre Ouvert Polyvalent pour le troisième âge qu'elle envisageait comme un endroit équipé de services généraux à l'intérieur où les personnes âgées pourraient simplement se rendre. La coopérative Gea présenta son projet (le Projet Prisma) de centre de rencontre à services intégrés pour les personnes âgées; ce projet se révéla si convainquant et riche qu'il gagna l'adjudication. Le développement de l'initiative finit donc entre les mains de Gea. L'étape préparatoire fut divisée en trois parties: établissement du projet, participation à la soumission et aménagement du siège. Cela dura environ 1 an, dont 7 mois consacrés à la rénovation des locaux fournis par la municipalité. En effet, ces locaux n'étaient pas aptes à abriter un centre de ces caractéristiques, ce qui représenta un des problèmes principaux, avec la lenteur des procédures bureaucratiques, que rencontra le développement du projet. Les travaux furent réalisés entièrement par des bénévoles (personnel de la coopérative) sans l'aide desquels le nettoyage et la rénovation des locaux auraient dû être assignés à une autre société, avec la perte de temps conséquente. Le projet compta également des financements d'autres institutions comme les services sociaux locaux, l'Université et la Préfecture (impliquée par la propre Gea). Le personnel participa à des programmes de formation à la prestation de services dans le but de pouvoir gérer la mise en route et la réalisation du projet. Pour avoir un tableau complet des deux services à fournir et de la gestion en général, ils participèrent à des séminaires et à des congrès. Des années d'expérience dans le bénévolat firent le reste

Description de l'initiative

Pour ce qui est des aspects afférents à cette présentation, l'activité que réalise la coopérative Gea avec les personnes âgées est représentée par un centre, ouvert tous les jours (matin et soir), pour les personnes âgées autosuffisantes pour leur permettre de passer le temps en faisant ce qu'ils veulent ou en participant aux activités organisées par les moniteurs (ou par les associations qui se trouvent dans le centre); par exemple, il y a des cours de chant, de photographie, de musique, de langues, des tournois de jeux de cartes, des excursions, des activités de broderie, ainsi que de nombreux autres programmes qui sont organisés tous les mois par le personnel et le comité des usagers grâce auquel les usagers peuvent exprimer leurs préférences à travers un représentant. Des fêtes, des excursions et des représentations sont

⁵ Extrait de : <http://locin.jrc.it/fr>

organisées pendant les périodes de vacances. Les activités sont de type récréatif mais aussi pratique, avec par exemple des services de conseil sur les retraites, les aspects juridiques et la médecine gériatrique. Cette initiative a été développée pour répondre aux besoins des personnes âgées qui veulent se sentir encore utiles, socialiser, vaincre l'isolement et surmonter des situations de perte ou d'abandon qui peuvent conduire à la dépression. L'existence de ce type d'organisation et de services, le nombre de membres (environ 2.000) et l'enthousiasme des personnes âgées (un facteur de motivation pour la coopérative) ont eu une influence sur la politique locale envers les personnes âgées. On est passé d'une mentalité d'assistance - ou d'une absence totale- à une logique de services intégrés dans lesquels les usagers eux-mêmes sont impliqués, par exemple les services communautaires, l'assistance par téléphone et l'assistance à domicile.

Effets sociaux et effets induits

L'impact de ce service sur la population a été extrêmement positif du moment qu'il a contribué à redéfinir les relations entre la population en général et la population âgée qui est désormais perçue comme un élément plus actif et vital. Bien sûr, l'impact le plus important se produit au niveau des personnes qui fréquentent le centre ouvert. Nombre d'entre eux qui sont arrivés dans une situation de dépression, avec une sensation de vide et d'inutilité, sont vite devenus les protagonistes de la vie du centre. De plus, le centre offre également un service aux personnes âgées vivant en maison de repos. Les opérateurs leur proposent d'abord la possibilité de fréquenter le centre ouvert, et une période d'essai est fixée. Au terme de cette période, nombreux sont ceux qui décident de s'intégrer dans les activités du centre et d'organiser leur vie entre le centre (ouvert 12 heures par jour) et l'endroit où ils logent. La socialisation s'est révélée être un excellent support en cas de deuil ou d'événement traumatique. Plusieurs mariages ont déjà été célébrés. L'impact du service sur les habitants des quartiers intéressés a été remarquable, ce grâce au fait que les personnes âgées elles-mêmes ont parlé du centre, invité leurs amis et leurs connaissances à les y rejoindre. Les voisins ont également été impliqués, notamment dans les occasions où les personnes âgées montraient ce qu'elles faisaient: représentations, expositions, etc. L'étude réalisée pour connaître les exigences des personnes âgées dans différents quartiers a été utile non seulement pour fournir des données pratiques, mais surtout pour accroître la sensibilisation de la communauté (les églises, les condominiums ont été contactés) et reconnaître aux personnes âgées un rôle actif dans la société. L'initiative et la campagne de sensibilisation ont donné lieu à d'autres initiatives et services dans la zone: assistance à domicile, assistance par téléphone, projets inter-générationnels réunissant des personnes âgées et des jeunes dans le cadre d'un concours littéraire destiné à fournir des bourses pour les jeunes.

Évaluation, innovation et transférabilité

Bien que l'initiative n'ait pas fait l'objet d'une évaluation officielle par des organismes reconnus, le facteur principal de son succès réside dans l'appréciation et dans la motivation de ses usagers. En effet, la participation des personnes âgées est le facteur basique du système de participation des usagers, qui s'avère particulièrement innovateur et important. La personne (et non pas la personne âgée en tant que telle) est confrontée à une série de ressources et de limitations, d'habiletés et de difficultés, comme tout le monde. La socialisation, la multiplicité des relations - mais aussi des conflits - , le fait de raviver les émotions, les capacités relationnelles, les idées et les ressources que la solitude et l'exclusion estompent et

assouplissent. Grâce à sa structure innovatrice et à sa philosophie de base, le C.A.P. est devenu un modèle pour d'autres associations et coopératives s'occupant des personnes âgées. Il y a notamment une demande insistante de répéter l'expérience dans la périphérie de la ville où les personnes âgées sont exclues de l'initiative par la distance qui les sépare du siège du centre. Le C.A.P. est devenu un modèle pour la province de Bari à tel point que d'autres municipalités ont mis en place des services similaires et demandé à Gea de s'occuper de la gestion. Il y a eu des appels d'offres auxquels Gea a participé - et qu'elle a gagnés - sans avoir à craindre la concurrence grâce à la qualité unanimement reconnue du service fourni. Il est entendu que l'extension et la duplication de l'initiative sont conditionnés au respect de la philosophie de la participation des usagers. Il existe des tentatives d'étendre la participation et la collaboration entre les usagers et les opérateurs à des services basés sur des modèles différents - des modèles qui visent à supprimer la formule établissant une corrélation entre maladie et remède. Il n'existe apparemment aucune limitation à la duplication du service, à condition de maintenir les liens avec la zone intéressée et ses conditions concrètes. La garantie du succès réside dans la possibilité pour les usagers d'exprimer eux mêmes leurs préférences.

Perspectives

En ce qui concerne le futur immédiat, la coopérative Gea est impliquée dans une vaste opération de services intégrés destinés aux personnes âgées mise en route récemment à Molfetta (province de Bari). L'opération aurait des caractéristiques similaires au C.A.P. de Bari, mais serait enrichi du service d'assistance à domicile. Ce nouveau service permettra à la coopérative d'accomplir un pas en avant important aussi bien dans le domaine de la création d'emplois (29 nouveaux travailleurs seraient embauchés) qu'au niveau du chiffre d'affaires (500.000 écus par an). Le nouveau service, auquel la coopérative va se consacrer au cours des prochaines années, fournira une nouvelle opportunité de diffuser la culture de l'innovation à Molfetta, et d'une façon plus générale dans d'autres zones au nord de Bari. Du fait de son caractère dynamique, ce type d'approche promet de donner des résultats encore plus positifs.

Propositions

Les dirigeants de la coopérative Gea affirment que la consolidation des résultats obtenus de cette initiative ont transformé la culture et la politique sociales locales, que les sacrifices énormes qui ont été faits ont débouché sur des avantages considérables pour les personnes âgées de Bari. Il est donc nécessaire maintenant de travailler dans deux directions: 1) diffuser une nouvelle culture des services sociaux, intensifier localement la prise de conscience du problème des personnes exclues. Cela demandera des efforts énormes de la part des institutions publiques et privées qui devront travailler de concert; 2) la diffusion d'éléments innovateurs (par exemple la logique de l'implication et de la participation des usagers), expérimentée avec succès dans ce service, pour l'appliquer à d'autres catégories défavorisées ou exclues. Gea expérimente actuellement de nouveaux modèles de motivation à utiliser avec les jeunes, les handicapés physiques, etc. Un autre facteur essentiel est l'implication des entreprises privées dans les différentes initiatives, la diffusion de la culture des donations aux organisations de volontaires, éventuellement comme une forme de publicité pour les entreprises elles-mêmes.

F6. Une alternative à la conception traditionnelle de l'accompagnement et des services : la maison Carpe Diem⁶ - Canada

En septembre 1995, le conseil d'administration de la Société Alzheimer de la Mauricie décidait de sortir des sentiers battus et de développer un nouveau concept d'hébergement et d'accompagnement auprès des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer : la Maison Carpe Diem. Ce projet est le fruit de plusieurs années de recherches, d'études ainsi que de démarches auprès des instances gouvernementales. La Maison Carpe Diem visait à offrir aux personnes atteintes et à leur famille une alternative à l'institution mais également une alternative à la conception traditionnelle de l'accompagnement et des services. En effet, l'ensemble des concepts constituant l'approche de Carpe Diem, que ce soit l'organisation clinique, la programmation d'activités, les modalités d'interventions, la sélection et la formation du personnel ou le partenariat avec les familles, repose sur la conviction que l'évolution d'une personne dépend en grande partie de la façon dont on la regarde, l'envisage ou la perçoit.

Toutes les actions posées par les intervenants sont guidées par une croyance profonde en la force de la vie, en la richesse de tout être humain et en son droit de vivre jusqu'au bout son histoire. Une histoire qui ne s'inscrit ni sous le signe de l'aggravation inéluctable des déficits, ni dans la solitude et l'exclusion mais qui s'enrichit de découvertes et d'expériences nouvelles et continue à se tisser dans l'amour familial, la reconnaissance mutuelle, les rencontres et l'amitié. Carpe Diem a été conçu pour "sortir des sentiers battus" mais surtout pour retrouver le chemin de la vraie vie.

La philosophie de la Maison Carpe Diem

" Carpe Diem " signifie : " Saisir le jour " ou " Mettre à profit le jour présent ". Cette expression latine illustre bien la philosophie d'intervention préconisée et qui repose sur quatre grands principes :

Les principes

- 1- Malgré des atteintes intellectuelles importantes, la personne affectée par la maladie d'Alzheimer demeure en relation affective intense avec son entourage. Elle doit donc avoir la possibilité d'établir des relations stables et de confiance avec les gens qui l'entourent et se sentir acceptée et utile afin de vivre un sentiment de satisfaction à travers des interactions sociales.
- 2- Toutes les interventions doivent viser le maintien de l'autonomie et de l'estime de soi dans un contexte qui s'apparente à un milieu familial et non institutionnel. La possibilité de vivre dans un milieu chaleureux, d'être accompagnée dans ses activités quotidiennes et de se sentir valorisée dans ce qu'elle fait, tout cela favorise la diminution de l'anxiété engendrée par la maladie et aide la personne à développer son potentiel.
- 3- Les liens de la personne avec son entourage doivent d'être respectés et l'implication de la famille dans le quotidien de la maison doit être favorisée.

⁶ Nicole Poirier, Martine Lecoœur, Marie-Claude Gagnon, Carpe Diem : une Maison, une approche, un combat contre la maladie, <http://www.cam.org/fqsa/francais/carpediem.html>

4- Le respect du rythme, de la dignité et de la réalité de la personne est prioritaire. L'acceptation et l'intégration d'une réalité qui ne correspond pas aux normes établies nous obligent à mettre de côté nos propres références et nos besoins personnels pour pouvoir comprendre et satisfaire ceux de la personne.

Ces principes ont permis de définir plus concrètement l'orientation à donner aux interventions; celles-ci doivent être centrées sur la pleine utilisation des ressources personnelles et non sur les déficits.

Les besoins spécifiques de la personne affectée par maladie d'Alzheimer nécessitent une approche spécialisée structurée autour d'interventions qui tiennent compte de la globalité de l'individu et de sa vie.

La réalisation

Onze ans après la fondation de la Société Alzheimer de la Mauricie, l'engagement et l'implication des familles, des bénévoles et des gens d'affaires de la région ont permis l'ouverture de la Maison Carpe Diem. Sa naissance est un exemple de mobilisation de la communauté pour la communauté afin de répondre à des besoins de plus en plus criants et pour lesquels aucune réponse satisfaisante n'était offerte.

Trois ans après son ouverture, la Maison Carpe Diem est devenue la pierre angulaire des services suivants : accompagnement à domicile, soutien à la famille, consultations individuelles, centre de jour, répit, formation, stages, défense des droits, prévention et promotion. Elle s'inscrit donc à l'intérieur d'un processus continu de services et de soins débutant avec l'apparition des premiers symptômes et se terminant après la mort.

Le cadre

La Maison Carpe Diem est située dans un environnement social en continuité avec les habitudes de vie des personnes atteintes. Celles-ci ont accès facilement à une caisse populaire, une épicerie de quartier, un dépanneur. La proximité immédiate d'une église rend possible la poursuite des habitudes religieuses propres aux personnes de cette génération. Une école de quartier leur donne l'opportunité d'avoir des contacts avec des enfants (en particulier lors des fêtes comme l'Halloween ou Noël). Le quartier est calme et présente peu de risques si les personnes souhaitent s'y promener.

La Maison est entourée d'une vaste cour qui offre un espace de détente pour tout le monde. Elle est sécuritaire pour les personnes dont l'orientation est incertaine. Cependant, le système d'ouverture laisse aux personnes plus autonomes la possibilité d'accéder en toute liberté aux espaces publics.

Cette résidence est un ancien presbytère d'architecture traditionnelle qui représente un environnement familier pour les personnes de cet âge et un lieu de vie agréable. Son aménagement intérieur et ses dimensions (cuisine spacieuse, 2 salles à manger, salon avec foyer, treize chambres, quatre salles de bains) sont en continuité avec le milieu de vie naturel des personnes et la maison est décorée de façon à créer une ambiance familiale et chaleureuse. De plus, elle est adaptée en fonction des déficits perceptifs et cognitifs des personnes afin qu'elles puissent facilement y trouver des repères et s'y reconnaître.

L'approche Carpe Diem au quotidien

Concrètement, l'organisation de la vie à Carpe Diem s'articule autour du respect du rythme de chacun, de son droit à l'intimité et de la cohésion nécessaire à une vie en collectivité. L'essence de l'approche Carpe Diem consiste à envisager toutes les stimulations que procurent l'environnement et le quotidien comme autant de sources d'interventions. Les réparations et l'entretien de la maison, l'aménagement paysager, le ménage et le repassage ainsi que plusieurs autres tâches sont effectuées par les personnes atteintes aidées des intervenants.

Éviter d'institutionnaliser les interventions, de compartimenter et de spécialiser les rôles du personnel est un souci constant. Les valeurs organisationnelles étant très peu orientées vers la productivité et la rapidité, les membres de l'équipe peuvent ainsi protéger et privilégier le développement de leurs relations avec les gens. De plus, le refus de spécialiser les rôles permet d'être en contact avec les personnes dans les différentes sphères de la vie quotidienne. Cela exige une grande polyvalence car un intervenant peut, à l'intérieur d'une même journée, aider une personne à se laver, préparer les repas et accompagner un groupe pour une sortie.

Nous prenons pour acquis que l'estime de soi et le sentiment d'utilité se préservent à travers les gestes quotidiens. C'est en laissant à la personne la possibilité de se laver, de manger et de se vêtir elle-même qu'elle maintiendra son autonomie et une forte estime d'elle-même. C'est aussi en participant à la vie quotidienne qu'elle conservera un sentiment d'utilité, le sens de la responsabilité et la conviction d'appartenir à part entière à une collectivité.

Le défi est quotidien puisqu'il n'y a pas d'heure fixée pour le coucher, le lever ou le déjeuner. Les habitudes de vie de chacun sont respectées et, pour certains, les soirées se prolongent jusqu'à une heure avancée. Les repas du midi et du soir constituent cependant des moments privilégiés partagés par tous, intervenants compris, autour de la grande table de la cuisine et dans la salle à manger.

Les soins d'hygiène sont considérés comme une activité importante dans la mesure où ils s'accomplissent dans l'esprit de laisser à la personne le plus de prérogatives et de participation possibles dans un climat de détente, de sécurité et de soutien.

La participation des personnes aux activités domestiques est toujours bienvenue, souhaitée, appréciée mais jamais imposée. Éplucher les légumes, dresser la table, faire la vaisselle, plier et repasser le linge permet aux personnes de trouver leur place dans la maison et d'utiliser leurs compétences.

Les activités sociales, culturelles et récréatives occupent une place importante et sont l'occasion de moments de grands plaisirs et d'enthousiasmes. Trois-Rivières et ses alentours n'ont plus beaucoup de secrets pour les gens de Carpe Diem.

Ce système est d'autant plus complexe qu'il demande à la fois une organisation rigoureuse et une grande souplesse. Il constitue un cadre de référence qui doit s'adapter en permanence aux personnes à qui il est destiné.

De plus, une règle essentielle concernant l'importance du langage est en vigueur à Carpe Diem. En effet, certains mots sont lourds de sens et de conséquences et peuvent, sans que nous en ayons conscience, modifier et altérer les perceptions, les attitudes, les relations et la qualité des services. Les termes " démence " et " déments ", les expressions " comportements agressifs et perturbateurs ", " troubles du comportement " ou " troubles déambulatoires " sont proscrits de notre vocabulaire. A Carpe Diem, il n'y a ni " fugueur " ni " errant ", il n'y a que des gens qui expriment un besoin, nous adressent un message qu'il nous appartient de décoder, de comprendre. " Les étiquettes " sont invalidantes, elles nous donnent des droits sur les personnes et nous protègent contre notre impuissance et notre incompetence. Elles nous autorisent implicitement à transposer la totalité du problème sur la personne et nous évite ainsi de nous questionner sur notre rôle et notre part de responsabilité.

Enfin, l'approche pharmacologique est un aspect rigoureusement suivi et exploré. L'objectif d'un traitement est de viser le bien-être ou le soulagement de la souffrance. La médication n'est pas utilisée comme un moyen de contrôle des comportements et ne sert jamais à remplacer des interventions humaines ou à combler des lacunes organisationnelles. De plus, la durée du traitement est déterminée pour une période précise et doit débiter par la dose minimale.

La collaboration d'un psychogériatre intéressé par l'originalité de l'approche Carpe Diem est éminemment appréciable et nous permet de suivre un protocole rigoureux quant à la pertinence, la prescription et le suivi.

L'équipe

Le développement d'une telle gamme de services a nécessité l'embauche de 22 intervenantes et intervenants. La survie de ce projet repose essentiellement sur la qualité et l'importance des ressources humaines. En effet, le respect de l'approche et de la philosophie dépend entièrement de la compétence, de la sensibilité et de l'engagement du personnel. C'est pourquoi un processus rigoureux de sélection a été développé afin de recruter les candidats répondant le mieux aux profils recherchés. Les critères de sélection reposent principalement sur la capacité de l'individu à développer une relation de confiance avec autrui, sur ses aptitudes à travailler en équipe et sur ses compétences organisationnelles. Même si tous les intervenantes et intervenants possèdent une formation professionnelle, celle-ci n'est pas le premier critère de sélection. Les membres de l'équipe doivent faire preuve d'une grande souplesse tout en ayant un sens de l'organisation développé. Ils doivent savoir reconnaître les besoins des personnes et leur donner la priorité sur l'accomplissement des tâches. Dans un second temps cependant, l'éventail des services offerts donne à chacun l'occasion d'utiliser ses compétences spécifiques et professionnelles.

L'équipe est formée de professionnels de diverses provenances : travailleur social, psychologue, psycho-éducateur, préposé, infirmière, infirmière auxiliaire, etc. La formation spécifique au fonctionnement particulier et à l'approche de Carpe Diem est transmise par les membres de l'équipe dès les premières semaines et selon un protocole précis. Des réunions régulières avec le personnel permettent également une mise à jour de la formation et contribuent à améliorer le fonctionnement général de la maison.

Évaluation et constats après trois ans

La société véhicule encore de nombreux mythes concernant la maladie d'Alzheimer. La fausse croyance selon laquelle les personnes atteintes ne souffrent pas de leurs difficultés ou deviendront toutes agressives un jour ou l'autre, est malheureusement encore très répandue. Ces préjugés ont de graves conséquences puisque le message négatif qu'ils véhiculent influence l'orientation des services destinés à ces personnes.

Contrairement à ce qui est écrit et décrit traditionnellement à propos du processus inéluctable de la maladie, nous nous questionnons de plus en plus. L'expérience a permis de constater que lorsqu'elles profitent d'une vie active, ces personnes en viennent à apprécier leur environnement à un point tel qu'elles bénéficient d'un second souffle et retrouvent des aptitudes et des capacités qu'on croyait disparues. Il est fascinant de constater que même si elles oublient les détails d'une activité, elles en gardent une forte empreinte émotionnelle.

Le modèle organisationnel, l'atmosphère de la maison, la disponibilité, la sensibilité et la perspicacité des intervenants ainsi que la complicité avec les proches sont des atouts plus utiles que n'importe quelle grille d'évaluation. Les personnes affectées d'une maladie de type Alzheimer font ressortir les limites de notre système de santé et les années de pratique clinique à Carpe Diem ont démontré que la compétence et l'efficacité ne se retrouvent pas uniquement dans un titre professionnel ni dans la maîtrise d'une technique ou d'un test d'évaluation. La véritable compétence réside d'abord dans la sensibilité et le cœur des femmes et des hommes qui arrivent à voir la personne au-delà de la maladie, des déficits ou des symptômes.

Malgré l'exigence du défi, nous constatons une forte motivation du personnel. Les membres de l'équipe ont le sentiment de contribuer à une œuvre qui ouvre la voie à une conception positive de la maladie. En effet, la recherche constante de solutions orientées vers le potentiel ainsi que la préoccupation à maintenir des liens affectifs permettent aujourd'hui de poser un regard dynamique sur la maladie et surtout d'offrir la chance aux personnes atteintes d'être encore considérées comme des humains à part entière et de profiter d'un avenir digne d'être vécu.

F7. Un centre social conduit par la municipalité dans un petit village rural de castille qui offre à sa population des services sociaux différents avec l'aide des toxicomanes en réhabilitation : centro social castrillo de la vega⁷ - Espagne

Genèse et historique de l'initiative

Au début des années 1990 un centre de réhabilitation de toxicomanes a été établi dans le village de Castrillo de la Vega pour aider des héroïnomanes de toute l'Espagne. Pendant ce temps, la mairie de ce petit village de Burgos s'est rendu compte de la nécessité de créer des services pour sa population ayant des besoins et pour obtenir quelque type d'occupation pour les chômeurs du village, offrant en même temps quelque sorte d'opportunité aux jeunes toxicomanes. Les plans pour le développement d'emploi établis par l'INEM (Instituto Nacional de Empleo) [Institut National d'Emploi], à travers le programme INEM-corporaciones locales, ont été réunis avec l'intérêt de la mairie dans le développement local, de façon que des citoyens sans emploi et des jeunes toxicomanes puissent avoir l'opportunité de travailler dans la construction d'installations sociales municipales

Description de l'initiative

La ville de Castrillo de la Vega, un petit village rural d'à peu près 700 habitants de la province de Burgos dans la région de Castilla-León, a travaillé dans les 7 dernières années sur le développement de services sociaux à travers la construction et la réhabilitation d'immeubles historiques sur ce petit village, en installant des services sociaux qui permettent aux habitants de s'en bénéficier sans avoir à voyager aux zones urbaines ou à des villes plus grandes où ce type de services sont plus communs. Particulièrement, la réhabilitation d'un immeuble a rendu possible d'établir un petit foyer pour les personnes âgées, un centre d'accueil diurne pour les personnes âgées et un endroit de réunion pour les jeunes à l'étage supérieure. Un immeuble à côté a été réhabilité de façon similaire comme cabinet d'un docteur pour cette petite ville qui n'avaient auparavant aucune installation médicale. La construction et le nouveau ameublement des immeubles a été effectué par les jeunes qui suivaient un programme de réhabilitation pour toxicomanes dans un centre conduit par l'état dans le village, avec des chômeurs de longue durée du propre village, pendant une période d'à peu près quatre ans. A présent, le centre social offre de l'emploi stable à quatre jeunes locaux qui avaient été employés avant. De la même manière, d'autres installations sont utilisées pour des services sociaux et prennent des membres de l'association ADROGA pour lutter contre la toxicomanie, qui suivent des cours de céramique et tapisserie.

Effets sociaux et effets induits

Cette initiative a eu comme résultat l'établissement d'une série de services sociaux dans un petit village de Burgos avec quelques habitants, fournissant en même temps du travail pour des personnes avec des sérieux problèmes de réinsertion tels que toxicomanes qui résident

⁷ Extrait de : <http://www.locin.jrc.it/fr>

dans le centre situé dans le village. L'exécution de cette initiative a abouti dans la formation professionnelle pour ceux qui autrement auraient eu de sérieux problèmes de réhabilitation, en leur fournissant de bonnes habitudes de travail et l'opportunité de continuer avec une activité de travail "normalisée".

Evaluation, innovation et transférabilité

Il n'y a pas eu de suivi spécifique sur l'insertion dans le travail de tous les jeunes qui ont été embauchés avec des contrats temporaires, mais il existe l'évidence que plusieurs d'entre eux sont maintenant complètement intégrés socialement et ont abandonné leur toxicomanie pour de bon. La principale innovation consiste à l'utilisation de différentes ressources pour donner à la ville un haut niveau d'installations et services.

Perspectives

Il existe le projet d'étendre, à travers le même système de remodelation des installations du centre en embauchant des jeunes en réhabilitation et des chômeurs de longue durée sur des contrats temporaires, les services d'action sociale du village et des alentours offrant du logement pour les jeunes mères seules dans les installations au dessus du cabinet médical.

Propositions

Réception d'aide disponible pour le développement des projets avec plus d'anticipation.

F8. D'une maison de repos vers une maison de vie⁸ : « La Charmille » - Belgique

L'association sans but lucratif «La Charmille» est une maison de repos agréée pour 109 lits qui a ouvert ses portes en 1981 à Thiméon (Pont-à-Celles), village situé entre Charleroi et Nivelles en Belgique.

Il y a peu, encore, chacun acceptait l'idée que l'entrée d'une personne âgée en institution coïncidait pour celle-ci au début d'une période de repos mais aussi d'une période de mise à l'écart.

Depuis quelques années, un courant nouveau apparaît lentement mais sûrement. Il s'agit de faire en sorte que les maisons de repos soient des établissements ouverts à l'environnement permettant à ceux-ci de devenir de véritables maisons de vie. Le mot «vieillesse» commence d'ailleurs par le mot «vie», comme l'ont déjà rappelé astucieusement divers gérontologues.

«La Charmille» dans le processus de vie

Différents éléments démontrent que «La Charmille» est sur le chemin, long et non dénué d'embûches, qui conduit à cet objectif qu'est une maison de vie. Ce chemin commence par un accueil personnalisé de chaque nouveau résidant qui débute d'ailleurs bien avant l'admission dans l'établissement.

Dans le fonctionnement quotidien, il est régulièrement fait appel à la participation des résidants et des familles, notamment par l'intermédiaire du «comité de participation». De fréquentes réunions d'équipe, appelées «temps de parole», favorisent la communication entre tous les intervenants impliqués par la prise en charge de la personne âgée. Depuis 1996, des modules de formation à l'intention des membres du personnel se succèdent dans l'établissement avec l'aide de l'Institut Européen Interuniversitaire

Un programme d'animation varié est proposé aux résidants voire aux familles ou aux personnes âgées de l'entité. Ces animations peuvent être plus passives (club vidéo, séances de diapositives, spectacles, dîners de fête...), mais aussi réellement actives (club cuisine, ergothérapie, gym douce, excursions, thés dansants, balades ...).

«La Charmille» s'ouvre à son environnement en participant activement à la vie politique et sociale du village ou en étant, par exemple, constamment en contact avec les personnes âgées de l'entité. « Le Petit Courrier », un journal mensuel sert de support à tous ces projets.

Les projets intergénérationnels,

Divers projets intergénérationnels s'inscrivent dans ce contexte. Un certain nombre d'entre eux ont lieu tout normalement au sein de l'institution puisque, des résidants à leurs enfants et petits-enfants en passant par les membres du personnel, toutes les générations s'y rencontrent. Ce constat, proche d'une lapalissade, n'est pourtant pas toujours suffisamment exploité. La relation «soignant-soigné» s'assimile trop souvent à un rapport de force «dominant - dominé». Pourtant, même affaiblie par une dépendance physique ou psychique, la personne âgée reste celle qui sait et qui a le pouvoir théorique de transmettre. Bref, à côté

⁸ Générations (revue), Habiter, n° 10-11-12, novembre 1997, Belgique, pp.74-75

de l'assistance que le personnel fournit à la personne âgée, peut naître un échange de connaissances qui permet de rééquilibrer les rapports entre personnes et ce, pour le bien de chacun.

Parallèlement à ce qui devrait naturellement représenter une philosophie de travail, «La Charmille» développe des projets intergénérationnels rassemblant les résidents et leurs familles, ainsi que les membres du personnel et leurs enfants. Ainsi, la Fête des Rois permet à tout le monde d'assister à l'élection d'un roi et d'une reine pour chaque génération. Ou encore, l'organisation d'un spectacle annuel offre la possibilité aux jeunes, moins jeunes et aînés de connaître le stress de la scène. Enfin, les anniversaires des résidents, des membres du personnel et des enfants du personnel sont fêtés chaque mois.

D'autres animations intergénérationnelles ont lieu à l'extérieur de l'institution. Plusieurs projets existent ainsi avec l'école communale qui jouxte «La Charmille». Des spectacles en commun y sont organisés (par exemple un spectacle de magie), des animations autour d'événements particuliers (le carnaval où tous se déguisent, la Saint-Nicolas où écoliers et aînés comparent les Saint-Nicolas d'hier et d'aujourd'hui...), des interventions d'aînés dans les cours...

En partenariat avec le Centre Public d'Aide Sociale de Pontà-Celles et avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, un service «courses» fonctionne à «La Charmille» depuis 1996. Concrètement, chaque mercredi après-midi et chaque samedi matin, des adolescents du village se présentent à la maison de repos afin de réaliser quelques courses pour ou avec des résidents.

Quelques projets ponctuels

En 1995, un concours de dessin destiné aux enfants du village et du personnel sur le thème de Pâques fut organisé. Ces dessins furent ensuite exposés dans la maison de repos.

Depuis le mois d'août 1996, une exposition réalisée à partir d'anciennes photos du village se tient dans l'établissement. C'est l'occasion pour les personnes âgées d'évoquer le passé pour les générations plus jeunes.

Il faut bien comprendre que tous ces projets s'inscrivent dans un processus qui mène à une maison de vie. Cette notion de processus laisse forcément sous-entendre l'idée d'un mouvement et d'une progression. Cette maison de vie se construit donc progressivement. Certains projets connaissent des hauts puis des bas et inversement. Cette maison de vie ne pourra se construire que si chacun (personnel, direction, famille, résidents) apporte sa pierre à l'édifice.

Résidence la Charmille

2 Rue du Vignobles

B – 6230 Thiméon

Téléphone :0032 /71 34 10 02

F9. Une expérience d'habitat intergénérationnel : le Chemin Bleu⁹ - France

Le Chemin bleu est une petite unité de vie, établissement de type logement-foyer, qui permet de loger personnes âgées et étudiants. Florence Alicot, qui a participé au montage du projet, présente cette forme d'habitat.

Dans le quartier Perrache à Lyon, rien ne distingue le nr 67 de la rue Smith de ses voisins. Un immeuble comme un autre, un petit bar en rez-de-chaussée et la batterie de boîtes aux lettres dès la porte en bois franchie. Une seconde porte vitrée ouvrant sur un large couloir pastel laisse pourtant deviner un espace habité, éclairé naturellement par une verrière, où une cour ouverte séparait hier les deux corps de bâtiments. C'est le lieu de vie commun aux locataires âgés et aux locataires étudiants de l'immeuble dans lequel se partagent des moments, des repas, des histoires de vie, des visites familiales et amicales et sûrement quelques secrets. Une grande pièce cuisine au centre de toutes les circulations.

A l'entrée, quelques carreaux de faïence décorée annoncent la couleur, " le Chemin bleu ", nom de baptême du lieu choisi par ses habitants, " bleu pour la couleur dominante des structures métalliques et celle du dernier chemin qui relie la terre au ciel ". C'est là qu'ont élu domicile treize personnes âgées du quartier qui pour des raisons diverses ne veulent ou ne peuvent plus vivre seules à domicile et cinq jeunes étudiants à la recherche d'un logement, d'un revenu et d'une expérience de vie et de travail.

Sur l'initiative de l'association rhodanienne pour le développement de l'action sociale (ARDAS), prestataire des services d'aide à domicile aux personnes âgées du 2ème arrondissement, le chemin bleu répond de manière originale aux besoins d'accompagnement du grand âge.

Ici tout se joue dans la proximité et la continuité des liens acquis et des lieux connus, dans l'ouverture, la mixité et l'intégration, dans l'autonomie et la sécurité: un lieu à taille humaine dans lequel chacun est connu et reconnu, des petits logements individuels pour rester indépendant, pour recevoir sa famille et ses amis, pour continuer à faire ses choix personnels (l'un d'entre eux est réservé à l'accueil temporaire pour passer une période difficile et retourner chez soi) ; des services connus, ceux qui continuent d'intervenir comme auparavant, aide à domicile, infirmière, kinésithérapeute, médecin et ceux qui les complètent au sein du chemin bleu, une responsable, trois " maîtresses de maison " qui coordonnent, cuisinent, écoutent, animent, et les cinq étudiants qui se relaient à tour de rôle les soirs de la semaine et les week-ends. Un espace collectif permet de partager, d'être ensemble de manière conviviale et de trouver l'aide et le soutien nécessaires, chacun selon ses besoins.

Le Chemin bleu réunit les conditions pour vivre une vieillesse au milieu de tous, là où l'on a construit ses repères, ses relations, dans le respect de ses choix et à l'écoute des besoins singuliers. Il fait le pari que vivre ensemble dans la réciprocité des échanges, des services et des soutiens attendus est possible.

Les familles sont écoutées, soutenues à l'occasion d'une réunion régulière mais aussi invitées à participer et à exercer le rôle et les responsabilités qui leur reviennent. Les praticiens libéraux gardent leur clientèle et interviennent en concertation avec le personnel ; cette volonté de conserver les liens d'interdépendance renvoie au souci de cohésion sociale sur un territoire. Les jeunes signent leur premier contrat de travail souvent si difficile à obtenir et acquièrent

⁹ Florence Alicot, Une expérience d'habitat intergénérationnel : le Chemin bleu, Les cahiers du DSU, nr 27, juin 2000

une expérience professionnelle mais aussi de partage avec une génération dont ils sont souvent coupés. Les personnes âgées vivent dans le respect de leur autonomie, en sécurité, chez elles et dans un lieu vivant et animé par ces multiples présences.

Le Chemin bleu " ne prend pas en charge ", il accompagne et d'une certaine manière permet que tous, jeunes, vieux, familles, personnel, intervenants extérieurs professionnels et amicaux, s'accompagnent.

Le Chemin bleu est un établissement social de type logement-foyer au sens de la loi de 1975 et est agréé à l'aide sociale. Les locataires bénéficient de l'APL et des mêmes conditions d'attribution et de financement des services qu'à domicile.

MONTAGE FINANCIER

Coût total TTC : 6 221 106 F (8 400 F/m² utile)

Charge foncière : 1 637 656 F

Travaux et honoraires : 4 423 094 F

Révisions de prix : 160 356 F

Financement

o Prêts

PLA CDC : 3 990 000 F

Caisse AVA : 240 000 F

o Subventions

Etat PLA : 639 400 F

Conseil régional : 700 000 (palmarès de l'innovation 1995)

Conseil général PLA : 31 706 F

Caisses de retraite : 620 000 F

Mobilier : 500 000 F

Subventions 500 000 F (Fondation de France, Fondation caisse d'épargne, caisses de retraite)

Contact : Françoise JOUIS, association ARDAS - 32, cours Bayard 69002 Lyon

tél. 00 (33) (0)4 78 37 24 12 - fax. 00 (33) (0)4 72 56 08 91

F10. Une expérience de cohabitation entre personnes âgées, personnes fragilisées et personnes atteintes de maladies graves : la cite Jouët Rey - Belgique

Située à Etterbeek, cette cité a été rénovée grâce à une collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur associatif. Trois associations se partagent les 32 maisonnettes : les Trois Pommiers accueille des personnes fragilisées (mères célibataires, ...) ; Le jardin du Béguinage mène une opération de maintien à domicile de personnes âgées dans un habitat groupé participatif. Les personnes âgées peuvent s'organiser entre elles et réinventer un mode de vie qui leur convienne ; Artémis développe son activité d'hospitalisation à domicile à l'attention de patients atteints de maladies graves et évolutives comme le SIDA. L'objectif sous-jacent est de tisser des liens entre les différentes populations.

Rafrâchies, les premières maisonnettes ont accueilli leurs nouveaux locataires¹⁰

Une vingtaine de mères isolées avec enfants, de personnes fragilisées et de seniors cohabitent déjà sur le site, toujours en cours de rénovation.

Durant douze ans, la cité Jouët Rey, située à deux pas de la Chasse, a véritablement pourri sur pied. Jusqu'il y a peu, seule une personne âgée y demeurait. Les herbes folles envahissaient le jardin central et les logements, abandonnés, se dégradaient inexorablement, quand ils n'étaient pas squattés ou vandalisés. Mais depuis décembre, le complexe, propriété du CPAS de Bruxelles, revit. Trois associations se sont partagé les 32 maisonnettes. Après rénovation, elles abriteront des personnes fragilisées, physiquement ou psychologiquement. En avril dernier, les premières d'entre elles s'installaient dans leur nouveau cadre de vie. Où manifestement l'entraide et, h convivialité ne sont pas de vains mots...

A 86 ans, Madame Lefèvre est la doyenne de la cité. *«J y ai vécu durant 22 ans, explique-t-elle. Je l'ai vu périlcliter. Mais aujourd'hui, sa renaissance me donne du baume au coeur. En avril, j'ai intégré un logement rénové. Des voisins m'aident pour les repas, les enfants jouent dans le jardin central. Ça me plaît bien ! »*

A ses côtés, sa voisine, Emilie. *«Je vivais, dans une maison maternelle, où je me suis réfugiée avec mes deux enfants. La cité, c'est génial. Ici, on ne loge pas, on est en vacances! »*

Émilie comme Mme Lefèvre font partie des premières personnes installées sur le site par l'ASBL Les Trois Pommiers. En fait, trois associations se partageront à terme les 32 maisonnettes: 16 iront aux Trois Pommiers (mères isolées avec enfants, dépressifs, handicapés légers), 8 aux *Jardins du béguinage* (seniors) et 8 autres à Arémis (séropositifs).

¹⁰ M.Declercq, Rafrâchies, les premières maisonnettes ont accueilli leurs nouveaux locataires, La Libre Belgique, 16 juillet 1997

P. Sac, Un village des solidarités sort de terre au coeur de la ville, La Libre Belgique, 29 septembre 1997

Seules pour l'heure ont été rénovées quelques maisonnettes dépendant des Trois Pommiers. Grâce à l'aide de la Région, de l'Union européenne. et de la Fortis Foundation, le budget est pratiquement bouclé.

«Depuis avril, une vingtaine de personnes résident sur le site, explique Mme Verdickt, directrice des Trois Pommiers. Elles seront 48 à terme. Il ne s'agit pas ici de maisons 'de crise' ou de maisons d'accompagnement fort (assuré jour et nuit), mais plutôt de préventif et de suivi. Les locataires paient un loyer modeste (12.000 F par maisonnette); ils bénéficient d'un accompagnement léger, mais surtout disposent d'une totale liberté. Il s'agit d'un milieu naturel, intégré, où l'on se parle, où l'on s'entraide. »

Une infirmière sociale réside sur place, de même qu'un ouvrier éducateur. Très proche des gens, il rend de menus services. «Je fais un peu office de concierge, d'homme à tout faire, reconnaît Walter Vanassche. Ici, les liens entre les locataires sont très forts. On organise des repas communautaires, les enfants jouent ensemble au jardin ayons reçu 122 demandes pour 24 logements!»

Si une partie des maisonnettes des Trois Pommiers sont d'ores et déjà occupées, les travaux de rénovation débiteront en septembre pour les Jardins du *béguinage* et l'an prochain du côté d'Arémis. Quant au jardin central, sa restauration sera financée par la Région bruxelloise, l'entretien étant à charge des locataires.

F11. Programme pour adopter un grand parent¹¹ Colombie

L'institution colombienne Pro Vida a mis en place un projet " Adopter un grand parent " qui a bénéficié à 8.000 personnes âgées en 10 ans. Il invite les familles privées de grand parents de donner, en place des bouquets de fleurs et autres couronnes, une somme d'argent pour soutenir une personne âgée dans le besoin et ce pendant 6 mois pour débiter. Le don peut se faire sous différentes formes : des aliments fournis hebdomadairement, un pain quotidien, des médicaments ou encore une aide pour partir quelques jours. Dans certains cas, le don initial peut devenir une amitié entre les membres de la " nouvelles famille ".

Pro Vida
Apartado Aereo 92 392
Bogota
Colombia

¹¹ Extrait de : <http://www.un.org/esa/socdev/ageing/agecomp5.htm#25>

F12. Aide à domicile en immeubles en zone urbaine défavorisée : coopérative sociale "crescere insieme "¹² - Italie

Genèse et historique de l'initiative

La coopérative sociale Crescere Insieme, située en rue Arquata, à Turin, a pris conscience de la grande concentration de gens soumis à risque d'exclusion sociale, tout spécialement les personnes âgées. Pendant l'été 1996, l'idée d'un service communautaire intégré pour épauler l'approche individuelle traditionnelle, a été présentée aux services sociaux qui l'ont approuvée. De juillet à septembre, on a commencé à repérer la population adulte en difficulté, rue Arquata, et la planification des services nécessaires. Ces activités ont été menées conjointement par deux aides à domicile A.D.E.S.T (la qualification pour les aides à domicile et les services de surveillance) et un objecteur de conscience. Pendant toute la phase de préparation, le besoin de dispenser un cours de formation spécifique n'a pas été prévu : l'idée étant de transférer l'expérience du service d'aide à domicile traditionnel au nouveau projet, et de l'adapter aux nouvelles circonstances. Les opérateurs étaient alors constamment occupés avec les citoyens locaux et plusieurs organisations locales, ce qui a tout doucement commencé à générer un réseau en support au projet. Ceux qui y ont contribué sont le SID (un service d'infirmière à domicile), le service social d'un hôpital, des bénévoles du SEA, un service d'urgence pour les personnes âgées, le Comité des Bénévoles Crocetta, le Comité des résidents locaux, et la coopérative Accomazzi. Un autre encouragement pour le service d'aide à domicile dans les appartements, à opérer dans le réseau, est arrivé au printemps 1997; la Commission pour la Décentralisation et les Banlieues de Turin a décidé d'inclure la rue Arquata dans son projet spécial pour les banlieues et de lui offrir des contrats locaux. Cela a conduit à la création d'une table ronde pour rencontrer, discuter et orchestrer les gens et les agences intéressés par un développement local qui intégrerait le service d'aide à domicile aux autres agences sociales, qui aiderait les jeunes à risque et les handicapés mentaux, et cela a posé les bases d'une étroite collaboration avec l'association de bénévoles A.V.U.L.S.S. Pour l'instant, aucune grandes difficultés n'a été rencontrée. Les habitants locaux ont rapidement réalisé que l'initiative répondait à leurs besoins, et ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour encourager à la fois le projet et les praticiens

Description de l'initiative

L'aide à domicile dans les immeubles a pour objectif de réintroduire l'habitude de vivre ensemble, en aidant les individus à appartenir à un groupe et à redécouvrir leurs ressources personnelles pour le bien de la communauté. Ce genre d'opération veut dire entrer dans des relations communautaires, les maximiser et leur donner une importance sociale, comme façon de promouvoir la solidarité et le travail. Les principales activités menées par les animateurs peuvent être résumées ainsi: 1) promenades quotidiennes dans les jardins, les rues et à côté du supermarché pour rester en relation avec les habitants et recueillir leurs demandes de compagnie ou d'aide pratique; 2) visites régulières chez les personnes, pour partager un café, ainsi que les difficultés personnelles et la solitude; 3) faveurs personnelles occasionnelles: courses, commissions, mais aussi accompagner chez le médecin, aider dans différents

¹² Extrait de : <http://locin.jrc.it/fr/>

domaines, s'occuper de ceux qui ne sont pas autonomes, nettoyer les maisons et s'occuper de l'hygiène personnelle; 4) intervention d'urgence en appelant les pompiers ou le samu; 5) promenades fréquentes dans les environs des appartements, pour contrôler les difficultés relationnelles entre les personnes âgées avec des défaillances mentales et leurs voisins; 6) communication quotidienne avec les assistantes sociales, ou pour identifier les situations à risques, ou pour faire un compte rendu quand l'assistante sociale leur a demandé de vérifier une situation; 7) en organisant des thés amicaux l'après-midi; 8) en organisant des réunions avec le docteur pour avoir des informations médicales et récolter des adhésions (parmi les infirmières à la retraite), pour un petit service bénévole à l'intention des personnes âgées pauvres, qui ont occasionnellement besoin d'une piqûre lors d'un traitement; 9) activités de loisirs; 10) activités sociales et culturelles. Contrairement au concept traditionnel d'aide à domicile, où l'objectif était un individu, ce service innovant s'adresse à un groupe d'usagers, en permettant aux citoyens d'interagir, et de promouvoir leur propre proposition d'aide, en créant un environnement plus indulgent.

Effets sociaux et effets induits

Les effets sociaux sont vastes. Les activités ont sans aucun doute éveillées un sentiment d'appartenance et une identité de groupe, et, par conséquent, les relations sociales se sont améliorées de plus en plus. Il y a moins de problèmes et plus de collaboration entre les familles et les générations. Grâce à ces résultats positifs, les autorités publiques envisagent d'étendre cette initiative à d'autres usagers (pas seulement des adultes) et à d'autres secteurs. L'initiative a aussi encouragé d'autres groupes locaux, qui existaient déjà, et cela a entraîné la constitution d'un réseau, et de tables rondes sociales avec des représentants de toutes les parties.

Evaluation, innovation et transférabilité

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'évaluation officielle de l'initiative, bien qu'à l'occasion d'un congrès elle ait été examinée à fond, à la fois d'un point de vue organisationnel et des résultats. Cependant, les facteurs clés de son succès (et ses erreurs) n'ont pas été considérés. De toute façon, la mairie de Turin a commencé à s'intéresser au projet, avec l'idée de définir un modèle dont les caractéristiques pourraient être reproduites n'importe où, tel le dépistage des difficultés cachées, l'optimisation des ressources d'une mini communauté, l'encouragement des gens à l'autosuffisance et à l'aide mutuelle. Ce sont les facteurs que les praticiens estiment pouvoir être reproduits dans d'autres zones urbaines détériorées. L'innovation du projet - le réseau d'aide sociale avec les habitants comme protagonistes- et ses caractéristiques essentielles elles-mêmes, sont transférables si la zone est bien définie, ses limites connues, si les besoins spécifiques du secteur sont compris, et que les praticiens sont constamment et bien entraînés.

Perspectives

Le principal objectif de la coopérative pour le futur, est d'augmenter ses ressources économiques, afin d'être capable de planifier à la fois les investissements intangibles et les investissements matériels, par exemple, en prenant au moins un membre du personnel en plus, en trouvant un endroit qui puisse être une base et un point de rencontre dans la zone de la rue

Arquata. Des fonds supplémentaires pourraient être utilisés pour développer le projet, avec un guichet d'information, et une lingerie.

Propositions

Pour continuer et développer cette initiative, il est important de passer un accord avec la Ville de Turin, qui couvre le projet d'aide à domicile pour les immeubles, y compris le coût du personnel, et qui comprenne un budget qui permette à la coopérative de planifier de nouveaux services, et de prendre en charge de nouvelles tâches (après formation). Ce serait une bonne idée d'insérer ce projet dans le programme de formation classique pour le travail à domicile. De cette façon, le personnel qualifié pourrait être utilisé dans ces initiatives à grande échelle, de vie en communauté et il serait plus facile d'échanger les expériences. Finalement, le réseau d'associations de la zone de la rue Arquata, a besoin d'être consolidé, pour empêcher que les fonds soient dispersés au lieu d'être utilisé pour le bien de la collectivité

F13. L'adoption de personnes âgées vivant seules¹³ - Grèce

La désintégration des familles étendues traditionnelles a produit de graves problèmes pour les personnes âgées dans de nombreux pays.

Une méthode pour y remédier, la " ré-intégration des familles " a été introduite en Grèce, par la Croix rouge. Il s'agit d'un projet pour faire adopter par une famille une personne âgée vivant seule.

Le processus est suivi par un travailleur social formé qui peut intervenir, conseiller concernant ce qui peut arriver avant, après et lors du déménagement de la personne âgée chez la famille d'adoption. Il assure la transition en douceur, en apportant son support à la famille et à la personne âgée.

Des supports ont aussi été installés pour permettre aux différents acteurs de " respirer ". Comme, par exemple, un système de camp d'été pour personnes âgées, ou encore la possibilité pour la personne âgée, accompagnée ou non d'un membre de sa famille adoptive, de passer quelques temps dans une station thermale thérapeutique. Il y a aussi une collaboration mise en place avec un centre de jour (qui, notamment, éduque les gens sur ce qu'est la vieillesse afin de diminuer les attitudes négatives) et un centre de soins.

¹³ Extrait de :

* The UN compendium of community programmes for older persons in newly ageing countries

* <http://www.comminit.com/pdsc2001/sld-2212.html>

F14. Services de maintenance des habitations et d'installation de dispositifs de sécurité destinés aux ménages à faibles revenus : cúnamh (tralee social services ltd)¹⁴ - Irlande

Genèse et historique de l'initiative

Cúnamh (Tralee Social Services Ltd.), est une organisation caritative qui a été créée en 1986 pour tenter d'améliorer "les conditions de vie souvent épouvantables" rencontrées par de nombreuses personnes âgées habitant dans la ville. Ses fondateurs sont depuis longtemps des représentants locaux et beaucoup d'entre eux ont aidé à la mise en place du "Crédit Union" de la ville. Cúnamh gère trois projets liés : le projet d'amélioration des logements décrit ici, le projet "Cunamh-Energy Action*" décrit dans un autre dossier de base de données européenne d'initiatives locales de lutte contre l'exclusion et le projet CYTP du FAS présenté ci-dessus. Ces trois projets sont guidés par la même philosophie d'une offre de services bénévoles et de qualité aux personnes âgées. Cúnamh a débuté dans un local exigü, rue Ashe, avec 6 employés dont les salaires étaient financés par le "Programme Social d'Aide à l'Emploi" du FAS**. Depuis, les équipes de Cúnamh sont intervenues dans 2000 foyers, leur effectif total a atteint 15 personnes et les nouveaux locaux se situent dans le centre municipal Iosaef où se trouvent domiciliés différents projets, facilitant ainsi les orientations et les coopérations entre eux. Un de ces projets, appelé "Développement des quartiers Est" propose des services de maintenance dans une autre juridiction de l'Est de la ville, ainsi si une journée creuse d'un projet coïncide avec une journée surchargée d'un autre projet, les travailleurs peuvent s'entraider. * lancé en 1996, pour fournir des services d'aides à la réalisation d'économie d'énergie aux ménages à faibles revenus.

**Programme Social d'Aide à l'Emploi : c'est le programme précurseur de l'actuel programme d'aide aux emplois d'intérêts généraux du FAS.

Description de l'initiative

Cúnamh (Tralee Social Services Ltd.) propose aux personnes âgées et aux habitants à faibles revenus de Tralee, ville du Comté du Kerry, des services gratuits de maintenance de leur habitation et de mise en place de système de sécurité. Ses équipes d'entretien peignent, réparent, décoorent et nettoient 150 logements par an. Son personnel administratif obtient une subvention annuelle de l'Etat équivalente à 7 740 Euros pour équiper des foyers avec des détecteurs de fumée, des serrures de sécurité et des dispositifs de sécurité personnels sous forme de pendentifs. L'objectif est de fournir un service complémentaire aux personnes âgées, n'empiétant pas sur les services existant du Comité de la Santé et des collectivités locales. Les interventions sont réalisées suite à des appels téléphoniques du Comité de la Santé ou d'aides ménagères à domicile. Les travaux vont de l'entretien des jardins au remplacement de vitres, la plupart sont répétitifs et de courte durée. Les réparations sont en générale programmées pour coïncider avec les séjours des personnes âgées à l'hôpital. Quand la première visite

¹⁴ Extrait de : <http://locin.jrc.it/fr/>

d'inspection révèle la nécessité de travaux plus importants, comme par exemple la réalisation de travaux d'étanchéité, Cúnamh délègue le travail à son projet partenaire, un programme municipal de formation pour les jeunes (CYTP), s'adjoignant les services de jeunes chômeurs pour entreprendre des travaux de réparation majeurs dans les domiciles. Au centre municipal Iosaef, dans les bureaux de Cúnamh, M. Noel Tobin, responsable de projet, coordonne les plannings de travail et recherche des financements qui permettront l'achat de dispositifs de sécurité. Les dispositifs de sécurité personnels sous forme de pendentifs permettent aux personnes âgées qui les détiennent de déclencher à distance leur téléphone pour qu'il compose alternativement trois numéros jusqu'à ce qu'un proche ou un travailleur social soit contacté. Neuf de ces coûteux dispositifs sont installés chaque année. Cúnamh a un double objectif dans son combat contre l'exclusion. Avec le programme d'aides aux emplois d'intérêt généraux du FAS*, il propose des opportunités de formations et d'emplois aux chômeurs de la ville de Tralee (1 581 en juillet 1997) en leur donnant une place dans l'équipe de Cúnamh. Ainsi, un groupe d'exclu retrouve du travail tout en rendant la vie un peu plus facile à d'autres personnes.

*FAS : l'équivalent Irlandais de l'Agence Nationale Pour l'Emploi en France (ANPE).

Effets sociaux et effets induits

Depuis sa création en 1986, Cúnamh a fourni ses services à 2 000 foyers et a employé, à travers les programmes du FAS, plus de 100 personnes. Les fournisseurs bénéficient de l'augmentation de la demande de matériaux et des dispositifs de sécurité. Les travailleurs, quant à eux, développent leurs compétences et se voient proposer du travail par les propriétaires de maisons, pouvant se permettre de s'offrir leurs services. Parmi les 15 participants au programme du FAS de l'année 1995/96, 7 ont obtenu un emploi à plein temps et un a créé sa propre affaire de peinture et de peintre en lettre. Les personnes âgées sont équipées d'appareils qui leurs procurent une sécurité en cas de problèmes physiques, affectifs ou financiers. En appuyant sur le bouton unique d'un pendentif de sécurité elles déclenchent la composition alternée de trois numéros de téléphone jusqu'à ce que quelqu'un décroche le combiné. Les bénéficiaires d'une rénovation sont fières de leur logement et sont par conséquent davantage susceptibles d'inviter des visiteurs, maintenant ainsi un lien avec la collectivité.

Evaluation, innovation et transférabilité

Tout en proposant des opportunités d'emplois et de formations, Cúnamh a développé des services pour les personnes âgées, effectuant ainsi un travail étant en apparence celui des Comités de la Santé et des collectivités locales. Cette approche, en fonction des financements disponibles, semble transférable à n'importe quelle région.

Perspectives

Les résultats de Cúnamh ainsi que ses relations de travail étroites avec la division du FAS de Tralee devraient assurer dans le futur la continuation du programme d'aide aux emplois d'intérêt généraux dans le cadre de la maintenance des habitations. Le vieillissement de la base client et la reconnaissance de la qualité des services offerts ont créé un afflux de demande pour ces services. Les perspectives à long terme de Cúnamh dépendent de l'impact

de la fin du financement du Fond Social Européen en 1999 et de sa traduction dans les financements du FAS. Son Conseil d'Administration réfléchi d'ores et déjà sur les éventualités envisageables.

Propositions

Le rapport annuel 1997 de Cúnamh-Tralee Social Services Ltd. émet une proposition pour qu'un projet de "primes à l'amélioration de l'habitat, modestes, allouées en fonction des ressources de ses bénéficiaires et bien orientées remplace celles supprimées en 1987" afin de financer des améliorations dans le parc de logement, de permettre à Cúnamh d'augmenter l'échelle de ses interventions, et d'employer, former et retenir plus de personne. Cúnamh aimerait également voir une plus grande continuité entre les financements successifs du FAS afin d'éviter une augmentation des frais généraux engendrés par la recherche de financements supplémentaires et de permettre une planification, un réapprovisionnement des stocks, etc.

Cúnamh (Tralee Social Services Ltd.)
Cumann Iosaef, Balloonagh, Tralee, Co. Kerry - Ireland
Tel. + 353 66 22546 Fax +353 66 22872
e-mail : cunamh@tinet.ie

F15. Vivre ensemble. personnes âgées et jeunes couples dans un village – famille d'environ 150 places¹⁵ - Italie

Le projet tend à permettre l'autogestion - du côté des usagers et l'ouverture au contact avec les familles et les autres groupes sociaux.

Le projet comprend trois parties : logements ; centre agricole ; parc forêt

1) Les logements sont conçus pour abriter les couples, des familles ou des personnes âgées seules pouvant vivre ensemble dans un cadre d'aide mutuelle et de solidarité concrète entre générations.

Les jeunes couples, travaillant même à l'extérieur, vivant dans le village – famille, assurent un climat d'échange et d'entraide fournissant des services et utilisant le travail socialement utile des personnes âgées.

A travers un service de Télé secours on peut porter secours aux personnes vivant en solitude dans les petits villages de la région.

2) Le centre agricole vise à remettre en circulation la sagesse et le savoir technique des personnes âgées au profit des jeunes voulant apprendre les secrets de l'agriculture. Les techniques modernes et les connaissances anciennes peuvent se rencontrer dans un modèle d'école de formation.

3) Le parc forêt se propose comme espace de découverte de la nature et maintient des personnes âgées en activité dans un équilibre écologique idéal.

Promenades sans barrières ouvertes à tous, le parc permet aux bénévoles l'organisation de picnic et jeux de société avec les personnes âgées.

On envisage aussi la possibilité de stages pour les universités du troisième âge.

Pour compléter la description, on peut rappeler que l'Association EGIDIO BULLESI qui se charge de gérer le projet rassemble des bénévoles qui travaillent déjà pour l'assistance à domicile des personnes plus fragiles et s'inspire de la vie d'un marin des années 1930 qui avait consacré son existence au soutien des plus pauvres.

Personne à contacter :

Bruno Dal Molin - Associazione Egidio Bullesi

Via Roma, 160

I – 19100 La Spezia

L'association Egidio Bullesi en Ligurie a réalisé un village-famille européen¹⁶. La condition préalable est de restituer la personne âgée à son milieu existentiel, c'est-à-dire la famille, ou à des structures qui en reproduisent la chaleur et l'ambiance, grâce à la présence dans une même macrostructure domiciliaire de jeunes et de personnes âgées. Dans la conception de cette structure, on a tenu compte de la possibilité d'autogestion des usagers et de la garantie de pouvoir réaliser une véritable interaction entre les personnes âgées, les jeunes familles et le territoire.

¹⁵ Réseaux européens de projets novateurs concernant les personnes âgées, Document de travail, Commissions des communautés européennes - DGV, 1993

¹⁶ R. Vercauteren, M. Predazzi, M. Loriaux, L'intergénérationnel, une culture pour rompre avec les inégalités sociales, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2001, pp.112-113

F16. Des volontaires formés pour répondre aux besoins des personnes âgées habitant dans leur voisinage¹⁷ - Malte

Lorsque Caritas Malta a décidé d'initier le projet " Good Neighbours " (bons voisins) c'était juste pour encourager les visiteurs volontaires à " garder un œil " sur une personne âgée vivant dans leur voisinage. Après discussion avec des personnes âgées il s'est avéré que le fait de juste " garder un œil " n'était pas efficace.

En effet, une visite à une personne dans le besoin peut donner de l'espoir et de mieux définir les besoins, mais le visiteur n'a pas toujours les ressources et les qualifications pour répondre à ces besoins, comme, par exemple dans le cas de maladies chroniques. Ce qui peut causer des problèmes parce que le visiteurs n'est pas capable de fournir la bonne réponse.

Un plan d'action fut développé pour permettre aux volontaires " Good Neighbours " d'exercer leur action et de fournir des réponses en faisant appel à une série de services et de support pour mieux répondre aux personnes âgées (par exemple : pour assurer des transports, effectuer des petites réparations, installer une alarme...) et aussi pour ne pas devoir s'occuper continuellement d'une seule et même personne.

Une formation a vu le jour destinée aux nouveaux volontaires.

¹⁷ Extrait de : <http://www.un.org/esa/socdev/ageing/agecomp5.htm#25>

F17. Un concept intergénérationnel innovant¹⁸ : le concept d'habitat service de « Résidensembles » propose des logements à toutes les générations - France

Genèse du projet

Habitat-Marseille-Provence (HMP) est un organisme de logement social, situé à Marseille, qui gère 15 000 logements sur la commune. Un concept, en cours de développement aujourd'hui sur le territoire national, s'appelle « Résidensembles ». Il a été élaboré à partir d'abord, de notre réflexion propre puis avec le groupe EDF et sa filiale Eliope qui en assure la promotion sur les plans national et européen, l'objet étant aujourd'hui de faire de « résidensembles » une marque communautaire.

Au départ, il s'agit d'une réflexion engagée par un organisme bailleur de logement social ; celui-ci, d'une manière non isolée puisque cette réflexion est assez commune depuis un certain nombre d'années dans le mouvement qu'on appelle en France HLM, s'est centralisé autour de la question de l'habitation des personnes âgées. Dans les années soixante-dix, les organismes d'HLM ont participé assez largement à des réalisations d'équipements spécialisés ; une réglementation s'est mise en place, qui s'appelait « logement - foyer » et qui a représenté une étape intéressante pour l'habitation des personnes âgées.

Ce fut une clé d'entrée : comment un bailleur qui loge des personnes âgées doit réfléchir à l'habitat, non pas spécialisé mais adapté au maintien dans les lieux de ces personnes. Par ailleurs, qui dit « logement adapté » suppose forcément, dans une optique plus générale de maintien à domicile et d'assistance à la vie quotidienne, l'intérêt et la nécessité de réfléchir en termes de services à fournir précisément à cette catégorie de population plus fragilisée que les autres catégories de la population logée.

Nous avons suivi une démarche fondamentalement pragmatique. Nous partions d'un certain nombre de présupposés ; nous avons réfléchi avec d'autres partenaires et notamment sur le plan national avec un certain nombre d'organismes partenaires, à cette évolution inexorable vers le maintien à domicile. Pour autant, nous n'avons pas voulu théoriser à partir de ces présupposés ; nous avons souhaité partir de situations concrètes. Au départ, une opportunité s'est présentée de réaliser une première expérimentation à l'échelle d'un cite urbain intéressant puisqu'il était situé dans l'un des quartiers possédant la population la plus âgée de Marseille. À partir de cette localisation, ils nous a donc paru utile d'avancer. Nous avons considéré qu'il fallait absolument réunir autour de nous un certain nombre d'acteurs qui « savaient ». Nous avons développé, à partir de cette première expérience, une modélisation qui est venue bien plus tard. C'est à ce moment-là que nous avons été rejoints par le groupe Électricité de France qui a trouvé le projet particulièrement intéressant pour sa propre démarche.

Les grands principes

Un arrière-plan idéologique, philosophique ou éthique, a été développé à travers des principes très simples : recréer des liens sociaux. Cela est important : on se situe en effet dans de grandes villes, des quartiers périphériques, ou dans le milieu rural qui a tendance

¹⁸ R.Vercauteren, M.Predazzi, Mr Loriaux, Des lieux et des modes de vie pour les personnes âgées, Eres, Ramonville Saint - Agne, 2001, pp.394-400

malheureusement à se désertifier. Ce lien a de plus en plus tendance à se diluer, voire à disparaître.

De plus, il s'agit avant tout d'ancrer une expérience d'intergénération dans un cycle porteur de réseaux économiques. L'expérience permet donc de favoriser l'économie locale là où elle est menacée. Dans ces quartiers, dans ces sites, dans ces territoires, de plus en plus, au centre des villes ou dans les villages, les commerces, les artisans sont menacés. Le risque est par ailleurs grand qu'une aventure technologique mal maîtrisée aboutisse à travers des réseaux de services à domicile à la disparition pure et simple du petit commerce et de l'artisanat au bénéfice de groupes ou de filiales de grands groupes. Cela était pour nous, absolument inconcevable.

Il est aujourd'hui indispensable de considérer que l'on vit dans une époque qui va faire l'objet de développements technologiques encore plus importants que ceux que nous avons connus. Il est donc hors de question d'en faire l'impasse, et il est avant tout question de maîtriser ces technologies nouvelles pour les mettre aux services de l'homme. Nous souhaitons développer une technique humaniste face à ces technologies sur une prospective à moyen terme et non pas à long terme ; dans les cinq à dix ans à venir, nous assisterons à la mise en place d'une intelligence centrale dans le logement. Or, elle n'a de sens que dans la mesure où elle sert vraiment l'homme et ne le dessert pas.

« Résidensembles » est un concept d'habitat service. Là aussi des idées très simples dominent, afin de proposer des logements à des ménages de toutes les générations. Il ne s'agit pas d'une nouvelle catégorie d'établissements spécialisés, ni de maisons de retraite, ni de foyers logement, ni de résidences services ; c'est une catégorie totalement nouvelle fondée sur la mixité d'habitation. Les gens vont pouvoir, quel que soit leur âge habiter ensemble, et ils vont pouvoir ensemble bénéficier des mêmes services. Aucune raison ne justifie de spécialiser un service pour une catégorie d'âge plutôt que pour une autre. Même si, au départ, les services sont avant tout conçus pour une catégorie précise, on peut y avoir accès. Le maintien à domicile des personnes âgées, lorsque l'on fait cohabiter des gens sur le même site, permet d'affirmer qu'il ne s'agit plus de cloisonner les catégories dans un même immeuble.

Pour cela, on essaie d'apporter le maximum de confort dont on dispose aujourd'hui dans le logement. L'intervention de la « fée électricité » prend toute sa dimension par son aspect sécurisant. Il est hors de question pour nous d'installer le gaz dans des logements habités par des populations fragilisées. Cela peut expliquer tout l'intérêt qu'Électricité de France porte à cette expérimentation.

Un autre élément fort du concept est l'implantation de ces résidences au sein d'un tissu urbain, c'est-à-dire là où l'on trouve encore de la ville, de l'urbanité, de la civilisation.

Au départ d'une telle expérience, la meilleure façon de procéder est d'impliquer les acteurs locaux, ceux qui connaissent le mieux la situation, et d'obtenir que soient mises en place des règles appliquées au cas par cas en fonction des impératifs d'une bonne cohabitation.

Réalisation

Le passeport pour l'intergénération est la règle du jeu des personnes qui vont vivre dans une telle résidence. Elles doivent avoir entre les mains un règlement intérieur, qui leur dit qu'elles ne sont pas dans une résidence ordinaire et qu'elles vont avoir un rôle social à jouer qui va les valoriser, valoriser leur voisin, et leur permettre de retrouver la qualité de vie qui pouvait exister autrefois. Un autre aspect fondamental est la mise en place d'un comité de pilotage local qui va travailler d'amont en aval sur l'opération, c'est-à-dire qui va se mettre en place dès

sa conception et la suivre au-delà de la livraison. On considère qu'il faut la suivre sur deux à trois ans pour bien valider les principes générateurs de l'expérience.

Un autre élément clé est précisément de faire baigner ces résidences dans leur environnement, donc de les faire participer activement à la vie sociale. Une vie sociale reste propre à la communauté résidentielle, aux résidents eux-mêmes, tandis qu'il est nécessaire d'ouvrir cette communauté à l'environnement, donc à la vie sociale. Cela doit avant tout passer par un premier cercle d'échanges entre les habitants, mais doit également être conçu de telle manière que puissent avoir lieu des échanges et des activités entre l'intérieur et l'extérieur, avec le voisinage, dans le quartier et entre les résidents eux-mêmes.

Le volet résidentiel

Un cahier des charges a été élaboré qui va préciser un certain nombre de principes à respecter de manière suffisamment souple pour qu'il puisse s'adapter à chaque réalité locale. Il est hors de question d'établir un standard architectural, de fixer des règles ; il s'agit d'établir des principes relativement généraux ; c'est une prescription d'urbanisme, d'architecture et de technique.

Le volet « service »

Cet aspect est tout aussi important que le volet résidentiel. Il n'y a pas de résidence sans réseau de services ; aujourd'hui, cependant, nous nous posons la question d'une autonomisation du réseau de services par rapport aux résidences. En effet, la méthodologie relativement fine que nous avons pu élaborer permet de considérer que le même réseau de services peut exister même sans résidences adaptées. Si l'on peut recenser les services existants, les coordonner et les proposer aux populations les plus fragiles, ils peuvent être proposés alors à toute la population. « Résidensembles » a effectivement la possibilité de monter des réseaux de services. Ces réseaux doivent d'abord concerner la communauté résidentielle elle-même, faire en sorte que les gens puissent développer des solidarités entre eux. En matière d'intégration dans l'environnement, les réseaux sont avant tout de proximité. Ils permettent de répondre à des demandes faites depuis le logement et qui à un moment donné sont centralisées. Une éthique doit favoriser la convivialité des rapports entre les générations : le lien social est prioritaire. Aujourd'hui bien des gens s'interrogent sur les multiservices, parlent des autoroutes de l'information. Le but est prioritairement de faire en sorte que ces technologies soient mises au bénéfice et au profit du lien qui a toujours fait l'art de vivre d'une civilisation digne de ce nom. En partant de ce présupposé éthique, nous considérons que les réseaux doivent répondre à trois objectifs

ils doivent contribuer au confort de vie des habitants et donc à la population la plus fragilisée d'entre eux ; ils doivent apporter sécurité, fiabilité, garantie de qualité, et permettre à chacun d'être écouté sur des problèmes personnalisés ; il faut que la réponse puisse intervenir de la manière la plus intelligente et la plus précise possible en fonction de la situation de chacun.

Fonctionnement

Chaque logement est doté d'un système de domotique. La domotique¹ a déjà beaucoup évolué, et elle évoluera bien davantage dans les années qui viennent. À l'aide d'un boîtier, on peut très simplement être relié en permanence avec un centralisateur d'appels, qui va pouvoir rendre les services demandés: Ce n'est pas un standard technique réservé à une catégorie privilégiée ; le système peut être généralisé à toute une population: On peut être relié par ce biais à une plate-

forme qui va assurer un service personnalisé. À l'appel, il n'est pas nécessaire de décliner son identité.

Il ne s'agit pourtant pas de réseaux locaux, mais cela permet une prise en charge rapide, une adaptation assez souple aux demandes qui peuvent s'exprimer. Aujourd'hui, on a recensé certaines grandes catégories de services. Demain, il pourra y en avoir bien d'autres. On sait que le système peut s'enrichir au fur et à mesure qu'il laisse une plus grande liberté de choix à l'utilisateur. La garantie offerte repose sur des rapports personnalisés, humanisés, entre clients et prestataires, sur une très grande lisibilité. On sait ce que l'on veut, on sait ce que l'on a, on sait à quel prix on peut l'avoir. Une transparence totale de fonctionnement existe, avec un système de labellisation et la mise en place d'une déontologie. On peut retirer l'agrément à ceux qui n'acceptent pas de jouer les règles, ou à ceux qui se sont engagés à tort.

La domotique permet déjà d'introduire un bout d'intelligence dans le logement. Cette intelligence va pouvoir être utilisée techniquement pour gérer certains aspects de la résidence. Des choses très simples : les compteurs d'eau ne seront plus relevés à huit heures du matin, mais ils seront télérelevés, donc plus besoin d'être dérangé. Il en est de même pour les compteurs EDF. La gestion technique du logement peut être assurée par cet outil.

Les services vont favoriser l'intergénération. Je mets toujours en avant la nécessité d'être solidaires entre voisins : de la résidence, d'un même quartier, d'un même village..., le territoire peut s'élargir.

Les services liés à la vie quotidienne peuvent aller jusqu'à la livraison de repas, livraison de courses, de médicaments, des heures de repassage, des heures de ménages... Ces services intéressent toutes les catégories d'âges. Néanmoins, on s'occupe des plus fragiles en priorité. On considère que les personnes âgées ont besoin d'une écoute spécialisée. Nous mettons en place un pôle gérontologique, toujours à caractère local, qui va permettre d'établir un diagnostic qui peut aller jusqu'à une intervention très sophistiquée, lorsque la personne exprime un besoin qui n'est pas évident au départ. Ce besoin sera décrypté par la personne au bout du fil ce ne sera pas la centrale d'appel qui analysera la situation et fera la réponse la plus adaptée à la situation concrète.

« Résidensemble » est donc un concept en mouvement. La marque a été lancée en septembre 1998. Un numéro 0, le numéro brouillon, a été réalisé à Marseille. Ce sont les soixante-dix logements que j'évoquais. Un autre prototype a été inauguré en juin 1999, trente-trois logements avec le premier réseau de services. Déjà divers projets sont en cours de montage, notamment en région Provence, dans la Marne, et divers contacts sont pris aujourd'hui par le biais d'Electricité de France dans un certain nombre de régions.

F18. Un jardin pour améliorer les conditions de vie¹⁹ - Inde

Le programme HelpAge India a aidé à creuser un puits, utilisé pour développer un jardin potager et d'autres activités agricoles. Cela a permis l'apport de revenus et a amélioré les repas des résidents du home de Karunalayam, Cochin.

Le programme HelpAge India offre, entre autres, aux personnes âgées infirmes, sans ressources et déplacées, des places dans des maisons communautaires où les personnes âgées reçoivent des soins et ont la possibilité et de ne pas rester inactif.

For More Information please contact
C-14, Qutab Institutional Area,
New Delhi 110016.
Tel. No.: 91-11-6867697, 6865675,6966641.
Fax : 91-11-6852916.
helpage@nde.vsnl.net.in

¹⁹ Extrait de :
<http://www.comminit.com/pdsc2001/sld-2036.html>

F19. Promotion du logement des étudiants universitaires chez les personnes âgées²⁰ Espagne

Il s'agit d'un projet-pilote mis en place par le Conseil des Affaires Sociales dans le cadre de l'Institut Andalou des Services Sociaux (de la Junte d'Andalousie).

Etabli initialement à Granada en 1991 et 1992, ce projet s'est ensuite développé dans régions d'Andalousie, telles que Cordoba, Jérez, Sevilla, Jaén et Màlaga.

Tous ces projets (sauf un) ont été mis en place par leurs Universités respectives.

Le but de cette initiative est d'apporter un appui à deux groupe, simultanément :

- les étudiants universitaires et leurs besoins en logement ;
- les personnes âgées et leurs demandes de soins et de soutien financiers ;
- d'étendre les principaux objectifs de l'Année Européenne ;
- de promouvoir la solidarité entre les générations par les échanges humains et culturels ;
- d'aider les personnes âgées à rester indépendantes dans leur milieu de vie habituel ;
- de renforcer les relations sociales par l'aide mutuelle et des mécanismes de soutien ;
- de faire connaître les initiatives pour promouvoir les ressources individuelles des personnes âgées dans le société.

150 personnes participent à ce projet, la moitié d'entre elles est âgée de plus de 75 ans et vit toujours de manière autonome.

Personne à contacter :
Dr Ramon Zamora Guzman
Junta de Andalucia
Conserjiera de Asuntos Sociales
Instituto Andaluz de Servicios Sociales
Albareda 12 – 14 41001 Sevilla
Tél :459 82 00 Fax : 422 87 10

²⁰ Réseaux européens de projets novateurs concernant les personnes âgées, Document de travail, Commissions des communautés européennes – DGV, 1993.

F20. Un lieu pour renouer des liens Loumet Intergénération²¹ - France

Régis BARRAQUIER²²

Aujourd'hui, nous vivons dans la civilisation du déracinement, où, réduites à la durée éphémère d'une éducation, les petites cellules «conjugales» survivent tant bien que mal, grâce à l'imposant appareil d'assistance que la Collectivité a, peu à peu, mis en place. La solidarité familiale entre les générations semble en effet moribonde et chacun vit aujourd'hui toujours un peu plus pour lui-même. L'orientation de la politique familiale s'inscrit bien d'une certaine façon dans cette même logique consistant à faciliter la vie des familles, à leur permettre d'assurer leur vie quotidienne quelles que soient leurs charges, en prenant uniquement en compte la cellule conjugale des parents et des enfants et en laissant à d'autres instances le soin de définir une politique des personnes âgées et de la jeune enfance.

Au - delà de la nostalgie

Une fois la période éducative terminée, les liens d'obligation entre les parents et les enfants sont souvent rompus. Chaque cellule, l'ancienne et la nouvelle, vit sa vie indépendante et il faut alors l'aider dans sa fragilité par des services qui lui permettent de survivre et de faire face à ses obligations quotidiennes ou lorsque survient un incident. Par rapport à cela, au delà de la vague nostalgie vis à vis du bon vieux temps des fêtes de familles, peut-on essayer d'entretenir ou de reconstituer des liens familiaux intergénérationnels ?

Un lieu de chaleur entre générations

La volonté en tout cas de favoriser la pratique de la solidarité entre des générations de populations conduites à l'isolement peut permettre de rompre leur solitude, de faire renaître leur goût à la vie en renouant des liens qui, sans être familiaux, n'en sont pas pour autant moins chaleureux, affectifs, équilibrants, voire éducatifs.

En créant un lieu de bien-être, d'échanges et de chaleur entre générations, c'est cet objectif que veut réaliser «Loumet Intergénération» un établissement appartenant à l'ADSEEA et qui regroupe un Foyer départemental de l'Enfance, une Maison d'Enfants à caractère Social, un Service de Jeunes majeurs, un Hôtel Maternel, un «Service Enfants - Familles», un Foyer Logements pour Personnes âgées, un Foyer pour Jeunes travailleurs, une halte - garderie et un Service de Restauration plus une cafétéria.

Les objectifs de «Loumet Intergénération» sont doubles. Le premier est de préserver une certaine autonomie pour chacune des structures composant l'Établissement. Chaque résident dispose en effet, non seulement d'un logement privatif indépendant, mais également, de locaux collectifs répondant à la spécificité des activités de son âge ou à la particularité de sa condition.

²¹ Générations (revue), Habiter, n° 10-11-12, novembre 1997, Belgique, pp.72-73

²² directeur de l'ADSEEA (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et de l'Adulte)

Le second est de permettre la rencontre ou de la susciter dans les lieux de vie communs aménagés à cet effet.

Une conception étudiée des locaux

Pour satisfaire ces objectifs, des efforts considérables ont été réalisés au niveau de la conception des locaux et de leur utilisation ainsi qu'au niveau architectural.

Le pôle principal de la vie en commun est constitué par le Restaurant qui se trouve au coeur même des divers services, entre les Services de l'Enfance, les Foyers Logements des Personnes âgées et le Foyer pour Jeunes travailleurs. La salle du Restaurant est entièrement éclairée par de larges panneaux vitrés et le toit de cuivre est supporté par une charpente apparente en bois conférant des couleurs et une esthétique très chaleureuses.

Pour l'enfance, ont été ménagées deux unités de vie correspondant à deux appartements pouvant accueillir chacun 7 enfants de 3 à 16 ans. Ces unités réalisées sous forme de duplex (avec sanitaires individuels complets), permettent de développer l'éducation, le suivi scolaire, la convivialité, et, en même temps, l'autonomie et la qualité de vie personnelle. Ainsi, le droit du jeune à un espace individuel et autonome est respecté, ainsi que des lieux de vie communs et des règles imposées par la vie en collectivité.

L'Hôtel Maternel est composé de trois appartements pouvant accueillir des femmes seules avec un, deux ou trois enfants. L'habillage, la décoration et le mobilier de ces appartements ont été particulièrement soignés pour permettre un confort et un bien être satisfaisants pour des personnes qui, en situation d'attente transitoire et souvent à l'issue d'une crise empreinte de violence ou de conflits éprouvants, sont soulagées de se retrouver dans un milieu protecteur.

Les 15 appartements du Foyer logement pour Personnes âgées, sont tous indépendants et particulièrement confortables. Chacun possède en effet le chauffage central, une isolation thermique et phonique de grande qualité, une prise T.V. et une prise de téléphone. De plus, un effort particulier a été réalisé pour augmenter l'agrément de la vie en appartement : large surfaces vitrées, offrant un excellent ensoleillement, un bon éclairage, ainsi qu'une vue agréable et dégagée, aussi bien côté cour que côté rue.

Les éléments d'équipement, en particulier sanitaires, ont été adaptés aux besoins de résidents : sol antidérapant douche accessible sans obstacle, radiateur électrique d'appoint, fermeture de sécurité de la porte, etc. Enfin chaque appartement est équipé d'un interphone et dispose d'une boîte aux lettres personnalisée, directement servie par la poste. Un garage peut aussi être mis à la disposition des résidents.

A deux pas du centre – ville

Il faut enfin souligner que « Loumet Intergénération » est situé en plein coeur du quartier de Loumet, c'est-à-dire à deux pas du centre ville de Pamiers, ce qui permet d'accéder à pied à tous les services ou commerces de la ville, ainsi qu'aux structures hospitalières toutes proches.

Les relations intergénérationnelles se créent ainsi à l'intérieur des structures et au croisement des populations d'une façon tout à fait naturelle générant ou recréant de bons gestes et un climat de véritable solidarité entre les résidents et même avec le personnel d'une part, ainsi qu'avec la cité au travers des divers contacts avec la population ou les différentes associations de la ville.

LOUMET INTERGENERATION : 7 RUE DE LOUMET - F – 09100 PAMIERS

F21. Un habitat multigénérationnel²³ - Allemagne

La Maison Anna Haag est un centre social multigénérationnel situé à Stoccarda, en Allemagne méridionale. Sous un même toit sont réunis une maison pour personnes âgées, avec une possibilité d'hébergement de courte et longue durée; un centre de formation professionnelle en économie domestique pour jeunes présentant des difficultés personnelles ou des déficits intellectuels ; un centre local de services offrant des interventions à domicile ; une crèche-école maternelle où les enfants de 1 à 6 ans dont les parents travaillent peuvent rester toute la journée avec l'assistance d'un personnel qualifié. Le concept multigénérationnel de la Maison Anna Haag attire bien d'autres citoyens. La réalité insolite est celle d'une "société d'appartements sur trois lieux ". Pour aborder ce contexte, il est nécessaire de comprendre l'actuelle société européenne, dominée par l'individualisme et l'isolement de l'individu, au sein de laquelle chaque génération possède son propre mode de vie, et où les générations se sentent isolées aux limites qui séparent les différentes étapes de l'existence. Opposé aux conceptions du passé, l'actuel noyau familial concentre au maximum deux générations, chacune tendant à entretenir des rapports avec des groupes d'âges identiques.

Les cas sont rares dans lesquels une rencontre entre les générations permet de créer des occasions d'accéder à des connaissances et des développements personnels, les conditions d'existence et les valeurs de la vie étant en mutation profonde. Avant de justifier les conditions sociales, il faut provoquer une réflexion chez ceux qui s'occupent des politiques et des sciences sociales dont l'objectif clair est une volonté de progresser.

La tendance est à la nécessité d'assurer une paix sociale à l'intérieur de la société.

En Allemagne, comme dans la plupart des pays d'Europe, la pyramide des âges traduit un important poids social.

L'unique moyen de contrer ce conflit potentiel est que les jeunes puissent vivre des expériences concrètes avec les nonagénaires, et pas seulement au sein de leur propre famille. Il est alors possible d'effacer les préjugés de l'existence, et de concevoir la personne âgée comme riche. Le conflit des générations est déjà perceptible dans la répartition des richesses financières; concernant les aides professionnelles, les contributions sont destinées d'abord aux générations les plus importantes. Depuis quelques années, au regard des aides attribuées aux personnes handicapées²⁴, aux personnes âgées ou sujets fragilisés par la maladie nécessitant une grande assistance, au regard des décisions relatives à la superficie des maisons pour personnes âgées, des interventions sanitaires, où s'interroge sur la décision à prendre pour s'évader de ce terrifiant scénario social, où sont écrites les plus tristes pages de notre histoire. Notre expérience préconise que l'unique instrument efficace pour contrecarrer cette tendance est une expérience individuelle avec les personnes d'une autre génération, la pratique d'une vie commune, des rapports personnels avec elles.

²³ R.Vercauteren, M.Predazzi, M.Loriaux, Des lieux et des modes de vie pour les personnes âgées, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2001, pp.381-383

²⁴ En France, on utilisera plutôt le terme « dépendantes », celui-ci était à ce jour largement contesté au profit des handicapés », rejoignant la tendance européenne (lettre de l'ADEHPA de février 2000).

C'est le fil conducteur de la Maison Anna Haag, la « maison des trois générations ».

On retrouve trois idées centrales :

- être un lieu offrant aux diverses générations des occasions de rencontre dans la vie quotidienne, et dans des conditions particulières ;
- être une structure qui offre des solutions concrètes aux problèmes socio - politiques, et par là développe des idées, des services et des moyens ;
- se battre pour l'intégration des jeunes au sein de la société et des personnes âgées dépendantes.

Dans la Maison Anna Haag, le concept d'intergénération se traduit concrètement par une série de rencontres hebdomadaires :

- les enfants se retrouvent dans la salle de séjour des personnes âgées pour pratiquer ensemble gymnastique, musique et divers jeux ;
- des étudiantes et des personnes âgées se rencontrent pour converser, s'amuser, cuisiner, peindre, prendre un café ensemble ;
- un autre groupe d'étudiantes vient rendre visite aux personnes âgées pour danser ou chanter;
- un groupe de personnes âgées rend visite aux enfants à l'école maternelle pour réaliser ensemble de petits travaux manuels ;
- quelques cours d'apprentissage ont lieu dans les espaces réservés aux enfants et aux personnes âgées.

En ce lieu, les années viennent vivre ensemble. Par exemple, avant Noël, un groupe d'enfants se réunit trois fois par semaine pour rendre visite aux personnes âgées et chanter ensemble des cantiques. Ainsi, on prépare une grande fête ouverte à toutes les générations.

Depuis plus de vingt ans, nous travaillons suivant un modèle « conservateur », où nous souhaitons faire revivre les anciennes valeurs, mais en introduisant une certaine innovation favorisant la rencontre entre les générations, forme première de l'harmonie humaine en marche vers la construction d'une société pacifique.

F22. Un lieu d'accueil pour les personnes âgées sans domicile fixe²⁵ - France

Valeurs du projet pédagogique et articulations

Adapter les outils aux personnes

On ne partira pas du projet de l'institution mais on travaillera sur un cursus de stabilisation de la personne. Ces personnes ont connu l'échec et le rejet; il faut leur dire que nous ne les abandonnerons pas, que nous chercherons avec elles des solutions tant qu'il faudra, même si des ruptures limitées dans le temps sont nécessaires, notamment en cas de problème de comportement. Un parcours d'insertion pour les personnes très désocialisées nécessite de les suivre dans la durée.

Prise en charge globale

Nous ne sommes pas spécialistes dans tous les domaines, mais nous aiderons la personne à coordonner ses actions (argent, soins, travail, formation). Après un passage par les différents services d'appui technique, les travailleurs sociaux s'efforcent de trouver des solutions de droit commun pour tout le monde (logement HLM, médecine libérale), ce qui correspond à la formation d'un réseau. Aucun critère de sélection n'est retenu, une fois les précédentes conditions recensées.

Création de la maison d'accueil pour personnes âgées marginales

Le projet d'un lieu de vie est dans l'idée de l'association depuis longtemps, pour différentes raisons. De nombreuses personnes arrivent à l'âge de la retraite et attendent en CNRS une place en maison de retraite classique. Même si elles trouvent une place, la cohabitation n'est pas toujours facile. Elles n'ont pas le même âge que les autres résidents. Leur alcoolisme chronique et leurs problèmes de comportement les rendent insupportables. Le seuil de tolérance des autres établissements est vite dépassé.

Il est difficile de suivre les personnes installées en ville dans des logements délabrés ; elles se laissent vite envahir et sont vite dépassées. Par ailleurs, avec le progrès de la médecine, les personnes âgées, même marginalisées, arrivent plus nombreuses à l'âge de la retraite et doivent être prises en charge.

En 1992, l'association a fait le pari de s'occuper des plus défavorisés. Compte tenu de son expérience avec cette population, elle utilise :

- les textes : législation aide sociale pour les plus de 60 ans ou dérogation d'âge ;
- une structure déjà existante : 30 MAPAM et 53 CHRS vivent ensemble.

L'intégration de la maison de retraite dans un CHRS permet de respecter une pyramide des âges cohérente et évite de séparer les personnes âgées des autres populations. Cette cohabitation est un atout pour les CHRS qui profitent du plus grand apaisement des personnes âgées ;

²⁵ R.Vercauteren, M.Predazzi, M.Loriaux, Une architecture nouvelle pour l'habitat des personnes âgées, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2001, pp.413-416

- la remise aux normes du bâtiment, rénovation intégrale de l'immeuble, placé en centre ville, dont l'association est propriétaire, afin de créer des espaces individuels (studios) avec un souci optimum de faire face aux nuisances, des espaces collectifs, la restauration, le bar.

(Possibilité d'accueillir des personnes handicapées et des couples. Possibilité de percevoir l'APL. Sous-sol : salles d'activités, bar. Rez de chaussée : hall d'accueil, restauration. Cinq étages : studios dont l'attribution est faite au fur et à mesure des chambres libérées; un CHRS peut loger à côté d'un MAPAM.)

Des résidents formant une population atypique

L'agrément a été obtenu pour trente personnes, actuellement vingt-sept hommes et trois femmes dont un couple, issues de différents services de la SDAT ; de l'hôpital psychiatrique ; du quartier ; du service de gérontologie ; de la rue. Enfin, ces personnes sont en rupture avec leur famille.

Les revenus sont ceux du minimum vieillesse mais également des retraites de salariés (bâtiment, agricole). L'état de santé évolue vers des démences vasculaires à cause des abus de tabac, d'alcool, d'un état de stress et d'hypertension chronique. Les démences éthyliques sont rares ; les gens décèdent avant d'arriver à l'âge de la retraite. L'établissement est non médicalisé : médecine libérale, personnel paramédical libéral et services de long séjour quand la santé se dégrade beaucoup. Enfin le financement présuppose un prix de journée alloué par le département de la Côte-d'Or.

Les pensionnaires participent à leurs frais de séjour à hauteur de 90 rlo de leurs ressources (conditions réglementaires d'aide sociale à l'hébergement). Il reste donc au minimum 400 F d'argent de poche aux personnes.

Le projet de vie

Comme dans tous les établissements, nous avons abandonné le terme de règlement pour utiliser celui de projet de vie. Il représente la manière dont la personne âgée est accueillie et les activités organisées autour d'elle. Ce projet est présenté à toutes les personnes qui viennent visiter la MAPAM et sert de fil conducteur à l'équipe. Le projet de vie s'articule autour de deux composantes essentielles

- arriver à ce que nos résidents accordent du crédit aux éléments de la vie quotidienne ; quand ils arrivent dans notre établissement, ils fonctionnent comme des consommateurs avec « un comportement utilitaire de la vie ». Nous disons qu'il vont mieux quand ils commencent à s'approprier un espace (chez eux), leur corps (meilleure hygiène), leur image (meilleure présentation) ;
- au niveau relationnel, allier accueil, tolérance et rigueur, créer une ambiance apaisante, être ensemble, se « coltiner » aux autres, faire que ces personnes arrivent à avoir des relations normales, d'autres relations que la violence même verbale.

Notre projet est de permettre aux résidents de s'adapter à leur nouvel environnement grâce à une attitude sécurisante du personnel. Quand les gens arrivent au foyer, nous trouvons deux cas de figures :

- ceux dont tous les mécanismes intérieurs se sont simplifiés, ne regardent plus vers l'extérieur, n'accrochant plus avec les autres. Nos exigences avec eux doivent être adaptées à leur niveau d'enfermement ;
- ceux qui ont été trop soumis aux espaces psychiatriques, qui se racontent à tous, ce qui frôle l'impudeur. Nous devons leur apprendre le discernement.

La pédagogie développée se fonde sur des valeurs essentielles : respect, tolérance, rigueur dans la gestion de l'établissement, grande éthique des travailleurs sociaux, pas d'infantilisme, pas de comportement humiliation.

Les axes de travail au sein de la structure

Quelques éléments fondamentaux constituent des objectifs au lendemain de l'entrée dans la MAPAM. Les personnes doivent reprendre des habitudes, des rythmes de vie réguliers (manger, dormir). Les repas régulent la vie du foyer. Elles doivent prendre en charge leur hygiène, leur corps (bains, suivi médical, accompagnement, nursing, prévention). Pour faire face aux problèmes de solitude, il faut occuper le temps libre, penser à ce que l'on doit faire dans la semaine. L'établissement doit être ouvert sur l'extérieur et la vie du quartier (animations internes identiques CHRS/MAPAM ; animation intermaisons de retraite; un projet annuel de quartier ; faire entrer la vie au foyer [groupe de théâtre, jeux de dames, expositions, jardinage, animaux]).

La MAPAM est le dernier maillon de la solidarité pour tous ceux qui n'ont pas réussi à se faire accepter ailleurs.

F23. Une maison d'accueil rural pour personnes âgées, la «Maison du Gué»²⁶ - France

Philippe BESNARD

Les Maisons d'Accueil Rural pour Personnes Agées (Les MARPA) sont un ensemble de logements individuels pour retraités en perte d'autonomie, avec un appartement de fonction pour le ou la responsable. Les services proposés, mais non l'obligatoires, sont notamment : la restauration, l'entretien du linge, les services ménagers, l'aide à l'autonomie, une présence 24 h sur 24 h et la télésécurité. Les MARPA veulent rester des lieux de vie, c'est-à-dire ouverts sur l'extérieur et profitant, par exemple, des services médicaux, paramédicaux et administratifs, etc). C'est un « domicile collectif » où les résidents sont locataires et jouissent de ce fait des mêmes droits que tout autre locataire d'un immeuble en ville

La « Maison du Gué » située dans les espaces verts de Nouan-le-Fuize-lier (en Sologne) est une des 70 MARPA ouvertes en France.

Se sentir libre dans l'utilisation de son logement est très important pour les résidents de la « Maison du Gué ». Ils ne parlent pas de chambre mais d'appartement et même s'ils prennent la majorité des repas en commun, ils préparent presque tous leurs petit-déjeuner, seuls ou aidés, à l'heure qui leur convient.

La vie à la MARPA s'organise en un cycle de vie communautaire (repas, animations, relations avec l'extérieur) et d'autres moments où chacun se retire chez soi aspirant à la tranquillité nécessaire.

Cette liberté dans l'utilisation de leur logement leur permet de recevoir famille et amis facilement. Ils ont le choix entre préparer le repas et recevoir chez eux ou profiter de la salle à manger avec les autres résidents, en étant entourés de leur proches.

Des relations familiales et intergénérationnelles

Plusieurs résidents sont venus vivre à la MARPA pour se rapprocher de leur famille. Ils ont la possibilité de côtoyer facilement leurs enfants et petits-enfants qui habitent la commune. Pour les plus dépendants, les services MARPA permettent, si les proches le souhaitent, de les soulager dans la gestion de cette perte d'autonomie. Le poids de la dépendance est de ce fait mieux supporté par l'entourage et ceci contribue à améliorer la qualité des relations familiales.

Cette petite structure à caractère familial génère une animation organisée le plus souvent autour du quotidien. Participer à la cuisine, mettre la table, servir le café, éplucher les légumes, plier le linge, aider au potager sont des activités de tous les jours. On continue à faire comme avant la MARPA, et suivant ses moyens.

C'est aussi l'occasion de relations entre les résidents et le personnel. L'animation, c'est également les enfants de la maternelle qui viennent peindre des fresques dans les couloirs sur le thème de Noël.

²⁶ Générations (revue), Habiter, n° 10-11-12, novembre 1997, Belgique, pp.44-45

Prochainement, les élèves de CM2 viendront interroger les aînés de la «Maison du Gué» pour en savoir plus sur l'école au début du siècle, ceci servant de support au cours d'histoire en classe. Toutes ces rencontres se terminent bien entendu par un goûter pris en commun.

Régulièrement des bénévoles nous aident à organiser des réunions de famille où l'on se retrouve parfois à plus de 80 personnes dans la salle manger. Les contacts avec les associations locales tendent également à se développer Le club patchwork est venu apporter aux résidants de magnifiques sapins en tissu; le Centre de Rencontre des Générations nous a conviés une représentation théâtrale; le club des aînés a tenu à ce que nous participions sa «galette des rois - spectacle».

Les relations qui se sont développées entre résidants, enfants, petits-enfants, arrières – petits - enfants, personnel, amis de la MARPA, membres de l'association MARPA et des autre associations traduisent bien le fait que l'intergénération n'est pas un vain mot à la «Maison du Gué».

Un habitat conçu pour aller et venir

Pour faciliter le déplacement des résidants éprouvant des difficultés à la marche, les architectes ont conçu cet établissement sans aucune différence de niveau. De plus, chaque appartement possède un accès sur le jardin et un sur les parties communes. Les portes et les salles de bains sont toutes aux normes. «handicapés».

Aussi, certains résidants ont retrouvé le goût de vivre en venant à la «Maison du Gué», simplement par le fait de pouvoir aller et venir aisément à l'intérieur comme à l'extérieur. D'ailleurs certains vont chaque semaine au «Club des aînés» situé à 50 mètres de la MARPA. Les plus hardis vont au centre-bourg 50 mètres plus loin et continuent à avoir des contacts avec les commerçants et les villageois.

La richesse de cette structure au niveau de l'habitat et de l'intergénération c'est le mélange du collectif, organisé de façon sécurisante et du respect des individualités.

Cette complexité de vie amène à penser en termes de «lieu de vie» (et non pas en termes de «lieu de travail») avec comme but la préservation du lien social. La convivialité sert de support et la spontanéité, l'imprévu et l'informel égayent le quotidien.

F24. Partenariat entre une municipalité et un mouvement pour la création d'une maison pour personnes âgées désorientées²⁷ - France

A Missiriac, commune du Morbihan de 913 habitants, la municipalité a acheté une ferme, en 1999, pour permettre à des personnes ayant des déficiences psychiques (notamment la maladie d'Alzheimer) de vivre normalement, pour offrir aux personnes désorientées la possibilité de poursuivre leur vie dans un lieu non médicalisé et à dimension humaine.

La structure d'accueil comportera de 10 logements pour les résidents et deux pour l'accueil des familles. Elle est à quelques kilomètres d'une clinique et d'une maison de retraite. Le Pact-arim a mené une pré-étude technique, sociale et financière, l'assistance pour la maîtrise d'ouvrage et a accompagné la mairie dans la construction du projet. Le fonctionnement de ces unités de vie reposera sur une équipe médicale sur place et sur le partenariat avec les services médicaux et sociaux locaux (certains services seront assurés par des structures déjà existantes : repas livré par l'hôpital, blanchisserie, ...), et les résidents seront sollicités pour participer aux tâches de la vie quotidienne. L'unité sera gérée par le CCAS et il y aura une maîtresse de maison et cinq auxiliaires de vie.

Le Mouvement Pact arim²⁸

Depuis plus de 50 ans, le mouvement Pact arim (Protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat - association de restauration immobilière) regroupent des associations au service des personnes qui souhaitent réaménager leur logement, qu'elles soient propriétaires ou locataires, en vue d'en assurer la salubrité, la sécurité et le confort, notamment pour les personnes âgées. En accord avec la personne âgée le Pact-arim étudie les transformations nécessaires pour son maintien à domicile, contacte les professionnels, surveille les travaux et apporte son aide quant au volet financier dans l'intérêt de la personne (recherche de devis avantageux, de subventions aux travaux, de prêts).

²⁷ Extrait de : La lettre Pact arim Bretagne, nr1, septembre 1999

²⁸ Extrait de :

* Où vivre vieux ? dans " Ensanter " l'habitat, Revue de la Fédération des maisons médicales et collectifs de santé francophone Santé Conjuguée, nr 18, octobre 2001pp.107-113

* <http://www.pact-arim.org>

* <http://www.pactarim-bretagne.org>

F25. Habitat en réseau de services pour personnes âgées dans la municipalité de Norager²⁹ - Danemark

Rorbaekcentret

Au cours des dernières années, on s'est beaucoup penché sur le problème du remplacement de la maison de retraite par d'autres modes de vie, et donc sur la réorganisation des services de soins et de soutien.

Dans la municipalité de Norager, Jutland (Danemark), ce débat a donné lieu à l'organisation d'une grande conférence pour les personnes âgées - qui étaient les premiers citoyens concernés et a eu pour résultat la décision, prise par le conseil municipal d'abandonner la maison de repos de Rorbaek (30 places) au profit de la construction d'appartements pour personnes âgées, équipés d'un centre d'activités et de services.

Un élément essentiel de ce changement a donc été la formation du personnel. Tout le personnel concerné a reçu des cours destinés à le motiver – quelle que soit sa formation – à s'adapter à ce changement de politique du troisième âge. Il a par ailleurs participé à l'élaboration d'un nouveau projet d'organisation des soins et l'aide aux personnes âgées.

Les objectifs sont les suivants :

- offrir aux personnes âgées le meilleur service possible en utilisant les ressources disponibles ;
- utiliser efficacement les ressources ;
- promouvoir la sécurité et le bien - être ;
- créer un environnement de travail attrayant et stimulant pour le personnel local chargé de l'aide aux personnes âgées.

Pour atteindre ses objectifs, les conditions suivantes devront être remplies :

- une décentralisation des responsabilités et compétences ;
- une meilleure information des utilisateurs sur les services disponibles ;
- la formation du personnel ;
- la conception d'un service multi-sectoriel;
- le rôle des utilisateurs;
- la rotation des tâches;
- le partage des responsabilités entre les utilisateurs et le personnel.

Le projet de Norager repose sur les principes d'amour - propre, d'autonomie et de dignité humaine.

Personne à contacter : M. Soren Christensen
Rorbaekcentret
Agade 52, Rorbaek
DK-9500 Hobro Danemark
Tél. : 98 55 77 22

²⁹ Réseaux européens de projets novateurs concernant les personnes âgées, Document de travail, Commissions des communautés européennes - DGV, 1993

F26. Un habitat adapté aux vieux immigrés : les résidences Pionchon³⁰ - France

La rénovation du foyer Pionchon (Lyon 3ème) a conduit à reloger des immigrés âgés et isolés, le plus souvent d'origine maghrébine. Une conception du bâti évolutive a permis d'adapter l'habitat à une population appelée à disparaître progressivement, tout en maintenant la possibilité de loger un autre public ultérieurement. Cette expérience montre l'importance de l'accompagnement social préalable et l'intérêt d'associer les usagers à la redéfinition de l'habitat, aboutissant à une formule d'appartements partagés et non de logements individuels. De plus, la transformation du foyer en résidence sociale s'est accompagnée de projets visant à renforcer les liens intergénérationnels.

Emmanuelle Gauville, directrice d'unité territoriale à Aralis, présente cette expérience. Il faut imaginer l'une de ces bâtisses industrielles de la fin du XIXème siècle, petit immeuble gris, transformé à la hâte en foyer d'hébergement pour travailleurs migrants (FTM), dans les années cinquante. Un foyer où des hommes, arrivés pour la construction du quartier de la Part-Dieu, vivaient à trois ou quatre par chambre ; un foyer au confort sommaire, équipé de quelques sanitaires et d'une immense cuisine collective à peine éclairée. Démoli en juin 1996, le FTM Claudius Pionchon a fait place à trois nouvelles résidences sociales. Auparavant, un long travail de deuil s'engage avec les habitants pour leur faire admettre que leur "maison" depuis quarante ans est trop vétuste, inconfortable et que le projet d'Aralis est de concevoir, avec eux, un habitat de qualité, adapté à leurs besoins et à leurs moyens financiers, et qui puisse également répondre aux difficultés de personnes, seules ou avec des enfants, momentanément " en panne de logement ".

Le projet architectural a fait sien cette double logique. Les trois petits bâtiments ont été aménagés par plateau, sans mur porteur. Tous les espaces sont modulables, susceptibles d'être restructurés à moindre coût, pour permettre demain l'accueil de nouveaux publics. Les habitants sont donc partis, relogés dans d'autres foyers pendant la durée du chantier. Avant leur départ, ils ont travaillé avec Aralis pour imaginer leur futur logement ; un appartement partagé, pouvant accueillir quatre personnes, avec une grande pièce à vivre et un balcon. Avant leur départ, ils ont aussi décidé de créer un journal (" Pionchon, renaissance de la pierre") pour accompagner l'aventure, maintenir les liens entre anciens du foyer, tous bien décidés à rentrer " chez eux ". Deux années ont passé depuis la fermeture... Deux années d'attente, de promenades, seuls ou en groupes, pour venir voir le nouveau Pionchon " sortir de terre ". Deux années pendant lesquelles le lien s'est effectivement maintenu, au gré des numéros du journal, malgré les retours au pays, les décès, les maladies.

Aujourd'hui, ils sont revenus et se sont installés par petits groupes de quatre (frères, cousins ou amis) dans les appartements qui leur ont été réservés. A partir de la mixité d'âge introduite par le retour de ces anciens résidents, l'objectif est de faciliter les liens entre ces " pères ", ex-travailleurs migrants, premiers habitants du foyer, aujourd'hui en quête d'utilité sociale et les " fils ", jeunes Français souvent issus de l'immigration, pour lesquels, vingt ou trente ans après, la question de l'intégration restant posée, la résidence sociale peut constituer une première étape vers l'autonomie.

³⁰ Emmanuelle GAUVILLE, un habitat adapté aux vieux immigrés : les résidences Pionchon, Les cahiers du DSU, nr 27, juin 2000
CRDSU=CENTRE DE RESSOURCES POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

L'idée est, à partir d'un parrainage entre les plus âgés et les plus jeunes, de valoriser les savoir-faire réciproques notamment autour de la transmission de gestes professionnels, grâce à l'organisation de chantiers du bâtiment (rénovation d'écoles, par exemple) dans les pays d'origine de l'immigration (Espagne, Portugal, Maroc).

ELEMENTS DE MONTAGE

La réalisation de ce projet, sous maîtrise d'ouvrage Opac du Grand Lyon et gestion Aralis, a nécessité sept années de concertation.

Coût total TTC : 37 150 000 F

Financement

o Subventions TTC

Etat : 3 725 400 F

Communauté urbaine de Lyon : 2 920 000 F

Ville de Lyon : 1 335 000 F

o Prêts TTC

CIL : 24 779 656 F

CDC : 18 599 556 F

Le loyer mensuel s'élève à 946 F tout compris par personne, soit un taux d'effort proche de 400 F APL déduite. Si la redevance résiduelle est supérieure à celle que les anciens habitants du foyer versaient avant la reconstruction, Aralis prend en charge la différence.

Les vieux immigrés représentent seulement 20 % des 170 résidents. Pour les autres, la durée de séjour est limitée à un an, mise à profit pour accompagner la personne dans la réalisation de son projet (recherche d'emploi, etc.). Le financement de l'accompagnement social a fait l'objet d'une demande globale pour toutes les résidences sociales d'Aralis : 1,56 million de F, répartis entre conseil général du Rhône (fonds de solidarité logement), Fas, ville de Lyon et DDASS du Rhône.

Contact : E. Gauville, Aralis Espace Brotteaux - 14, place Jules Ferry - 69456 Lyon cedex 06
Tél. 00 (33) (0)4 72 75 79 30 - Fax. 00 (33) (0)4 78 24 82 09 - mél. ARALIS@wanadoo.fr

F27. L'endroit où, l'on se sent chez soi³¹ : trois expériences d'habitation en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Finlande

Rosalind BAYLEY et Ceri BLACK³²

Tous les pays de l'Union européenne font face au défi d'une population vieillissante: un plus petit nombre de personnes actives doit subvenir aux besoins d'un plus grand nombre de retraités, et chaque pays doit s'efforcer de trouver des solutions à de nouvelles réalités : les budgets du logement et du soutien financier sont réduits. Certaines familles sont moins en mesure ou souhaitent moins s'occuper des retraités. Les personnes âgées elles-mêmes expriment plus facilement leur opinion, et sont davantage résolues à décider de leur propre avenir

« **The Place We Call Home** » proposées aux personnes âgées (« L'Endroit où l'on se sent chez soi ») est une exposition qui présente un certain nombre de personnes âgées qui vivent dans différents pays de l'Union européenne et les décisions qu'elles ont prises pour trouver un foyer qui corresponde à leur besoins. Dans chaque cas, on nous informe sur des individus et les choix qu'ils ont faits, le projet avec lequel ils sont associés et le contexte politique du pays dans lequel ils vivent. Les exemples donnés n'ont pas été choisis pour leur caractère typique. Nous avons plutôt concentré notre attention sur les endroits qui innovent ou qui vont nous pousser à réfléchir davantage aux options de logement proposées aux personnes âgées en Europe

L'exposition a été conçue pour être utilisée par une grande variété d'organisations. Elle présentera un intérêt pour les professionnels de l'hébergement et les organisations concernées par les problèmes relatifs aux personnes âgées, ainsi que pour les « profanes » qui contemplant leurs propres futurs besoins d'hébergement ou ceux d'amis ou de membres de leur famille. Elle nous propose le défi de réfléchir à nos priorités concernant « l'endroit où l'on se sent chez soi », et de travailler à réaliser ces aspirations. Nous reproduisons ici des entretiens avec des résidents de trois projets d'hébergement qui comprennent un élément intergénérationnel, ainsi qu'une brève description des projets eux-mêmes.

Pour tous renseignements concernant l'emprunt de l'exposition «The Place We Call Home», veuillez contacter :

The European Resource Unit
Age Concern England
1268 London Road
GB-London SW16 4ER
Tél. : +44 181 679 8000 - Fax : +44 181 679 6069

³¹ Générations (revue), Habiter, n° 10-11-12, novembre 1997, Belgique, pp.46-49

³² Rosalind BAYLEY a effectué les recherches et écrit le texte de l'exposition et du livre en projet intitulé L'Endroit où l'on se sent chez soi (The Place We Call Home). Elle est auteur et chercheur indépendant. L'introduction à cet article a été écrite par Ceri Black, qui a commandé l'exposition et le livre alors qu'elle travaillait pour le European Ressource Unit (Unité Européenne de ressources) d'Age Concern England. Elle travaille maintenant de façon indépendante.

GRANDE – BRETAGNE

« J'étais malade et très déprimée. Je suis heureuse et en bonne santé maintenant. »

Je m'appelle Hoorá Fatemi, je suis originaire d'Iran. J'ai une licence en droit de l'Université de Téhéran. J'ai d'abord enseigné la loi islamique puis je suis devenue directrice d'une grande école secondaire de filles. Je suis venue habiter en Angleterre il y a huit ans. J'habitait avec mes enfants et mes petits enfants.

J'ai décidé d'emménager ici parce nous étions trop nombreux dans le logement que nous partagions. Le jour où j'ai reçu un coup de téléphone m'invitant à Abyssinia Court, j'étais malade et très déprimée. Quand j'ai emménagé, je me suis sentie beaucoup mieux et je suis heureuse et en bonne santé maintenant.

A mon avis, Abyssinia Court est l'endroit le plus sûr au monde pour les personnes âgées. Le syndicat a appris à connaître le type d'hébergement dont ses résidents âgés ont besoin. C'est très confortable et cela convient à des gens de différentes origines ethniques. J'apprécie la bonne gestion d'Abyssinia Court et l'amitié qui existe entre voisins. Je n'aime pas la solitude. Abyssinia Court sera ma dernière résidence.

Les personnes âgées ont du mal à faire face à la vieillesse. Elles peuvent faire de la dépression, être de mauvaise humeur et regretter le temps passé, et de manquer d'espoir en l'avenir. Ces problèmes sont généralement communs à toutes les personnes âgées mais les résidents d'Abyssinia Court ont des problèmes supplémentaires. Par exemple, tous les voisins ont des origines diverses, certains d'entre eux ne parlent pas du tout anglais. Cela crée une responsabilité supplémentaire pour la direction. Notre directeur est capable et à la volonté de consacrer du temps et des efforts pour nous aider.

Dimanche : Je vais à l'église. Je suis musulmane, mais Dieu est omniprésent. Lundi : Je vais à l'université pour apprendre l'anglais, si bien que j'apprends l'histoire de la Grande-Bretagne. Tous les lundis, nous avons des soirées bingo. Mardi ; Je fréquente différents endroits, l'un d'eux est la bibliothèque iranienne pour lire des livres qui ne sont pas disponibles dans les bibliothèques générales. Mercredi : Je passe la matinée avec les autres dames et nous prenons le café ensemble, et je fais de l'exercice. Jeudi : Je vais à l'église où je fais partie d'un groupe de communion pour personnes âgées. Vendredi ; Je vais au Centre social de Jackson's Lane déjeuner et écouter de la musique. Le samedi est un jour merveilleux. Je travaille toute la journée au magasin de bienfaisance du North London Hospice en tant que bénévole. Cela me plaît beaucoup et je communique avec toutes sortes de gens.

Un mois sur deux, nous avons une fête dans la salle à manger. En été, nous avons des sorties dans différents endroits. Pendant tous ces moments agréables, le directeur est un personnage important de notre vie.

Trouver un terrain d'entente

Projet d'hébergement spécial, Abyssinia Court a été conçu pour offrir des logements spécialement adaptés aux personnes âgées de différents groupes ethniques, et pour quelques personnes handicapées plus jeunes.

Seize langues différentes sont parlées par les résidents. Pour subvenir à leurs besoins différents, le bâtiment comprend des salles pour les réunions de prière et trois cuisines communes, une réservée à la cuisine halale et une pour les végétariens. Certains résidents reçoivent des soins supplémentaires qui leur sont donnés par les services sociaux de la municipalité et cela devient plus commun au fur et à mesure que les résidents vieillissent. Le bâtiment a été spécialement conçu pour permettre que des soins puissent être donnés 24 heures sur 24, afin que les résidents ne soient pas obligés de déménager s'ils commencent à avoir besoin de beaucoup de soins.

ALLEMAGNE

« La chance de pouvoir participer, à l'élaboration des projets, à leur exécution et le fait d'avoir son mot à dire, m'a décidé en faveur de « logement intégré ».

les services sociaux de la municipalité et cela devient plus commun au fur et à mesure que les résidents vieillissent. Le bâtiment a été spécialement conçu pour permettre que des soins puissent être donnés 24 heures sur 24, afin que les résidents ne soient pas obligés de déménager s'ils commencent à avoir besoin de beaucoup de soins.

Je m'appelle Klaus Styskal, j'ai 63 ans, je suis gravement handicapé et j'habite à Kempten en Allgäu à « Logement intégré ». Auparavant, j'étais professeur d'ingénierie mécanique dans un IUT. J'habitais dans un appartement avec des pièces séparées par un escalier en colimaçon. Ma mobilité y était très limitée à cause de ma maladie et de la situation de l'appartement en bordure de la ville. La chance de pouvoir participer à l'élaboration des projets, à leur exécution et le fait d'avoir mon mot à dire m'a décidé en faveur de « Logement intégré ».

L'ouverture officielle et le jour où j'ai emménagé ont été très spéciaux pour moi, et un grand nombre de membres du public ont exprimé leur soutien. L'appartement est meublé de façon adaptée à mon handicap, afin que je puisse m'y déplacer sans crainte. En plus des soins que je reçois de ma femme, je peux toujours compter sur de l'aide venant de l'extérieur. De plus, j'apprécie la facilité d'accès en fauteuil roulant, la proximité du centre - ville et la situation au bord de l'iller.

Après que ma femme m'a aidé à me lever, j'organise ma journée selon les forces que je me sens, par exemple : discuter au téléphone avec les membres de mon groupe d'efforts personnels; lire; écouter de la musique; faire de petits travaux ; exercices de physiothérapie, seul ou avec le physiothérapeute; chaque jour, une heure et demi de repos l'après-midi pour récupérer mes forces ; selon le temps qu'il fait, un petit tour dehors dans mon fauteuil roulant ; conversation avec le concierge, l'assistante sociale et les voisins; information et conseils par téléphone pour les personnes atteintes de sclérose en plaques quand j'en ai besoin ; le soir, télévision selon ce qui m'intéresse.

J'ai des rapports très étroits et de très bonne qualité avec ma propre famille, mes anciens et mes nouveaux amis, d'autres groupes de personnes handicapées, d'anciens élèves, des résidents, des employés de [l'association de logement] Sozialbau et des habitants du voisinage.

De bons voisins

Ce vaste aménagement sur les rives de l'Iller à Kempten est une expérience de logement permettant de faire vivre des personnes âgées parmi des personnes appartenant à d'autres tranches d'âge, et de loger à la fois des personnes valides et des personnes handicapées.

Le bâtiment héberge environ 160 personnes dans trois blocs qui communiquent entre eux, comprenant des appartements faciles d'accès pour les personnes âgées, un centre pour enfants atteints de paralysie, des maisons occupées par des familles locataires ou propriétaires et des logements pour les étudiants. Il y a un hôpital de jour pour personnes âgées, une clinique, un café et une galerie d'art.

L'idée était de créer une communauté basée sur les efforts personnels et le bon voisinage mais où une aide professionnelle est également disponible.

FINLANDE

« Les enfants apportent de la vie et de la gaieté dans le foyer »

Je m'appelle Kerttu Kauppinen, née Kuitunen. Je suis née en Finlande centrale, à Kangasalemi, dans le district de Hankasalmi, il y a 76 ans, l'aînée de six enfants. En 1945, Taavi Kauppinen de Hankasalmi est venu me chercher pour devenir sa femme et jeune ménagère dans sa ferme familiale de Palokangas. Il y avait du bétail à la ferme, et nous passions notre vie à nous occuper de la ferme et de notre fils, né en 1946.

Après la mort des parents de Taavi, le frère de Taavi a repris la ferme, et nous nous sommes acheté une ferme dans le village de Ristilâ, où nous possédions du bétail et de la forêt. Nous avons vécu dans notre maison de Ristilâ pendant 25 ans. Mon mari est tombé gravement malade, et en 1992, nous nous sommes trouvés dans une situation où il aurait été impossible pour Taavi de revenir à la maison à sa sortie de l'hôpital. Les escaliers de notre maison étaient très raides, ce qui les rendait inaccessibles à mon mari car il avait une mobilité très réduite. Les services sociaux nous ont donc proposé d'emménager dans un appartement spécial à Metsâtâhti. Bien que Metsâtâhti soit dans le même village que notre maison, l'idée de quitter notre maison a été très difficile à accepter et j'ai beaucoup pleuré au début. Mais j'ai pensé, ensuite, que l'on doit prendre les choses comme elles viennent.

Petit à petit, nous nous sommes accoutumés à Metsâtâhti. Les soins sont dispensés tous les jours, et on nous sert les repas. La nuit, il y a un bouton d'alarme facile à utiliser. Il n'y a pas d'obstacles pour nous empêcher de nous déplacer, puisqu'il n'y a pas d'escaliers et les portes s'ouvrent automatiquement.

Après la mort de Taavi en été 1994, je me suis sentie très seule et j'ai voulu retourner dans notre ancienne maison de Ristilâ, pour passer mon temps parmi mes souvenirs. Mais mon fils

m'a interdit de rester là-bas toute seule, et m'a dit de retourner à Metsâtâhti. Ici, j'ai surmonté le chagrin causé par la mort de mon mari. J'ai beaucoup d'amis et c'est comme si nous formions une famille, trois générations dans la même maison. Les enfants de la garderie apportent de la vie et de la gaieté dans la maison. Je me suis attachée à deux des petites filles, Noora et Henrikka, qui ont commencé l'école cet automne. Avec le personnel, je peux discuter du quotidien, et avec les autres résidents, nous pouvons évoquer le bon vieux temps.

La maison aux trois générations

Le complexe d'hébergement spécial de Metsâtâhti rassemble sous le même toit des enfants et des personnes âgées, améliorant ainsi la qualité de vie des deux groupes. Un bâtiment unique combine 14 appartements pour personnes âgées avec une garderie. Les appartements sont rassemblés en groupes de quatre ou cinq, et chaque groupe partage une salle de séjour et un sauna. Les cinq employés qui travaillent à Metsâtâhti s'occupent à la fois des enfants et des personnes âgées. Les personnes âgées qui ont besoin de davantage de soins reçoivent la visite d'aides à domicile ou d'infirmières.

Les personnes âgées utilisent les équipements de la crèche et la plupart d'entre elles vont jouer avec les enfants, participent à des chants, à la narration d'histoires, à des anniversaires et à des événements spéciaux. Les mêmes repas que ceux qui sont préparés pour les enfants sont proposés aux résidents, et aux personnes âgées du village.

A Metsâtâhti, la décision de combiner un centre pour les personnes âgées avec une garderie a été prise afin d'économiser de l'argent : en pratique, les enfants bénéficient de nouveaux « grands parents » et la vie des personnes âgées est enrichie par la présence de leurs jeunes compagnons.

F28. A Kempten et a Toulouse deux projets développés en coopération³³ - Allemagne/France

KEMPTEN - Un habitat intégré - "Barrierefreies Bauen" (Habitat sans obstacles)

L'idée principale du concept d'habitat intégré de Kempten (RFA) est de favoriser le développement de réseaux d'entraide à l'échelle du quartier, le renforcement des relations de voisinage et une convivialité transgénérationnelle entre habitants. Le projet comprend 60 logements locatifs (dont 20 pour les personnes âgées, 10 pour les handicapés, 10 pour des familles, 20 pour des étudiants) et 5 maisons individuelles en accession à la propriété.

Le modèle de participation des locataires, développé par l'organisme de construction de logement social de Kempten et le WOHNBUND, a pour fondements:

- que les habitants soient tenus informés de tout ce qui se rapporte au projet
- que les habitants puissent intervenir dans le processus décisionnel
- qu'une structure d'autogestion soit mise en place (en particulier pour les équipements collectifs).

L'association des habitants une fois constituée devra élire un comité chargé de défendre les intérêts des habitants auprès de l'organisme de logement. Les modalités de son fonctionnement doivent encore être déterminées par les habitants eux-mêmes à partir des recommandations formulées par le WOHNBUND (réalisation en 1992).

TOULOUSE - Une résidence intégrée - "confort pour tous"

Une équipe pluridisciplinaire (architectes, travailleurs sociaux, médecins, gérontologues) et un maître de l'ouvrage la société Patrimoine, réalisent une résidence particulière à Toulouse (France). L'immeuble comprend 21 logements (dont 10 pour les personnes âgées, 10 pour les familles et un pour la "maîtresse de maison"). Une dizaine de résidences de ce modèle seront réalisées à Toulouse dans les prochaines années. L'accent sera mis sur les techniques de la robotique avec en particulier la mise en place d'une centrale de surveillance en liaison avec les résidents.

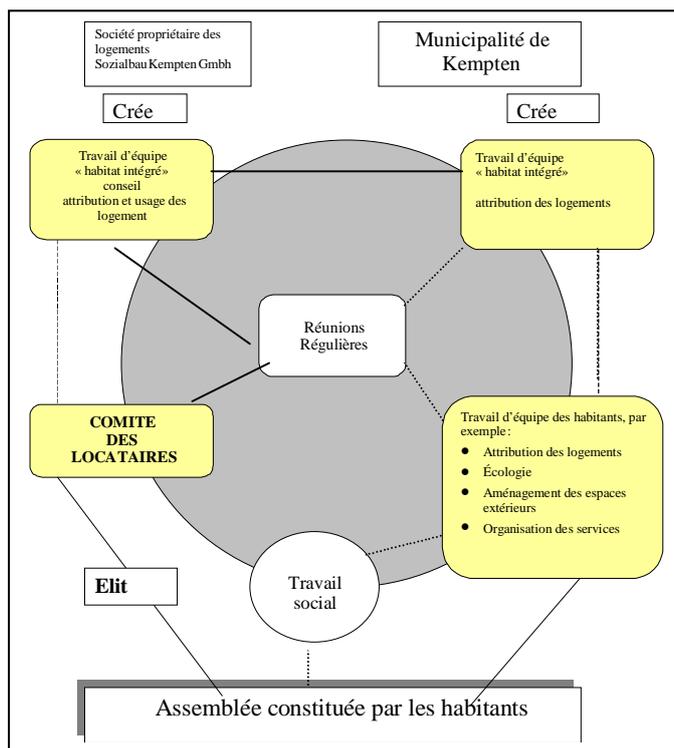
La coopération entre Kempten et Toulouse se fait sous forme d'échanges d'informations et de stagiaires ainsi que d'une collaboration sur le plan de la méthode et des techniques.

Voir l'Étude du Plan Construction et Architecture" Pour un Habitat Adapté aux Personnes Agées - Les orientations du programme expérimental en RFA dans le domaine de l'habitat pour personnes âgées".

Etude réalisée par Laura Vanhue - avril 1991

³³ L'habitat des personnes âgées, HeP Média, n° 47, décembre 1991, pp.13-14

Un habitat intégré à Kempten/Brennergasse Modèle de participation des habitants



Cadre institutionnel, fixé par les contrats : _____

Contacts non institutionnalisés, informations, recommandations : -----

Domaine de conseil par le WOHNBUND :



F29. Une IMP qui permet à des personnes âgées de rester dans leur village : le Pouly³⁴ - Belgique

Situé à proximité de Philippeville, le village de Jamagne compte 240 habitants. Grâce aux actions de jeunes adultes handicapés, des plus âgés peuvent rester au village.

L'exode rural a entraîné la fermeture des commerces. 37 personnes plus âgées souhaitaient continuer à vivre au village, mais dans de bonnes conditions. L'IMP centre Mutien-Marie a mis en place un centre de jour Le Pouly. C'est un centre de jour ouvert à une 20e des jeunes adultes handicapés mentaux modérés et sévères (garçons, filles) à partir de 18ans.

Il développe diverses activités variées, visant à développer l'autonomie, la motricité, la connaissance et l'intégration dans le village, tout en valorisant les compétences propres des personnes : activités de la vie courante (jardinage, cuisine, artisanat, expression verbale et écrite), activités intergénérationnelles au service du village (gestion d'une épicerie, service de livraison à domicile, rédaction d'un journal commun avec les personnes âgées du village et l'école, fêtes avec les aînés, ...), voyage avec les parents, séjours de vacances à l'étranger. Encadrement éducatif, social, psychologique et paramédical. La camionnette du Pouly sert parfois à dépanner les personnes âgées en ramenant des marchandises.

Le Pouly est inscrit dans un réseau d'associations intergénérationnelles sous l'appellation "Courants d'Agés", en Belgique, qui regroupe actuellement 13 associations.

Créé en 1993, Courants d'Agés poursuit les objectifs suivants :

- * promouvoir les échanges d'informations et d'expériences ;
- * élaborer une recherche sur l'importance de la fonction des classes d'âge ;
- * créer un centre de documentation (médiathèque), situé à Entr'Agés ;
promouvoir et soutenir d'autres initiatives dans le domaine des solidarités entre les différentes classes d'âge

Le Pouly
Rue Willy Squélord, 9
5600 Jamagne
Tél./Fax : 071667915

³⁴ Informations données par le Centre de documentation de l'asbl Entr'Agés
Collège J.Leclercq – UCL
Place Montesquieu 1, bte17
1348 Louvain-la-Neuve
Tél/Fax : 010/473795
E-mail : entrages@demo.ucl.ac.be

F30. Petits domiciles communautaires à Liverpool³⁵ Royaume-Uni

PSS (Personal Service Society) est une association de services aux personnes qui a notamment développé des actions en direction des personnes âgées et handicapées. Son directeur, Robin Currie, présente une formule de petits domiciles partagés qui permet à des personnes d'une même communauté³⁶ de demeurer ensemble et dans leur environnement le plus longtemps possible.

La plupart des vieilles personnes encore indépendantes espèrent fermement qu'elles ne finiront pas en institutions ni dans des résidences spécialisées. Elles trouvent que ces lieux sont trop rigides et les isolent, qu'elles y perdent progressivement leur autonomie et leur individualité. L'effet est amplifié pour les vieux de minorités ethniques car leur culture et leur langue sont différentes de celle des résidents et du personnel.

Ville portuaire ancienne, Liverpool a accueilli de nombreuses générations de marins venus du monde entier et leurs familles. Il en résulte un riche mélange de races et de cultures différentes, avec des communautés de taille conséquente issues des Caraïbes, de différentes parties de l'Afrique, du sous-continent Indien et de la Chine, de divers pays européens, notamment l'Irlande. Nombre de ces communautés sont restées très liées conservant leurs traditions culturelles, leur religion et leur langue.

PSS est une organisation à but non lucratif qui s'est forgée une renommée internationale pour son travail innovant. Sa base principale reste à Liverpool même si elle travaille dans d'autres parties du Royaume-Uni.

Comme la plupart des vieilles gens préfèrent ne pas finir leurs jours dans des institutions, PSS a développé une série de réponses alternatives, dont les petits domiciles communautaires : trois personnes vivent ensemble et partagent une maison dans leur quartier. Les maisons sont situées au hasard dans différents quartiers de Liverpool, elles ne se différencient pas des autres maisons de la rue et n'ont aucun signe ni nom distinctif. Comme d'autres personnes qui vivent là, les vieux font partie de la communauté, utilisent les services de proximité et sont considérés comme n'importe quel voisin.

Dans chaque maison les trois colocataires s'entraident. L'aide extérieure est fournie selon leurs besoins. Dans certaines maisons ce sera 24 heures sur 24 ; ce type d'aide est particulièrement approprié pour des personnes ayant des problèmes de santé mentale qui, sans cela, se retrouveraient en établissement. Dans d'autres maisons, on aura trois heures d'aide par jour, ce qui permet aux résidents de vivre à mi-chemin entre l'indépendance totale et la maison de retraite.

Dans tous les cas les aidants impliquent autant que possible les personnes dans les tâches domestiques ; elles aident à prévoir les repas, font les courses, participent au ménage et autres tâches. Les aidants veillent à encourager et à aider les personnes à mener des vies normales, ils ne font pas les choses à leur place.

La souplesse des petits domiciles communautaires de PSS les rend particulièrement adaptés pour les vieilles personnes issues de minorités ethniques, pour qui, nous l'avons dit, la vie dans un grand établissement est source de difficulté et d'isolement. Par exemple, trois vieux

³⁵ Robin CURRIE, Petits domiciles communautaires à Liverpool, Les cahiers du DSU, nr 27, juin 2000
CRDSU=CENTRE DE RESSOURCES POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

³⁶ (1) Le terme de " communauté" est utilisé ici au sens habituel dans la plupart des pays anglo-saxons, germaniques, scandinaves ou latins (mais pas en France) : la population qui vit sur un territoire donné et partage un ensemble de conditions économiques, sociales, culturelles, climatiques et autres. Les communautés, au sens français du terme c'est-à-dire ethniques ou religieuses, sont toujours en anglais suivies d'un qualificatif.

Somaliens vivent ensemble dans une maison. Celle-ci est à côté de la mosquée, et une salle de prière a été prévue pour les cas où ils seraient trop malades pour sortir. Ils sont aidés par un professionnel somalien qui chaque jour vient les voir et leur prépare les repas somaliens : il parle leur langue, connaît leur religion et leurs coutumes.

Les petits domiciles communautaires offrent une alternative au dilemme posé quand il s'agit d'aider à rester dans leur milieu de vie des personnes âgées trop fragiles ou malades pour vivre seules. Le modèle permet une grande souplesse, et est connu pour s'adapter aux besoins des personnes au lieu de leur demander de s'adapter aux services existants. Cette est une solution de plus pour ceux qui ne souhaitent pas vivre dans des grandes résidences. L'intégration dans la communauté se fait en utilisant des maisons ordinaires dans des rues ordinaires avec un accès total aux services de proximité. C'est une réponse simple qui s'est construite en discutant avec les vieux, en les écoutant et en répondant à leurs souhaits, à leurs besoins et à leurs choix. Comme le disait un de nos vieux résidents : " on gagne sur les deux tableaux, on est chez soi et on a de l'aide si besoin ".

Contact : Robin CURRIE, 18 Seel Street, UK Liverpool L1 4BE
Tél. 44 151 702 5555 - Fax. 44 151 702 5566 - mél. robin.currie@pss.org.uk

F31. Accueil de personnes âgées de 26 à 87 ans souffrant de troubles mentaux : le RAAS³⁷ Belgique

L'asbl, Réseau alternatif d'aides et de services est une petite structure d'accueil de 5 ou 6 personnes âgées liée à un institut médico-psycho-pédagogique. Progressivement des plus jeunes, légèrement handicapés également ont rejoint le groupe (résidents de 26 à 87 ans).

Objectifs du RAAS : la création, le développement et la gestion de centres d'hébergement, d'occupation et de soins de personnes souffrant de troubles mentaux ; de faire toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

RAAS

Chée de Bruxelles, 91

7061 Casteau

Tél. : 065728536

³⁷ Informations données par le Centre de documentation de l'asbl Entr'Agés

Collège J.Leclercq – UCL

Place Montesquieu 1, bte17

1348 Louvain-la-Neuve

Tél/Fax : 010/473795

E-mail : entrages@demo.ucl.ac.be

F32. Un lavoir pour financer une résidence pour personnes âgées³⁸ - République Dominicaine

Le conseil d'administration d'une résidence pour personnes âgées en République dominicaine a développé un projet commercial pour assurer des ressources stables et réaliser certaines rénovations du bâtiment.

Comme les installations pour laver le linge étaient à remplacer, il fut décidé d'investir tous les fonds possibles en les additionnant à des aides diverses pour mettre en place une blanchisserie commerciale. Ce genre de projet générant des revenus est vu favorablement par la population. Ce projet a allègé les charges des résidents et fourni un service à la communauté.

³⁸ Extrait de : <http://www.un.org/esa/socdev/ageing/agecomp5.htm#25>

F33. Des résidences intégrées à la vie de quartier³⁹ : les résidences «Roch - Pinard» à Montréal - Canada

André LEMIEUX⁴⁰

Le pourcentage de la population au - dessus de 65 ans au Canada était de l'ordre de 10,6 % en 1986 et les prévisions établissent qu'il se situera à 13,6 % en 2001, 19,6 % en 2021 pour atteindre les 24 % en 2031, Grâce à une amélioration des conditions de vie, on peut prévoir que cette population sera active et se conservera en bonne santé jusqu'à un âge très avancé. Les personnes centenaires que l'on fête aujourd'hui comme des phénomènes exceptionnels seront en effet, dans quelques années, monnaie courante.

Il nous faut donc acquérir une meilleure connaissance de l'habitat convenant aux personnes âgées et pouvant être offert au plus grand nombre, cela dans la perspective d'une planification de retraite sensée et réaliste.

Il existe actuellement plusieurs possibilités de logements offertes à la population vieillissante. titre non exhaustif, citons parmi elles : la «cohabitation», le «pavillon - jardin», l'«appartement - accessoires», «l'habitation polyvalente», l'habitation «bifamiliale», le «logement - foyer», l'habitation de type «Abbeyfield», «logement protégé», le «village - retraite», et « le village – des retraités». Pour éviter les «ghettos d'aînés»,

Toutes ces solutions louables en soi ont cependant le grand désavantage d'être encore peu répandues et de nécessiter t il faut que ces derniers puissent. A de nombreuses contraintes avant même leur réalisation, comme les modifications au zonage urbain, les plans d'architecte et autres inconvénients.

Les Résidences Roch - Pinard

Pour éviter les « Ghetto d'aînés », il faut que ces derniers puissent continuer à participer à la vie de la collectivité et puissent maintenir des contacts avec les autres générations. Leur habitat ne doit donc pas seulement être un logement, mais un tout intégré dans une communauté élargie de quartier.

Leur habitat ne doit donc pas seulement être un logement, mais un tout intégré dans une communauté élargie de quartier. Il nous semble avoir trouvé, à Montréal, un complexe résidentiel - les résidences Roch - Pinard

qui a su s'imposer au fil des ans et qui fut un pionnier dans la réalisation d'habitations présentant les qualités de vie recherchée par les aînés.

Les Résidences Roch - Pinard sont conçues, à l'instar des communautés de vie américaines, de manière à fournir aux personnes âgées résidentes un accroissement des services et de soins médicaux au fur et à mesure de leur besoin. Dans cette perspective si l'un des conjoints n'a plus son autonomie, l'autre n'a pas besoin de déménager. Cette caractéristique a l'avantage de

³⁹ Générations (revue), Habiter, n° 10-11-12, novembre 1997, Belgique, pp.42-43

⁴⁰ Président directeur général de l'Institut universitaire du Troisième Age de Montréal et Vice - Président de l'Association internationale des Universités du Troisième Age

permettre au conjoint autonome de continuer à développer ses activités coutumières. Comme dans toutes les communautés, les services offerts sont :

- un service de sécurité (sonnerie d'appel dans les logements, surveillance d'hôtesse jour-nuit, urgence assurée par la Résidence le soir et les fins de semaine);
- des services de santé et sociaux (médecin disponible, infirmière disponible sur demande, pastorale et animation, centre de jour);
- des services personnels (entretien ménager, transport à l'épicerie, galerie commerciale à la Résidence, composé d'un salon de coiffure, d'un comptoir bancaire, d'un «dépanneur» et d'un agora convivial).

Le refus de l'auto-suffisance

Les Résidences Roch-Pinard jouissent d'une auto-suffisance qui pourrait leur permettre de fournir ,à leurs résidants tous les services voulus sans faire appel à la communauté extérieure du quartier où elles sont insérées. Cependant, pour éviter de faire de leur communauté un «ghetto», les aînés veulent entretenir et maintenir des liens particuliers en s'intégrant dans les services commerciaux, sociaux et communautaires de leur quartier urbain.

C'est ainsi que les résidants participent à l'essor commercial de leur quartier en fréquentant les divers magasins et restaurants environnants. Ces déplacements qui leur permettent de rester en contact avec les autres citoyens sont l'un des facteurs les plus importants de leur qualité de vie.

De même, bien que disposant d'un service de santé à la Résidence, les aînés reçoivent leurs soins médicaux au Centre Local des Services Communautaires du quartier. Ceci leur permet de s'intégrer plus facilement au tissu social de la communauté environnante en participant au régime de santé de leurs concitoyens.

Il faut aussi mentionner l'existence du «Comité des Locataires». Ce comité d'action sociale des Résidences Roch-Pinard a comme rôle de représenter les locataires auprès de la direction de la Résidence. Le comité organise des activités de loisirs, fait la promotion de l'entraide entre les locataires et veille au maintien d'un climat harmonieux dans les pavillons. Grâce à ce comité, la direction des Résidences Roch-Pinard considère les résidants comme des «participants actifs» ce qui permet aux aînés « d'être consultés dans un esprit de véritable et de réelle participation» comme le souhaite le «Réseau canadien des aînés».

Quelques réflexions pour conclure...

Les efforts tant des gouvernements que de l'entreprise privée, dans le domaine de l'habitation pour les aînés, doivent s'orienter vers des projets de petite ou de moyenne envergure. Ces projets doivent absolument s'inspirer des exemples déjà réalisés pour en tirer le plus de bénéfices possibles. De plus, les projets devront être intégré dans le milieu social environnant et ne devront pas former des «ghettos de vieillards». Enfin, les autorités des futures résidences devront appeler les aînés à participer à la gestion de leur habitation.

Ce n'est qu'en respectant ces conditions que nous permettrons aux personnes âgées de vivre dans un habitat où la qualité de vie est un standard d'excellence.

Les Résidences Roch-Pinard de Montréal

Les résidences sont la propriété de la Fondation Berthiaume-du-Tremblay, un organisme sans but lucratif mis sur pied en 1961 par Mme Angéline Berthiaume du Tremblay, veuve du fondateur du quotidien la « Presse » de Montréal.

En 1972, Mme Berthiaume du Tremblay entreprend, avec la collaboration de Monsieur Roch Pinard, la construction des logements et du centre d'accueil qui accueilleront les premiers locataires en 1972. Ces édifices situés dans un quartier résidentiel du nord de Montréal en bordure de la Rivière des Prairies allaient être des exemples concrets de la réalisation des désirs que certains aînés considèrent encore aujourd'hui comme souhaitables.

F34. Les habitations partagées du Saguenay -Canada

Les Habitations partagées est un organisme communautaire qui a développé et mis sur pied des services en vue d'aider les personnes qui veulent partager leur domicile avec quelqu'un de sûr. Ce service d'aide permet de jumeler des personnes afin qu'elles puissent cohabiter ensemble de manière harmonieuse. Ces jumelages s'effectuent en tenant compte des affinités et du mode de vie de chacun dans le but de partager un logement ou une maison.

Un vaste éventail de motifs peut conduire deux personnes à élire domicile sous un même toit. Une personne âgée peut souhaiter augmenter sa sécurité en ouvrant sa demeure à un plus jeune; une autre peut souhaiter obtenir de la compagnie et ainsi diminuer sa solitude. Pour d'autres, le jumelage est un excellent moyen d'occuper une demeure plus spacieuse et plus agréable et ce, selon leur revenu.

" **Offrant** " :C'est la personne qui possède une maison ou un logement et qui offre l'espace nécessaire afin d'accueillir une ou plusieurs personnes chez elle et ce, dans le cadre de la cohabitation.

" **Demandant** " : C'est la personne qui désire aller cohabiter chez " l'offrant " et qui, idéalement, ne possède que peu ou pas de meubles.

Objectifs

- * Augmenter un sentiment de sécurité chez les personnes
- * Améliorer leur qualité de vie
- * Demeurer autonome le plus longtemps possible
- * Diminuer les coûts de logement
- * Briser la solitude des personnes jumelées

Services offerts

- * Evaluation des demandes
- * Entrevues
- * Jumelage
- * Suivi
- * Support, médiation
- * Référence
- * Inscription des usagés

Coordonnées

Les Habitations partagées du Saguenay
2505, rue St-Hubert
Pavillon Manikouagan
Jonquière (Québec) G7X 7W2
Tél. : (418) 695-5577 et (418) 695-5949
Télec.: (418) 695-5577
Courriel : hps@habitationpartagee.qc.ca

F35. La résidence Saint-Rémy : un " village retraite" à l'américaine⁴¹ - France

Véritable village pour personnes âgées dans un parc boisé de 8 hectares. Ce village est composé, entre autres, de logements individuels en maison de plein pied (1 à 3 pièces), de logements collectifs regroupés en immeuble (chambre ou appartement), d'un centre de soins pouvant accueillir des personnes dépendantes, d'une unité protégée (alzheimer), mais aussi d'un salon de coiffure, bar, salle de spectacle, boutiques, épicerie, théâtre, ...

Les résidents vivent à leur propre rythme et sans contraintes dans des unités de vie adaptées à leur degré de dépendance.

Extrait du site de la résidence expliquant l'offre :

Petit déjeuner pris en chambre

Repas pris dans l'un des 3 restaurants ou en bâtiment avec suivi des régimes

Possibilité de plateaux repas en chambre

Repas invités à réserver 24h à l'avance

Services hôteliers :

Trois restaurants : Grill,

Jardin (buffet), Grand Chêne

Bar, salles de spectacle

Salle de bridge

Ménage effectué tous les jours

Choix du type de logement (de la chambre au 3 pièces) avec téléphone et prise de TV

Mobilier fourni ou non au choix du résident

Personnes autonomes, semi-valides et dépendantes, avec unités d'accueil spécifiques pour les personnes démentes, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

Court et long séjours

Chambres d'hôtes pour les familles

Sur place, entretien du linge de corps (sauf textiles délicats), marqué au nom du résident par étiquettes tissées et cousues

Possibilité de pressing extérieur

Forfait du linge marqué non fragile

Linge de toilette et du lit fournis surveillance médicale services divers. Surveillance paramédicale 24 h/24

2 médecins coordonnateurs, infirmières salariées de la résidence

Appel malade dans toutes les chambres

Intervention de libéraux suivant le choix des résidents (médecins, kinésithérapeutes, infirmières...).

Salon de coiffure, esthétique, pédicure

Piscine couverte - Epicerie - Bibliothèque

Animation variées et adaptées aux personnes âgées, activités sportives

Possibilité d'accueil des animaux

Accompagnement des résidents lors de rendez-vous extérieurs possible

Office religieux

⁴¹ Extrait de : http://www.plan-retraite.fr/st_remy.htm

Chez nous, vous pouvez vivre à votre rythme de vie, sans contrainte.

Vous avez la possibilité d'accueillir votre animal familier.

Vous avez le libre choix de votre espace de vie ; chambre individuelle, jumelée, double, studio, appartement de 2 ou 3 pièces.

Vous pouvez aménager votre intérieur en toute liberté et vivre comme vous le désirez. Nous respectons vos traditions culturelles et religieuses.

Vous avez la possibilité d'accueillir des parents ou des amis grâce à nos chambres d'hôtes, restaurants et salons.

Route de la chapelle, 66

78470 St-Rémy-Les-Chevreuses

Tél. : 0130470000

Fax : 01 30 47 01 24

F36. Vivre à l'écran⁴² : à la maison de retraite Saint-Vincent-de-Paul - France

Claude DEBRET⁴³

La télévision pour communiquer, pour se connaître, pour se raconter, c'est une idée simple qui se pratique avec succès depuis plusieurs années dans la maison de retraite St – Vincent – de - Paul à Troyes.

Au départ, comme c'est souvent le cas, la vidéo ne servait qu'à filmer les fêtes, les anniversaires, les animations. Mais il est vite apparu qu'il était possible d'aller plus loin et de faire davantage participer les résidents. L'idée est ainsi venue de créer avec eux un journal télévisé, ce qui leur a demandé un exercice intellectuel (chercher les informations dans la presse, les trier, les présenter...), tout en les rapprochant les uns des autres et en créant des amitiés entre eux et avec le personnel.

Puis est née l'émission « *Aujourd'hui, je reçois...* » où un résident en invite deux ou trois autres, et où, ensemble, on se présente, on évoque des souvenirs et on discute autour de l'un ou l'autre thème. L'émission est ensuite présentée au salon, ce qui donne à chacun l'occasion de mieux connaître - voire de découvrir - les goûts, les intérêts, la personnalité des autres pensionnaires. Ceux qui ne peuvent se déplacer ont aussi l'occasion de voir l'émission dans leur chambre par le circuit de télévision interne et les familles aiment bien pouvoir se procurer une cassette.

Claude DEBRET, le directeur de la Maison Saint-Vincent-de-Paul précise pour Générations les motivations de son institution à utiliser la vidéo comme support à la communication.

C. DEBRET : La vidéo n'est pas une finalité pour nous mais plutôt un moyen privilégié d'expression et de communication. La philosophie d'animation vise en effet à favoriser les relations entre les résidents, ainsi que la joie simple d'être ensemble sans artifice. Chacun a une histoire, son histoire et le fait de partager ce qui fait sa vie, contribue au sentiment essentiel d'exister encore.

En quoi la télévision vous aide-t-elle à réaliser ces objectifs ?

C. DEBRET : Par sa dimension créatrice, notre système de télévision interne donne la possibilité de s'exprimer à celles et à ceux qui le souhaitent. A ce jour, ils sont une trentaine de personnes sur 60 à l'avoir utilisé. Il ne s'agit bien sûr pas de plagier les autres télévisions.

Pour nous, la vidéo est avant tout un outil au service de la communication et celle – ci s'exprime à toutes les étapes de la réalisation : au moment de l'élaboration des idées de reportage, au moment du tournage (avec tous ses problèmes techniques), entre les résidents - «vedettes du petit écran» - et lors de la projection dont tous peuvent bénéficier, y compris nos résidents alités, grâce au circuit interne

⁴² Générations (revue), Habiter, n° 10-11-12, novembre 1997, Belgique, pp.26-28

⁴³ Directeur

La communication semble vraiment être le maître mot de votre projet...

C. DEBRET : *Oui, tout à fait. Nous avons cette responsabilité institutionnelle de favoriser l'art d'être soi-même et nous devons, nous institutions, être des « facilitateurs d'expression ». Même si nous sommes passés par les étapes obligatoires de la maîtrise de l'outil audiovisuel et de la production d'émissions internes, nous croyons fondamentalement que c'est la communication entre les résidants qui est à privilégier.*

Communiquer, prendre la parole est en effet un besoin fondamental, c'est manifester notre liberté, c'est exister. Nous avons tous quelque chose à dire que personne ne peut dire à notre place. Nous avons tous cette réelle nécessité de sortir de nous, de manifester nos sentiments, nos pensées, nos projets, nos tempéraments. Et puis, découvrir le plaisir de communiquer permet de dépasser certains à priori, la peur d'être jugé, d'être critiqué, car s'impliquer simplement, c'est le contraire de la neutralité.

Communiquer, c'est aussi accueillir l'autre, avec un regard positif, c'est l'écouter, lui donner la primauté. C'est se faire comprendre et nous savons tous ce que veut dire n'être pas compris.

Et enfin, communiquer est également une excellente et efficace thérapie dans la vie relationnelle de chacun.

«Vivre à l'écran», c'est donner une image de soi. Par le sourire, l'humour, chacun est amené à s'ouvrir aux autres, à se positiver, à s'émouvoir. Cette démarche de se montrer engage les acteurs, nos résidants, à se livrer, à s'impliquer. C'est un apprentissage vivifiant pour nos anciens qui très souvent n'ont pas eu l'habitude d'exprimer leur ressenti.

Vous manifestez un tel enthousiasme lorsque vous parlez de cette réalisation, qu'à vous entendre, on a un peu l'impression que c'est tout à fait simple à mettre en place et à organiser.

C. DEBRET : *Je ne voudrais pas donner l'impression que cela va tout seul ! Il nous faut en effet réaliser avec nos résidants tout un travail en profondeur pour les amener à se révéler, à se mettre en scène ou en image, à communiquer entre eux. Ils doivent se motiver, s'entraîner pour se dépasser. Cela leur demande des efforts, de la concentration, de la mémorisation qu'il nous faut soutenir pour ne pas leur donner un sentiment d'échec.*

Positiver leur démarche, construire avec eux leur image, c'est un véritable travail de relation. Il faut donc du temps, de la patience et beaucoup de sérénité. Il nous faut également créer un climat de confiance.

Et puis, nous devons aussi compter avec leur fatigue, leurs indispositions, leurs humeurs. Par l'écoute, l'accueil, nous voyons des résidants qui se «donnent» et tout cela fonctionne beaucoup sur le mode du faire plaisir. Alors nous sommes dans une relation d'échange.

Au niveau du personnel, la disponibilité de l'équipe d'animation doit être permanente.

Or nous avons nous aussi des moments de doutes, de fatigue, d'interrogations. Nos seniors sont exigeants, cyclothymiques, parfois agressifs. Cela demande des efforts soutenus, une persévérance, un regard neuf, mais au delà de ces difficultés que nous connaissons tous, resurgit toujours la volonté de permettre à l'autre de s'exprimer.

Au fond, l'utilisation de la télévision dans votre institution est un moyen qui permet de retisser des liens entre les résidants.

C. DEBRET : *Oui, c'est ça. Le «Vivre Ensemble» qui constitue notre dynamique institutionnelle a comme finalité la place de l'homme dans son milieu de vie, donc du résidant dans l'institution.*

La condition essentielle pour que cela puisse se réaliser est que chacun compte aux yeux de quelqu'un et que chacun reçoive et donne du plaisir. La télévision est un moyen qui nous permet d'y arriver en montrant bien que chacun existe dans sa problématique, avec ses valeurs, avec ses différences.

Si aujourd'hui, notre investissement se trouve récompensé, c'est que nous avons découvert des moments de joie chez nos anciens et c'est la finalité poursuivie.

Quelques témoignages de résidants⁴⁴

« Moi je trouve ça parfait pour faire connaissance avec le personnel et les résidants, parce qu'entre les étages, on n'arrive pas toujours à se connaître. »

« On invite 2 ou 3 personnes et on parle ensemble sur un sujet ou l'autre. On apprend à mieux se connaître, on raconte ce qu'a été sa vie. Chacun donne son opinion et on apprend beaucoup de choses sur la vie des personnes. C'est un moment agréable, on n'est pas tout seul. On se lie un peu d'amitié. »

« Il y a des gens que je ne connaissais absolument pas. Ces émissions m'ont permis de faire connaissance et de rencontrer des gens intéressants que j'ai revus après. »

«Ça fait travailler l'esprit et en même temps ça enrichit. Puis ça repasse dans les chambres une semaine après avec la télévision interne. Les personnes qui n'assistaient pas à cette discussion peuvent la voir dans leur chambre.».

« La vidéo nous apporte beaucoup. Quand on est filmé, on fait attention à ce que l'on dit, on réfléchit. On essaie de faire des discussions fructueuses. »

« Quand on se revoit après, ça aide à réaliser ce qu'on peut mieux faire. »

« Les gens sont timides, ne se parle pas. Ou alors ils ont des préjugés les uns sur les autres. La vidéo les fait se connaître. »

⁴⁴ Témoignages extraits de la vidéo « Vivre à l'écran ».

F37. Habitat collectif pour personnes âgées⁴⁵ - Danemark

En 1989, un organisme de formation pour adultes a lancé, en collaboration avec la municipalité d'Odense, le projet intitulé « Senior Joint Housing » qui est l'aboutissement du projet « Preparation for the Third Age » (Préparation au troisième âge) également réalisé en collaboration avec la municipalité d'Odense. Ce dernier projet a révélé l'existence d'une demande en modes de vie pour le troisième âge, différents de ceux qui existent déjà.

L'habitat collectif est un mode de vie qui permet à certains individus d'exécuter certaines tâches en commun.

L'habitat n'est « collectif » que dans la mesure où les résidents le veulent. La structure de l'habitat collectif est généralement la même : plusieurs habitations indépendantes, pas trop grandes, équipées d'une cuisine et d'une salle de bain, plus une pièce commune et des équipements de plein air. Les résidents peuvent donc facilement prendre leurs repas ensemble, participer à des activités ensemble, faire des exercices physiques, se relaxer ensemble, etc.

Ce projet vise à :

- mettre en œuvre des programmes d'habitat collectif et montrer qu'un mode de vie/logement basé sur le sens de la collectivité offre une sécurité, empêche l'isolement et la solitude, et stimule l'activité ;
- susciter l'intérêt et le soutien des concitoyens, des politiques, des organismes de crédit hypothécaire, d'entreprises du bâtiment, de constructeurs et d'architectes ;
- améliorer les possibilités d'influence des citoyens sur l'urbanisme (situation, aménagement, taille modulable de l'habitation, etc).
- retarder ou éviter le moment où le résident devra faire appel à des services publics tels que l'aide/les soins à domicile ou encore à d'autres formes d'assistance ;
- préparer des guides dans lesquels quiconque souhaite entreprendre un programme d'habitat collectif puisse trouver des idées.

Groupe cible

Le groupe cible est celui des citoyens de 50 ans et plus. Le projet compte environ 135 participants actifs.

Personne à contacter :

M.Finn Andersen
Omadekontor Rosengard
Rosengardscentrecet 201 Orbakvej 75
DK – 5220 Odense SO Danemark
Tél :66 13 13 72 Ext3900

⁴⁵ Réseaux européens de projets novateurs concernant les personnes âgées, Document de travail, Commissions des communautés européennes – DGV, 1993.

F38. Des étudiants des maisons et des vieux⁴⁶ - Royaume-Uni

S.H.A.R.E. (Students Harness Aid for the Relief of the Elderly)

SHARE («Share» veut aussi dire «partage» en français) est un groupe d'étudiants fondé en 1970 à Cork en Irlande. Il s'agit d'une société charitable qui se charge de fournir des repas à des personnes âgées sans domicile. SHARE regroupe plus de 1.600 membres venant de 22 lycées de Cork. Les personnes âgées à qui ils fournissent les repas sont sans domicile fixe ou vivent dans des greniers ou des caves, dans des conditions d'extrême pauvreté.

Les membres de SHARE, grâce à un programme soigneusement planifié, apportent leur amitié et leur soutien aux personnes âgées qu'ils ont déjà relogées. Un groupe adulte féminin, connu sous le nom de «Mères SHARE» apporte son aide à ce processus de croissance. L'organisation est dirigée et soutenue par un conseil de quinze personnes, ayant entre 16 et 18 ans. Une direction composée de trois adultes administrateurs supervise la politique et son exécution. Depuis 1970, SHARE s'est engagé à fournir des maisons de trois pièces, entièrement meublées, pour les personnes âgées pauvres de la société et, en 1995, 201 appartements ont été fournis.

SHARE s'est aussi développé dans d'autres pays, les nouvelles Fondations y ayant chaque fois pris leur propre nom comme (« Bridge» «Pont») au Canada ou Pals «Amis») aux Antilles.

Le but de SHARE

Le but de SHARE est de développer une conscience sociale chrétienne sensible chez les adolescents pour qu'ils puissent, sent, une fois adultes, s'engager dans la construction d'une société plus juste et soucieuse d'autrui. Dans cette optique, la démarche de SHARE consiste à mettre les jeunes en relation avec des personnes âgées pauvres. Lorsqu'ils prennent ainsi conscience, par eux-même, des conditions dans lesquelles ces personnes âgées sont forcées de vivre, les jeunes sont beaucoup plus motivés pour les aider.

Leur objectif dans ce domaine, en travaillant à mettre à leur disposition un logement décent, par exemple, sera ainsi de permettre à ces personnes âgées de retrouver le sens profond de leur dignité.

La relation qui se crée à cette occasion entre jeunes et aînés est primordiale et très enrichissante. Les personnes âgées peuvent constater que les jeunes prennent soin d'elles librement et avec intérêt. Le fait qu'ils leur rendent visite, qu'ils les écoutent, les soutiennent et leur construisent des maisons constitue véritablement pour elles une toute nouvelle expérience.

Les jeunes, de leur côté, apprennent dans ces contacts l'importance de valeurs et d'attitudes justes, développent le sens d'une vie calme et équilibrée et comprennent mieux la valeur inestimable de la personne humaine. Ils ont aussi l'occasion de mieux percevoir la douceur et la chaleur de l'affection qui brûle toujours dans le coeur de la personne âgée fragile. Tout cela vient réellement donner un sens et des buts nouveaux à leur jeune vie.

⁴⁶ Générations (revue), Habiter, n° 10-11-12, novembre 1997, Belgique, pp.62-63

SHARE⁴⁷

SHARE (Schoolboys Harness Aid for the Relief of the Elderly) est une association qui a été créée il y a 21 ans par des élèves de seconde du Presentation Brothers college de Mardyke, Cork. Très modeste à ses débuts, elle regroupe aujourd'hui toutes les écoles secondaires de Cork. Elle a pour but de procurer des logements décentes et abordables aux retraités âgés dont le revenu se limite aux pensions de vieillesse, et d'offrir un service d'assistance approprié à chaque individu qu'elle loge. Le coordinateur a pour tâche de veiller à ce que tous les services soient fournis à chaque fois qu'ils sont nécessaires et de constituer un groupe de bénévoles (en général les mères des élèves) pour rendre régulièrement visite aux personnes âgées.'

Outre les foyers de logement construits par SHARE dans cette ville, un projet vient d'être achevé à Gratten Street. Il comprend 32 appartements indépendants, une cour, un oratoire, des ateliers, une cuisine, une salle à manger, un salon avec une piste de danse et un appartement de gardien.

« En ce qui concerne les résidences de SHARE, trois éléments importants sont à retenir. Tout d'abord, les personnes sont choisies selon une procédure qui s'appuie sur la collectivité. Six semaines avant la date d'inauguration du logement, les associations bénévoles et les infirmières de district du Royaume-Uni) sont invitées à désigner, par ordre de priorité de besoins, les personnes âgées qu'elles connaissent.

Les auxillaires de vie, professionnels comme bénévoles, se réunissent et votent sur la base des informations recueillies à l'échelon local ».

Deuxièmement, ce n'est qu'à l'occasion du décès d'un pensionnaire de SHARE que le logement passe à une autre personne. Par conséquent, une personne âgée n'a pas à craindre qu'une autre emménage dans son logement pendant qu'elle est à l'hôpital, même si elle est toute extrémité ».

"Troisièmement, le loyer est tout à fait modique; aujourd'hui, il s'élève à 1,60 £ par semaine, pour un logement de 3 pièces qui comprend un séjour/chambre, une kitchenette et une salle de bain. Toutes les maisons sont entièrement équipées d'un chauffage central, elles possèdent un mobilier et le confort modernes".

Mme Margaret Lynch
Co-ordinator SHARE
Teach Chill Chré
19 Dyke Parade
IRE-Cork

⁴⁷ Réseaux européens de projets novateurs concernant les personnes âgées, Document de travail, Commissions des communautés européennes - DGV, 1993

F39. Le programme européen HOPE⁴⁸ : réseau de logement pour personnes âgées en Europe

- **Qu'est ce que le réseau HOPE ?**

HOPE est un réseau de liaison pour les services à but non lucratif liés au problème du logement dans plusieurs pays européens. Plusieurs coopératives et services sociaux du logement, à la fois performants et innovants, font partie de HOPE qui fut créé en 1993 à la suite de l'année européenne des personnes âgées. Son but est d'explorer de nouvelles approches et innovations dans le domaine du logement, des soins et du soutien en partageant l'information, en développant les idées nouvelles et en évaluant les différentes approches. Les membres du réseau utilisent leur expérience pratique et leurs liens étroits avec les personnes âgées dans le but de mieux valoriser le logement et les soins pour ces personnes aussi bien au niveau national qu'europpéen.

Le principe qui unit les membres du réseau est leur conviction que les personnes âgées souhaitent

- mener une vie aussi indépendante que possible, pouvoir contrôler et choisir,
- vivre dans une communauté qui leur apporte un certain soutien,
- bénéficier de services flexibles qui proposent des solutions abordables, et de qualité, et dont le principal souci est la personne humaine.

- **Buts et objectifs**

Peu de changements sociaux au cours du siècle prochain auront des répercussions aussi profondes que celui lié au vieillissement de la population. Les services sociaux seront de plus en plus sollicités et se trouveront face à une population active réduite. Pourtant une société vieillissante implique un potentiel d'avantages et de possibilités - la nécessité de revoir encore ce qu'est la vieillesse signifie exactement, d'évaluer en termes financiers, leur contribution à la société et de réorganiser et revoir nos services en considérant l'âge d'un point de vue plus positif.

Une société vieillissante et une tendance vers des soins dispensés au sein même de la communauté ont modifié le type de logement et de services proposés. Les organismes se trouvent confrontés à d'autres exigences qui relèvent de nouveaux défis et entraînent de nouvelles approches qui sont fondées sur le désir de la plupart des personnes âgées de vivre aussi indépendamment que possible .

Pour que ces approches soient efficaces il faut que les personnes âgées soient impliquées dans leur planification et sa réalisation.

Le but du réseau est de proposer renseignements et orientations sur de nombreuses questions et de trouver des solutions concernant le logement, les soins et le soutien aux personnes âgées, fondées sur l'expérience pratique et la compréhension de ses membres, et sur ce que nous pensons être les souhaits des personnes âgées elles - mêmes.

⁴⁸ Gérontologie et société, Habiter, Cahiers de la fondation nationale de gérontologie, n°86, Paris, septembre 1998, pp.101-103

- **Le programme de travail HOPE**

Nous recevons des fonds de différentes sources y compris de la Housing Corporation en Angleterre. Ces fonds sont destinés à la communication et la diffusion du travail de HOPE. Nous publions des bulletins d'informations ainsi que des rapports décisionnels et de terrain qui mettent en valeur des projets et approches. Ces bulletins et rapports sont destinés aux personnes âgées, aux groupes concernés, aux travailleurs sur le terrain, aux décideurs, aux politiciens et aux fonctionnaires dans un contexte à la fois national et européen.

- **Le service abonnement de HOPE**

Les rapports sont en vente individuellement ou par l'intermédiaire du service information de Hope qui propose un abonnement annuel.

Le service information de Hope est destiné aux services du logement, de soins et de santé ainsi qu'aux politiciens et fonctionnaires au niveau national et européen. Les abonnés pourront recevoir des rapports et des publications contenant de l'information actualisée et de qualité.

Les services proposent les prestations suivantes

- informations concernant les politiques européennes du logement pour les personnes âgées,
- approches pratiques européennes dans le domaine du logement et des soins pour personnes âgées,
- contacts et réseaux européens,
- recherches et analyses comparatives européennes, rapports de publications, articles et législation concernant le logement et les personnes âgées,
- détails sur les possibilités de financement européen.

Pour plus d'informations

Si vous souhaitez en savoir plus sur HOPE, vous abonner ou commander un de nos rapports, veuillez contacter :

Layne Hooper : HOPE Information Co-ordinator
Adresse:c/o Anchor Trust,
Fountain Court,
Oxford Spires Business Park,
Kidlington,
Oxfordshire,OX51NZ, Angleterre
Tel. : +44 (0)1 865 854 164. Fax : +44 (0)1 865 854 007
E-mail: LynneHooper@compuserve.com.

F40. Programme public pour favoriser la cohabitation entre les membres d'une même famille⁴⁹ - Singapour

Pour répondre au problème de logement des personnes âgées, les pouvoirs publics de Singapour ont initié certaines mesures pour faire en sorte que les membres des familles restent habiter ensemble ou du moins restent très proches. Depuis 1978, le Joint Ballotting Scheme and le Joint Selection Scheme promeuvent la collaboration entre les membres des familles. Les co-résidence intergénérationnelles sont encouragées. On encourage : les enfants mariés et à leurs parents âgés d'avoir recours à la propriété contiguë et donc d'avoir priorité dans l'affectation de maisons publiques ; les membres d'une même famille à se fournir des appartements dans le même bloc d'habitation ; les flats sont fournis avec une pièce en plus pour accueillir les parents âgés tout en permettant une certaine vie privée.

A un autre niveau :

- les enfants peuvent payer moins d'impôts quand ils s'occupent de leurs parents ;
- les écoles enseignent le respect pour les personnes âgées et la vie en famille. ;
- des aides sont apportées aux jeunes membres des familles qui habitent avec leurs parents âgés.

Ce genre de programmes évite les ghettos pour personnes âgées et permet aux membres plus jeunes de garder une certaine liberté.

⁴⁹ Extrait de :

* <http://www.un.org/esa/socdev/ageing/agecomp5.htm#25>

* Ageing and urbanization, Department of international economic and social affairs, United Nations, New York, 1991

F41. Solidarite inter générations domicile collectif⁵⁰ - France

Solidarité inter générations

En 1989, une initiative de la Fédération des caisses de retraite interentreprises (CRI), la Mission locale pour l'insertion des jeunes 16 - 25 ans de l'agglomération nantaise, l'Office des retraités et des personnes âgées (ORPAN), l'Office herblinois des retraités et des personnes âgées (OHRPA), crée un service commun intitulé "Solidarité inter générations" dans le but d'organiser, de coordonner et de développer les actions de rapprochement entre jeunes, retraités et entreprises sur l'agglomération nantaise depuis octobre 1987.

Des retraités bénévoles se mettent à la disposition des jeunes qui le souhaitent pour les épauler dans leurs démarches quotidienne, les soutenir dans leurs efforts de recherche d'emploi.

Les retraités

Aujourd'hui, une quarantaine de retraités bénévoles participent à l'action individuelle et collective.

Leurs profils

La majorité d'entre eux sont des retraités les autres sont en pré - retraite ; ils ont cessé leurs activité au plus tôt en 1975, au plus tard et en majorité en 1989, 1990 voire 1991.

Domicile collectif

Domicile parce que chacun des 15 résidents dispose dans l'ensemble immobilier du Tillay d'un appartement de type 1 bis (une pièce avec un coin cuisine et un coin toilette) regroupé au niveau I et II de l'immeuble. Au rez - de-chaussée, de bureaux ; plus haut, d'autres logements pour des particuliers. Si le maintien chez soi n'est plus possible, la personne âgée est au moins maintenue dans son environnement qui évite la rupture avec l'extérieur comme c'est le cas si on hospitalise.

Collectif parce que l'espace communautaire est essentiel : cuisine, salon, salle à manger, bureau sont autant de lieux qui permettent la convivialité, les échanges aussi bien avec le personnel et les familles qu'entre les résidents eux-mêmes.

L'appréciation de la dépendance ? Au cas par cas. Ainsi, cette dame, âgée de 85 ans, assez désorientée pour frapper aux portes de ses voisins la nuit mais tout à fait capable, en revanche, de leur préparer le café le matin... ou le réapprentissage d'une certaine autonomie au quotidien, l'un des principes de fonctionnement cher au domicile collectif.

Chacun garde son organisation de vie. Le domicile collectif conserve la logique du domicile avec la sécurité en plus 24 heures sur 24.

Personnel permanent et services à domicile assurent la couverture des besoins. Les familles sont sollicitées pour apporter l'aide le week-end, ce qu'elles font bien volontiers.

Personne à contacter :

Mme Claudie Paugam, directrice de l'action sociale

Hôtel de ville - BP 167

F-44802 Saint-Herblain

Tél. : 40.38.11.29

⁵⁰ Réseaux européens de projets novateurs concernant les personnes âgées, Document de travail, Commissions des communautés européennes - DGV, 1993

F42. Residencia comunitaria, Soporthis - solidariedade porto histórico⁵¹ - Portugal

Genèse et historique de l'initiative

Le siège épiscopal du Porto a été le lieu où le premier projet est apparu. C'est dans ce lieu que le "Centro Social da Sé" a été créé. Il s'agit d'un centre de jour pour des personnes âgées. C'était le premier équipement créé pour répondre aux besoins des personnes âgées. Mais le centre n'était pas suffisant et les personnes ont élargi leur travail auprès d'autres institutions et ont développé d'autres ressources. Cela a été possible grâce aux fonds communautaires du second cadre d'appui qui avait comme institution de base la Fondation pour le Développement de la Zone Historique. Quand les appuis ont commencé à être moins importants la "SOPORTHIS" (fédération des institutions qui englobe tous les IPSS's du Centre Historique) a été créée en collaboration avec le Centre Régional. Avec le troisième cadre communautaire et après la création de la "SOPORTHIS", une autre intervention plus innovatrice et différente est devenue possible. La création de la résidence communautaire est due parce que les problèmes économiques et de logement des personnes âgées n'étaient pas encore résolus par les centres de jour. La résidence a été constituée grâce à un accord de coopération entre la "SOPORTHIS" et le centre régional du Nord. Le financement du projet était de la responsabilité du centre régional et la "SOPORTHIS" s'était occupée de la gestion. Les installations ont été cédées par la mairie de Porto. Cette initiative était complètement nouvelle, et donc quelques corrections ont été faites plus tard. La préparation a duré entre 3 et 4 ans. Toutefois, la philosophie du centre se maintient la même. Les travailleurs sociaux ont bénéficié d'une formation méthodologique. La principale difficulté était de trouver une maison avec les conditions nécessaires pour les personnes âgées. Après il y a eu le problème d'adaptation et d'implantation d'un projet qui était très innovant.

Description de l'initiative

Cette initiative est apparue seulement comme un centre du jour et actuellement elle se compose d'un foyer qui héberge 8 personnes âgées et 2 jeunes. L'initiative s'est constituée de façon à répondre aux problèmes d'isolement, aux conditions précaires de logement et à d'autres problèmes et à difficultés économiques de cette population. Il y a quelques différences entre cette initiative et d'autres du même type parce qu'un centre communautaire a des caractéristiques différentes de celles qui caractérisent les foyers. Les usagers du centre ont leur propre clé et peuvent rester dehors à partir du moment où il y a eu un préavis. Pendant le week-end ils ne sont pas obligés de rester à la résidence. Il y a une seule règle: personne ne peut déranger personne.

Effets sociaux et effets induits

Les actions menées sur les populations ont amélioré la qualité de vie des personnes âgées et ont permis une interaction entre les jeunes et les personnes âgées. Il y a eu aussi un impact sur

⁵¹ Extrait de : <http://locin.jrc.it/fr/>

le développement de nouvelles initiatives, par exemple une autre résidence semblable a été ouverte au siège épiscopale du Porto. Le soutien à un groupe vulnérable de la société a permis que le potentiel de développement du territoire d'implantation s'accroisse.

Évaluation, innovation et transférabilité

Toutes les années il y a une évaluation des activités et les données statistiques est remise au Centre Régional. Le projet correspond aux objectifs antérieurement formulés. La grande innovation a été la capacité de donner aux personnes âgées un espace, une autonomie et une capacité de prendre des décisions. Il est possible de transférer la philosophie de ce projet mais il faut considérer les différents contextes et réalités.

Residência Comunitária (Residence Communautaire)

SOPORTHIS - Solidariedade Porto Histórico
Rua Duque de Loulé, n° 24
4050 Oporto - Portugal
Tel. 351-2-2026695/3321042 Fax 351-2-3321042

F43. Solidarité entre personnes âgées pauvres et riches d'une maison pour personnes âgées⁵² - Amérique centrale

Une nonne d'une république d'Amérique centrale a collecté de l'argent pour construire une maison pour les personnes âgées abandonnées qu'elles rencontraient dans la rue. Pour répondre au problème du paiement des frais pour les personnes âgées sans revenus et assurer la survie de son asile, elle a mis au point un système de solidarité.

Elle a construit la résidence en trois sections : une aire de services centrale ; une aile pour les personnes sans abris qui sont logées sans payer ; une autre aile pour les personnes âgées dont les familles peuvent payer assez que pour assurer le fonctionnement de l'ensemble de la résidence. Un des problèmes rencontrés est de trouver assez de résidents payants parce que les familles locales n'aiment pas que l'on sache que leurs parents vivent dans un " home pour personnes sans abris ".

⁵² Extrait de : <http://www.un.org/esa/socdev/ageing/agecomp5.htm#25>

F44. Des emplois jeunes pour veiller sur des personnes âgées d'origine étrangère⁵³ - France

La Sonacotra⁵⁴ est confrontée au vieillissement d'une partie de sa clientèle. Pensée comme transitoire, l'immigration des années cinquante s'est installée en France et la question du vieillissement des travailleurs immigrés préoccupe⁵⁵. Actuellement 40% des 70.000 résidents sont âgés de plus de 55 ans.

La Sonacotra doit s'adapter aux besoins de cette clientèle vieillissante.

Elle a initié une étude-action sur la prise en compte de cette évolution dans la gestion des foyers au quotidien.

La première phase de cette étude, réalisée en 1997, a débouché sur un diagnostic faisant état de la réalité du phénomène de vieillissement dans huit foyers du département des Bouches du Rhône et formulant des préconisations en termes d'actions à développer. Une nouvelle étude, engagée en 1999, a permis de définir les services qu'il convient d'apporter dans les foyers pour maintenir à domicile les personnes immigrées âgées.

Trois domaines ont été plus spécialement étudiés pour leur maintien à domicile (le foyer étant ici considéré comme domicile) :

- la situation administrative (problèmes de versement de retraite, etc),
- les besoins de prise en charge médico-sociale,
- l'habitat, la vie quotidienne et la vie sociale (portage de repas, ménage, etc).

Tous les acteurs Sonacotra concernés se sont mis d'accord sur les objectifs à atteindre. Il a été établi que les missions seraient assurées par des structures extérieures (CCAS, etc). Ces structures, partenaires intermédiaires, devront prendre en charge ces services qui ne peuvent,

⁵³ Extrait de

[:http://www.place-publique.fr/portalej/methodo/cime/experiences/sonacotra.htm](http://www.place-publique.fr/portalej/methodo/cime/experiences/sonacotra.htm)

⁵⁴ 1 La SONACOTRA fût fondée en 1956 par Eugène Claudius-Petit.

Son histoire démontre que ses missions ont largement évolué, pour satisfaire à l'évolution du logement social en France. Le statut de la SONACOTRA, outil de l'Etat, lui confère la possibilité d'agir au plus près des problématiques des Collectivités Locales.

Ses 1.610 collaborateurs et son organisation régionalisée, assurent une présence au quotidien dans 53 départements. Les Chiffres de son activité démontrent la présence de la SONACOTRA à la pointe du logement social.

L'importance de la clientèle française

Sur 67 500 résidents, la Sonacotra compte 28 % de résidents français, ce qui en ordre d'importance numérique les place au deuxième rang, derrière les résidents algériens (36 %).

La faiblesse des ressources

50 % de l'ensemble de nos résidents perçoivent un revenu inférieur ou égal à 4.000F par mois. 25% des résidents bénéficient de ressources situées dans une fourchette située entre 4.000 et 6.000 francs par mois. Enfin, % d'entre eux disposent de plus de 6.000 francs par mois.

Le vieillissement d'une partie de la clientèle

Actuellement, 35% des 67 500 résidents de la Sonacotra ont plus de 55 ans : parmi ceux-ci, 15% ont entre 56 et 60 ans, 15% ont entre 61 et 70 ans, enfin 5% ont plus de 70 ans

Extrait de : <http://www.sonacotra.fr/>

⁵⁵ La majorité des travailleurs immigrés vieillissant en foyer vivent une vieillesse "immobile". Souvent malades ou dépressifs, ils subissent la vie en collectivité. Cette précarisation se traduit par un repli sur soi, par la diminution des contacts extérieurs, par la baisse de leur niveau de consommation, etc. Le foyer devient alors un "caveau", tout en ayant tendance à rester le principal repère identitaire.

Extrait de : Le vieillissement des migrants dans les foyers, par Marc Bernardot - Chef du service études et documentation de la Sonacotra – <http://www.adri.fr/HM/articles/1219/1219.html>

par nature, être payés par l'utilisateur final. Ces services seront, après une phase d'expérimentation, reproduits dans d'autres foyers et régions.

Les emplois jeunes ont une fonction de veille opérationnelle, avec une double mission :

- être un "substitut de l'entourage". En effet, la disponibilité de l'entourage, essentiellement familial, est un facteur clé du maintien à leur domicile des personnes âgées, auprès desquelles il assure un rôle d'alerte, d'organisation du soutien et de relais avec les services d'aide. Or, les résidents immigrés âgés des foyers sont isolés socialement et personne ne supplée l'entourage.
- constituer un "relais professionnel" entre le résident âgé et tous ceux qui vont l'accompagner et le soutenir.

Les personnes âgées immigrées des foyers tendent, pour trouver des solutions à leurs problèmes, à se tourner vers des associations d'aide aux immigrés, n'utilisant pas ou rarement les services des institutions concernées par les personnes âgées qu'elles ne connaissent pas ou mal (la réciprocité étant vraie). Il s'agit alors de les aider à dépasser leurs propres représentations de leur statut d'immigré afin d'envisager l'accès légitime aux dispositifs de droit commun.

Résultats et impacts attendus

Les immigrés vieillissant dans les foyers de travailleurs restent généralement à l'écart des dispositifs en faveur du maintien à domicile des personnes âgées (aide ménagère, aide médicale) du fait de leur isolement social, doublé d'une méconnaissance réciproque des institutions censées les aider. Le premier impact social d'un service de veille à leur intention sera donc de leur donner accès à leurs droits. Le travail de veille permet également d'identifier, dans leur environnement de vie et dans l'utilisation quotidienne de services, les moyens d'avoir une vieillesse digne.

Pérennisation

Les emplois jeunes sont financés, dans un premier temps, par des partenaires institutionnels (FAS - Fonds d'Action Sociale -, SONACOTRA, Conseil généraux, Conseil Régional, Collectivité Territoriale, Etat). La pérennisation de leur fonction passe également par une formation adaptée à leur mission. Au bout de 5 ans, on peut espérer que, répondant à un véritable besoin de veille, ce nouveau service sera maintenu grâce notamment à l'aide à la gestion locative sociale mise en place par les DDASS depuis le 31 août 2000.

Partenaires techniques : SONACOTRA et Pact Arim Bouches du Rhône, ADRIM, RCVM, ADAMAL, Sesam sont employeurs d'emplois jeunes au sein du même dispositif local.

Partenaires financiers : FAS, SONACOTRA, Caisse des dépôts et consignations, Conseil Généraux, Conseil Régional.

Le financement de la Caisse des dépôts et consignations a permis la réalisation de l'étude de faisabilité du dispositif.

Outils utilisés : prise en compte de nouveaux besoins non-solvables

Truc à retenir : La création d'un dispositif de mobilisation de partenariats avec les acteurs locaux (institutionnels et opérationnels) a rendu possible l'élargissement, en direction de travailleurs immigrés âgés, de la cible habituellement concernée par l'aide sociale.

SONACOTRA Dir.Régionale Sud-Est - 6, rue Pierre Lecat Garibaldi - 13 003 Marseille

Tel : 04 91 11 03 93

Fax : 04 91 11 03 99

F45. Un éco-hameau accueillant des personnes âgées : les Sources⁵⁶ - France

La communauté habitant ce hameau écologique est composée de 5 adultes permanents et une dizaine de temps en temps. Elle favorise l'accueil des personnes âgées afin de les accompagner jusqu'au bout. Situé dans l'entité de Montlaur (461 habitants) le domaine, en réalisation depuis quelques années, se compose de 6 à 7 maisons sur 35ha dont garrigue/forêt/prés/eau de source.

Extrait de leur site internet :

« Notre domaine est un éco-hameau existant, un lieu d'expérimentation de formes de vie nouvelles : énergies - relations humaines - permaculture. Nous sommes arrivés aujourd'hui à un équilibre entre la vie personnelle et le partage en groupe, retrouvant les valeurs des villages d'autrefois. Nous développons en outre une meilleure conscience de notre environnement et une remise en question de nous-mêmes car nous nous sentons reliés à la Nature et au reste de l'humanité. Bienvenue aux chercheurs de qualité de vie dont la demande reste humble. Utopistes en quête de LA Vérité, à l'Idéal exigeant et consommateurs non engagés, s'abstenir ».

Les Sources
Domaine de La Plage
F- 11220 Montlaur
Té/Fax : 04.68.24.04.92
E-mail : wolfgang.barbian@wanadoo.fr

⁵⁶ Extraits des sites internet :

<http://perso.wanadoo.fr/source.plage>

<http://www.rama.1901.org/ev/sources.html>

<http://home.worldnet.fr/~pziegler/pages/ensemble.htm>⁵⁶

F46. Les sun cities ou les villes pour personnes âgées riches⁵⁷ - Etats-Unis

Extraits de quelques publicités pour ces villes :

1. La ville du soleil occidentale : une communauté de retraite pour les retraités actifs dans le sud-ouest du désert

Vous trouverez ici juste ce que vous recherchez, des maisons des cours de golf, un lac, des citronniers vous attendant déjà. L'ouest de la ville du soleil est entièrement construit. C'est un marché actif pour la revente des maisons avec beaucoup de résidents optant pour des maisons selon leurs besoins. Un résident doit être âgé de minimum 55 ans.

Comme propriétaire d'une maison d'une valeur de 70 millions de dollars vous bénéficiez des agréments récréationnels, y compris sept cours de golf et quatre centres de loisirs.

Une variété de choix sont disponibles pour ceux qui ne souhaite pas posséder une maison. La terrasse de Grandview offre des appartements luxueux dans une construction salles de club, et divertissement fins ; la Chambre de Madison offre des appartements de location de luxe.

Située à 14 milles de Phoenix, elle procure une sensation confortable d'une petite ville. Il y a des maisons adaptées à n'importe quel style de vie, sept cours de tennis, des cours de golf, des piscines et quatre centres de jeux.

Dans la ville du soleil occidentale, les choses sont si commode que beaucoup de résidents ont remplacé leur deuxième voiture par les chariots de golf même si ils ne jouent pas le golf. Vous trouverez des supermarchés, des pharmacies, une foule d'autres services, une bibliothèque de 40.000 volumes, des banques, une poste, des maisons de culte pour toutes les dénominations, et des équipements médicaux exceptionnels.

2. Les services Pacifiques de retrait sont fier d'annoncer l'ouverture de la Communauté Universitaire de retraite (URC), une communauté nouvelle conçue pour les retraités qui veulent créer une retraite saine et heureuse pour eux-mêmes. Situé dans la ville charmante de Davis, en Californie, URC offre une variété d'options dans les petites maisons et les appartements, avec une foule d'agréments comprenant une piscine, une bibliothèque, un centre d'étude informatisé, une salle d'exercice, un magasin de loisir, un studio d'art, une salle de photographie, et un magasin de beauté. Tous les logements comportent des systèmes d'appel d'urgence et de sécurité 24 heures sur 24.

URC offre un continuum de soin qui fournit la paix sans égal de l'esprit. Avec une unité de soin spécial, URC offre les services et le soin que vous recherchez.

URC est conçue pour aider les résidents à maintenir leur indépendance en offrant l'aide intermittente avec les activités de la vie quotidienne.

Le centre de santé offre l'accès aux soins de garde-malade habiles. L'environnement intime du centre fournit une atmosphère détendue et accueillante pour les résidents et leurs amis et les membres des familles en visite.

⁵⁷ <http://www.suncitywest.org/>

F47. Un village réservé aux seniors : le domaine du lac à Messancy - Belgique

S'inspirant largement du concept des Suncities aux Etats-Unis, un promoteur immobilier projette de construire un village (76 maisons) pour personnes âgées. Ce village « sera adapté aux différentes classes sociales et répondra aux besoins des citoyens », il sera protégé par un système de sécurité, de nombreux services seront offerts, comme, par exemple, des espaces de détente, des services de nettoyage, ...

Voici quelques extraits du site du promoteur :

Vivre au quotidien, selon vos inspirations et profiter, à la carte, à tous moments, d'un encadrement spécialisé.

Dans un parc de 3 Ha, vous habiterez dans une maison individuelle traditionnelle, avec jardin et terrasse. En toute indépendance, vous profiterez du confort offert par une infrastructure et une palette de services adaptés à vos besoins.

Chaque maison (de plain-pied) offre une surface au sol de 65 à 100m², garage. Chaque habitation peut être aménagée suivant vos goûts et vos besoins...

Ce concept existe par centaines aux Etats-Unis d'Amérique, chaque Etat offre des dizaines de "Village Senior" adaptés aux différentes classes sociales et répondant aux besoins des citoyens.

Toute fois, nous l'avons adapté au mode de vie des Européens (pas besoin de piscine individuelle, ni d'emplacement pour faire atterrir un hélicoptère individuel ou parquer un camping car de 12 mètres de long...).

Par contre, il faut des constructions plus conviviales et de meilleures qualités de vie : coins de verdure, espace Horeca, salle de fête, espace sport et détente,...

"Découvrez les charmes du Village Senior et vivez dans une atmosphère sereine".

"Profitez de la possibilité de mener une vie indépendante, dans un aménagement personnalisé du cadre familial et bénéficiez au moment souhaité d'une assistance à tous les niveaux".

Pour qui ?

Tous les Seniors (à partir de 50 ans), qui n'ont plus d'enfants à charge.

A quel titre ?

Nous privilégions les propriétaires, toutefois il peut y avoir des propriétaires non-occupants, des locataires, des occupants occasionnels ou des investisseurs.

Type d'habitations ?

76 maisons d'habitation avec ou sans garage, en construction traditionnelle, d'une surface variant entre 65 et 100 m². Toutes les maisons sont reliées par un système de parlophonie à la conciergerie ou aux zones de services du domaine. Toutes les portes intérieures des habitations permettent l'accès en chaise roulante.

Le Village Senior "Domaine du Lac" à Messancy sera érigé sur la surface de l'ancien camping d'une superficie d'un peu plus de 3 Ha. Le terrain offre, de par son environnement naturel, un cadre de vie au centre d'un espace vert. Il sera agrémenté d'un espace extérieur de détente et d'une pleine de jeux qui occupera vos petits-enfants lors de la visite de famille.

A quelques enjambées, vous disposerez d'une superbe promenade avec aires de repos autour du lac. Les fervents de la pêche pourront également souscrire un abonnement pour leurs moments de détente.

Pourquoi Messancy ?

Suite au développement intense assuré par les différents pouvoirs commerciaux, Messancy est aujourd'hui au coeur des grands axes routiers et commerciaux.

Cette localité est située aussi dans le triangle des 3 frontières.

Mode de vie ?

Vous vivez un moment privilégié : une période où le temps vous appartient librement. Vivre chaque jour librement, selon ses aspirations du moment et profiter à toutes heures d'un encadrement exceptionnel.

Les habitants vivent en couple ou seul, en parfaite indépendance.

Vous rentrez, sortez ou recevez de la visite comme bon vous semble et sans contrainte.

L'accès au domaine est toutefois surveillé par un système d'optique, ceci uniquement dans le but de dissuader les visiteurs indéliçats et de protéger au mieux vos biens.

Vous entretenez l'intérieur, l'extérieur de votre habitation, vous cuisinez à votre guise, vous vous occupez de votre animal de compagnie. C'est la parfaite indépendance.

Cependant, si vous souhaitez ou si le besoin s'en fait sentir, un "grand menu" reprenant les différents services est à votre disposition, services que vous pouvez souscrire au coup par coup, à la semaine, au mois ou à l'année, individuellement ou en groupes.

Quel type de services ?

Chaque espace de services est propriété de l'exploitant, il assume lui-même ses charges et entretiens

- Un espace sports et détente (piscine couverte, sauna, jacuzzi, solarium, salle de gymnastique et yoga, fitness et cardio sous la conduite d'un kinésithérapeute).
- Un espace HORECA (service traiteur avec livraison à domicile de repas; sélection menus variés et nutritionnels, coin salon bar et restauration avec vue sur le lac, salle de fête et cérémonie, différents kiosques, livraison à domicile de boissons).
- Un espace accueil, conciergerie, bureaux et services divers. Accueil, secrétariat du village et services divers :

Gestion des services : nettoyages, entretien intérieur et extérieur, dépannages toutes branches, nettoyage à sec.

Gestion et organisation de sessions d'encadrement : initiation au monde de l'informatique et des médias, club de marche, atelier de bricolage, activités récréatives, bénévoles divers, conférences et séminaires, etc.

Organisation de transports : taxi, navette vers hypermarchés, excursions et service de livraisons en alimentation, boissons, petit mobilier, etc.

Gestion des soins de beauté : coiffeur/coiffeuse à domicile, esthéticienne, pédicure.

QUEL TYPE DE CHARGES ?

- Les frais de copropriété par exemple, seront limités à la seule conciergerie et frais d'entretien du petit parc de détente, l'ensemble géré par le Syndic désigné.
- Aucune charge ne sera ajoutée sinon celles de la vie quotidienne.
- Les voiries sont communales et n'engendrent évidemment aucun frais complémentaire
- De plus chacun garde sa plus grande liberté pour le choix des services.

- Les propriétaires sont également libre d'occuper, de revendre ou de louer leur maison

Brion construction (promoteur)
Grand rue, 105
B-6791 Athus
Tél : 0032 63.38.29.30
Fax : 0032 63.38.29.39
http://www.brion.be/index_.htm

F48. Les logements groupés de l'association " Vivre a domicile "⁵⁸ - France

C'est une Association Loi 1901 née de la rencontre d'intervenants medico-sociaux et de spécialistes de l'habitat social et créée en 1986.

La création de cette Association résulte de la réflexion menée conjointement par deux services de soutien à domicile, l'A.D.P.A.M. (AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES ET AUX MALADES) et de l'A.T.S.A.D. (ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE), qui dans leur pratique quotidienne ont été amenés à repérer des besoins non couverts, à constater des manques dans le dispositif du soutien à domicile, tant sur le plan des services que de l'habitat et du désir de PATRIMOINE - S A Languedocienne d'H.L.M. d'inscrire dans un programme des réalisations nouvelles (appartements thérapeutiques - télévigilance - Résidences intégrées Vivre à domicile).

"Vivre à domicile" a pour objectif d'assurer le maintien à domicile des personnes âgées par le biais des Résidences intégrées.

Née de la rencontre de l'A.D.P.A.M. (Association d'Aide aux Personnes Agées et Malades) et d'une société d'H.L.M. (La Languedocienne d'H.L.M. Patrimoine), elle bénéficie de l'expérience d'un constructeur pour l'amélioration de la qualité et l'adaptation des logements au vieillissement, mais aussi de 40 ans d'expérience de l'A.D.P.A.M. dans le domaine du soutien à domicile pour permettre aux personnes de vieillir chez elles en toute sécurité tout en bénéficiant d'un système coordonné. En 1987, "Vivre à domicile" réalisait sa première Résidence Intégrée dans le quartier Arnaud Bernard. Aujourd'hui, 3 autres Résidences Intégrées fonctionnent sur Toulouse (place Dupuy, quartier Saint-Cyprien, Bonnefoy-Lapujade, et 2 autres en France: Dunkerque (Pas de Calais) et Mirande (Gers). D'autres projets sont en cours de réalisation sur la région Toulousaine.

Pourquoi tant de succès pour cette formule ?

La Résidence intégrée est la création d'un petit nombre de logements groupés dans un immeuble collectif accueillant l'ensemble de la population et reliés à un appartement relais, ceci dans différents quartiers animés du centre ville.

"Vivre à domicile" aujourd'hui poursuit sa mission d'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et handicapées en apportant des solutions adaptées aux souhaits des personnes.

Reconnue par les Caisses de retraites complémentaires ARCCO, agréée par la Commission régionale des Organismes sanitaires et sociaux, "Vivre à domicile" développe au maximum le partenariat de terrain.

Les impératifs de VIVRE A DOMICILE sont:

- * éviter l'isolement
- * pallier aux problèmes courants de la vieillesse
- * permettre de bénéficier d'un service adapté aux besoins
- * éviter l'éloignement et l'éclatement de la famille

⁵⁸ Extrait de :

<http://www.adpam.asso.fr/htfr/0006.htm>

Une réponse originale: l'Habitat intégré

C'est la création d'un petit nombre de logements groupés dans un immeuble collectif accueillant l'ensemble de la population et reliés à une maîtresse de maison. Ceci dans les différents quartiers animés bien desservis.

Atouts des Appartements VAD :

* "Vivre chez soi": les appartements VAD visent à préserver le maximum d'indépendance, l'autonomie, la vie privée des personnes âgées.

* "Vivre dans son quartier": cette option permet aux personnes âgées de garder leur tissu familial d'amis et leurs habitudes.

* "Vivre plus sereinement": les appartements sont aménagés en fonction de la diminution des capacités fonctionnelles de la personne âgée (ascenseur, sanitaires aménagés...) et permettent d'assurer la continuité des interventions médico-sociales antérieures à l'entrée dans le nouvel appartement.

* " Vivre en sécurité " : un appartement central de Maîtresse de Maison est relié aux personnes âgées 24 h. sur 24. La Maîtresse de Maison assiste la personne âgée 24 h sur 24 et coordonne les services.

F49. Wohnprojekt eichstrage (initiative d'habitat eichstrate)⁵⁹ - Allemagne

Statut juridique de l'initiative

L'initiative est une initiative informelle d'une association/organisation féminine.

L'initiative est autonome et son statut juridique est: Société de droit civile

Elle dépend - ou relève - d'une association/organisation, à savoir

Alt & Jung in Hannover e.V. (association Vieux & Jeunes à Hannover)

Année de création : 1984

Motifs de la création

Nous nous donnons comme mission l'analyse et l'amélioration des conditions de logement des personnes âgées.

Groupes-cibles : Initialement, l'accueil mixte (femmes/hommes) était prévu, mais en réalité, ce sont 6 femmes, âgées entre 52 et 75 ans, qui cohabitent. A vrai dire, pas un seul homme n'a osé se lancer dans la cohabitation.

Objectifs : Nous voulons que notre vie d'âge avancé soit déterminée par nos propres choix et nous voulons rester socialement intégrées.

Description de l'initiative

Auparavant une pension, la maison de 3 étages est située dans le centre ville de Hanovre. Après les travaux de restauration en 1996, six femmes y ont emménagé à titre de locataires. L'immeuble héberge par ailleurs les bureaux de l'association "Vieux & Jeunes à Hanovre". Chaque femme dispose d'un appartement et il y a une cuisine collective. Une fois par semaine, à jour fixe, nous nous réunissons, y compris les deux femmes en activité professionnelle. Chacune gère de façon autonome l'entretien de son linge, sa cuisine et ses courses, tout en pouvant compter sur les cohabitantes pour un coup de main en cas de besoin. Si l'une d'entre nous devient un jour trop handicapée pour pouvoir monter et descendre les escaliers, nous réfléchissons alors ensemble sur les possibilités d'un échange d'appartement entre nous. Certes, nous ne pourrions assumer les soins au grand âge mais, là encore, nous envisageons de réfléchir ensemble sur les possibles solutions.

Domaines d'activité

- Contacts sociaux
- Logement

Réussites et résultats positifs enregistrés

Nos succès, c'est à la fois la satisfaction des résidentes et les échos positifs émanant des médias ou encore l'impact tout aussi positif de nos actions d'information.

⁵⁹ <http://www.sophia-net.org/francais/INITIATIVEN/dif32.html>

Difficultés et problèmes rencontrés

Il faut s'attendre à des problèmes en cas de perte d'autonomie car la maison n'est pas adaptée aux besoins des dépendants âgés.

Participation des bénéficiaires aux travaux (à la conception, au planing, à la réalisation de l'initiative...)

Nous fonctionnons en autogestion et prenons toutes les décisions ensemble.

Coopération

Depuis 1992, nous coopérons avec l'association "Forum für gemeinschaftliches Wohnen im Alter" (forum pour l'habitat communautaire des personnes âgées) (transfert d'informations, travail en séminaire, travail en réseau).

Informations

Nous fournissons des informations sur notre initiative fournies par téléphone et par écrit.

Sources de financement

Cotisations

Publications et information écrite sur l'initiative

Il existe le document d'information : "Wahlverwandtschaften : Wohnprojekt Eichstraße in Hannover" (Familles de substitution : habitat communautaire Eichstraße à Hanovre), disponible à " Alt & Jung in Hannover e. V."

Lecture recommandée : Suggestions en direction des personnes désireuses de créer une initiative analogue

Nous recommandons l'adhésion au "Bundesforum für gemeinschaftliches Wohnen" (forum fédéral pour l'habitat communautaire).

Adresse

Alt & Jung in Hannover e.V.(association Vieux & Jeunes à Hanovre)
Eichstraße 35
3 0161 Hannover
Allemagne

Personne de contact

Marie-Luise Krondorf, Résidente
Ursula Groeger, Résidente
Téléphone: 0049-511-312015
Fax : 0049-511-312015

F50. Transmission des données concernant la santé d'internautes âgés par internet⁶⁰ - Japon

A Yamada, premier e-village du pays, un internaute sur trois est retraité. L'idée d'une localité " cobaye ", où des ordinateurs seraient distribués gratuitement à l'ensemble de la population, remonte à 1996. Pour rattraper le retard pris par l'archipel nippon en matière de nouvelles technologies, l'apprentissage multimédia s'impose à tous, donc également aux retraités. Les personnes âgées ont applaudi l'initiative. Un centre multimédia a été ouvert pour les associations de retraités et, en 1997, un système de transmission des données de santé par Internet a été mis en place. Les personnes âgées peuvent ainsi prendre leur tension ou vérifier leurs analyses " on-line ". Seul " hic " de cette expérience inédite : la confidentialité des données ne semble pas parfaitement respectée. Du coup, Yamada est devenue une formidable mine de renseignements sur les retraités et leur mode de vie.

Source : Libération, 12 décembre 2000.

⁶⁰ Extrait de :
<http://www.place-publique.fr/mag/mag14/spots.php3>

F51. Belle-mère/belle-fille, quelle cohabitation ?⁶¹ - France

Cohabitation et dé - cohabitation féminine en Léon (région du Finistère - Bretagne)

Anne GUILLOU⁶²

Les transformations observées dans le milieu rural ces trente dernières années sont nombreuses et spectaculaires. Le paysage s'est modifié considérablement sous l'effet d'une mécanisation systématique, les productions ont atteint des seuils inimaginables en 1945. Les familles également ont été entraînées dans une révision profonde de leurs manières d'être. A la famille multigénérationnelle, caractéristiques des sociétés rurales traditionnelles, s'est substituée peu à peu la famille nucléaire provenant de la scission de l'unité familiale précédente. La famille rurale a semblé copier la structure de la famille urbaine. Ceci ne s'est pas fait sans conflits, oppositions, et ruptures.

Si le phénomène de dé-cohabitation se répand dans les années 1965 - 1975 en agriculture léonarde, elle n'a pu se faire qu'en mettant en oeuvre une multitude de forces et d'énergies qui ont abouti à renverser l'ordre familial ancien. La tradition rurale maintient sous le même toit les anciens qui se retirent peu à peu de l'activité productive, le ménage adulte producteur et les enfants nés de ce couple. Des raisons objectives plaidaient pour le rapprochement sous un même toit des différentes générations : un même feu, une même table est plus économique que deux !

Les travaux domestiques et de garde des enfants partagés par les deux générations de femmes allaient dans le même sens.

La révolution culturelle que tous les ruraux reconnaissent aujourd'hui avoir vécue en même temps que la révolution technicienne, a jeté le discrédit sur une forme d'intimité qui favorisait le maintien de l'autorité des aînés. Persuadés que l'émancipation des jeunes travailleurs et leur engagement sans faille dans la révolution agricole exigeaient une autonomie de vie, les mouvements d'encadrement de la jeunesse rurale, les groupes de vulgarisation féminine recommandèrent avec insistance la dé - cohabitation.

Les couples les plus audacieux, parfois les mieux nantis, se soumirent spontanément à cette injonction. Grâce à quelques travaux de restauration, la vieille maison attenante à celle qu'occupait la famille et qui avait été transformée en semi- grange, fut réhabilitée en maison d'habitation pour le jeune couple. Celui-ci bâtirait plus tard sa propre maison.

Cette séparation du couple âgé et du couple jeune ne se fit pas sans heurts et la négociation se plaça bien vite dans le champ féminin. Dans le Léon, la tradition veut que les filles quittent la maison paternelle et aillent s'installer chez leur mari. C'est la règle depuis des générations et elle s'applique massivement.

⁶¹ Générations (revue), Habiter, n° 10-11-12, novembre 1997, Belgique, pp.59-61

⁶² Sociologue - Université de Bretagne occidentale

Une cohabitation mère / belle-fille

Cette coutume révèle le souci de transmission des biens à travers les garçons. L'exploitation agricole est avant tout une affaire d'hommes et il convient, à chaque génération de prévoir une mobilité satisfaisante des filles afin que cet ordre soit maintenu. C'est ce qui a installé, dans le Léon, la tradition de la rencontre inéluctable «belle - mère/belle - fille».

Cela a donné lieu à toutes sortes de considérations de nature plaisante ou satirique. Cela a aussi inscrit la vie des femmes dans une perspective de rupture. La rupture mère - fille est une condition de la promotion et de l'émancipation de celle-ci. Envisager de quitter le foyer familial est recommandé aux filles de bonne heure. Certaines ne s'y résignant pas demeureront auprès de leurs parents vieillissants jouant auprès d'un frère et d'une belle – sœur le rôle de domestique et de servante.

La cohabitation du couple des parents et du couple de jeunes mariés est avant tout une cohabitation mère/belle-fille. Les hommes (père et fils) vivent depuis toujours sous le même toit et, si des différends se lèvent entre eux, ils ont l'avantage de disposer d'un vaste espace d'action (le champs et les prairies) et de pouvoir y dissoudre leur motifs d'opposition. Il n'en est pas de même pour les femme confinées à l'espace domestique, augmenté de la cour de la ferme et des étables.

Vivre en toute autonomie

La négociation pour une déco habitation dans les année 1960 - 70 a été formulée par la jeune femme, s'appuyant de façon plus ou moins ferme sur le jeune mari pris entre deux: exigences affectives, sa mère qu'il ne veut guère quitter et sa jeune épouse qu'il ne veut pas réduire au désespoir. Les divergences exprimées par la jeune femme portaient en premier lieu sur l'intimité. Le jeune couple, souvent consolidé par une fréquentation de mouvements de jeunesse attentifs à l'émergence d'un nouvelle identité rurale, voulait pouvoir vivre en tout autonomie, profiter des repas pour échanger et, si besoin était, régler ses comptes L'intimité sexuelle exigeait aussi que l'on s'éloignât de la chambre des parents. La nourriture fut aussi un argument qui fut évoqué dans « négociation. »

Ayant suivi les enseignements de la vulgarisation agricole féminine, la jeune femme ne pouvait se résigner aux habitudes alimentaires de son beau - père. On sait en effet que les hommes prenant de l'âge s'accrochaient avec entêtement à une forme de nourriture traditionnelle caractérisée par la permanence et l'absence de toute innovation. Les divergences se révélèrent également à propos du linge, chaque génération ayant son idée particulière du propre et du sale, du rythme optimal de changement de linge.

Une nouvelle maison à l'ancienne

Avoir son logement à soi, c'était avant tout affirmer son identité de jeune couple et de jeune femme. Cette dernière qui ne pouvait s'autoriser à recevoir ses amies, elles aussi mariées dans quelque village, au domicile de ses beaux – parents les recevrait volontiers chez elle pour un café d'après - midi. Tout allait donc dans le sens de la décohabitation.

Mais les résistances, de nature économique de la part du beau-père, de nature affective de la part de la belle - mère que l'on privait du bonheur de nourrir son fils, retardèrent les réalisations. Les plus chanceux des jeunes couples retapèrent la vieille maison.

Une jeune femme attendit d'avoir donné quatre enfants à la lignée pour s'ériger un jour en maîtresse de maison, révélant son plan d'aménagement de la maison familiale qui reléguait la belle-mère au bas bout de l'édifice (le beau - père était décédé auparavant).

Cette femme raconte dans «Les femmes, la terre, L'argent», (Guiclan et Léon, 1990, Editions Beltan), l'épreuve et l'aventure que constitua pour elle cette entreprise de déconstruction - reconstruction. Mettant à bas les cloisons, élargissant les baies, elle s'affirmait dans la création d'une nouvelle maison dans l'ancienne, en accord avec ses représentation de la vie et de espace familial. Elle conçut une sorte de règlement en direction de sa belle - mère invitée à des moments particuliers de la journée à participer à la vie familiale.

C'était là le renversement des règles mais le rapport de domination - soumission demeurait. Fortement structurée par la règle chrétienne, la belle-fille garda dans sa maison et jusqu'à ses derniers jours cette belle-mère qui l'avait fait tant souffrir au lendemain de son mariage.

L'accompagnement de la belle-mère

Avec le temps, les couples des beaux-parents vieillissants ont vu avec satisfaction la réussite matérielle et sociale de leurs enfants et spécialement du fils demeuré à la ferme et qui a poursuivi leur oeuvre.

Nombreux sont les anciens qui ont, tant que leurs forces le leur ont permis, «donné des coups de main» au fils et à la belle-fille. La santé des parents s'altérant, le couple plus jeune a accompagné en le soutenant le couple déclinant.

Mais le beau-père disparu, généralement chez lui, s'est posé le problème de l'accompagnement de la belle-mère. Tenues encore par des règles d'éducation chrétienne, bien des femmes arrivées à la cinquantaine, libérées du suivi immédiat de leurs enfants, ont pris en charge l'accompagnement de leur belle-mère, réfléchissant aux limites supportables de cet accompagnement.

Et puis, plus ou moins tôt, plus ou moins tard, est venue la question inéluctable : maison de retraite ou maintien à domicile. Au moment de la décision ressurgit tout un lot de souvenirs des jeunes années : « où est la limite du service auquel je suis tenue ? », se demandent bien des femmes.

Alors renaît plus sûrement le souvenir des souffrances que celui de l'aide obtenue par la jeune femme embarrassée par l'arrivée précipitée de ses jeunes enfants. Parfois la femme adulte se souvient alors de sa mère qu'elle a quittée volontairement à vingt ans, rupture dont elle ne s'est jamais remise, et enlève cette mère à une belle-fille qu'elle imagine trop peu attentive à la vieillesse et à ses tourments.

C'est aux portes des maisons de retraite que l'on soupçonne sans toutefois pouvoir les analyser la somme des sentiments humains que l'on dissimule derrière des urgences médicales, des risques de chute et ce qu'on nomme pudiquement la perte d'autonomie.

F52. Concept d'habitat évolutif et orientation des projets⁶³

Distribution logistique et parcours

La qualification et la distribution des espaces constituent l'élément fondamental de la « maison évolutive », puisque la dynamisation et la flexibilité des attributions fonctionnelles sont le moteur et la signification même de tout le projet. La possibilité de grandir et de se modifier, envisagée pour l'habitation selon les variations des conditions existentielles et donc des exigences fonctionnelles de ses utilisateurs, comporte une révision conceptuelle radicale de la logistique, simplifiée au maximum dans ses résultats mais extrêmement rigoureuse dans ses prémisses.

L'idée, aussi simple qu'innovatrice, consiste à passer de la conception fonctionnaliste traditionnelle, centrée sur la qualification des pièces avec leurs références de fonction, à une définition anthropocentrique de l'espace, identifié en fonction des exigences habitatives propres à la phase existentielle de la personne et pourvu d'attributions fonctionnelles variables selon le projet de vie en cours.

Cette petite révolution mentale de la conception de l'habitation, bien loin de rendre l'habitat précaire, constitue au contraire une garantie de stabilité car elle permet une adaptation dynamique au passage naturel du temps existentiel en absorbant les variations physiologiques (liées à l'évolution naturelle de la vie personnelle et familiale) et les phases critiques (générées par les événements imprévus de l'existence).

L'idée de la conception évolutive est synthétisée par cette « prévisionnalité » de la distribution logistique, concrétisée grâce à un procédé sélectif d'élimination progressive de toute solution insuffisamment adaptable aux situations extrêmes, jusqu'à ce que se dégage un modèle satisfaisant, fonctionnel même dans les hypothèses habitatives les plus compliquées.

Sur le plan de la réalisation, la production du prototype évolutif naît de l'assemblage apparent de deux modules jumeaux entièrement communicants, finissant par créer un unique cadre habitatif d'environ 120 m² articulé en quatre pièces de base, dont deux principales de 25 m² et deux plus petites de 15 m², avec deux salles de bains et deux (potentielles) cuisines, deux petits vestibules « zone jour » et deux « zone nuit ».

L'accès de l'extérieur (jardin, espaces communs, palier d'immeuble, selon la typologie du bâtiment où le module s'insère) s'effectue par deux entrées distinctes sur des vestibules séparés, élément déterminant pour les futures variations d'utilisation du module en vue de solutions séparées ou, de toute façon, autonomes.

Tous les espaces intérieurs de l'habitation communiquent entre eux par des portes, insonorisées comme les murs, qui permettent la réalisation d'accès et de séparations « à l'occurrence », conformément aux choix habitatifs du moment, avec des variations qui vont du parcours le plus libre qui soit du cadre domestique à la délimitation la plus exclusive d'espaces différenciés de vie privée résidentielle.

La circulation à l'intérieur du cadre domestique s'effectue sans aucun couloir ou raccord, de manière à simplifier le plus possible les parcours et l'accessibilité des pièces et à économiser au maximum l'usage de l'espace.

⁶³ R.Vercauteren, M.Predazzi, M.Loriaux, Une architecture nouvelle pour l'habitat des personnes âgées, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2001, pp.93-96 et 111-112

L'articulation distributive des espaces est réalisée grâce à deux vestibules - nuit qui, dans les différentes interprétations habitatives, sont utilisés pour réunir ou pour séparer des unités fonctionnelles en sauvegardant dans tous les cas le critère hygiénique qui consiste à séparer les salles de bains des différentes pièces résidentielles.

Les salles de bains et salles d'eau ont des dimensions supérieures aux normes prévues pour les handicapés, de façon à pouvoir satisfaire intégralement les prescriptions normatives et à offrir une aisance encore plus dirigée vers le confort de l'habitabilité domestique.

Les deux petites cuisines sont équipées d'installations et de technologies fonctionnelles qui permettent la réalisation de deux coins - cuisines autonomes dans les solutions habitatives séparées ou, en alternative, d'une pièce technique (laverie, buanderie garde-robe, laboratoire, etc.) ou bien d'un troisième cabinet de toilette dans l'hypothèse d'une utilisation unitaire de l'habitation.

L'implantation logistique dérivant de la mise en oeuvre de ces éléments essentiels offre une grande diversité d'applications pratiques ; un espace habitatif contenu peut ainsi présenter une série presque infinie de solutions résidentielles sans qu'il soit jamais nécessaire de recourir à des solutions de rechange ou à d'importants sacrifices esthétiques ou fonctionnels de l'habitabilité. Les utilisations possibles sont nombreuses et, chose plus importante, elles sont en mesure d'offrir des solutions valables pour les différentes phases de la vie familiale et personnelle, comme on se l'est proposé en accord avec la philosophie de projet de « l'arc de vie ».

L'unité habitative peut être lue tour à tour comme la grande maison unifamiliale d'une jeune famille avec des enfants, comme l'habitation - studio d'un couple ayant une activité professionnelle, comme « maison - kangourou » avec une personne âgée résidant dans un studio autonome, ou bien comme maison de famille d'un couple de personnes âgées hébergeant un aidant « au pair » plutôt que comme logement synergique de deux ou plusieurs singles âgés.

L'habitation évolutive peut représenter une réserve de vie privée pour les exigences d'une famille nombreuse ou avec des adolescents grandissants plutôt qu'une source de revenu de location lorsque les enfants ont peu à peu quitté la grande maison, un endroit protégé pour les derniers jours de la vie quand la maladie exige des espaces spécifiques pour être vécue dans la dignité plutôt qu'une porte ouverte pour la liberté et l'intimité quand les cohabitations familiales deviennent trop étroites et limitantes.

Ce qui compte, c'est la possibilité de réinventer l'habitat en fonction de ces exigences vitales, et que la qualité de l'espace quotidien puisse être harmonisée avec le temps de l'histoire personnelle, avec les grands rythmes existentiels, mais aussi avec les accidents inévitables qui interviennent, même temporairement, pour interrompre la routine de la vie adulte. Une période de maladie, mais aussi un choix professionnel ou une occasion d'hébergement imprévue sont autant d'événements non programmés qui font pleinement partie de la vie et qui méritent la même qualité que celle qui est réservée aux grands choix de la vie personnelle.

L'habitation évolutive, qui ne nécessite pas de cloisons amovibles ou de sols flottants mais qui offre toute la stabilité psychologique et structurelle d'une maison, peut rendre tout cela possible, non seulement pour des retraités inquiets de ne pas finir leurs jours dans une maison de repos, mais aussi pour des jeunes et des adultes intéressés par la protection de leur liberté habitative quotidienne à chaque moment de leur existence.

La flexibilité logistique est donc la condition fondamentale pour la réussite de ce projet, à la réalisation duquel concourent toutefois des éléments structurels autres que le dessin distributif dont nous avons voulu donner ici un prototype conceptuel.

Que leur politique sociale soit codifiée ou non par des lois, des normes ou des plans programmatiques, les organismes publics sont l'interlocuteur décisif pour qui cherche à diffuser une culture innovatrice dans le domaine de l'intervention sociale. Son succès dépend en effet, dans une large mesure, de l'accueil qui lui est fait et de la place que peut prendre sa proposition à l'intérieur des programmes et des plans opérationnels officiels.

Sur ce terrain également, entre culture et application, le projet d'habitat évolutif peut représenter un instrument conceptuel extrêmement intéressant sur les deux fronts, car il permet à la fois d'élargir qualitativement l'horizon culturel de la programmation et de fournir un instrument agile et flexible à toutes les expérimentations opérationnelles possibles.

Sur le plan culturel de la politique sociale, l'acceptation du concept évolutif comporte nécessairement l'élaboration de toutes les provocations qu'une vision nettement innovatrice et dynamique des interventions territoriales comporte : des concepts comme l'intergénération, l'intégration territoriale, la protection domiciliaire, la domotique, intranet, etc., pourraient rester encore longtemps réservés aux congrès de professionnels du secteur, sans trouver de possibilité concrète d'expérimentation à l'échelle plus large des politiques institutionnelles, qui hésitent encore souvent à accueillir des contenus trop innovateurs dans leur programmation.

Là où, au contraire, l'institution, à ses niveaux centraux de programmation ou dans ses articulations opérationnelles périphériques, semble vouloir participer à la réalisation des services sociaux territoriaux selon des modalités et avec des contenus innovateurs, le projet de (habitat évolutif apparaît immédiatement comme un instrument idéal et adaptable à une multiplicité de choix expérimentaux et à leur graduation selon les différentes situations.

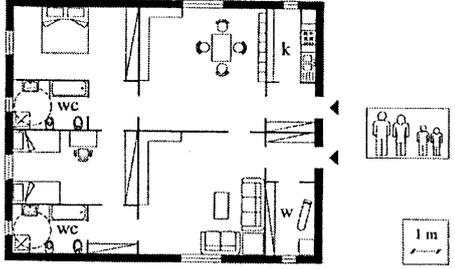
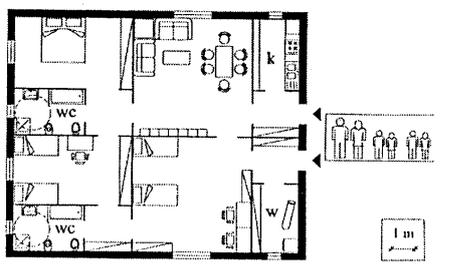
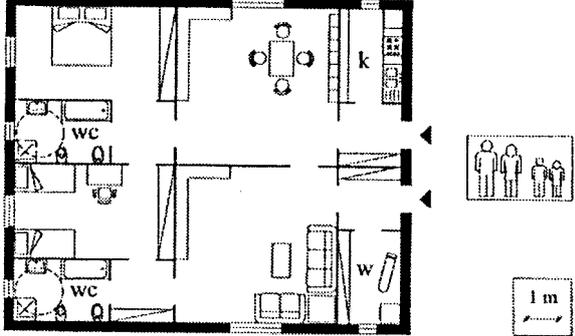
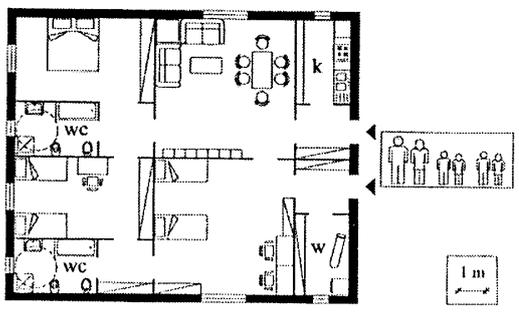
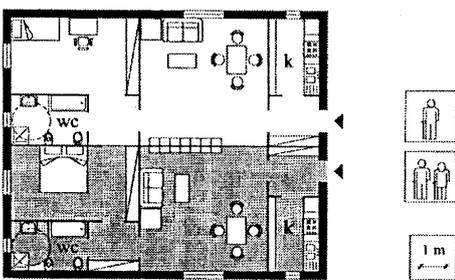
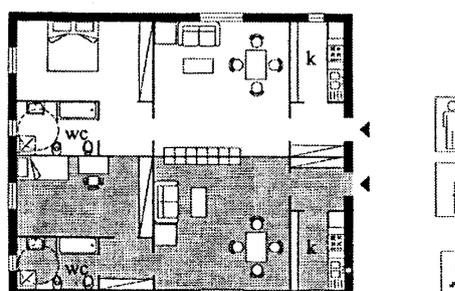
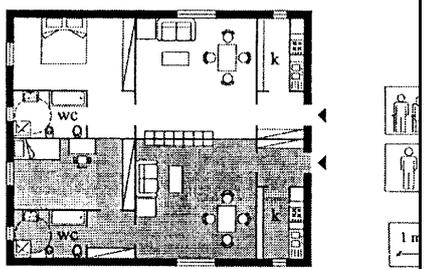
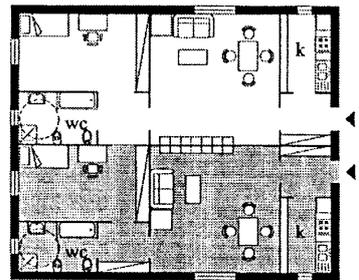
Commencer à construire des logements évolutifs ouvre la porte à toute une série d'interventions possibles sur les réseaux informels et structurés de protection à domicile, sans que les autres opportunités de révision de destination et d'utilisation soient négligées lorsque le contexte local subit une quelconque modification.

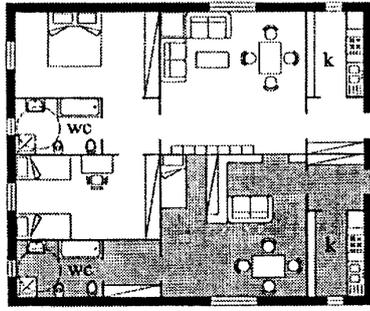
Si l'« arc de vie » d'un noyau familial requiert un instrument habitatif le plus adaptable possible, il va de soi que les exigences de flexibilité et d'utilisation d'un « organisme local » doivent être considérables s'il veut fournir des réponses adéquates à des nécessités en perpétuelle évolution de toute une communauté sociale.

Sur ce terrain aussi, l'évolutivité de l'habitat apporte une contribution remarquable à l'administration locale, dont la politique d'intervention doit, progressivement, passer du simple tamponnement des symptômes sociaux à une programmation organique des services en réseau, pour atteindre ce point d'intersection entre culture et action qui est le mobile même de la conception évolutive

Habitat évolutif les possibilités d'usage d'un même espace

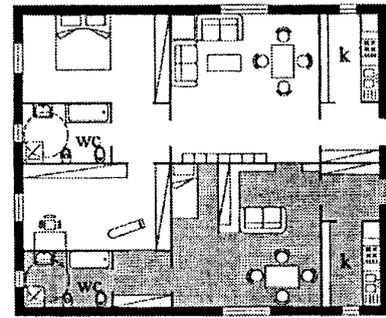
Usage unitaire d'un module habitatif

| | |
|---|--|
| <p>1</p>  <p>Couple avec un ou deux jeunes enfants</p> | <p>2</p>  <p>Famille nombreuse (quatre enfants)</p> |
| <p>3</p>  | <p>4</p>  |
| <p>5</p>  <p>Un couple de personnes âgées et une personne âgée seule</p> | <p>6</p>  <p>Personne âgée</p> |
| <p>7</p>  <p>Couple de personnes âgées et fils (fille) adulte</p> | <p>8</p>  <p>Deux adultes, enfants de personnes âgées résidant ailleurs</p> |



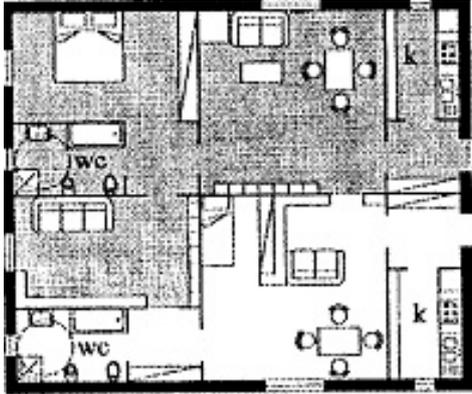
Couple avec enfants
et une personne âgée

9

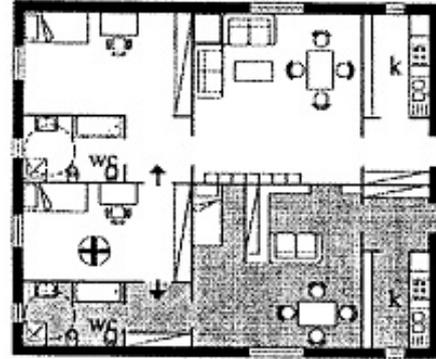


Jeune couple et
personne âgée seule

10



1 m



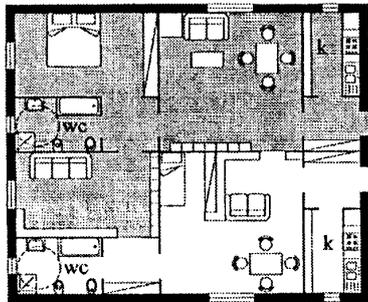
Deux personnes âgées dépendantes
se partageant les services d'un assistant

12



1 m

Usage d'un module unique autonome (II)

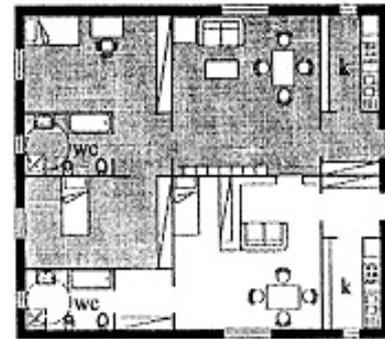


Couple de personnes âgées dont une
handicapée motrice, et assistant permanent

13



1 m

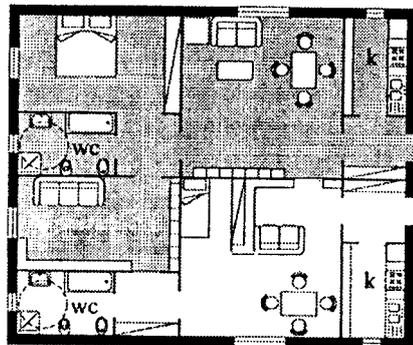


Couple de personnes âgées dont une alitée,
et assistant permanent

14

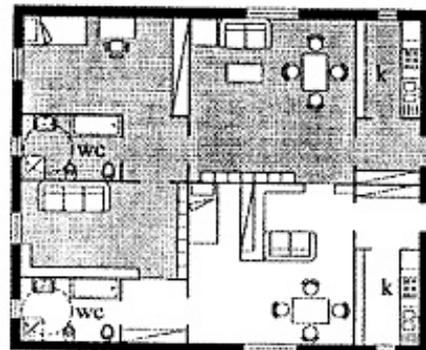


1 m



Couple de personnes âgées et
locataire sous contrat « kangourou »

15



Couple de personnes âgées et
locataire payant



1 m

F53. Cent - soixante hectares pour l'intergénérationnel⁶⁴ : le Centre de Rencontres des Générations de Mont-Evray - France

Dominique GRAVE

Au coeur de la Sologne, le domaine de Mont - Evray s'étend sur 160 hectares de bois, de landes et de prés. C'est cet environnement exceptionnel qui sert de cadre au Centre de Rencontre des Générations. Créé à l'initiative des Petits Frères des Pauvres, le Centre s'inspire des principes fondamentaux de cette association (files fleurs avant le pain») et a pour objectif d'ouvrir de nouvelles perspectives dans la réconciliation de la vie et des âges. Trois corps de bâtiment en forme de Y composent le Centre de Rencontre des Générations. Deux niveaux permettent de respecter l'environnement et accentuent la convivialité. De la place centrale, trois ailes se déploient. Un bâtiment indépendant mais proche permet de loger des groupes de jeunes. L'architecture du Centre permet d'éviter la promiscuité et la contrainte.

Personnes âgées

Le Centre de Rencontre des Générations est d'abord u lieu qui permet d'accueilli 60 personnes âgées (20 en hébergement temporaire, 4 en hébergement prolongé).

L'espace de vie des personne âgées occupe deux ailes du bâtiment principal. Chaque personne y a sa chambre, qui est son lieu privé, individualisé par sa boîte aux lettres, et qui est entièrement équipé et adaptée à ses éventuel handicaps. Il compte aussi des petites pièces de séjour au même étage, des locaux de soins et des locaux techniques. Cet espace a été organisé de telle sorte qu'il respecte le désir d'indépendance et de calme des résidant mais suscite également la rencontre et le mouvement sans jamais les imposer. Quatre unités de quinze chambres (10 "hébergements prolongés", 5 "temporaires" constituent un "quartier" où l'on se retrouve pour le petit déjeuner, le goûter ou autour d'un petit salon convivial.

Même si ces unités sont indépendantes, elles communiquent les unes avec les autres et ne constituent pas un monde clos puisque toutes permettent l'accès sans restriction aux espaces communs de rencontre et d'animation.

Jeunes

Des jeunes en classe de découverte - classe verte, classe rousse - peuvent venir vivre à Mont-Evray un temps de rencontre avec leurs aînés.

Ils sont accueillis dans des bâtiments proches mais séparés pour préserver la tranquillité des autres résidants. Ils y vivent à leur rythme.

Cependant, de très nombreuses activités se déroulent dans le Centre facilitant ainsi les échanges et les découvertes réciproques. En classe de découverte, en vacances, en stages, les jeunes et leurs accompagnateurs jouissent de toute l'infrastructure de Mont-Evray et de son site exceptionnel pour apprendre, découvrir, se fabriquer des souvenirs, donner et recevoir.

⁶⁴ Générations (revue), Habiter, n° 10-11-12, novembre 1997, Belgique, pp.10-12

Formation

Le Centre de Rencontre des Générations est aussi un centre de recherche et de formation pour adultes. Quatre salles destinées à cet usage peuvent ainsi recevoir cent stagiaires par jour. L'hébergement des stagiaires peut se faire dans une unité de contention hôtelière

DES EXEMPLES DE RENCONTRES

Que ce soit dans la salle à manger commune, dans des salles d'activités ou dans la salle de spectacles qu'est aussi ouverte aux personnes extérieures à l'établissement pour des conférences ou autres animations différents publics se rencontrent à Mont-Evray, et c'est bien là l'intérêt du projet. Voici quelques exemple de ces rencontres

4 La présence de bénévoles qui viennent passer quelques jours auprès de leurs "Vieux amis" par le biais d'un partage du petit-déjeuner, de repas, de promenades et sorties au marché du village, dans les bois... Ce temps d'écoute donnée à la personne devient très vite un temps de partage et de complicité.

4 La possibilité pour une famille de venir passer une journée au domaine permet de partager un repas dominical à... quatre générations.

4 L'utilité sociale de la personne âgée est reconnue lorsque des professionnels du sanitaire et social, en formation au Centre rencontrent la personne âgée qui vient leur expliquer le processus qui l'a conduite à venir vivre en hébergement collectif et les lacunes qu'elle a ressenties de la part des "professionnels". En contrepartie, la personne a souhaité suivre certains moments de la formation pour prendre une place de "candide utilisateur potentiel" du réseau professionnel.

4 Le jeu de piste réalisé par les enfants, venus pour une journée ou une semaine, les amène à découvrir, certes le site naturel exceptionnel mais aussi à rechercher comment ce vieux monsieur vivait il y soixante ans avec un métier difficile, comment cette vieille dame a appris la géographie et les départements français. Le goûter organisé autour d'une animation sur les contes permet aussi d'échanger...

4/ Le Ciné Club du village qui peut organiser sa séance de cinéma mensuelle dans la salle de spectacle amène pour une soirée cinquante à cent personnes auxquelles se joignent les résidents.

Une classe primaire, un groupe de résidents de Maison de retraite, et un groupe du Club des Aînés d'un même village organisent un voyage en commun : ce voyage aura un "avant" (l'organisation rencontres préalables, d'une kermesse pour financer le projet...), un "vécu" sur le terrain avec des temps propres à chaque sous-groupe et des temps en commun (excursion, veillée, rédaction en commun d'un fax journalier pour donner des nouvelles aux familles...) et un "après" avec un après-midi souvenir avec les familles et peut être. des liens au sein du village par le montage d'une action d'aide aux devoirs, de visites ou d'animations régulières dans la Maison de retraite.

LES PETITS FRERES DES PAUVRES

L'association "Les Petits Frères des Pauvres" a été créée à Paris en 1946 par Armand Marquiset. Son développement a été rapide en France et dans le monde. La fédération internationale des Petits Frères des Pauvres est agréée par l'O.N.U. parmi les organisations non gouvernementales. L'action de l'association est, depuis l'origine, consacrée en priorité aux personnes âgées, démunies, isolées handicapées. Les formes en sont multiples : visites à domicile, vacances, aides financières ou juridiques, animation en hospice écoute téléphonique, etc... "Des fleurs avant le pain", c'est la devise. Elle marque le respect, l'affection dont les personnes âgées doivent être entourées.

située dans le bâtiment principal et qui a une capacité de 110 lits répartis en 42 chambres ou studios. Ce lieu d'hébergement, selon la volonté initiale des donateurs, est d'ailleurs également à la disposition des familles des résidents qui peuvent ainsi venir passer un week-end auprès de leur parent âgé tout en profitant d'un site naturel exceptionnel.

Le fonctionnement du Centre est assuré par un personnel formé et sensibilisé à la personne âgée et adhérant à ce projet de vie qu'est la rencontre.

Un laboratoire

Au-delà de son simple fonctionnement, on peut dire que le Centre de Rencontre des Générations est aussi un peu un "laboratoire" qui a l'ambition, à travers une analyse de ce qui s'y passe au quotidien, de participer à la réflexion sur l'intergénération et de promouvoir celle-ci.

Le Centre souhaite bien sûr participer à des formations de base dans le domaine médico-social, mais aussi à la formation continue en développant le respect de la Personne.

Dans cette optique, la rencontre avec des partenaires pour travailler avec eux à la définition de nouveaux besoins en termes de formation, pour de nouveaux métiers de services aux personnes âgées est aussi un objectif.

Le Centre est donc ouvert à tout chercheur, médecin sociologue, professionnel du sanitaire et social, philosophe, individu ou membre de familles ou d'institution familiales qui souhaiterait participer à la réflexion ou mettre en oeuvre un projet concourant à cette rencontre des générations.

L'ouverture à l'entreprise aux personnes travaillant en entreprise constitue aussi un maillon important à développer, car quelle rencontre existe-t-il entre le "monde des actifs" et le "monde des inactifs", la logique de productivité et la logique de projet de vie ?

Le développement de ce type de projet peut constituer une pierre de plus dans la construction d'une société plus solidaire envers cette catégorie d'exclus que sont les exclus par l'âge.

Contacts

Mr Dominique GRAVE
Domaine de Mont-Evray
Centre de Rencontre des Générations
41 600 Nouan-Le-Fuzelier Tél : 54 95 66 00

F54. Le cantou ou la vie comme chez soi⁶⁵ - Belgique

A Tihange, petite cité proche de Huy, le Home N - D. de Lourdes est fier d'une petite annexe qui trône au milieu de la cour centrale : LE CANTOU. Ce nom qui signifie « Coin de l'âtre » en langue d'Oc. Quelque chose de tout simple et qui devrait exister en maints endroits.

« Ici, au home N.-D. de Lourdes⁶⁶ nous pouvons accueillir 90 personnes âgées quel que soit leur degré de validité et leur origine. Certaines de ces personnes, du fait de leur invalidité, de leur détérioration mentale, ont perdu leur autonomie. Comment les animer ou les stimuler psychologiquement et socialement? En leur redonnant un rôle dans un groupe par le biais d'une activité si minime soit-elle. Une activité entraîne l'intérêt de vivre, maintient ou restaure les capacités sensori-motrices ou mentales déficientes. Et c'est ÇA le but du CANTOU : réapprendre une occupation naturelle et familière à la fois valorisante et encourageante (et c'est prouvé), une véritable thérapie par le geste » nous explique M. Haulet, directeur du home.

Revivre le quotidien

Nadine, l'animatrice, nous accueille sur le seuil de cette « petite » maison dans la « grande ». Il y fait chaud et déjà ça sent bon la soupe aux légumes frais. « A 11 heures nous servons le potage, comme cela ils auront encore faim tantôt pour le reste ».

Le « reste » se prépare au milieu de la pièce, sur un bloc - cuisine en forme de lettre « u », accessible de tous côtés. Aujourd'hui, mange-tout, lard grillé et purée sont au menu (choisi et préparé ensemble). Pour demain, Denise a sorti des carbonnades du surgélateur.

Une longue table le long du mur. En ce moment, deux messieurs préparent les garnitures de l'arbre de Noël sous l'oeil attentif de Marie et Auguste qui dégustent la soupe à petites cuillères (c'est chaud!).

En face d'eux, des fauteuils et des relax font le coin salon. En attendant de mettre la table, Ghislaine, Guillaume et Alfred bavardent et nous posent des questions tandis que deux autres membres de cette « famille » somnolent. Dans un coin, le bloc sanitaire discret (WC, lavabo et douche) permet les petits soins éventuels.

Deux chats vont de l'un à l'autre, se laissant cajoler; deux cobayes amenés là par on ne sait plus qui, grignotent dans leur cage.

Nadine est fière de ce chez - soi pas comme les autres et toute aussi fière de raconter : « C'est dur pour certains; ainsi ces deux personnes fortement handicapées de la vue et cette autre qui a des difficultés à s'exprimer. Pourtant, pour elles, ce mode de vie permet de sortir d'une forme d'isolement. C'est ce que nous souhaitons. Autre chose : voyez ce petit surgélateur, il a été acheté avec nos économies. J'ai un budget mensuel dont je fais ce que je veux et comme nous sommes bien organisés, nous pouvons nous payer des ustensiles électriques (moulinette, râpe, mixer, cafetière, etc.) ».

⁶⁵ Vie féminine, Février 1986, pp.28-29

⁶⁶ Qui fait partie de l'ASBL Association chrétienne des Institutions sociales et de Santé de Wallonie.

Nadine était animatrice et soigneuse au home jusqu'au jour (il y a près de ans) où des volontaires ayant été requises pour l'expérience du Cantou, s'est présentée.

- Vous n'imaginez pas le progrès pour ceux qui viennent ici tous les jours ! Peu à peu, ils ont pu retrouver des gestes quotidiens (parfois oubliés) et se sentent utiles, chacun suivant sa spécialité. met la table et la débarrasse, l'autre fait la vaisselle. L'une balaie le sol consciencieusement et range, d'autres nettoient et épluchent les légumes. Un homme le grand responsable des patates! Chaque semaine, les plus valides vont au marché faire les achats de saison, passent à la boucherie. Suivant les époques et le climat les emplettes se font soit au marché, soit au super - marché les petits magasins du coin. Durant le temps des courses, une dame du service « Entr'aide et Amitié » tient compagnie à ceux qui sont restés ».

Denise, la benjamine du groupe, est elle, toute fière d'expliquer toutes conserves, compotes préparées et gelées durant la belle saison. « Maintenant, (N.B. : lors de ce reportage, étions à six jours de Noël), nous préparons déjà le menu des fêtes. Petits gâteaux, bûches, pièces de viande et entrées seront « fin prêts », croyez-moi demain, les plus ingénieux s'occuperont de toute la décoration, aidés par les familles ».

Comme on peut s'en rendre compte, les membres du Cantou N'AIDENT au travail mais LE FONT.

PARTICIPATION ACTIVE DES FAMILLES

Les familles viennent très souvent! Elles deviennent les familles de tous. visites ne sont pas une simple présence pour X ou Y, mais une participation active à la vie de chacun et communautaire. Elles ont adopté l'esprit «CANTOU»! Ces familles trouvent , elles aussi, une amélioration dans l'état physique et psychique des patients. Il est même arrivé, il y a quelques semaines, qu'une dame puisse retourner chez ses enfants. Les tendances à une certaine désorientation (spaciale ou temporelle), dépression peuvent, grâce à ces contacts plus étendus et chaleureux, s'atténuer. Les visites familiales sont plus fréquentes et plus longues qu'au Home proprement dit. Sans doute l'accueil et la participation y sont-ils pour quelque chose?

L'IDÉAL DES PARTICIPANTS VENANT DE L'EXTÉRIEUR

Au départ, le principe et la politique de l'initiative « Cantou » (venue de Rueil-Malmaison en France) est d'accueillir en hébergement externe et journalier des personnes âgées. En priorité celles qui seules, ne savent pas se débrouiller ni assumer les petites tâches ménagères. Malheureusement jusqu'à présent, le coût de la journée en externat (450 francs) et le manque de moyens de transport n'ont pas amené des personnes âgées. Ceux qui passent la journée au Cantou de Tihange sont des résidents du Home qui retournent dormir dans leur chambre le soir.

Il est fort possible (on attend l'accord final) que ce transport quotidien puisse être assuré par un chauffeur engagé dans le cadre du troisième circuit de travail. Et ceci dès février 1986.

ET NADINE, QUE PENSE-T-ELLE ?

I

Je suis très contente de mon choix. Bien sûr, il faut des qualités de patience, de tolérance, de respect des autres et de l'esprit pratique, mais aussi une certaine humilité d'accepter d'apprendre.

J'apprends beaucoup de petites choses, à changer une habitude (façon de ranger, de cuisiner), la véritable entraide. Je suis payée cent fois en retour par la gentillesse et les attentions de ma « famille ». Une telle me recopie des recettes, une autre m'apprend un point de crochet. Guillaume me montre un « truc » de bricolage. Je suis obligée (et c'est très important) de sortir de moi-même et de solliciter ; l'aide des personnes âgées. Ce qu'on fait, on le fait ENSEMBLE.

Je n'ai pas de qualification spéciale. Je commence la journée à 8 h 15. Après le petit déjeuner, c'est la mise en route du dîner. L'après-midi est plus calme. Vers trois heures, après la tasse de café, je suis remplacée par l'autre animatrice qui reste jusqu'au soir (18 h 45) et qui s'occupe du souper. Tout tourne autour du bloc-cuisine. Ce centre d'intérêt est le meilleur moyen de stimulation. Je remarque qu'une dame, qui pleurait tout le temps s'apaise. Qu'une autre refait des choses qu'elle pensait perdues à jamais (cuire des aliments, tenir une poêle sans se brûler). Pour les distraits et les désorientés, nous avons opté pour des armoires sans portes, plus faciles pour les repérages et l'accès.

Pour les distractions, les mardis et jeudis après-midi, un monsieur vient faire écouter des bandes enregistrées de musique (accordéon, valse, chansons). « Ils » aiment bien aussi la radio locale et les disques dédicacés. De temps en temps une séance de théâtre ou de variétés les tente, alors on y va en groupe.

Je suis contente de l'autonomie dont je jouis et qui me permet pas mal d'initiatives prises en commun. Je suis une maîtresse de maison toute ordinaire qui a abandonné le cache - poussière blanc des soignants pour le tablier de ménagère ».

Il semble bon vivre au Cantou. Bientôt, espérons-le, à Tihange, il y aura, dans la maison familiale, des hôtes « extérieurs ».

Février 1998 :

Nouveau bâtiment pour 120 personnes, 2 animateurs. Expérience, « Cantou » arrêtée.

Résidence Notre Dame avenue de La croix -Rouge, 1A.

B - 4500 Huy

Téléphone : 085/24 40 50



Un espace familial pres de chez vous

Créée en 1995, l'Association Belge Des Cantous, regroupant 25 MR, MRS du secteur Associatif ou Public, développe et approfondit l'innovation Cantou, ainsi que la recherche sur les critères gérontologiques qui procurent des effets favorables chez les personnes âgées atteintes de désorientation.

Renseignement et Affiliation :

a.s.b.l Cantou

E.Behets Wydemans : Président.

R.Devilers : Secrétaire

Téléphone :064/88 71 03

Fax :064/88 73 99.

E - mail : cantous_association@skynet.be

Des Objectifs

L'Association a pour objet de : Défendre, diffuser et aider dans leur fonctionnement les lieux de vie communautaire et autonome répondant au concept Canton et pratiquant l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées dépendantes.

Des Activités

L'Association est active dans plusieurs domaines

La Formation

Reconnue et subventionnée par le fonds social MR/MRS, la formation du personnel travaillant en Canton est un élément clé pour la réussite des projets au sein des institutions affiliées à l'asbl. CANTOUS .

Outre cette formation, un voyage d'étude est organisé, chaque année, ainsi que des séances d'informations ou réunions thématiques.

La Promotion et la Valorisation du concept Cantou

L'association a participé à la rédaction des nouvelles normes légales (décret Taminiaux) et élabore également les futurs arrêtés ministériels relatifs aux structures cantons.

Elle développe une politique de contacts extérieurs destinée à promouvoir le concept et les institutions membres de l'asbl. Citons particulièrement différentes collaborations avec la fondation Roi Baudouin, le cabinet du ministre de la santé de la région Wallonne, l'oeuvre belge de la lutte contre la maladie d'Alzheimer, ...ainsi que la participation à différents panels et colloques.

La recherche

L'association belge des Cantons est membre de l'association française des Cantons et participe en son sein à plusieurs travaux comme la rédaction du concept. La recherche est également importante en matière d'architecture et de gestion du personnel.

Un concept

Une définition

Le concept canton vise à la création d'un lieu de vie communautaire où des personnes en perte d'autonomie trouvent un espace où la communication, l'entraide et les relations sont favorisées par la participation aux actes de la vie quotidienne. L'objectif des cantons vise à rendre à ses usagers une autonomie collective face à la perte d'autonomie individuelle et ce dans un environnement protégé. Stimulé par les membres du personnel et sa famille à laquelle il est demandé de s'impliquer dans le projet, l'usager sera incité à exploiter toutes ces potentialités.

Deux conditions architecturales

Deux conditions essentielles touchent l'organisation matérielle du canton: l'existence d'un lieu communautaire unique et polyvalent dans lequel se déroulent l'ensemble des activités de la vie quotidienne et la possession par chacun des membres du groupe d'un espace personnel

Trois principes

Le concept s'inspire de trois principes qui définissent l'action sociale mise en œuvre dans les cantons

- La participation des usagers à la vie quotidienne selon un mode de vie communautaire.
- La participation responsable des entourages à la prise en charge des besoins du groupe.
- La participation responsable des personnels polyvalents et stables à la prise en charge des personnes accueillies.

F55. Une alternative a la maison de repos en province de Namur: la famille d'accueil⁶⁷ - Belgique

Vieillir chez soi, dans ses murs et ses meubles.. Pour beaucoup de personnes âgées, ce n'est qu'un rêve. Lorsqu'on n'a pas la chance d'être accueilli par ses enfants, il ne reste plus qu'à prendre la direction d'une maison de repos. Cependant, grâce à l'initiative de l'Office Provincial d'Action Sociale, il sera bientôt possible de vieillir entouré d'enfants, dans une maison où l'on a son rôle et sa place.

Pionniers dans le domaine, les Français du département de l'Isère proposent depuis une dizaine d'années une alternative à la maison de repos. La formule consiste à intégrer une personne âgée dans une famille d'accueil.

L'expérience française porte ses fruits car près de 200 personnes sont ainsi accueillies dans des familles.

S'inspirant de cet exemple, l'Office Provincial d'Action Sociale a créé un service d'accueil familial pour personnes âgées en Province de Namur. Ce service sélectionnera des familles qui partageront la vie de tous les jours avec une ou deux personnes âgées. Il n'est évidemment pas question d'héberger le grand-père ou la vieille cousine de la famille.

Un contrat sera établi entre les deux parties et une indemnité ("pour services rendus", non taxable) variant entre 800 et 1000 F par jour sera versée à la famille d'accueil.

Proximité et intégration

Pour ne pas déstabiliser et perturber les habitudes de toute une vie, la famille d'accueil se situera dans le même environnement que celui de la personne âgée. Celle - ci sera amenée à prendre part aux tâches ménagères, aux loisirs ainsi qu'aux évènements familiaux. L'intégration étant le maître - mot d'une telle démarche.

Comme le soulignait hier M. Michel Warnon, député permanent, en présentant l'initiative, "la personne âgée; loin d'être placée dans un milieu aussi rassurant soit-il, est d'abord respectée comme individu : elle devient membre de la famille d'accueil, famille qu'elle n'a peut-être jamais connue". Quant à Magda De Galan, ministre des Affaires Sociales et de la Santé de la Communauté française, elle a insisté sur la notion d'accueil et a attaché beaucoup d'importance à ce mot qui englobe les notions de liberté et de respect.

Règlement approuvé

Le Conseil Provincial a approuvé le règlement relatif à l'accueil familial des personnes âgées. Le service du même nom, qui emploiera deux mi-temps, aura pour premier objectif de rechercher sur le territoire de la Province, des familles d'accueil géographiquement et socialement proches des personnes âgées désireuses d'être accueillies.

⁶⁷ Vers L'Avenir, Février 1993

En second lieu, le service informera et formera les familles sélectionnées. Il contrôlera également les contrats liant la personne accueillie à la famille d'accueil et celui liant la famille service d'accueil.

Un comité d'accompagnement aura pour mission d'émettre avis et des recommandations sur l'organisation du service

Papy et Mamy

Cette alternative à la maison de repos semble intéressante tant au niveau humain qu'au niveau de l'hébergement. La province de Namur (420.000 habitants) compte 15 % de personnes qui ont plus de 65 ans. Près de 13.000 de ces personnes vivent seules. Les maisons de retraite dans la province ne disposent que de 4000 places disponibles...

1993 est déclarée année européenne des personnes âgées de la solidarité entre les générations. Ce sera peut-être l'année qui permettra à de nombreux papy et mamy de découvrir famille d'accueil où il fera bon vivre.

F.P.

*- Renseignements : Mme Jauco - Theys ou M. Jaumotte au tél :081/72 55 01

F56. Visite en appelant d'autres dans les formules dites alternatives⁶⁸

**par Alexandre CARLSON
Professeur de G erontologie**

Partons doublement du titre de notre  ditorial « Habitat, cadre de vie: quel  ventail de choix pour l' tre vieillissant » et de celui du pr sent article « Visite en appelant d'autres dans les formules dites alternatives ».

Nous parlons de « formules alternatives » comme d'autres parlent de « logements alternatifs ».

Mais d'abord: « alternatives » par rapport   quoi ou   qui? Ceci nous ram ne au mot « alternatif » lui - m me dont voici une proposition de d finition: « Est alternatif ce qui est propos  et qui se pr sente comme autre, diff rent voire contraire   ce qui existe ou existait.

A partir de l , il est permis de sentir plusieurs "tons":

- le ton constructif: "c'est autre, diff rent, mais c'est compl mentaire   ce qui existe;
- le ton oppositionnel: "il faut tout   fait autre chose, car ce qui existe ne correspond pas ou plus aux besoins, aux d sirs des gens »
- le ton offensif: " a c'est quelque chose d'autre ou moins!".

D s lors que le terme "alternatif" peu permettre la hi rarchisation ou tenter l'exclusivit , il faut s'en m fier et lui pr f rer celui "d' ventail" qui apporte l'avantage de cultiver le "et additionnel" et d'ignorer le "ou exclusif" et ainsi d'entretenir l'id e constructive et n cessaire de l'offre diversifi e.

Mais la question de l'alternatif ne met pas seulement en contraste deux cadres de vie  loign s g ographiquement ou bien distincts spatialement. Un cadre de vie peut conna tre en son sein, s'il y   un d sir ou une volont  d' volution, un changement qui sera alternatif.

Ainsi, l'architecture contemporaine int resse vivement la g rontologie sociale avec son concept de cadre de vie  volutif o  ce dernier est con u pour  voluer tout ou long d'une vie. En fait, le cadre de vie, c'est celui qui s'adapte   ses habitants, et qui ne leur impose pas le contraire. Ici donc, pr ventif et  volutif riment avec alternatif.

Poursuivons en mettant davantage encore en r sonance les belles expressions d'habitat et de cadre de vie tellement importantes si l'on veut tendre, quelles que soient les formules pr conis es,   cr er des vivoirs pour les a n s et plus a n s.

• L'HABITAT

Si l'expression fran aise de "HLM" (habitation   loyer mod r ) est bien connue avec son retentissement socio- conomique, en revanche, on ne rencontre pas ou prou le terme "habitat" dans la litt rature administrativo - l gislativo. Sans doute est - ce du   la globalit  qu'il veut

⁶⁸ A. Carlson, dans Les cahiers du g rontoforum, d cembre 1996, pp.4-7

désigner et qui va au-delà du "toit", du "gîte" ou du "couvert" auxquels semblent être rivés les mots "hébergement", "logement" et même donc "habitation".

En convergence étymologique avec les mots "habitude" et "habit" qui parlent des "manières humaines", celui d'"habitat" renvoie à son tour à cet humain qui organise le milieu dans lequel il vit.

Le concept d'"habitat" ouvre donc au cadre de vie où lieu rime avec milieu, où le dedans et le dehors se rejoignent dans la notion de "chez soi".

Car on est ou se sent chez soi dans sa « bulle »(1), dans son coin, dans sa chambre, dans son bureau, dans sa maison, dans son studio, dans sa demeure ("de-meure"! la maison du jusqu'au bout); car également on est ou se sent "chez soi" dans sa rue, dans son quartier, dans son village, dans sa cité, dans sa région.

• LE CADRE DE VIE

Le concept de "cadre de vie" présente, lui, le triple avantage:

- d'être communicationnel: c'est une expression largement utilisée dans la conversation courante mais que l'on rencontre également dans la littérature gérontologique et même dans celle des textes politiques;
- d'offrir avec le mot "cadre" l'élargissement qu'amenait le mot habitat: le "chez soi" en un lieu et un milieu, au-dedans comme au dehors;
- de comporter le mot vie, ce qui mer une de mouvement, d'en - vie, de convivialité, possible.

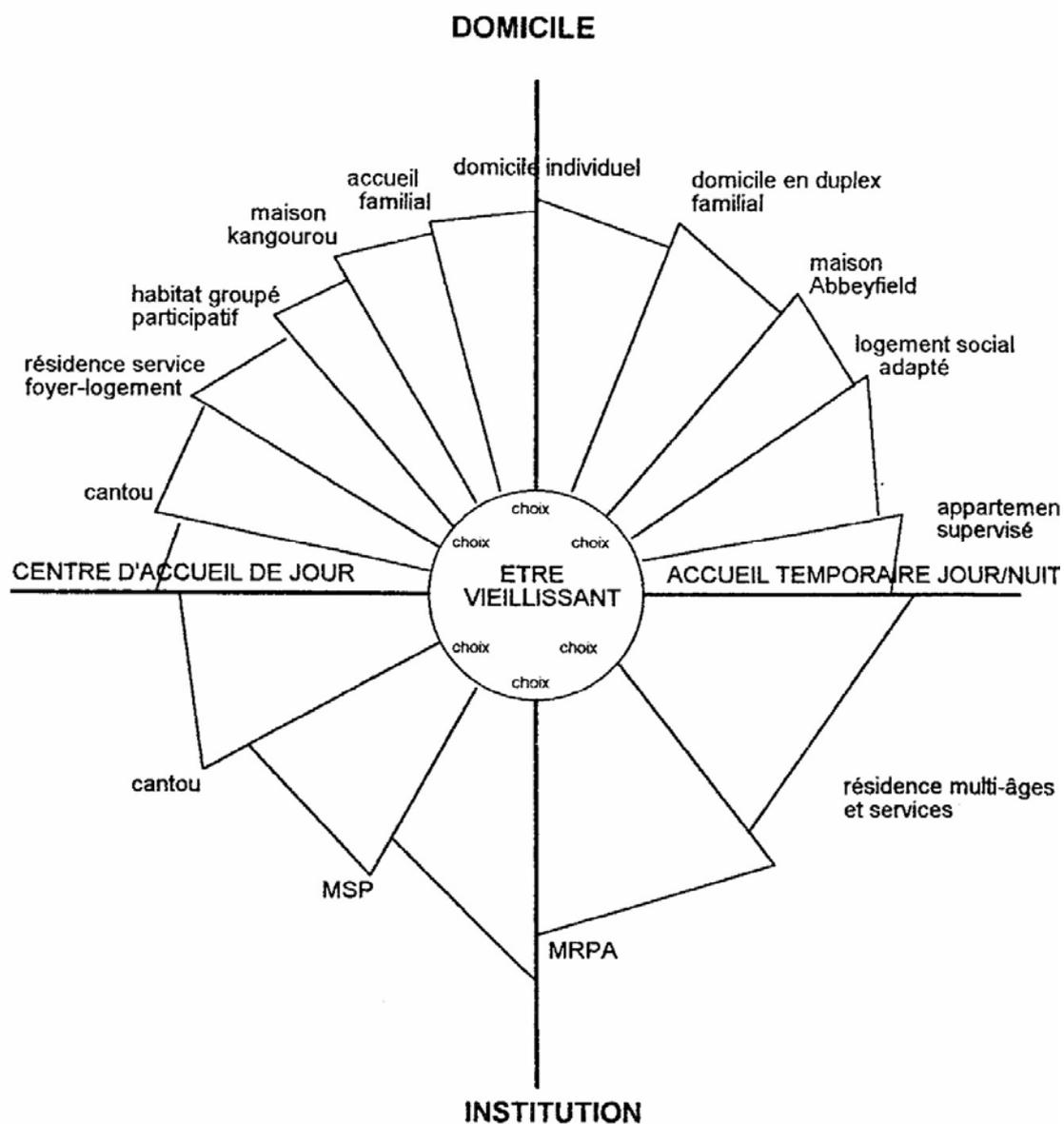
En figure I, l'on trouve un essai de présentation de l'éventail de l'offre différenciée pour les aînés et plus aînés en ce qui concerne cadre de vie.

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons pointé 13 offres ou possibilités de cadre de vie parmi lesquelles il y a 10 formules dites « alternatives ».

En ligne verticale, l'on voit l'axe domicile institution en fonction duquel s'établit la plupart du temps le choix de l'être vieillissant.

En ligne latérale, l'on a les charnières possibles entre le domicile et l'institution: d'une part, le centre de jour qui peut être soutien domiciliaire comme préparateur institutionnel; d'autre part, l'accueil temporaire en diurne et nocturne, lequel peut s'avérer réellement temporaire comme en cas de convalescence ou demande familiale limitée pour "s'oxygéner" ou lequel peut se chronifier et de temporairement devenir définitivement temporaire.

Figure I: Proposition d'éventail de l'offre différenciée quant au cadre de vie de l'être vieillissant



Passons à présent en revue, dans une chronologie qui ne se veut nullement hiérarchique, ces 10 formules dites alternatives et remarquons qu'elles se tiennent quasi toutes dans le champ domiciliaire, certaines se trouvant au bord du champ institutionnel comme l'appartement supervisé ou le Cantou.

1. Le domicile en duplex familial

C'est une formule idéale pour par exemple la personne vieillissante qui habite dans une maison devenue trop grande pour elle et qui cohabiterait volontiers, par option relationnelle et sécuritaire, avec des membres de sa famille. Chacun possède son territoire et un accès personnalisé à celui-ci. Mais un passage est prévu à l'intérieur du duplex entre les deux territoires. Sur le plan architectural, l'habitation peut être de plein pied ou disposée en niveaux. Une variante du duplex est la juxtaposition ou le voisinage immédiat des deux habitations.

Au total, le "tout seul" et le "ensemble " trouvent là un compromis intéressant qui peut s'étendre à du non familial (par exemple étudiante) - vieille personne).

Modèle type: CPAS (OCMW) de KOEKELAERE.

2. L'accueil familial

Cette formule connaît un essor important dans certains pays comme la France et le Québec. En France, on a légiféré depuis 1989.

En Flandres, un projet a été déposé par le Ministre du bien-être et de la famille (1995) mais c'est en Région Wallonne, à Namur plus précisément, en février 1993, qu'on a voulu concrétiser un projet devenu au plan belge un projet pilote.

Pour l'OPAS (Organisme Provincial d'Action Sociale de Namur), il faut entendre par:

Famille d'accueil une cellule familiale, personne physique qui organise en son sein l'accueil temporaire ou de longue durée d'une personne âgée valide ou semi-valide, étrangère à la famille, moyennant une indemnité journalière qui varie entre 650fr et 1000fr par jour(2). Cette indemnité est fonction de l'état de santé de la personne accueillie ainsi que de la qualité et du nombre de services que la famille d'accueil peut offrir.

Elle couvre l'hébergement, la restauration et l'entretien de la personne âgée. Ce lieu d'accueil, proche si possible du milieu de la personne, est une entité individualisée offrant une qualité de vie proche du vécu antérieur, gardant des relations avec la famille naturelle et l'environnement social.

Dès lors, la famille d'accueil:

- n'est pas un établissement;
- n'est pas un centre de soins;
- n'est pas une institution spécialisée;
- ne peut répondre, de façon habituelle, aux pathologies chroniques des personnes âgées dont la prise en charge relève des professionnels de la santé. »

Le service d'A.F.P.A., créé au sein de l'OPAS, a pour mission de rechercher dans les limites de la Province des familles d'accueil géographiquement et socialement proches des personnes âgées désireuses d'être accueillies. Cette recherche se base tant sur des critères socio-économiques (conditions de lieu, d'hygiène,...) que moraux (disponibilité, écoute, motivations de l'accueil, tolérance philosophique,...).

Après avoir sélectionné, le service veillera à l'information, voire la formation de ces cellules d'accueil sous la forme d'une aide à la réflexion et l'accompagnement visant à l'épanouissement de la personne âgée et de la famille accueillante.

Enfin, pour que l'intégration de la personne âgée se fasse dans les meilleures conditions physiques et psychologiques, un soutien attentif s'avère indispensable. Cette troisième mission consiste à vérifier le respect du contrat qui lie la personne accueillie à la famille d'accueil tant sur le plan des obligations matérielles et financières que sur le plan moral. Ces visites assurent ainsi une transparence qui permet une véritable relation de confiance et une sécurisation permanente prévenant tout litige éventuel.

Un comité d'accompagnement est créé. Il est composé de délégués des centres de coordination de soins et de services à domicile reconnus par la Communauté Française, des représentants des différents groupes politiques du Conseil Provincial et deux représentants du Conseil Consultatif du Troisième Age de la Communauté Française.

De par sa nature et de par son action, ce comité a pour objectif d'émettre des avis à caractère consultatif et des recommandations concernant l'organisation du service.

Modèle type: l'accueil familial lancé par l'OPAS de Namur

3. La maison kangourou

Les expressions "maison kangourou" et "maison duplex" sont souvent utilisées invariablement l'une pour l'autre. Mais il faut réserver ce concept danois de "maison kangourou" à la formule consistant pour une personne retraitée ou un ménage de retraités à occuper le rez-de-chaussée tandis qu'un jeune ménage ou une jeune famille - non lié(e) familialement avec le ou les retraités - habite à l'étage ou aux étages.

Il est prévu un contrat écrit stipulant que, si le loyer payé par les jeunes est bon marché, c'est en échange du service consistant d'être attentifs à l'aide dont pourrait nécessiter le ou les vieux cohabitants.

Plus radicalement, une clause énonce que, si le service d'aide devait devenir (trop) lourd, alors le loyer pourrait diminuer proportionnellement. L'une comme l'autre partie sont invitées à bien prendre connaissance de ce contrat relatif à la formule "kangourou".

Modèle type: "Le Foyer" à Molenbeek.

4. La maison Abbeyfield

Hors de nos frontières, notamment en Grande Bretagne et aux Pays-Bas, répétée de multiples fois, voici:

- dans un quartier (idéalement celui où les aînés ont vécu)...
- dans une rue parmi d'autres rues (pour rappel, Abbeyfield provient d'un nom de rue)...

- une maison parmi d'autres, à côté d'autres, comme les autres, une maison Abbeyfield...

De relativement petite taille, elle est occupée par 8, 10, 12, sexagénaires, septuagénaires, mois surtout - est-il constaté - octogénaires, que d'ailleurs dans une vue de citoyenneté, d'indépendance et d'autonomie, on préférera appeler non "résidents" ou "pensionnaires" mais plutôt locataires.

Ceux-ci, isolés dans leur ancien domicile personnel, y souffraient d'un sentiment de solitude et d'insécurité et appelaient de leurs vœux, pour s'en sortir, une sorte de vie à plusieurs, une vie ensemble qui, sans étouffer l'indispensable liberté, rappellerait quelque chose de l'ambiance familiale.

Les voilà donc qui ont choisi eux-mêmes, très probablement à temps, et donc sans avoir eu à subir le poids décisionnel d'un enfant ou d'une famille, d'habiter, de vivre, dans cette maison Abbeyfield.

Soyons complets. Ils ont choisi comme interactivement, "on" les a choisis. "On"? C'est-à-dire un comité d'appréciation, de sélection et finalement de décision. Ses critères? Que sur fond donc d'un vécu d'isolement, de solitude et d'insécurité, les habitants potentiels répondent triplement:

- . à un profil physique et mental raisonnable;
- . d'un degré d'autonomie et d'indépendance recevable;
- . enfin à un caractère sociable et une motivation d'insertion communautaire évidente.

En Belgique, la formule Abbeyfield, si elle n'a pas encore fait l'objet d'une réalisation concrète, constitue cependant un projet très actif que son asbl Abbeyfield Belgium tente dynamiquement à mettre en pratique.

Le modèle Abbeyfield est-il vivable et à quelles conditions en Belgique?

La réflexion doit être creusée. Pour notre part, nous nous y sommes essayé avec « Le modèle Abbeyfield, est-il souhaitable et transposable en Belgique? » réflexion critique par Alexandre CARLSON, Professeur de Gérontologie, octobre 96, 26 pages, suite à une conférence donnée à la Fondation Roi Baudouin, le 21 novembre 95.

On trouvera ci-après le sommaire de cette étude.(3)

Sommaire

- I. Première lecture de faisabilité du projet Abbeyfield en Belgique: y croire de manière contagieuse!
- II. Deuxième lecture de la faisabilité du projet Abbeyfield en Belgique: l'avancer sans esprit d'ascendance, comme une option autre complémentaire à d'autres
- III. Troisième lecture de faisabilité du projet, Abbeyfield en Belgique: "Le concept Abbeyfield qui rencontre la mentalité politique belge... est-ce faisable?"
- IV. Quatrième lecture de faisabilité du projet Abbeyfield en Belgique: la mentalité belge peut-elle recevoir le concept Abbeyfield au travers de son paramètre de la motivation et de la responsabilisation communautaire voulue pour les vieux habitants?

V. Cinquième lecture de faisabilité du projet Abbeyfield en Belgique: la culture de volontariat, apanage des pays anglo-saxons, a-t-elle une chance de développement chez nous?

VI. Sixième lecture de faisabilité du projet Abbeyfield en Belgique: le problème des rapports entre le volontariat et l'emploi salarié.

VII. Septième lecture de faisabilité du projet Abbeyfield en Belgique: peut-il, doit-il échapper au cadre normatif belge ou peut-il, doit-il s'y conformer?

1. Première interpellation: Quand malgré tout la maladie sera-t-elle là?
2. Deuxième interpellation: Quels sont les garde-fous à cette marque déposée qu'est Abbeyfield?
3. Troisième interpellation: Comment se renouvelle une maison Abbeyfield?
4. Quatrième interpellation: Y a-t-il un profil différentiel du locataire d'Abbeyfield?
5. Cinquième interpellation: Quel est le profil différentiel de la maison Abbeyfield comparativement aux autres cadres proposés aux personnes âgées?
6. Sixième interpellation: Comment se fera le financement d'une maison Abbeyfield?
7. Septième interpellation: En Abbeyfield, quid de « l'uniculturel » et du « transculturel »?

5. Le logement social adopté

Ce logement se situe dans le cadre de la politique de logement social. En ce qui concerne celle qui est financée par les Sociétés Wallonne et Bruxelloise du Logement, il est possible de proposer à des personnes âgées autonomes, une habitation individuelle adaptée. Il s'agit alors d'une vraie maison de dimension réduite, dont l'aménagement est conçu de façon à faciliter au maximum l'entretien et la vie des occupants. Plusieurs initiatives et projets visent à implanter de telles maisons à proximité immédiate d'une maison de repos. Cette solution semble présenter des avantages tant pour les résidents du home que pour ceux des petites maisons. Les sociétés locales de logement social devraient s'impliquer davantage aussi dans l'adaptation des logements existants pour des locataires vieillissants.

En fait, les modèles de l'ancienne Société Nationale de Logement rendent à se dépoussiérer: datant de 1919, le modèle « logement vieux - conjoints » reste intéressant mais celui des petits pavillons de plein pied pour pensionnés est plus connu.

Modèle type: logements sociaux pour seniors de Ramillies (Brabant Wallon).

6. L'habitat groupé participatif

On parlera plus précisément d'un habitat groupé participatif occupé par des retraités réunis autour de valeurs communes. En pensant à cette variante qu'est le nouveau Béguinage (Louvain – la -Neuve), pointons les mots-clés de cette définition:

- habitat: « Habiter, ce n'est pas seulement se loger ou demeurer: c'est prendre "l'habit" qui me convient dans un "tissu" urbain que je partage avec d'autres. Comme beaucoup, j'aspire à un "chez moi" taillé sur mesure qui comporte des ouvertures et des allées vers les autres. Bien souvent, nos rêves doivent se rétrécir aux offres du marché, à des logements construits par d'autres ou pour un public standardisé. A moi de l'adapter à mes goûts et à le meubler pour lui donner une « âme ».(4)

- groupé: "C'est le "vivre ensemble" qui nous paraît capital pour ne pas subir un dépérissement du regard et pour donner sens à cette nouvelle phase de notre vie. Notre projet d'habitat - groupé vouloir aussi conjuguer le singulier et le pluriel en garantissant la liberté du privatif tout en se donnant les moyens d'une vie plus conviviale par un espace d'accueil et d'incitation aux activités communes".(5)
- participatif: le mot veut rendre compte ici de la volonté participative tant des porteurs du projet dans les phases de conception et de construction que lorsque ceux-ci se sont mués en habitants individuels et communautaires.
- occupés par des retraités: il s'agit d'un petit groupe de retraités comprenant couples et célibataires d'où à Louvain – la - Neuve "Le petit béguinage de Lauzelle" composé de sept petites maisons où vivent 10 personnes.
- réunion autour de valeurs communes: "La réalisation de notre habitat groupé sous la dénomination de béguinage ne se réclame ni du folklore ni même d'un modèle antérieur mais d'une recherche de "générique culturelle". Et l'ensemble des contributions qui suivent montre bien que toute réalisation humanisante doit s'inscrire dans la durée pour ne pas rester lettre morte.
Notre charte constitutive" n'est pas un parchemin décoratif mais une déclaration d'intention, un programme de vie en fraternité centré à la fois sur le développement des potentialités de chacun ainsi que sur la vie intérieure et l'accueil des autres.
La référence à l'Evangile y est première, non comme un retour à des pratiques ancestrales mais comme une lumière qui engendre le respect du pluralisme, l'accueil cordial des différences et la mise en oeuvre des décisions démocratiques ».(6)

Des difficultés surgissent cependant lorsqu'on veut multiplier de telles formules: des obstacles doivent être surmontés, liés à des règlements de copropriété et à des oppositions de mentalité. Des solutions sont évoquées, par exemple où chacun a sa domiciliation personnelle dans une copropriété gérée selon un seul acte de base.

Actuellement, les copropriétés sont généralement mises en place par des promoteurs, sans que ne préexistent des relations sociales entre les locataires. Si l'on veut développer des systèmes coopératifs associant vie individuelle et collective, il importe que les relations sociales soient premières et interviennent avant même la conception du projet.

Modèle type: "Le petit béguinage de Lauzelle" (Louvain – la - Neuve).

7. La résidence-services

Voir l'article dans ce même numéro « Les résidences - services en Flandre et en Wallonie: définitions et approche des législations » par Myreille VAN MUYSEWINKEL

8. La résidence multi-âges et services

Les problèmes que rencontrent les personnes âgées subsistent et se multiplient bien souvent quand elles se retrouvent ensemble dans des institutions classiques. Il en est de même des personnes handicapées et des mères célibataires qui se côtoient, catégorisées, dans des lieux, miroirs de leurs problèmes.

Pourquoi étiqueter les gens, pourquoi les sortir de la vie normale, et les "placer" selon leur catégorie, leurs malheurs, leurs difficultés?

Pourquoi les assembler selon leurs problèmes? Chacun a ses problèmes, ses difficultés, son caractère et le fait de vivre ensemble est un bienfait parce que l'on peut partager d'autres soucis, d'autres joies et le cercle ne se referme pas comme un ghetto où l'on tourne en rond.

D'où comme réponse cet habitat groupé, intergénérationnel, (ré)intégratif et protégé qu'est la résidence multi - âges et services, mais dont la partie habitée par les personnes âgées reste légalement une MRPA nécessairement agréée (d'où la place dans notre figure I de la résidence multi - âges et services, encore dans la sphère institutionnelle mais non loin de la frontière avec la sphère domiciliaire).

Les éléments constitutifs en sont donc:

- groupé: des petits flots voisinant dans un bâtiment moderne;
- intergénérationnel et (ré)intégratif: la complémentarité des âges et les liens familiaux qui se créent entre les personnes âgées d'une part, les jeunes mamans et leurs enfants d'autre part, facilitent la réintégration sociale de ces dernières et motivent toutes les personnes en présence;
- protégé: ces habitations sociales bénéficient d'un accompagnement léger ou intensif selon les cas mais qui permet de maintenir ou maximum l'autonomie et l'indépendance.

Modèle type: Les Trois Pommiers - Bruxelles

9. Le Cantou

Ce mot provençal vient de la langue d'oc et signifie "coin de feu", "âtre" et par extension "foyer", "bien - être". Le répondant du "home sweet home" anglais en quelque sorte!

Par ce mot, les fondateurs de ce concept ont voulu montrer l'aspect chaleureux, accueillant et familial des relations résidents - professionnels au sein d'un Cantou. Bref, ils ont tenté de leur proposer un petit "chez eux" comme à la maison.

Une association belge de Cantous (Les Cantous asbl, Morlanwelz) et une autre, française, (Association française des Cantous - Reuil Malmaison) ont élaboré conjointement une définition du concept Cantou. La voici:

"Les Cantous sont des lieux de vie communautaire autonomes dans leur fonctionnement.

Ce sont des espaces implantés au sein des villages, des quartiers ou des établissements. Ils sont destinés à offrir aux personnes de l'environnement proche qui ne peuvent ou ne souhaitent continuer à vivre, pour des raisons diverses chez elles, chez leurs enfants ou dans les conditions communes des établissements, le moyen de rester dans leur milieu familial le plus longtemps possible.

L'accueil offert dans ces lieux de vie peut être permanent ou à la journée. Dans tous les cas, il s'inspire des trois principes qui définissent l'action sociale mise en oeuvre dans les Cantous:

- participation des usagers à la vie quotidienne selon un mode de vie communautaire;

- participation responsable des entourages à la prise en charge des besoins du groupe;
- participation responsable du personnel polyvalent et stable à la vie des personnes accueillies.

Ces trois principes entraînent, touchant l'organisation matérielle des espaces, deux conséquences essentielles:

- l'existence d'un lieu de vie communautaire unique et polyvalent dans lequel se déroule l'ensemble des activités de la vie quotidienne;
- la possession par chacun des membres du groupe d'un espace personnalisé.

Le résident fréquentant le Cantou est désigné porte terme: usager."

Quelques commentaires par rapport à ce concept:

- premier commentaire:

Le Cantou peut se développer en l'intramuros", comme une alternative à l'institution dans l'institution.

- deuxième commentaire:

Mais le Cantou peut constituer aussi cet espace implanté dans un quartier ou un village. Cette alternative peut donc embrasser large spatialement parlant.

- troisième commentaire:

A partir des réalisations louables et saluables de Cantous pour personnes désorientées, une forte adéquation a été produite dans le public soignant entre Cantou et personnes désorientées. Ceci n'apparaît pas en tout cas à la lecture de la définition du présent concept qui peut donc s'ouvrir en principe à assez bien de profils autres.

- quatrième commentaire:

Le terme usager préféré à celui de résident rappelle le même utilisé dans les services de soins coordonnés à domicile. (7)

- cinquième commentaire:

"L'environnement proche"... "leur milieu familial": l'attention est portée sur le chez soi géographique, culturel, celui qui a été historiquement affectivé.

- sixième commentaire:

Il y a insistance sur une triple participation usagers - entourage - personnel en vue du fonctionnement autonome et convivial de ce lieu de vie communautaire.

- septième commentaire:

Le lieu de vie communautaire n'est pas éclaté mais centré, ce qui ne l'empêche pas d'être polyvalent.

- huitième commentaire:

Un espace personnalisé pour chaque usager est le répondant de l'espace commun unique et polyvalent.

• neuvième commentaire:

Evitant la passivité induite par toute institutionnalisation classique faisant de la personne âgée un « objet » (de soins, d'animation, de repos), le Cantou permet par contre une véritable vie sociale dans laquelle le groupe des usagers reste sujet, acteur de son vécu, autonome par exemple quant à son alimentation ou son argent.

Le Cantou: il s'agit d'un concept riche appelé certainement à évoluer.

Modèle type: Le Cantou de Mariemont - Morlanwelz.

10. L'appartement supervisé

Facile d'accès - au rez d'un immeuble ou pourvu d'un ascenseur - il est destiné à des personnes âgées, valides et autonomes, en petit nombre (5 locataires), désirant ne pas être seules ou se sentir seules tout en préservant autonomie et indépendance.

Dans ce type d'appartement au coût modeste et dont l'espace est aménagé en conséquence, ces locataires disposent de parties communes (living - cuisine) et de parties privées (chambres). La vie communautaire est placée sous le signe de l'autonomie et de la collégialité. Supervisé, encadré, soutenu, L'appartement l'est par le passage régulier d'un(e) assistant(e) social(e) et d'une aide - familiale.

Modèle type:

l'Antenne Andromède à Bruxelles.

(1) Voir BACHELARD Gaston: "La poétique de l'espace", PUF, Paris, 1967.

(2) Montants de 1994.

(3) On peut se la procurer en téléphonant au 010/45.25.13 ou en faxant ou 010/45.80.49.

(4) Pierre HUVELLE: "Un projet de société, à partir du logement" in "Vivre autrement le troisième âge - Les nouveaux béguinages", Ed. MRC, Louvain la Neuve, 1996, p9

(5) HUVELLE Pierre, op. cit. p 19

(b) HUVELLE Pierre, op, cit. pp 19-20

(7) De même que celui de « maîtresse de maison » (non inclus dans la définition mais présent dans le concept de Cantou) et qui fait écho à la même appellation en Abbeyfield (où l'on porte de "Housekeeper », c' est-à-dire donc de maîtresse de maison).

F57. L'habitat intégré « résistant a la vie⁶⁹ »⁷⁰ - Pays-Bas

Le degré le plus élevé d'harmonisation entre exigences de sécurité et de soins et autonomie de l'habitation semble devoir être atteint par le projet habitatif réalisé dans le centre de Rotterdam par l'association « Humanitas » : cette structure immobilière de près de deux cents appartements accueille des personnes âgées présentant des niveaux de dépendance très divers, allant de l'autonomie totale à la dépendance complète.

L'aspect structurel reproduit le schéma architectonique de la résidence - services : des noyaux d'habitation réunis autour d'un « centre », ici profondément intégré dans le tissu urbain, où l'on peut trouver bars, services sociaux et sanitaires, restauration, structures pour les loisirs et le shopping.

Ce qui le différencie cependant d'une résidence - services commune bien insérée dans le contexte social et territorial, c'est la présence d'un point de référence central géré par un « manager de soins » et consacré à l'élaboration et à la mise en oeuvre de plans d'intervention et de soins personnalisés pour le cas où les conditions subjectives des résidents l'exigeraient.

La philosophie de cette structure se base sur la volonté fondamentale de rechercher l'intégration de la personne vieillissante là où elle se trouve, jusqu'à la fin de ses jours, en prévoyant tous les soins et les interventions nécessaires pour rendre l'habitat personnel « résistant à la vie » ou, plus exactement, résistant aux tempêtes et aux imprévus liés au prolongement de l'âge sénile.

La volonté déterminée de garantir le maintien sur le lieu de vie choisi par la personne âgée, même en présence de conditions d'extrême dépendance, ne doit toutefois pas être assimilée à une standardisation des stratégies, et encore moins à une conception protectionniste et déresponsabilisante des interventions.

La culture opérationnelle d'Humanitas laisse apparaître clairement le principe spécifique des résidences services, qui est au fond celui de la géragogie elle-même : ne jamais prendre la place de la personne âgée, mais tout faire pour promouvoir les plus grands niveaux d'autonomie possibles en valorisant autant que faire se peut le potentiel individuel résiduel. Cette conception fondamentale sous-entend une invasion minimale de l'intervention d'assistance par rapport aux possibilités et aux choix de vie personnels et une personnalisation systématique dans la rédaction des projets individuels de soutien qui, s'ils sont adressés à la personne âgée, impliquent toutefois l'entourage familial et social.

À l'inverse de ce qui se passe habituellement dans les établissements d'hébergement, où il revient presque toujours au résident de s'adapter aux structures, c'est ici le système d'assistance central qui s'engage à proposer des interventions « sur mesure ».

Une conséquence, peut-être peu apparente mais en réalité extrêmement importante sur le plan humain et relationnel, de cette philosophie d'intervention personnalisée est la possibilité de permettre aux couples âgés de poursuivre une vie conjugale, même en cas de forte disparité d'exigences en matière d'assistance, de façon que chacun puisse, en fonction de ses propres nécessités, poursuivre son chemin existentiel en restant, s'il le désire, avec l'autre.

⁶⁹ Cette formule, employée à contrecœur par Alexandre Carlson, est une traduction quasi littérale du néerlandais. Un long débat nous avait amenés à préférer le terme d'habitat « évolutif adapté de proximité » (note de R. Vercauteren).

⁷⁰ R.Vercauteren, M.Predazzi, M.Loriaux, Une architecture nouvelle pour l'habitat des personnes âgées, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2001, pp.50-52

Le choix de la structure semble approprié à cette conception évolutive et dynamique de l'intervention d'assistance, tout comme il est cohérent avec l'esprit de « résistance à la vie » qui confère sa caractéristique à l'ensemble du projet: il anticipe certains concepts et certaines mesures propres de l'habitat évolutif, amplement analysé dans ce chapitre et valorisé justement en raison de ses caractéristiques « adaptatives ».

Un logement « résistant à la vie » implique nécessairement une conception structurelle dotée de clairvoyance et de capacité de prévision, ainsi qu'un « exécutif » capable de conférer à tout le système une flexibilité logistique et une bonne élasticité fonctionnelle : abatement des barrières et accessibilité des passages, systèmes de sécurité et de protection anti-accident, facilités cinétiques et sensorielles ont été prévus puis expérimentés pendant quatre mois par des usagers dépendants, et enfin mis en oeuvre systématiquement dans les 195 appartements de l'installation.

L'intégration urbaine particulière et la présence de services complémentaires d'accueil de nuit, de jour et temporaire, ainsi qu'une forte concentration de services ouverts à l'ensemble de la population garantissent les échanges transgénérationnels, même en l'absence de logements spécifiques non destinés à des personnes âgées, ce qui justifie pleinement le terme « intégré » utilisé pour définir cette typologie d'habitat.

Au - delà de l'évaluation incontestablement positive qu'inspire l'ambition affichée par le Bergwegproject d'Humanitas, le concept de « logement pour la vie » mérite une attention spéciale en raison du contenu élevé des propositions et de la possibilité de reproduire la méthodologie d'assistance, même là où les projets de protection ont l'habitude de s'enliser ou finissent par glisser vers des typologies résidentielles moins « ouvertes », mais bien plus en accord avec la paresse mentale des administrateurs et des opérateurs.

F58. The Marjala model - a city for all⁷¹ - Finlande

Résumé

La ville finlandaise de Joensuu vient d'achever la première partie de son extension. Le nouveau quartier se nomme Marjala et est décrit comme une ville pour tous. Les constructions, les routes, les parcs, etc. sont planifiés et construits de façon à rencontrer les besoins des « plu faibles » comme, par exemple, les personnes âgées et les personnes en chaises roulantes. Les différentes formes de locations sont accessibles aux différentes populations. Les services fournis sont basés sur des partenariats innovants et emploient les technologies modernes aux services des habitants.

Narrative

Joensuu is a medium-sized city in the eastern part of Finland. It is the economic, commercial, cultural and administrative centre for the province characterized by innovative development efforts but also substantial problems caused by its peripheral location.

In the beginning of the 1990s, a new residential area Marjala was developed in Joensuu. Its special goal was to create an environment where everybody, even the disabled could lead a rich life.

Over the past 15 years the City of Joensuu has built special housing for the elderly and the disabled. According to the evaluation of these projects carried out in 1990, in several areas the elderly or the wheelchair-bound residents were constrained in some way in their efforts to move and to cope with every-day life independently. The interior connections within the homes, the access routes from the areas immediately outside the buildings and from the street were particularly poor.

In order to avoid such problems in Marjala, a set of design guidelines was issued for all building projects in Marjala. These guidelines required that all dwellings, all shared facilities and all connecting routes would have to be designed so as to allow barrier-free access and mobility, also for the inhabitants with impaired vision, mobility or any other disability. This criterion was applied even for the smallest detail in the neighborhood so that all its streets, pavements, squares, bridges, parks and green areas with their paths and canal side promenades were built to be accessible by all.

In order to guarantee the high quality of work, the City Council organized a nationwide architectural competition in 1990 for the master plan of Marjala. The first phase of construction was completed in July 1995, upon which the area became the site of the annual Finnish housing fair held between 14.7.- 13.8.1995. This means that the area and all its buildings were kept open to the general public before the inhabitants started moving in. Further construction will be carried out within the next five years.

⁷¹ Extrait de : <http://www.unesco.org/most/westeur2.htm>

Building a community for all

International estimates have concluded that 18 to 20 per cent of the population face difficulties in mobility in the ordinary built environment. Almost one half of over 65-year old suffer from this kind of problems. In Finland the numbers of the elderly and, in particular, the very old within the society have grown considerably, and this aging of population will continue in the coming decades.

Bearing in mind these factors, all dwellings in the Marjala neighborhood are built to meet the needs of the weakest link - the wheelchair-bound, or otherwise disabled resident. All basic dimensions, such as the width of the doors, corridors and lifts, allow for wheelchair access, and any of the homes can be easily adapted to the individual needs of a disabled inhabitant.

Marjala's barrier-free streets, squares and pedestrian access routes also help significantly the residents' ability to lead independent lives.

These features of Marjala will become even more important in the future, because the emphasis in social and health care services is being shifted from institutional to home care. An increasing number of the disabled will continue living at home. Therefore when the layout, infrastructure and buildings of Marjala were designed, much attention was paid to the needs of people returning to the "normal" living environment after long spells in care institutions and to the ways in which their return to the "ordinary" community could be facilitated.

The various forms of housing tenure and occupancy available in Marjala ensure that it is accessible to different population groups. The already completed dwellings include rental, partial ownership, right of occupancy, hire-purchase and owner-occupied units.

Environment for active life

Many neighborhoods in Finland have been built for the kind of life that people no longer lead. The majority of inhabitants nowadays spend 24 hours a day in the areas where they live. The elderly, unemployed or people working at home and young people are often left without adequate facilities or opportunities for shared or individual activities. The unemployment rate of Joensuu is extremely high (27.1 per cent in June 1995) and the share of the long-term and young unemployed has increased within the last few years.

Marjala has been built so that people can work, live and enjoy their leisure time within their residential area. Co-operation between the inhabitants and the city employees creates networks which provide support, increase the inhabitants' participation and create jobs within the area.

Involvement of people who have been excluded from the working life, provision of activities for the young and collaboration between different age groups save untold amounts of financial resources, that would otherwise have been needed to address the consequences of social exclusion. This approach also creates diverse and accessible opportunities for the residents to become involved in such activities which they themselves perceive useful.

MULTISERVICE - all services from one point

When completed, Marjala will be a suburban area with about 3,000 inhabitants. This is too little for the viable supply of all necessary services. Attracting shops and commercial services, in particular, will need public support in order ensure their feasibility.

This is why the services provision for Marjala was studied as a whole, and the computerized MULTISERVICE channel - PALVELUELLI - was developed to link all the service

providers. Its use is currently being experimented by the residents of Marjala, and the idea is that clients themselves can use the Multiservice channel.

Since 1993 the Multiservice channel has been developed into a channel which can be accessed from either home computers or from the Multiservice Centre. Through the Multiservice channel residents can seek expert advice (contact the family doctor), communicate with other residents or discuss municipal affairs with political decision makers. The Multiservice channel is being developed further through several projects aimed at more efficient services production for people with particularly extensive care needs.

Marjala's services are produced jointly by the residents and the Services Manager. The Services Manager provides training and guidance in the use of the equipment and the channel. He/she is based at the Multiservice Centre which at the moment is located at Marjala's Telework Centre.

The telematic connection between the consumers and the service providers makes the services more easily accessible. The City of Joensuu has also developed teleworking opportunities for easier production of services which means that the service providers, e.g. city employees, can move to Marjala to provide the services locally whenever required. Two of the city's employees already work and produce services in Marjala.

The inhabitants have also set up a day care centre co-operative in collaboration with a private entrepreneur. The centre was opened in September 1995 and it serves the children, the elderly and the disabled alike.

MARJALA HOUSE - Multiservice Centre

The City of Joensuu will build MARJALA HOUSE as the Multiservice Centre. The facilities of MARJALA HOUSE will be designed for multipurpose use shared by the inhabitants, companies and public services.

Employment through telework

Residents doing telework can be offered homes with suitable working spaces and the necessary teleinformatics connections. A special project for the development of telework aims at acquiring contracts with various companies, organizations and projects. Marjala's Telework Centre acts as a clearing house for contracts and assignments and provides equipment support and training to ensure that the quality of work meets the requirements.

Impact of Marjala Model on future community development

In the coming years the outcomes of the Marjala Model will be assessed through a research programme of the University of Joensuu. The evaluation will be specifically focused on analysing how the diverse needs of people can be taken into account in the development of barrier-free living environments.

Marjala is also included in the research and development projects within the Telematics Applications Programme of the EU, as well as in the EU's TIDE ashore "Adaptable Smart Home" project and in the EU's URBAN community initiative.

Impact on building design and products

The implementation of the MARJALA MODEL - the concept of the barrier-free living environment - provides an example which can be used as the basis for assessing the changes needed in the building codes and regulations, building management and inspection. Its

evaluation will also facilitate the commercialization of the building products and services based on the new know-how. This improves and widens the scope for future barrier-free building. It also promotes the transfer of regional/local knowledge to regional/local industry, creating thus employment.

The role of the Finnish Housing Fair as a showcase for housing forms, products and services has set unusually tough challenges to the planners of Marjala. The way in which the Housing Fair promotes Finnish housing, building and recreation products and know-how - and this year in Marjala, local products and the know-how of Joensuu - supports the overall development and improvement in housing and living conditions.

Impact on services production and realization of the information society

Marjala helps in developing alternative ways to produce services and in seeking new ways to harness information and telematic technologies to meet the users' needs for easier access to the services, for better contact with professional experts, and for the right care for each client. Marjala thus makes the new information society a reality by providing a test-bed for various applications and products, i.e., by being a Telematic Applications site.

Contact

Kylanpaa, Ms. Pirkko/City Manager - P.O. Box 59 - Joensuu - Finland - FIN-80101
Tél. : 358-73-167 5204
kylanpaa@jns.fi

F59. Le Balloir – Projet intergénérationnel offrant du logement pour personnes âgées et pour enfants seuls ainsi qu’un atelier de « pré-formation » pour jeunes mamans en difficulté⁷² - Belgique

AUTEURS DE LA FICHE

3 personnes : le directeur du Balloir, la directrice de la maison de repos et la responsable de l’Atelier du Balloir

AUTEUR MORAL

Le Balloir asbl

COORDONNEES UTILES

Le Balloir

Place Sainte-Barbe 11

4020 Liège

Tél. : 04 344 81 60

Fax : 04 344 81 69

MOTS-CLES

<lutte contre l’exclusion> <personne âgée> <intergénérationnel> <processus de formation> <femme> <enfant> <participation> <maison de repos> <insertion professionnelle> <accompagnement social> <lien social> <autonomie> <utilité sociale>

FICHE PROJET

CONTEXTE ET ORIGINES DU PROJET

C’est en 1992 que le Balloir ouvre ses portes pour accueillir enfants, personnes âgées et mères en difficultés.

Le projet naît de deux expériences. D’une part, celle du fondateur de l’asbl « La maison heureuse » qui constatait que les personnes âgées s’ennuyaient et se déprimaient d’être seules et de n’avoir rien à faire. D’autre part, celle du directeur de « La Maison blanche », service qui dépend de « La maison heureuse » et qui accueille une vingtaine d’enfants moralement abandonnés. En 1979, il a créé un poulailler afin de favoriser les rencontres entre personnes âgées du quartier et les enfants.

Le projet appelé « Atelier du Balloir » existe depuis une dizaine d’années mais l’équipe et le projet se sont structurés depuis le déménagement vers le Balloir, en 1996. A l’origine, le projet a été lancé à partir de la Maison maternelle. Les femmes restaient six mois puis devaient quitter la Maison. L’objectif de la création de l’Atelier pour ces femmes (jeunes mamans) était de recréer un endroit où vaincre la solitude et développer des apprentissages. L’idée était aussi de leur proposer une démarche similaire à celle de se rendre sur son lieu de travail et, dès lors, d’installer l’Atelier dans un endroit extérieur à la Maison maternelle. Ce projet est également un des lieux privilégiés de rencontres intergénérationnelles.

⁷² Habitat et Participation, Innovations sociales : quand les actions rencontrent les pratiques, RW, 2001, pp.21-25

OBJECTIFS DU PROJET

Outre le fait d'offrir un service spécifique aux différents bénéficiaires (bébés, enfants, personnes âgées, mamans en difficultés), l'objectif est de favoriser les rencontres intergénérationnelles. A un niveau général, « *l'objectif du projet est de donner à chacun, quel que soit son âge, le désir d'avoir encore des projets de vie adaptés et choisis* » explique le directeur.

Pour les personnes âgées, le projet vise à leur permettre, malgré leur âge, de trouver un sens à leur vie, notamment par le développement de projets, l'aide aux mamans en difficultés et aux enfants.

En ce qui concerne les enfants, il s'agit de leur permettre d'évoluer en rencontrant diverses générations et notamment en créant des liens avec les personnes âgées.

Au niveau de l'Atelier du Balloir, un objectif spécifique minimal est que les mamans deviennent de bonnes bénévoles et qu'elles développent un savoir-faire dans les domaines de la cuisine, la vente, la couture, l'hygiène. Le but est de les aider à retrouver une certaine confiance en soi, une estime de soi en partant de ce qu'elles savent déjà faire. L'objectif du projet est que les femmes puissent être écoutées, qu'elles puissent prendre le temps de s'arrêter sur elles-mêmes. Elles ont aussi la possibilité de s'initier à l'aide aux personnes en accompagnant les personnes âgées.

POPULATION CONCERNEE ou GROUPES CIBLES

Les différentes structures coexistent sur le site tout en étant indépendantes mais interconnectées et en accueillant une population spécifique.

Il y a les enfants dont les parents ne s'occupent pas, temporairement ou définitivement, qui sont dans la maison d'accueil ;

Les jeunes mamans en difficultés, accueillies à l'Atelier, dont l'insertion sociale est difficile et dont les revenus sont faibles, pour qui une prise en charge des enfants est possible. Elles n'ont souvent rien fait au niveau professionnel, elles ont vécu beaucoup d'échecs scolaires et n'ont pas de loisirs ;

Les personnes âgées qui sont accueillies soit en maison de repos soit en résidence-service. En terme d'admission, au niveau de la maison de repos, elle est ouverte à tous « *mais, tout est une question d'équilibre au sein de l'institution tant en terme d'autonomie de la personne qu'en terme financier* » affirme le directeur.

MONTAGE FINANCIER

En ce qui concerne le mode de subvention des structures, la cohabitation des différents groupes ne pose aucun problème au regard de la réglementation wallonne car chaque structure a sa propre direction et constitue une entité qui répond chaque fois à une réglementation propre. Toutefois, l'Atelier ne jouit actuellement d'aucune reconnaissance et de subvention pour l'action qu'il mène et est entièrement financé sur fonds propres.

Le Balloir est une Maison de Repos pour personnes âgées et s'aligne sur les forfaits INAMI.

Au niveau de la construction- rénovation du site, le coût total des travaux s'élève à près de 75 millions de FB. Outre des fonds récoltés via une campagne de dons, il y a eu des subsides de la Région wallonne, des aides de la Fondation Roi Baudouin et de l'opération 48.81.00.

Le directeur explique « *On n'a jamais le premier franc avant le lancement des projets mais, en 5 ans, l'emprunt pour la construction/rénovation du Balloir a été remboursé.* » Il ajoute

que « *Sans les dons, on ne vit pas* ». Le montant de ces dons s'élève à environ 30 millions de FB par an pour l'ensemble du projet « La maison heureuse ».

Le projet de l'Atelier du Balloir n'entre actuellement dans aucun créneau de subvention et fonctionne uniquement sur fonds propres.

PARTENAIRES DU PROJET

Concernant les enfants, le service a régulièrement des contacts avec des services qui encadrent l'enfant et sa famille (maison maternelle, SAJ, service d'aide précoce, etc.) ainsi qu'avec l'ONE.

DEROULEMENT DU PROJET

La cohabitation a pour but de stimuler, sans pour autant obliger les rencontres intergénérationnelles. La disposition des accès aux différentes structures permet aux usagers qui utilisent le complexe de vivre leur propre vie sans devoir nécessairement prendre conscience de la présence d'autrui.

En ce qui concerne le projet de l'Atelier du Balloir, les femmes sont souvent envoyées par quelqu'un, parfois elles sont accompagnées par un intervenant social lors de la première rencontre. L'accompagnement se fait sur base d'un projet personnel, sans durée systématique bien que la durée maximum soit de 2 ans et demi, durée qui correspond à l'accueil de l'enfant en crèche. Elles sont 12 à 15 et participent progressivement aux activités 2 à 3 fois par semaine. L'Atelier est ouvert au public et aux personnes âgées. Le repas est préparé par les stagiaires pour l'Atelier. Si nécessaire, les mamans sont accompagnées dans leurs démarches extérieures.

Au niveau intergénérationnel, diverses activités sont l'occasion pour les différents bénéficiaires de se rencontrer. Environ une fois par semaine, les mamans vont manger avec les personnes âgées, et elles les réinvitent à dîner à l'Atelier.

Tous les quinze jours, des mamans collaborent à l'organisation d'un « goûter musical ». Pendant que l'une organise l'ambiance musicale et propose d'anciens succès, d'autres préparent et servent le goûter aux personnes âgées.

Régulièrement des personnes âgées se retrouvent dans la cuisine de l'Atelier. Certaines viennent repasser du linge avec les mamans.

Certaines mamans deviennent référentes d'une personne âgée et se soucient tout particulièrement de ses besoins.

A chaque occasion, les mamans de l'Atelier invitent personnellement les mamans de la crèche dans le cadre de ventes spéciales de jouets ou de vêtements, à l'occasion d'activités festives ou récréatives pendant les vacances. Certaines personnes âgées vont régulièrement participer à la mise au lit des enfants de la maison d'accueil et leur racontent des histoires. D'autres participent à la préparation des repas pour les pensionnaires du Balloir, d'autres encore participent à la mise sous pli des courriers pour la collecte de dons. D'autres enfin, assurent une aide au niveau du suivi scolaire des enfants de la maison d'accueil.

Un potager est géré par les mamans et les enfants, quelques poules y sont accueillies depuis Pâques 2001, soit trois mois. Les enfants ont aussi participé à la conception du poulailler en réalisant des croquis.

Fiche de perception du projet par les acteurs

RESULTATS QUANTITATIFS

La liste d'attente pour la maison de repos est importante et une augmentation de la capacité d'accueil est en cours.

Depuis le début, ce sont une petite trentaine de femmes qui sont passées par l'Atelier.

Pour la responsable, « c'est le premier pas qui coûte le plus. »

RESULTATS QUALITATIFS

Suite à leur participation à l'Atelier du Balloir, deux femmes qui se sont formées en cuisine de collectivité, une troisième a entrepris une formation en informatique, et une autre en vente.

En ce qui concerne le projet intergénérationnel, on peut constater qu'un ensemble de projets sont menés pour favoriser les rencontres entre les générations. Toutefois, lors de notre visite, nous n'avons pas eu la possibilité d'interroger des bénéficiaires et qu'ils nous parlent de ce que représente le projet intergénérationnel pour eux.

EFFICACITE DU PROJET

Le magasin de l'Atelier est un outil de formation de prédilection et occupe une place majeure au niveau des rencontres intergénérationnelles. Il est aussi un prétexte pour ouvrir l'institution au quartier et ne pas fonctionner en vases clos. Il illustre d'une certaine façon l'efficacité du projet.

LA PARTICIPATION

La participation des bénéficiaires est encouragée mais n'est jamais obligatoire. Outre un sentiment d'utilité et de satisfaction personnelle, la participation des bénéficiaires à différentes tâches permet de diminuer les coûts à certains niveaux ou d'augmenter la qualité générale des services rendus dans l'institution.

Dans le cadre de cette participation, certaines personnes âgées qui avaient envie de raconter des histoires aux enfants de la maison d'enfants ont voulu suivre une formation dans le domaine. La formation a été organisée au Balloir et, pendant trois mois, treize personnes se sont formées. Elles racontent des histoires aux enfants lors de la mise au lit. En soirée, l'équipe des trois éducateurs de la maison d'enfants est renforcée par l'accompagnement des mamies, ce qui permet d'accorder plus de temps à chaque enfant et, aux personnes âgées, de retrouver une utilité, un rôle et de la satisfaction qui leur manquent parfois beaucoup dans leur vie.

« *Quand on propose aux personnes de participer à une activité, on veille à leur expliquer l'histoire du projet et l'intérêt de leur participation aux différentes tâches* » explique la responsable de la Maison de repos.

AVANCEES AU NIVEAU DU DROIT

Sans être une avancée proprement dite au niveau du droit, le projet présente un type de gestion spécifique et une construction originale. En effet, le Balloir est un ensemble de trois asbl distinctes disposant d'un même Pouvoir Organisateur, tout comme une vingtaine d'autres maisons d'enfant.

Au niveau de l'Atelier, les mamans participent aux activités dans le cadre d'un bénévolat et continuent à « pointer » et à percevoir leurs allocations sur base d'un accord avec l'ONEM.

LE PROJET COMME PROCESSUS

L'intergénérationnel semble apporter, par la diversité des rencontres, un enrichissement mutuel de tous les bénéficiaires. Pour certaines mamans, l'Atelier a également été un tremplin vers une formation.

DIFFICULTES RENCONTREES, BLOQUAGES OU HANDICAPS

La nécessité de maintenir une autonomie entre les différents types de services, sans être un frein a été un principe avec lequel il a fallu compter pour construire le projet intergénérationnel.

En terme de subvention, l'institution ne peut accueillir d'enfants ressortant d'une autre communauté linguistique (les subventions en la matière étant accordées par chaque Communauté respective).

ATOUS DU PROJET OU CAUSES DE REUSSITE

Selon les responsables du Balloir, dans la structure, *« on sait qui fait quoi. On est multifonctionnel, par exemple, l'homme à tout faire vient servir le vin lors du repas ou la femme d'ouvrage aide à servir à table. Il y a aussi un bon esprit d'équipe et chacun connaît les rôles des autres travailleurs. »*

Le directeur, fort pris par son travail mais désirant être présent aux yeux des bénéficiaires, a installé son bureau dans une place centrale et stratégique : la salle à manger. Dans cette salle se font aussi toute une série d'autres activités (remise en forme, mailing dans le cadre de la collecte de fonds, etc.).

Les responsables du Balloir affirment partir des besoins des bénéficiaires. A titre d'exemple, ils expliquent qu'un des plaisirs importants qui reste aux personnes âgées, c'est de bien manger. C'est pourquoi l'institution met l'accent sur cet aspect et s'est octroyé les services d'une diététicienne.

Pour la responsable de la Maison de repos, *« Ici, la mentalité est que se sont les personnes âgées qui sont chez elles et pas nous. Elles y vivent. Nous, on est là pour travailler. »*

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENTS FUTURS DU PROJET

Le directeur explique « *On a envie d'être contagieux et les personnes âgées ont envie que d'autres personnes âgées puissent vivre ça* ».

L'institution espère arriver à obtenir une reconnaissance du projet de l'Atelier du Balloir qui fonctionne uniquement sur fonds propres depuis plusieurs années.

Une première expérience d'habitat kangourou a vu le jour. Une maison est louée conjointement par une personne âgée et une personne en difficulté financière. La personne, moyennant un petit loyer, veille sur la personne âgée. Un des objectifs est que l'assisté devienne un assistant. Au niveau de la formule proposée, le loyer diminuera au fur et à mesure de la croissance de l'aide nécessaire apportée à la personne âgée.

Habitat et Participation, Inventaire des pratiques innovantes en matière de lutte contre l'exclusion sociale, Région wallonne, 2001, pp.63-67

F60. Le foyer dar al amal – Habitat kangourou : entraide et cohabitation d'une famille immigrée et d'une personne âgée⁷³ - Belgique

AUTEURS DE LA FICHE

3 personnes : une maman d'une famille locataire, une assistante sociale et la directrice

AUTEUR MORAL

Foyer Dar al Amal

COORDONNEES UTILES

Foyer Dar al Amal
Rue des Ateliers 25
1080 Bruxelles
Tél. : 02 411 74 95
Fax : 02 411 04 39

MOTS-CLES

<lutte contre l'exclusion> <innovation sociale> <immigré> <femme> <intergénérationnel>
<accompagnement social> <habitat adapté> <habitat bon marché> <communication interculturelle> <lien social> <contrat de location> <processus d'évolution mentalités>
<insertion par le logement> <organisation du quartier>

FICHE PROJET

CONTEXTE ET ORIGINES DU PROJET

Le Foyer s'installe en 1979 dans le vieux Molenbeek, son objectif premier est l'émancipation de la femme, essentiellement d'origine immigrée. A l'origine, Le Foyer est un centre d'intégration qui propose une série d'activités, surtout aux femmes immigrées de première génération mais actuellement aussi à celles de deuxième génération afin de les sortir de leur isolement.

« *Notre quartier est peuplé à la fois d'immigrés et d'autochtones âgés* » explique la directrice du Foyer. Lors des contacts avec le quartier et ses habitants, le service s'est rendu compte qu'il y avait un grand nombre de personnes âgées, d'origine belge, isolées, et insécurisées par l'arrivée massive d'étrangers dans le quartier. Dès lors, chez elles, un certain racisme à l'égard des immigrés se développait. Parallèlement, le Foyer a remarqué l'importance des problèmes de logement dus à la vétusté de l'immobilier pour de nombreuses familles immigrées.

Pour répondre à ces deux aspects, la solution envisagée fut de proposer un habitat kangourou c'est-à-dire un habitat dans lequel un locataire apporte un soutien et un accompagnement à une personne âgée avec qui elle partage un logement adapté moyennant certains avantages tel qu'un logement confortable ou une réduction de loyer. Pour Dar al Amal, l'idée a donc été

⁷³ Habitat et Participation, Innovations sociales : quand les actions rencontrent les pratiques, RW, 2001, pp.51-55

d'offrir un habitat adapté pour accueillir en colocation une famille d'origine immigrée aux étages et une personne âgée ou un couple de personnes âgées au rez-de-chaussée. La première expérience est menée dès 1986.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif du Foyer Dar al Amal s'inscrit dans celui poursuivi par le Foyer : soutenir une image positive des populations immigrées et donner une place à la personne âgée, fort présente dans le quartier.

Au travers de l'initiative d'habitat kangourou proposé par Dar al Amal, outre la rencontre entre des générations différentes, il y a la rencontre interculturelle, ainsi que l'offre d'un logement adapté et de qualité tant pour la famille que pour la personne âgée, à un loyer adapté aux moyens des personnes. Un des objectifs est que famille apporte une plus grande sécurité à la personne âgée et que la personne âgée puisse faire appel à l'aide de la famille en cas de besoin.

POPULATION CONCERNEE ou GROUPES CIBLES

Le projet d'habitat kangourou de Dar al Amal est prioritairement réservé à des habitants du quartier. Il s'adresse d'une part à des personnes âgées isolées ou en couple ayant de faibles revenus et d'autres part à des familles nombreuses immigrées éprouvant des difficultés à se loger.

Une condition pour que la personne âgée puisse participer au projet est qu'elle ait un degré d'autonomie suffisant pour ne pas demander une aide trop importante à la famille.

MONTAGE FINANCIER

Au niveau des maisons, la première est une acquisition par donation, la seconde est un achat réalisé suite à une campagne de collecte de fonds qui a rapporté environ deux millions de FB, entre autre par le soutien d'un centre néerlandophone promouvant les projets favorisant l'intégration. Les rénovations ont été réalisées par des entreprises privées et une entreprise de formation par le travail.

Les locataires payent un loyer en fonction de leur revenus. En 2001, dans l'une des maisons, la personne âgée paye 6500 FB par mois et la famille a un loyer de 9100 FB.

PARTENAIRES DU PROJET

Le projet d'habitat Kangourou s'inscrit dans les activités plus larges du Foyer qui comprend un service social, un atelier de quartier, un centre de formation, une école de devoirs, un atelier d'entraide du quartier, ... C'est par cet ensemble d'activités que les gens du quartier peuvent se rencontrer et que des familles et des personnes âgées se côtoient. Le service entretient également de bons rapports avec la commune.

DEROULEMENT DU PROJET

Le « recrutement » des familles et des personnes âgées se fait par l'intermédiaire de rencontres dans le cadre des activités proposées aux femmes du quartier, au travers d'activités s'efforçant de tisser des liens entre les familles étrangères et la population belge du quartier, entre autres par une aide concrète à des personnes âgées. Mais il se fait aussi par l'intermédiaire d'activités proposées aux personnes âgées du quartier. Avec l'association, des

femmes immigrées aident des personnes âgées dans diverses tâches et font par exemple des courses groupées ou du ménage chez les personnes.

Avant de parler du projet à des familles et à des personnes âgées, le service a fait l'acquisition d'une maison et a rénové et adapté l'habitation au projet. La maison est aménagée de façon à offrir un appartement au rez-de-chaussée destiné à accueillir une personne ou un couple, les étages sont aménagés pour accueillir une famille avec enfants. La maison est constituée de deux entités indépendantes et chaque appartement dispose d'une cuisine et de sanitaires privés. Les deux entités sont reliées par un interphone pour permettre à la personne âgée de se mettre facilement en communication avec la famille.

Quand le service a disposé de maisons et qu'il a eu fini les rénovations, l'assistante sociale a proposé le projet à une famille à faibles revenus en difficultés de logement, représentée dans les faits par la mère de famille. L'intervenante sociale a alors favorisé la rencontre avec une personne âgée par l'intermédiaire de ses activités. Sans pour autant faire une guidance individuelle, le souci essentiel de l'intervenante sociale est de présenter les deux locataires potentiels afin d'éviter les incompatibilités de caractère. Si les premiers contacts sont bons, elle leur propose alors de vivre ensemble.

Le contrat de location est signé entre l'asbl et les deux autres partenaires. Ce contrat dépasse largement le cadre locatif. Il y est clairement spécifié que si la famille n'a pas la charge de la personne âgée, elle est toutefois tenue de lui apporter sécurité. Dans le contrat, il est spécifié que la famille ne peut jouir du logement que dans la mesure où elle le partage avec une personne âgée au rez-de-chaussée.

Une fois que les personnes sont installées dans la maison, l'intervenante suit les locataires durant les premiers temps pour s'assurer que la cohabitation s'installe bien. Elle reste ensuite à la disposition des locataires en cas de nécessité.

Fiche de perception du projet par les acteurs

RESULTATS QUANTITATIFS

Dans la maison inaugurée en 1986, une famille occupe l'appartement depuis le début. Elle est composée du couple et de cinq enfants. Depuis le lancement du projet, une première personne âgée a occupé le rez-de-chaussée pendant environ 6 ans. Elle a ensuite dû quitter l'appartement car elle nécessitait un suivi plus conséquent. Elle est décédée un an ou deux après. Après une période de battement, une deuxième personne âgée a occupé l'appartement. Une expérience similaire a été lancée dans une autre maison et accueille une famille et une autre personne âgée. Actuellement, les deux familles sont d'origine marocaine et les personnes âgées sont belges.

RESULTATS QUALITATIFS

Aux dires de la mère de famille, la personne âgée se sent plus en sécurité, et elle sait qu'elle peut compter sur une aide en cas de besoin. Mais c'est aussi un échange de services et un nouveau lien social. *« J'ai eu deux jumeaux peu de temps après notre installation dans la maison, explique la mère de famille, la personne précédente s'est beaucoup occupée de mes enfants quand ils étaient tout petits. Elle les gardait lorsque j'allais faire des courses ou*

rechercher les grands à l'école. Elle était devenue une grand-mère pour les enfants. Elle montait pour boire le thé ou pour faire les devoirs avec les enfants. »

La famille veille sur la personne âgée et le voisinage est indirectement sensibilisé. « *Quand je croisais des voisins en rue, explique-t-elle, il y en avait parfois qui me disaient qu'ils avaient vu Madame se promener tard le soir. Quand je suis rentrée, je lui ai dit qu'elle ne devait plus faire ça parce que ça pouvait être dangereux de se promener seule dans le quartier le soir. »* Du côté de la famille de la personne âgée, malgré des réticences au début, elle a été contente de l'initiative, tout au moins pour des raisons pratiques.

EFFICACITE DU PROJET

Si l'initiative reste à petite échelle, elle semble toutefois efficace tant pour les familles que pour les personnes âgées.

LA PARTICIPATION

Comme l'expliquait la maman, au début, les enfants étant petits, il y avait un véritable échange de services entre la femme immigrée et la personne âgée. Cette dernière gardait par exemple les enfants en bas âge en journée, alors que la famille veillait à répondre aux besoins de la personne. Pour la mère de famille qui s'occupe de façon privilégiée de répondre aux demandes de la personne âgée, cela nécessite d'être à l'écoute, de prendre du temps avec la personne.

AVANCEES AU NIVEAU DU DROIT

Les baux sont relativement classiques entre les locataires et le Foyer Dar al Amal. Toutefois il y a des différences entre les deux protagonistes. Pour la personne âgée, il s'agit d'un bail de 9 ans. Pour la famille, il s'agit d'un bail d'un an renouvelable tous les ans et qui devient par la suite à durée indéterminée. Le contrat de la famille comporte en outre une clause morale (et non légale) qui stipule le projet d'accueil d'une personne âgée et de la sécurité que le locataire doit apporter à la personne âgée. En principe, la famille ne peut occuper la maison qu'avec un partenaire âgé au rez-de-chaussée.

LE PROJET COMME PROCESSUS

Le projet offre durablement du logement tant à la famille qu'à la personne âgée. En outre, la rencontre interculturelle peut amener à faire évoluer les mentalités.

DIFFICULTES RENCONTREES, BLOQUAGES OU HANDICAPS

Immeuble :

Il n'est pas évident de trouver des maisons bon marché, unifamiliales, offrant des possibilités de rénovation. Pour ce type d'immeuble, le patrimoine communal est restreint.

Le coût de la rénovation augmente quelque peu du fait de la nécessité de l'adaptation d'un appartement pour une personne âgée.

Normes en matière de logement :

Les normes en matière de logement posent des difficultés notamment concernant le nombre de pièces en fonction du nombre d'enfants. Pour 5 enfants, la famille devrait normalement

disposer de 6 à 7 pièces. D'où la difficulté de louer à des familles qui s'agrandissent après avoir loué.

Moyens financiers des locataires :

Tant les personnes âgées que la population immigrée du quartier ont globalement peu de moyens pour se loger.

Contrat « Kangourou » :

Au moment du décès de la personne âgée, la situation a été délicate car le contrat de location de la famille stipule le projet d'accueil d'une personne âgée. C'est une fragilité du projet, on ne peut habiter la maison qu'avec le partenaire du rez-de-chaussée. Cet aspect est délicat car il touche à la sphère privée et émotionnelle. En effet, il n'est pas facile pour une famille, dans le cadre d'un contrat de location, de devoir remplacer une personne à qui elle s'est attachée affectivement par une autre personne suite à son départ sous peine de risquer de devoir déménager. Lorsque la situation s'est présentée, le service a décidé d'attendre un peu que les choses passent. *« Ils ne nous ont pas obligé, explique la mère de famille. Mais on sait qu'on est dans cette maison et qu'en-bas il y a un appartement pour une autre personne. Quand on a rencontré la nouvelle personne d'abord ça a été un peu dur puis maintenant ça va bien. »*

Entourage de la personne âgée :

Une des difficultés du projet peut être la résistance de la famille de la personne âgée qui peut être méfiante de voir que la famille « de la maison » prend de plus en plus de place dans la vie de son parent.

ATOUTS DU PROJET OU CAUSES DE REUSSITE

L'habitat Kangourou s'intègre dans un projet plus global. En amont, le Foyer Dar al Amal est un lieu favorisant les rencontres multi-culturelles. Il est un moyen de recruter des familles pour qu'elles rencontrent les personnes âgées au travers de diverses activités.

Pour la directrice du projet comme pour la mère de famille, *« Le projet est un projet naturel »*. *« Chez nous, explique la maman, on s'occupe spontanément des personnes âgées. »* Ce projet s'inscrit dans la culture méditerranéenne, ce qui facilite la mise en œuvre d'un tel projet.

Tant la famille que la personne âgée jouent des rôles naturels (aide mutuelle, « grand-mère »,...).

La directrice pense qu'une personne âgée seule est probablement plus adaptée au projet qu'un couple.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENTS FUTURS DU PROJET

La directrice prospecte pour développer le projet d'une troisième maison incluant la domotique pour les personnes âgées. Actuellement, mises à part quelques adaptations, il s'agit d'appartements standards. Elle nourrit le projet de réaliser un modèle en matière d'adaptation du logement pour les personnes âgées.

F61. L'autre " lieu " - Cohabitation dans une maison communautaire d'Africains (Peuls) qui accueillent des personnes souffrant de troubles mentaux⁷⁴ - Belgique

AUTEURS DE LA FICHE

2 personnes : une animatrice socioculturelle et un accueilli

AUTEUR MORAL

L'Autre " lieu " – R.A.P.A. asbl
(Recherche Action sur la Psychiatrie et ses Alternatives)

COORDONNEES UTILES

L'Autre " lieu "
Rue Marie-Thérèse 61
1210 Bruxelles
Tél. : 02 230 62 60
Fax : 02 230 47 62

MOTS-CLES

< lutte contre l'exclusion> <handicapé> <immigré> <exil> <réseau d'échange de savoirs>
<solidarité> <lien social> <santé mentale> <insertion par le logement> <contrat de location>
<communication interculturelle> <innovation sociale> stratégies alternatives d'intégration>

FICHE PROJET

CONTEXTE ET ORIGINES DU PROJET

Créée en 1980, l'Autre « lieu » - R.A.P.A. est une association qui s'inscrit dans la lignée du mouvement de réflexion critique à l'égard du système psychiatrique qui réduit l'homme à sa maladie, à son malaise et qui l'institutionnalise. Elle est à l'initiative d'activités de sensibilisation de la population à la maladie mentale et aux réflexes d'exclusion.

Au départ, L'Autre " lieu " a créé un réseau d'accueil au sein de la population pour des personnes souffrant de troubles mentaux. L'objectif de la mise en place de ce réseau était d'éviter ou d'écourter l'hospitalisation psychiatrique ces personnes en leur permettant de se ressourcer dans un autre lieu, qui n'est ni un service de psychiatrie, ni un lieu de vie habituel. Depuis sa création, les moyens d'actions du service se sont diversifiés. L'Autre « lieu » soutient la création de formules originales d'entraide tel qu'un groupe d'auto-support " Jef ". Le service propose également des lieux de paroles (Ecoute/Entraide et/ou Réseaux d'Echanges de Savoirs) ou des espaces de vie (les maisons) favorisant la solidarité et le lien social.

Le projet trouve son origine dans le fait que l'équipe de L'Autre " lieu " a eu l'occasion de rencontrer des personnes originaires d'Afrique de l'Ouest, d'origine Peule. Ils ont constaté que la communauté Peule véhicule les valeurs traditionnelles africaines : solidarité au sein du

⁷⁴ Habitat et Participation, Innovations sociales : quand les actions rencontrent les pratiques, RW, 2001, pp.63-67

groupe, hospitalité envers l'étranger, respect des différences et affirmation d'une identité cohérente.

En outre, les Peuls, vivant en Belgique, et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale ont au moins un point commun : ce sont des personnes soumises à un exil. Mais cet exil se distingue par sa nature : l'immigration pour les premiers, la psychiatrisation et l'exclusion pour les seconds. D'où l'idée, dans le cadre de l'accueil de personnes en souffrance psychique, morale ou sociale, de créer des maisons rassemblant sous un même toit ces personnes et des Peuls.

A ce jour, deux maisons fonctionnent sur ce principe. En 1989, la maison du « Vivier » voit le jour et propose une démarche de solidarité transculturelle : une communauté Peule accueille des personnes en souffrance. En octobre 2000, la maison « Geefs » se structure autour d'une famille et accueille des Peuls et des personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Elle dispose aussi de deux places d'accueil en urgence.

Une autre maison, « Surson 31 », a vu le jour en 1999 et propose des appartements dans une maison privée à des personnes fragilisées économiquement et désireuses de partager des moments privilégiés avec des voisins, dont des personnes fragilisées psychiquement.

OBJECTIFS DU PROJET ou ENJEUX DU PROJET

Pour L'Autre « lieu », l'objectif de cette initiative de « maisons » est de trouver et offrir du logement à long terme et convivial, en offrant la possibilité aux personnes de vivre avec leurs différences quelque part, sans qu'il y ait une mission thérapeutique. C'est aussi de favoriser le lien social et la solidarité.

Par l'échange et la cohabitation, l'objectif est de permettre à chacun de retrouver ses propres valeurs et son identité par l'exploration des valeurs et des identités des autres. L'objectif est aussi de permettre aux personnes de retrouver une certaine estime de soi par l'échange.

POPULATION CONCERNEE ou GROUPES CIBLES

Le projet cible deux populations. D'une part, la communauté africaine Peule qui immigre en Belgique. Ses membres ont peu de moyens financiers et ont des difficultés pour se loger. D'autre part, il y a les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et qui ont des difficultés pour trouver les moyens pour se loger. Ceux-ci doivent avoir un certain équilibre qui leur permette de vivre de manière autonome et qui ne mette pas en danger la vie des autres habitants ou leur propre vie. Ils doivent être capable d'utiliser des services ambulatoires en psychiatrie si leur état le nécessite. Le nombre de places disponibles étant limité, l'Autre « lieu » n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes et est régulièrement amené à refuser des candidats par manque de place disponible.

MONTAGE FINANCIER

L'Autre « lieu » est soutenu par la CoCoF, par le service de l'Education permanente de la Direction générale de la Culture et de la Communication de la Communauté française. Par ailleurs, pour 2001, une subvention du Secrétariat d'Etat au Logement de la Région de Bruxelles-Capitale a été accordée pour permettre de faire face à certains vides locatifs, liés essentiellement à des difficultés de gestion financière de certains « accueillis », à la précarité de leurs moyens et/ou à l'absence totale de moyens de personnes en attente de statut. La subvention permet aussi de supporter une partie des charges salariales.

Au niveau des maisons :

La maison du « Vivier » est louée à un propriétaire privé, sur fonds propres, et est sous-louée aux Peuls et aux accueillis.

La maison « Surson 31 » est une maison appartenant à la Commune de Saint-Josse avec laquelle le service a conclu un bail à rénovation de 25 ans. Les travaux ont été réalisés par une entreprise d'insertion socioprofessionnelle grâce à un prêt du Crédal.

La maison « Geefs » est louée par le Fonds du logement de la Ligue des familles de la Région de Bruxelles-Capital.

PARTENAIRES DU PROJET

Dans le processus, L'Autre « lieu » est vigilant à garder des contacts avec une personne de référence pour l'accueilli : un ami, un membre de la famille, une personne du corps médical avec qui la personne se sent en confiance. Si la personne suit un traitement médical et qu'elle n'a pas vraiment de personne de référence, le service lui propose éventuellement de rencontrer une association telle qu'une maison médicale, un service de santé mentale, ... qui accepte de faire un suivi à domicile si nécessaire.

Le service travaille en collaboration avec le réseau de soins en santé mentale (WOPS de nuit, le « Méridien »), avec d'autres services actifs en matière d'échange de savoirs, ainsi qu'avec d'autres services d'éducation permanente.

DEROULEMENT DU PROJET

Parmi l'ensemble des activités de L'Autre « lieu », l'accueil en hébergement prend différentes formes dont l'accueil par la communauté Peuls du « Vivier ».

Au cours d'une ou plusieurs rencontres, un membre de l'équipe accueille la demande de la personne et voit avec elle les diverses possibilités qu'offre le service (accueil chez une personne, dans une famille, dans une communauté) celle qui lui conviendrait le mieux. Ces rencontres visent à présenter le projet au candidat et à voir avec lui s'il pourrait lui convenir.

Après cette première étape, le travailleur propose une rencontre préalable au cours de laquelle il présente « l'invité » aux personnes du lieu d'accueil, par exemple aux représentants de la communauté Peule. Au cours de cette rencontre, « accueillis » et « accueillants » ont l'occasion de faire connaissance, de discuter des modalités financières, de leur mode de vie réciproque et voient s'ils peuvent s'accorder. La personne a également la possibilité de se faire une idée concrète de l'endroit où elle séjournerait.

Une des spécificités de l'accueil dans les communautés Peuls est que, si les protagonistes tombent d'accord sur les modalités de l'échange, l'accueilli effectue une période d'essai de 15 jours au terme de laquelle, si tout s'est bien passé, les parties signent un contrat d'un an renouvelable.

Parmi les règles de l'échange demandée par les Peuls, il y a le fait de ne pas consommer de l'alcool dans les endroits où vit la communauté.

Dans le cadre du contrat oral passé entre le service et les représentants de la communauté Peule, il est demandé qu'ils avertissent « à temps » le service lorsqu'une personne ne va pas bien.

Dans la maison du « Vivier », L'Autre « Lieu » participe et organise des réunions formelles et informelles de gestion et d'animation de la maison. Elle assure également le suivi

administratif de la maison (paiement et parfois “ récupération ”des loyers et des factures diverses), et la maintenance.

Fiche de perception du projet par les acteurs

RESULTATS QUANTITATIFS

Depuis sa création, le « Vivier » accueille en moyenne une dizaine de personnes souffrant de problèmes de santé mentale par an. Le « Vivier » peut accueillir 8 Peuls et 4 « accueillis ». En 2000, il y a eu 4 accueils de locataires dans la maison du Vivier, sur une dizaine de demandes dont 3 ont abouti et une quatrième personne qui y séjourne depuis plusieurs années.

A la maison « Surson 31 », 7 personnes ont été logées en 2000.

A la maison « Geefs », sur trois mois, 5 candidatures ont été introduites dont deux ont abouti à la signature d’un bail d’un an renouvelable. Deux accueils d’urgence ont été réalisés entre octobre et décembre 2000.

RESULTATS QUALITATIFS

« *Une certaine forme de camaraderie se développe entre les Peuls et les accueillis* » explique un accueilli.

Même si l’autonomie est très importante entre la communauté et les accueillis, il y a beaucoup de vie dans la maison et les accueillis ne sont pas des anonymes pour les Peuls. Les habitants de la maison se croisent dans l’escalier, dans la cuisine, échangent des salutations. C’est une solution qui permet de vivre de manière autonome sans pour autant vivre seul, ce qui, pour certains, n’est plus supportable. « *Ca permet de contrer une solitude que l’on a tous* » explique l’animatrice culturelle.

Pour un accueilli, « *Même si c’est difficile de parler puisqu’ils ne parlent pratiquement pas français, on communique. Ils sont très chaleureux et avec l’un ou l’autre habitant il y a vraiment une communication qui passe à travers le regard ou quand on se fait l’accolade pour se saluer.* »

EFFICACITE DU PROJET

En terme d’offre d’un lieu d’hébergement alternatif à une prise en charge classique en santé mentale, et de déstigmatisation de la différence, le projet semble bien adapté.

La méthode de travail étant la moins intrusive et interventionniste possible, laissant une autonomie la plus grande possible et laissant les choses se faire naturellement dans un contexte propice, la rencontre interculturelle et la vie commune entre accueillis et accueillants peuvent apparaître fort limitées en fonction des protagonistes.

Enfin, un accueilli affirme “ *si l’Autre “ lieu ”, n’existait pas, je devrais retourner en psychiatrie.* ”

LA PARTICIPATION

Dans le cadre de la maison du « Vivier », des réunions sont organisées régulièrement avec tous les habitants de la maison pour régler des questions d’ordre communautaire.

Les Peuls, dans le cadre d’un échange, participent de manière naturelle au projet que poursuit l’Autre « lieu ».

AVANCEES AU NIVEAU DU DROIT

Dans le cadre de la location de la maison du « Vivier », le bail exprime clairement la possibilité de sous-louer le bien.

L'association promeut le droit à être différent.

LE PROJET COMME PROCESSUS

“ Le projet apprend peut-être à être plus tolérant ” explique l'accueilli, “ il me donne envie de vivre dans une autre communauté ”.

Pour l'animatrice culturelle, le projet apprend à mettre des limites dans sa propre vie, à côtoyer une autre différence, à rencontrer.

DIFFICULTES RENCONTREES, BLOQUAGES OU HANDICAPS

La communauté :

Outre des problèmes inhérents à la vie en communauté (propreté, hygiène de la salle de bain), selon l'accueilli, il y a parfois des difficultés au niveau de la communication à cause de la barrière de la langue. De plus, la différence de culture et de coutume met parfois mal à l'aise comme à l'occasion d'un repas partagé au cours duquel chacun mange dans le même plat avec les mains.

Au niveau relationnel :

Un accueilli dit qu'il a surtout des difficultés relationnelles avec d'autres accueillis qui sont parfois un peu trop envahissants ou parce qu'il doit rappeler à l'ordre un autre accueilli qui commet des imprudences. Il regrette ne pas avoir plus de contact avec la communauté Peule.

L'habitation :

Les chambres des accueillis sont petites et l'ensemble du bâtiment est dans un état de détérioration qui mériterait une rénovation en profondeur.

Les subsides sont insuffisants pour couvrir frais de rénovation nécessaires au « Vivier ».

ATOUTS DU PROJET OU CAUSES DE REUSSITE

Une des richesses ou un des atouts du projet est peut-être de s'occuper de santé mentale alors que le service est subventionné par l'Education permanente. Cet état lui donne une toute autre approche de la personne et de sa maladie. Ce qui est visé, c'est moins la maladie que le respect de la différence, la déstigmatisation, la désinstitutionnalisation.

L'association tente de s'appuyer et de valoriser l'expérience et les compétences des protagonistes notamment l'accueil naturel et le respect de la différence des Peuls.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENTS FUTURS DU PROJET

Le service prospecte de nouveaux lieux d'accueil qui restent déficitaires par rapport aux demandes.

F62. Leçons a apprendre des Pays-Bas⁷⁵ : logements communautaires pour personnes âgées

La Housing Corporation en Grande-Bretagne a financé une étude aux Pays-Bas dont le travail sur le terrain s'est terminé récemment. Le rapport de, cette étude sera publié en automne. Cette étude a été réalisée à partir des résultats d'un échantillonnage de 190 ensembles de logements groupés pour personnes âgées - « woongroep » des groupes à vivre - établis aux Pays-Bas durant les quinze dernières années. Le but de cette étude était de savoir s'il y avait des leçons à en tirer pour la Grande - Bretagne et pour sa politique de logement pour personnes âgées.

Un ensemble de logements groupés est formé par des personnes qui ont choisi de vivre relativement en commun tout en conservant leur intimité et espace privé dans leurs propres maisons. Ces personnes gèrent leurs propres vies, choisissent qui peut intégrer le groupe, décident de ce qui sera fait en commun et veillent sur la sécurité et le bien - être de chacun. Quinze ensembles furent présentés allant de 8 à 90 personnes âgées entre 55 et 90 ans. L'opinion prédominante était que cette initiative, avait eu une influence bénéfique sur la vie des personnes concernées. La plupart de ces personnes étaient heureuses de leur choix parce qu'elles avaient atteint un niveau d'interaction sociale qui leur convenait et se sentaient en sécurité, protégées contre les risques d'une urgence médicale et contre le crime. Certaines n'étaient pas « aux anges » en ce qui concernait la vie de groupe. Elles étaient éloquentes au sujet des problèmes et conflits liés à une intimité « type village » mais elles étaient réalistes en pesant les avantages et les inconvénients.

Un des éléments clefs de ce mode de vie est le fait que les personnes âgées concernées passent par un processus de « développement communautaire ». Toutes leurs décisions sont prises ensemble, un projet en commun les unit et les implique dans la conception de l'ensemble. Lentement, sur une période d'environ quatre ans, le temps de chercher un terrain ou un bâtiment, le groupe se forme. Pendant ce temps là, ces personnes reçoivent un grand soutien. Quinze ans plus tard il y a non seulement les ensembles de logements groupés existants qui jouent un rôle « d'éducateur mutuel » en partageant volontiers leur expérience avec les nouveaux groupes émergents, mais il y a aussi toute une gamme d'agences qui s'évertuent à faciliter la formation de groupes. Il y a aussi parfois des réunions Locales qui sont organisées pour encourager les personnes âgées à faire le point sur leurs conditions de vie actuelles et à faire un choix bien informé en évaluant leurs besoins futurs. Ces réunions sont organisées sous l'égide de l'OWOG (traduction de cet acronyme – « parler de la question de vivre pour les personnes âgées ») Les personnes âgées ont leur propre organisme, le LGVO qui participe activement à la promotion et à l'assistance de nouveaux projets d'ensembles de logements groupés. Cet organisme propose une bande vidéo de présentation qui s'appelle « new start » - nouveau départ. Les services locaux du logement jouent un rôle clef dans les grandes villes en aidant des groupes de personnes âgées à se rencontrer pour échanger leurs idées sur la vie en groupe et à négocier avec les autorités locales, les associations de logement et les architectes pour adapter un bâtiment existant ou à en construire un neuf. Etant donné l'importance du processus de « développement communautaire » le groupe peut aussi bénéficier de cours mis à

⁷⁵ Gérontologie et société, Habitat, Cahiers de la fondation nationale de gérontologie, n°86, Paris, septembre 98
<http://www.seniorweb.nl/nieuwstoon.asp?artikelID=79&RubriekID=8&SoortID=1>

leurs disposition dans les centres de formation locaux pour apprendre à former un groupe et à résoudre les conflits. Le principal organisme de soutien pour les occupants propriétaires (het Eigen Huis ou votre propre maison) fournit aussi des renseignements aux personnes souhaitant construire et posséder un logement dans un ensemble de logements groupés.

D'un point de vue britannique, la différence clef est le rôle majeur que jouent les associations du logement en fournissant des logements adaptés à des personnes âgées qui ne sont ni riches ni pauvres mais en général plus à l'aise que leurs homologues britanniques. Les connotations négatives impliquées par le terme logement social n'implique aucun déshonneur aux Pays - Bas. Au moins 40 % de tous les logements sont fournis par des associations de logement pour des logements groupés, les associations et autorités locales néerlandaises (à quelques exceptions près) ont opté pour un principe d'accès aux logements sociaux qui considère que la mutualité est un facteur décisif dans l'attribution d'un bail, bien que ce principe soit basé sur des critères de revenus étendus et flexibles. Ce sont les membres de l'ensemble de logements eux mêmes qui décident de l'admission d'un nouveau postulant au sein du groupe, de l'octroi d'un bail ou du droit d'acheter un logement. Ce système est de plus en plus accepté par les associations de logement lorsqu'il s'agit de locations. Ils reconnaissent les avantages que présente un groupe de locataires motivés qui assument la responsabilité collective de leur bien - être et du bâtiment qu'ils habitent.

Ce modèle d'ensemble à logements groupés développé par les personnes âgées néerlandaises présente bien des avantages pour leurs homologues anglaises - notamment le sentiment de conserver leur propre autonomie, de conserver l'indépendance de leurs propres ménages et d'apprécier une sociabilité active et un soutien mutuel. Cette image d'un groupe de personnes dynamiques de 55 ans et plus qui continuent à être autonomes contraste beaucoup avec la situation en Grande - Bretagne qui semble paternaliste et passive. Les personnes âgées en Grande - Bretagne ne sont pas aussi conscientes de leurs droits que leurs homologues néerlandaises. Les ensembles de logements groupés ne sont pas courants en Grande - Bretagne bien que l'on puisse trouver quelques initiatives. Pour être réalisable il faudrait que le modèle se conforme au système d'occupants/propriétaires de la société anglaise plutôt qu'au système néerlandais.

Il faudrait tout d'abord que ce concept soit plus connu et compris et que ses avantages en soient diffusés. Deuxièmement il faudrait qu'il y ait un ou deux projets de démonstration où un mélange de logements en location, de logements à propriété partagée et de logements à propriété individuelle pourrait être réalisé pour rassembler des gens très différents dans un même groupe.

Troisièmement les services locaux du logement et les agences du développement communautaire pourraient relever le défi et aider les groupes de personnes âgées à développer leurs propres systèmes. Quatrièmement il faudrait pousser les fournisseurs de logement - autorités locales, services de logement et agences de développement communautaires - à élargir leur champs d'activités. S'ils ne peuvent dépenser les fonds publics que sur une base très limitée de besoins de logements, ils pourraient au moins mettre leurs connaissances à la disposition des personnes âgées qui ne sont « ni riches. ni pauvres » et qui seraient susceptibles de bénéficier du développement d'ensembles de logements groupés. Ils pourraient aussi appliquer ce qu'ils ont appris sur le développement communautaire à tout nouveau projet de logement pour personnes âgées. Ils pourraient faire participer leurs locataires potentiels au design et à la gestion de l'évolution de l'ensemble bien avant que l'on pose la première pierre. Tout ceci serait nouveau, radical et peu britannique.

Nous espérons que la création du National Co - Housing Communities Foundation en novembre 1997 dont le but est de promouvoir ce concept pour les personnes de tous âges finira par devenir un catalyseur utile en Grande - Bretagne. En Automne 1998 un groupe de fournisseurs de logements des secteurs publics et non lucratifs sera invité sous l'égide de la Housing Corporation pour examiner les défis à relever, contenus dans les résultats de cette recherche.

F63. A Brescia, du logement à l'habitat : un centre social et une cantine pour personnes âgées⁷⁶ - Italie

SERVICES OFFERTS: Les résidences-hôtels sont de deux types : de construction récente ou situées dans des immeubles devant être réhabilités. Dans le deuxième cas, le choix opéré lorsqu'il n'était pas obligé, a été dicté par le désir de privilégier la localisation des projets dans un centre historique riche en valeurs sociales et en liens qui, pour les personnes âgées, sont extrêmement importants, par rapport à une localisation plus périphérique, engendrant des problèmes de transport et, sûrement d'adaptation à un nouveau milieu.

On a pensé devoir fournir aux personnages âgées, plutôt qu'un logement, un centre où passer la journée, équipé d'une cantine, de salles de séjour, de salles de bains, d'un dispensaire pour (assistance diurne, situé dans une zone centrale, facilement accessible pour les habitants des logements du centre historique qui, pour la plupart, sont des personnes âgées et qui jusqu'ici ont refusé le transfert dans des quartiers plus périphériques.

ENJEUX DE L'ACTION : Cette initiative vise à ne pas oublier les personnes âgées dans leurs habitations mais plutôt à les "obliger" de se déplacer, de voir d'autres personnes, de se réunir en groupe et de discuter, ce qui n'est pas prévu par le service d'assistance à domicile qui, tout en étant un service social auquel on ne peut renoncer, n'encourage et ne stimule pas une telle socialisation.

SERVICES OFFERTS : Outre la cantine, qui dispose de 50/60 places, sont également disponibles des repas à domicile, une blanchisserie, des salles de bains avec assistance, un dispensaire, et un café. Des initiatives à caractère social sont également prévues, telles que des cours d'alimentation et de gymnastique, ainsi que des activités de loisir pour les hôtes dans les salles de séjour.

ORIGINES DU PROJET: La commune de Brescia a fourni aux personnes âgées qui habitent toujours le centre historique un service de cantine et d'assistance diurne aménagé dans l'ancien couvent de St-Martin (XI^e siècle), au coeur de la vieille ville. Ce projet constitue l'une des premières interventions de la commune de Brescia dans le centre historique et il concerne la réhabilitation de l'ancien couvent à destination résidentielle. La commune de Brescia dirige ce centre depuis 3 ans (1986).

LA POPULATION CONCERNEE : Les personnes âgées du centre historique de Brescia, qui ont jusqu'ici refusé le transfert dans des quartiers plus périphériques.

SOURCES DE FINANCEMENT : Loi de l'État n°865171, art. 55 E.

RÉSEAU DE SOUTIEN: Commune de Brescia.

FACTEURS POSITIFS : Réalisation d'un jardin public à proximité de l'immeuble.

⁷⁶ (fiche rédigée par Noël Cannat sur base du périodique « Edilizia popolare SRL » n°169, éd. par ANIACAP le 31/11/89)

DPH, 150 fiches pour des dynamiques et des idées en matière de politique du logement en milieu urbain, Document de travail n°57, Fondation pour le progrès de l'homme, France, 1994, p.35

FACTEURS NÉGATIFS : Les seules carences existantes concernent l'exiguïté des espaces, les structures de l'immeuble ne pouvant pas être modifiées; il ne s'agit donc pas d'une carence du projet mais d'une carence physique, qui ne pourra être surmontée qu'avec une diffusion capillaire d'initiatives similaires dans le centre historique, habité pour la plupart par des personnes âgées.

Contacts :

ISTITUTO AUTONOMO PER LA CASE POPULARI DI BRESCIA. ITALIA.

TEL. 030/39.63.61. Bruno BEDUSSI

ANACAP (CECODHAS ITALIE). 9 QUADRATO DELLA CONCORDIA. 00144 ROMA.
ITALIA

Arma POZZO

F64. Habitat alternatif pour migrants âgés en va-et-vient et pour familles sans abri⁷⁷ - France

Contexte :

La politique Française d'accueil des étrangers a été marquée par deux étapes.

Jusqu'en 1975, la France a fait venir des hommes seuls depuis ses anciennes colonies, notamment l'Algérie. Ces hommes ont été logés dans des centres au confort sommaire.

Aujourd'hui, la plupart de ces "travailleurs isolés" sont à la retraite, tiraillés entre leurs liens en France et leurs liens au pays. La question de leur vieillissement se pose dans des chambres inadaptées et onéreuses. Ils perçoivent une aide au logement, qui est suspendue s'ils restent plus de trois mois hors de France, ce qui est le cas d'une partie d'entre eux.

La France a ensuite fermé ses frontières, acceptant uniquement les réfugiés. Par une suite de réformes, la notion de demandeur d'asile a vu le jour, puis des formes dégénérées de l'asile ont été établies, ne référant plus à la Convention de Genève et aux obligations d'accueil de la France.

Un dispositif d'hébergement des demandeurs d'asile politique existe, qui dispose d'une place pour dix personnes (4 000 places, 40 000 demandeurs). Pour les demandeurs d'autres formes d'asile, il n'existe rien. Du coup, le système s'engorge et des familles, y compris françaises, se retrouvent à la rue, le temps que les dispositifs d'hébergement organisent une réponse improvisée.

Le principe du projet

1- Les migrants âgés

Pour répondre aux besoins des migrants âgés isolés, qui voyagent entre la France et le pays d'origine, nous avons imaginé un système de location permanente, mais d'occupation une partie de l'année seulement, ce qui permet à plusieurs personnes de louer un même logement dans lequel elles se succèdent. Il s'agit d'une forme de *time-sharing* social.

Cela suppose une cooptation entre les habitants, qui doivent avoir des rythmes compatibles les uns avec les autres et des modes d'occupation du logement relativement proches.

Un système de consignes permet aux habitants de mettre leurs effets personnels en sécurité lorsqu'ils sont absents. Leur courrier peut également être traité lorsqu'ils sont au pays, par le correspondant de l'hôtel pour familles sans abri.

Le fait de louer le logement à plusieurs divise les coûts. Le logement coûte 138 Euros, tout compris. Si trois personnes louent un même logement, leur participation annuelle est de 552, soit 46 Euros par mois. Actuellement, le loyer qu'ils paient en foyer est en moyenne de 275 Euros par mois, pour une occupation effective équivalente.

Cette solution permet aux personnes de ne plus recourir aux aides au logement, donc de voyager librement entre la France et le pays d'origine.

⁷⁷ Communication diffusée lors du colloque européen « Le logement outil de cohésion sociale » le 25 septembre 2001 par **ALPIL** : 12 place Croix-Pâquet - F - 69001 Lyon - Tél•(0)478392638 - Fax- (0)472009944
e - mail : alpil@globenet.org

2 - Les familles sans abris

L'Alpil a déjà monté plusieurs Hôtels Sociaux pour personnes isolées. A partir de cette expérience et de la rencontre des demandes (75 familles sans abri au printemps 2001), le besoin d'une formule propre aux familles s'est fait sentir.

Il s'agit de produire des unités d'habitation autonomes (sanitaires individuels, cuisine autonome), susceptibles d'accueillir des familles relativement nombreuses, même dans des espaces modestes.

Notre objectif était de rechercher une forme d'habitat qui se situe entre l'hôtel et l'appartement de vacances, suffisamment équipé pour permettre de vivre en autonomie (cuisine autonome, sanitaires autonomes, chambres séparées entre enfants et parents,...), mais n'ayant pas l'espace d'un réel appartement. Il s'agit d'un lieu destiné à attendre, de quelques jours à quelques semaines, l'attribution d'une solution plus durable.

Par ailleurs, nous avons prévu des espaces modulaires permettant de greffer des chambres supplémentaire à un appartement, ce qui permet d'accueillir des familles de taille différente.

Des lits d'appoint sont prévus, pour le couchage des enfants et des nourrissons.

Les familles sont orientées par des associations ou des institutions. Ces organismes "réservataires" paient une redevance journalière (10 Euros) pour l'hébergement d'une famille. Cette redevance est nettement plus modeste que l'accueil dans un hôtel classique (au moins deux chambres à 20 Euros), mais oblige les réservataires à rechercher une autre solution à terme, pour éviter de voir leur note s'alourdir.

Les familles sont accueillies par un correspondant d'immeuble, qui distribue les clefs, s'occupe de l'entretien et de la vie collective. C'est la même personne qui s'occupe des consignes et éventuellement du courrier des immigrés âgés.

La gestion de l'ensemble est assurée par une association de gestion sociale, locataire de l'immeuble. elle assure la facturation et l'encaissement des loyers et redevances, l'entretien des locaux, les petites réparations,...

C'est cette association qui emploie le correspondant d'immeuble et qui met en outre à disposition des compétences de gestion locative, une demi-journée par semaine.

Le travail de cette association est financé dans les cadres habituels du soutien aux associations favorisant l'habitat social sur le parc locatif privé (Aide à la Médiation Locative pour les logements, et Allocation de Logement Transitoire pour la partie hôtelière).

Réalisation opérationnelle et montage financier

L'Alpil a repéré un petit immeuble divisé en deux tènements, séparés par une cour.

Le bâtiment sur rue accueille l'hôtel familial : 6 appartements de deux pièces, 1 appartement de trois pièces, les locaux du correspondant d'immeuble et les consignes à disposition des migrants âgés. Les appartements font entre 30 et 40 m².

Le bâtiment sur cour accueille 6 studios pour migrants âgés, de 25 m² chacun, avec cuisine, salle de bain et WC.

L'Alpil a monté une entreprise, Néma Lové, qui a acheté l'immeuble, pour une somme modeste en raison de son mauvais état.

La partie consacrée aux migrants âgés a été montée dans le cadre du financement du "logement social privé", avec des aides publiques à l'amélioration de l'habitat.

La partie consacrée aux familles sans abri a été montée avec le soutien de fonds destinés à l'accueil des familles en situation d'urgence.

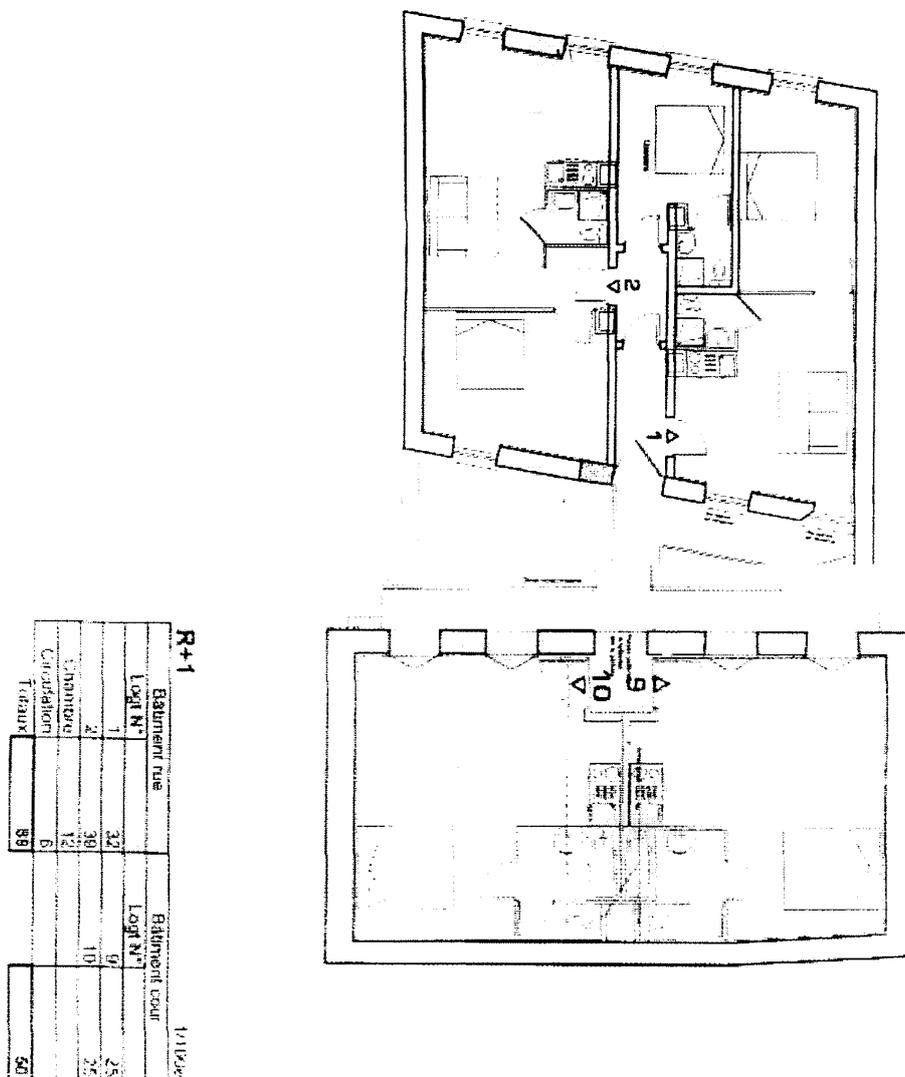
Des aides spéciales pour le mobilier des logements sociaux meublés ont été mobilisées.

Un emprunt à 1% de taux d'intérêt sur 20 ans, auprès d'un organisme parapublic a permis de boucler le budget (notamment l'achat des murs).

Au total, l'opération a coûté 610 000 Euros, dont 76 000 Euros pour l'achat des murs. Les aides publiques représentent 503 000 Euros. Le taux d'intérêt de l'emprunt étant très faible, cela permet des loyers très modestes.

Exemple d'aménagement

Niveau R+1. En haut la partie hôtellerie familiale migrants en bas les studios pour migrants âgés.



F65. L'autoconstruction de l'habitation : un support a l'insertion et a la structuration de soi. L'exemple d'habitats groupés⁷⁸ - Grand-Bretagne

Annick Delorme,
Université de Caen / CADIS- EHESS

Cette communication vise à insister sur le rôle de l'autoconstruction de l'habitation en termes d'insertion sociale et de structuration de soi. Le terme d'autoconstruction est ici entendu dans un sens large, il désigne des pratiques d'autoconstruction totales ou partielles de l'habitation - agrandissement... et par extension, l'entretien ou l'aménagement de l'espace. En fait, il désigne la capacité de conception, d'action et d'appropriation de l'habitant vis-à-vis de son habitation⁷⁹, qui témoigne en l'absence de ressources économiques suffisantes de savoir-faire, d'imagination ou de débrouillardise. Dans l'ensemble, la construction des habitations est accessible à tous et ne nécessite pas de connaissance particulière en architecture ou en construction.

Sur les terrains étudiés, cette pratique favorise non seulement l'accès au logement pour des populations en situation précaire mais surtout à un logement choisi, personnalisé et approprié par l'individu. Au travers de l'autoconstruction, c'est progressivement ce dernier qui dispose de repères, se heurte à des limites techniques et sociales, des règles et progressivement se structure et s'affirme au travers de son habitation. En favorisant une prise sur le cours des événements, une confiance en soi et une reconnaissance sociale dont les populations précaires se sentent souvent dépossédées, cette pratique peut être considérée comme un prélude à ou un atout pour une insertion dans un environnement plus large, social, familial ou professionnel par exemple.

Cette communication repose principalement sur l'étude d'habitats groupés situés essentiellement en Grande-Bretagne, qui réunissent des populations en partie défavorisées. Il s'agit d'habitations expérimentales ou illégales, non soumises au code d'architecture en vigueur: cabanes de bois, abris en toile (*benders*), *teepees*... Nous nous attarderons particulièrement sur le *bender* qui constitue une structure simple, maniable et facilement appropriable par son constructeur.

Le *bender* est constitué d'un assemblage de branches de noisetier, recouvert d'une toile de tente de grande dimension. Sa hauteur varie d'un à deux mètres. Cette entreprise nécessite trois à quatre mois de travail intensif.

Sur une superficie choisie, le sol est creusé de dix à cinquante centimètres selon la résistance au vent souhaitée et aplani sur toute la surface. La forme de ce futur sol d'habitation peut être

⁷⁸ Communication présentée dans l'atelier 2 « L'intégration économique et sociale » du colloque européen « Le logement outil de cohésion sociale » le 25 septembre 2001

⁷⁹ Dans un article concernant les nouveaux services à l'habitat, c'est-à-dire des services ou des outils qui favorisent l'accès au logement des populations démunies, les auteurs insistent sur la mise en place d'ateliers techniques favorisant l'appropriation du logement : son amélioration, son entretien ou sa réhabilitation. Une « éducation », un savoir-habiter ou le prêt de matériel de réparation est en ce sens dispensé (Lataude B., Vanoni D. 1990, « Médiations locatives, nouveaux services à l'habitat. Quand loger devient projet », in Recherche Sociale, n°156, octobre-décembre 2000, pp. 55-97) . Dans le cadre des expériences étudiées, davantage qu'une appropriation de locaux existants, il s'agit d'une véritable capacité à concevoir son habitation et à la réaliser. L'objectif est semblable bien qu'il implique une différenciation d'intensité ou de degré d'action de la part du bénéficiaire.

arrondie, semblable à une poire ou différent, selon le nombre de "pièces" et d'agrandissements désirés. Autour de cette surface est creusée une gouttière assez profonde, afin de permettre l'écoulement des eaux en cas de forte pluie.

Après ce travail de quelques semaines, l'érection de la structure commence. Les branches sont taillées en biseau à la base pour pénétrer plus facilement dans le sol, puis enfoncées obliquement. Une fois en place, les piliers se rejoindront au centre et seront solidement noués. L'armature est alors fixée. Des branches plus fines seront rajoutées pour renforcer la structure principale. Horizontalement, la même opération sera répétée: des branchages circulent entre les piliers écartés au minimum de vingt centimètres, afin de permettre le soutien et l'aération de l'ensemble.

Cette première étape s'avère longue et difficile : souvent, le constructeur s'arrête, s'assoit et réfléchit, défait une branche, en replace une autre etc. Pour lui, il s'agit souvent d'une première expérience, d'une aventure. La journée est entrecoupée par la visite de membres du groupe, qui dispensent des conseils; ensemble, on examine les pièces de bois... Mais, généralement, on regarde de loin, on évite d'intervenir... C'est plutôt à la fin de la journée que l'on se dirigera vers le chantier.

Une fois la structure posée, il faut encore placer les fenêtres récupérées ou achetées chez un brocanteur et dégager les ouvertures. Vient ensuite le moment de couvrir l'armature. On utilise une toile de tente, étanche et solide, rachetée dans un magasin de surplus de l'armée; elle représente le coût le plus important. Deux à trois toiles sont nécessaires pour un *bender* moyen. Toutefois, selon la qualité de la couverture souhaitée, plusieurs morceaux pourront être superposés. Les toiles sont lancées et un habitant grimpe sur l'armature afin de les nouer et de les ajuster. La construction est alors suffisamment solide pour supporter le poids et le déplacement d'un individu. La toile est ensuite ajustée, clouée et coupée, afin de laisser apparaître les fenêtres et une ouverture circulaire permettant la sortie du tuyau de poêle. Certains éléments à l'extérieur ou à l'intérieur de la structure : pierre, bâtons..., seront ajoutés afin de stabiliser les tensions ou équilibres défailants.

On estimera un *bender* habitable, lorsqu'il sera à ce stade de la construction, et comprendra un poêle, acheté d'occasion ou encore fabriqué⁸⁰, et des palettes de bois faisant office de sommier. L'acquisition du poêle représente la deuxième dépense importante de cette habitation. Le coût total du *bender* est estimé à environ 2000 francs français.

Dans cette description, l'autoconstruction est présentée comme un acte "individuel", il est du ressort essentiel de l'habitant qui le conçoit, l'aménage et l'organise à sa guise. Toutefois il est aussi accompagné : il est possible de bénéficier des conseils de certains et d'une aide temporaire lorsqu'un travail de force est nécessaire. L'intervention du groupe ou d'un habitant en particulier se réalise sur le mode du soutien et du conseil, notamment dans le cadre d'un apprentissage technique de la construction. Cette action oriente et guide le déroulement du processus sans en déterminer les modalités, ni la finalité.

Plusieurs propriétés du processus d'autoconstruction pouvant revêtir une utilité en termes d'insertion se dégagent.

- D'abord, sous un aspect technique, il favorise la structuration individuelle de soi.

Le *bender* constitue une structure suffisamment simple, accessible à tous sans connaissance préalable pour s'adapter aux désirs ou aux capacités de chacun. De taille étendue ou restreinte, abri de commodité ou d'installation, témoignant d'une certaine maîtrise technique ou de balbutiements en matière de construction, il se présente sous des formes diversifiées,

⁸⁰ Certains voyageurs fabriquent eux-mêmes leur poêle. Il est aussi possible d'utiliser un bidon en guise de poêle, sa durée d'utilisation est alors réduite à quelque mois. Dans les deux cas, les techniques de débrouillardise sont évidentes

expérimentales et transitoires au sein du groupe. Monter un *bender* constitue un processus d'apprentissage dont les étapes traduisent l'évolution. Il est fréquent d'observer le constructeur hésiter devant son travail, poser une armature, la défaire, puis recommencer différemment. Ce processus expérimental, favorisé par les caractéristiques de la structure même permet la structuration objective de soi de manière souple. La modification externe de l'habitation suit celle de son constructeur. Ce qui engendre parfois des phénomènes d'identification forts. L'un des membres s'exprime de cette manière

« *Cet octogone [désignant son habitation], c'est moi* ». En dépit du surinvestissement affectif que peut représenter, cette réalisation, il incarne parfois tout ce que possèdent ces populations en situation précaire, il témoigne ouvertement d'une osmose totale entre le constructeur et son habitation.

Le processus technique de construction n'est pas exempt d'une dimension de découverte, voire d'exploration de soi. Novice en matière de construction - l'habitant a souvent été locataire de logements sociaux, il se heurte aux lois techniques de l'équilibre et à ses propres limites. C'est confronté à lui-même, à ses erreurs, à ses hésitations et à ses envies, que l'individu apprend. Dans le cadre d'un savoir-faire acquis, le constructeur prolonge (exploration au travers de la forme : il recherche le risque, l'innovation jusqu'aux limites de l'équilibre. Il modifie une habitation traditionnelle et simple comme le *bender* classique : bas et sans éclairage, en la transformant de façon plus fantaisiste: "*On pousse la forme autant que l'on peut, c'est un processus de contrôle, on y met plus d'énergie que ce dont il a besoin... et on continue à le faire pour explorer*" (Brian).

Finalement, au travers de l'autoconstruction, ce sont la connaissance de soi et la recherche de limites qui sont mises en évidence.

- Replacée au sein d'un ensemble collectif, ici un mode de vie groupé, la construction de l'habitation révèle un apprentissage social, une manière de s'insérer dans un ensemble. Elle conduit l'individu à découvrir les limites sociales de cette pratique, qui orientent sa propre structuration.

Relativement libre par la structure de l'habitation elle-même, la construction du *bender* révèle la nécessité de se conformer à certaines règles de fonctionnement propres au groupe. Par exemple, les matériaux et l'habitation elle-même sont sélectifs, voire exclusifs. Le « village » est composé exclusivement de *benders* ; il ne regroupe ni bus, ni caravane par exemple. Les matériaux utilisés sont « standardisés », c'est-à-dire naturels ou récupérés. En termes d'habitation, il n'est pas possible de réaliser n'importe quel type de construction, il doit être rattaché à l'esprit du groupe. Dans certains cas, l'élévation de la structure requiert l'accord de ce dernier qui peut réclamer des modifications. Par exemple, le désir d'une villageoise de construire une nouvelle habitation a rapidement été contesté par l'ensemble. Les éléments de divergence ou de discussion reposent à la fois sur le lieu d'implantation de l'habitation, qui selon certains devait rester inoccupé, et sur sa forme, carrée et non pas arrondie (image de l'ensemble des habitations. Ils peuvent aussi concerner la superficie de l'habitation ou des agrandissements, qui doit rester modeste, conforme à "l'esprit" du groupe et ne pas empiéter sur l'espace implicitement imparti au voisin. Dans le cas éventuel de revente des habitations, celle-ci ne doit pas être soumise à la spéculation et engendrer un profit pour le propriétaire.

Durant la construction, l'individu est confronté à la dimension collective du groupe. L'autoconstruction ne s'effectue pas hors cadre, mais au sein d'un environnement à la fois structurant et sous certains aspects limitatifs. Cet élément, comme d'autres au sein du groupe - quotidienneté, socialisation, constitue donc un support de sociabilité, d'intégration et de reconnaissance possible pour l'individu, à partir duquel une insertion plus large est envisageable.

- Le troisième aspect qui se dégage concerne donc l'autoconstruction comme élément de reconnaissance sociale et levier d'insertion au sens plus général.

L'autoconstruction constitue au sein du groupe un facteur d'intégration et de reconnaissance évident. Tout habitant construit son habitation et est reconnu à partir de ce moment comme membre à part - entière. Cette pratique elle - même, nous l'avons précisé, constitue une occasion de socialisation et de structuration pour l'individu : il se heurte à certaines règles de vie collective, bénéficie de conseils, d'entraide occasionnelle et durant l'élévation de l'habitation, est hébergé par un membre du groupe. En outre, le *bender* constitue un élément à partir duquel l'individu est objectivement reconnu comme appartenant à un ensemble. Son habitation s'intègre au sein d'un tout dont les règles d'organisation sont définies - occupation de l'espace... et s'en distingue comme habitation à part entière, personnalisée... En fait, l'entrée au sein du groupe est caractérisée par la construction du *bender* tandis que le départ implique fréquemment le démontage de l'habitation.

L'intégration favorisée par la construction du *bender* peut se prolonger de manière générale dans le domaine de l'insertion. Le savoir - faire, la confiance en soi ou encore la découverte de certaines capacités ou de nouveaux centres d'intérêts occasionnée par cette pratique peuvent constituer des atouts en matière d'insertion à plus long terme. Par exemple, l'un insiste sur l'apprentissage de la gestion de l'habitation: recycler les eaux, les déchets... et de son envie de l'appliquer dans un type d'habitat plus conventionnel, un autre souligne la découverte d'un type de construction à partir de discussions avec des habitants et le potentiel de sociabilité qui en découle. D'autres encore insistent davantage sur les notions de confiance en soi et de reconnaissance associées à cette pratique. Par exemple, en agençant les branchages d'une certaine manière afin de faciliter l'écoulement des eaux, l'individu acquiert un savoir - faire, découvre des savoirs amplifiés par la vie communautaire dont il ne s'estimait pas forcément capable auparavant, et qui peuvent lui permettre d'acquérir confiance en lui. C'est ce que précise explicitement Sarah : « Avant de vivre ici, je ne savais pas que j'étais capable de faire tout ça ! Une confiance en soi qui peut constituer un préalable pour la réalisation d'autres activités en vue d'une insertion ultérieure, dans un milieu professionnel ou non lucratif par exemple.

En conclusion

L'objet de cette intervention consiste à mettre en évidence à partir d'un exemple particulier: l'autoconstruction du *bender*, le « rôle » de cette pratique en termes d'insertion et les modalités qui y sont liées.

L'autoconstruction, en apportant confiance et soi et reconnaissance sociale, peut constituer un support à la structuration de soi et proposer des ouvertures en termes d'insertion: découverte de compétences personnelles - techniques ou relationnelles, de nouveaux centres d'intérêt pouvant être mobilisables dans d'autres situations.

En outre, l'étude de ce processus permet d'insister sur les modalités de cette structuration, voire de l'insertion. Il permet d'envisager les conditions à partir desquelles l'autoconstruction peut être porteuse de structuration de soi pour l'habitant. Durant cette pratique, le groupe ou plutôt certains habitants agissent comme des guides, ils accompagnent l'action, sans intervenir directement sur son déroulement. Il constitue une offre de structure (Giddens⁸¹), un espace de propositions au sein duquel l'individu peut puiser des informations, des conseils, une aide pratique pour se structurer, c'est - à - dire s'affirmer dans son individualité, sa différence.

⁸¹ Lazar J. (1992), "La compétence des acteurs dans la "théorie de la structuration" de Giddens", in Cahiers internationaux de Sociologie, Vol. XCIII, pp. 399-416.

Contrairement à la conception de certaines politiques d'insertion, les modalités, la définition, ni la finalité de l'insertion ne sont fixées par avance - le retour vers le marché de l'emploi. Il s'agit d'un processus en construction où la réalisation de chacun est première et placée au centre du dispositif. C'est pourquoi cette contribution sur l'autoconstruction se présente aussi comme un élément de réflexion sur le thème de l'insertion au sens général.

F66. Promotion du « courtyard housing » où la personne âgée joue un rôle important⁸² – Chine

Des efforts sont réalisés pour ranimer, au niveau du design architectural, la « courtyard housing » (maison avec cour centrale) dans laquelle la personne âgée avait un espace pour jouer ses rôles spécifiques, pas seulement dans la prise de décision au niveau de la famille, mais aussi dans les affaires de la communauté également.

F67. Programme pour combattre la désertification des campagnes et permettre aux personnes âgées de rester vivre dans leur village⁸³ - France

Dans le Finistère, début des années 90, pour éviter la désertification des campagnes et permettre aux personnes âgées de vivre dans les villages, on a proposé de réutiliser les logements vacants, avec l'autorisation des propriétaires, et de les louer, après rénovation et adaptation, aux gens âgés.

⁸² Ageing and urbanization, United Nations, New York, 1991, p.34

⁸³ J.Clem, H.Perrain, Pour une solution alternative d'hébergement en milieu rural pour personnes âgées, Gérontologie et société - Cahiers de la fondation nationale de gérontologie, nr 63, 1992, pp.67-72

F68. Trois expériences de la société d'habitation du Québec: construction neuve, réhabilitation et un concept nouveau - le pavillon-jardin⁸⁴ - Canada

par François RENAUD⁸⁵

Le vieillissement à domicile suppose une adaptation du logement et de son environnement. La SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC oeuvre en ce sens en réalisant un nouveau programme de conception des logements neufs, en participant à l'adaptation des logements existants et en expérimentant au CANADA un nouveau concept d'habitat : le pavillon jardin, né en AUSTRALIE.

Un nouveau programme de conception des immeubles neufs

Face au vieillissement de la population, l'enjeu essentiel est le maintien de la personne âgée dans la communauté. Le logement est un élément fondamental pour y parvenir mais il n'y suffit pas. Il doit faire place à la notion d'habitat au sens large du terme, c'est à dire en tenant compte de l'environnement nécessaire à l'exercice des différentes activités d'un ménage. Désireuse de contribuer à cet objectif, la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC a lancé un nouveau programme de conception de ses immeubles HLM neufs destinés aux personnes âgées de plus de 65 ans et actuellement testé dans trois immeubles comportant 230 logements. Parallèlement, des ententes avec le Ministère de la santé et les services sociaux ont été réalisées pour faciliter la dispense de services et de soins à domicile. Ce programme devrait offrir la possibilité aux locataires de faire face à une perte progressive ou temporaire d'autonomie et retarder l'entrée en institution. Il passe notamment par l'offre suivante

□ Un logement complet

La construction d'un logement complet avec salon, cuisine et salle-de-bains, comportant au minimum une chambre à coucher, permet aux personnes âgées de conserver leurs meubles et leurs souvenirs à la différence de simples studios. Elle facilite également les soins à domicile, la cohabitation temporaire avec un enfant en cas de besoin, tout en offrant un cadre de vie stimulant et de qualité.

□ Des espaces communautaires supplémentaires

Plutôt qu'une cafétéria ou un restaurant intégré peu rentable, comme il est d'usage dans les projets destinés aux personnes âgées, l'option du portage de repas par un traiteur ou d'une préparation collective par les résidents a été préférée et facilitée par un agrandissement de la salle communautaire et par l'installation d'une cuisine standard adjacente à cette salle. Une pièce supplémentaire a été rajoutée, par rapport aux normes usuelles en vigueur pour la construction de HLM pour retraités, pour les réunions en petits groupes et un bureau de consultation pour une utilisation ponctuelle par un médecin, une infirmière, etc.

⁸⁴ Dans Actualités internationales du logement, n°15-16, Ed.Laboratoire logement, Nancy

⁸⁵ François Renaud est Agent de recherche à la Société d'Habitation du Québec au sein de la Direction de l'analyse et de la recherche et membre du Groupe d'expertise sur les personnes âgées du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Une recherche plus poussée des détails architecturaux et du design

Une importance particulière est apportée à la finition et à l'équipement : fini du plancher, éclairage, repères visuels (visibilité des issues et des zones refuges, contrôle des accès aux aires résidentielles, "personnalisation" des corridors et des accès aux logements...), considérations ergonomiques du mobilier intégré, aménagement des espaces extérieurs. L'intention est de développer un sentiment de sécurité accru chez les résidents dans une ambiance équilibrée et chaleureuse.

L'élément le plus problématique est l'installation d'ascenseurs dans des projets de dimension réduite (10 à 30 logements) que l'on construit en très grand nombre.

Afin de réduire les coûts, la SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC construit toujours ses immeubles sur deux niveaux, quel que soit le nombre d'unités, bien qu'un seul niveau soit préférable pour cette clientèle. La solution retenue dans ce cas consiste à réserver un espace suffisant lors de la conception de l'immeuble pour l'installation d'un ascenseur lorsque le besoin s'en fera sentir, avec l'espoir que le financement sera possible.

Une implantation adaptée

Enfin la localisation de l'immeuble par rapport à la rue, à l'ensoleillement, à l'environnement immédiat et au stationnement extérieur ainsi que l'accès aux services extérieurs sont pris en compte.

Projet pilote d'adaptation des logements existants

La SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC s'est associée à un projet pilote mené par une équipe d'intervenants en santé communautaire qui vise la promotion de l'autonomie des personnes âgées vivant à domicile. Un diagnostic est réalisé pour évaluer l'environnement des personnes âgées. En fonction de leur autonomie fonctionnelle, des travaux mineurs d'adaptation, de réparation et de réaménagement sont réalisés. L'évaluation du programme a démontré que les modifications apportées au logement et à ses divers équipements ont plus de chance d'être pleinement utilisées si la personne âgée juge elle-même qu'il est nécessaire de les effectuer.

Ce programme a permis d'améliorer 177 logements pour un coût moyen de 185 \$ canadiens (non compris l'intervention de l'ergothérapeute et la main d'oeuvre de réalisation assurée par la SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC).

Un guide d'adaptation contenant une grille d'analyse détaillée permettant d'examiner les améliorations possibles a été réalisé. Un second guide à l'intention des organismes communautaires locaux est en cours pour décrire la procédure à suivre afin de mettre en oeuvre un tel programme. En outre, la SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC étudie les possibilités de financement d'un tel programme à l'échelle de la province.

□ Solidarité entre les générations le pavillon - jardin

Le vieillissement d'un quartier entraîne une baisse de la densité de peuplement avec des répercussions négatives sur le fonctionnement des équipements publics et des effets, les Australiens ont inventé le concept de pavillon - jardin, c'est-à-dire la construction d'une petite maison destinée à un couple ou une personne âgée seule dans le jardin de leur enfant. activités socio-économiques. Pour lutter contre ces

La SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC a repris cette idée en l'adaptant aux conditions climatiques du CANADA et mène une expérience depuis un an et demi. Le prototype de pavillon utilisé jusqu'à maintenant mesure environ 7 mètres sur 8,5 et il est composé de deux modules préfabriqués. Bien que de dimensions réduites, il offre assez d'espace avec sa chambre à coucher, sa cuisine, son salon et sa salle – de - bains pour répondre aux besoins d'un couple. Le pavillon est généralement raccordé aux installations d'égout et d'adductions d'eau de la maison principale.

urbains de faible densité et pour les milieux ruraux où l'on retrouve d'assez grands terrains permettant une installation facile et la moins dérangeante possible. Malheureusement, le potentiel d'installation dans ces secteurs est réduit, comparativement aux banlieues des grands centres, plus densément peuplées, mais dont les terrains ne permettent pas l'aménagement d'une telle structure.



Un tel type de logement permet à des personnes âgées de profiter d'un cadre de vie sécurisant auprès d'un de leurs enfants, tout en préservant l'intimité des deux parties. De plus, le pavillon est conçu pour être facilement relocalisé sur un autre terrain au cas où ses occupants ne pourraient plus l'habiter et avec notamment l'éventualité d'un déménagement de la famille - hôte. Finalement, son coût demeure abordable, environ 45.000 \$ canadiens, en excluant le coût du terrain. On doit cependant ajouter des frais, estimés à près de 15.000 \$ canadiens, et qui seront encourus lors de la relocalisation éventuelle du pavillon.

Le problème majeur soulevé par cette solution concerne la réglementation municipale relative à l'implantation du bâtiment. Les règlements de zonage empêchent actuellement l'installation d'un tel pavillon sur le terrain d'une maison unifamiliale. Des dérogations particulières sont nécessaires et la SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC a même été obligée d'acquiescer des unités de pavillons - jardins afin d'en garantir le déménagement éventuel.

Par la force des choses, le pavillon - jardin est donc devenu une alternative au logement public pour les milieux

La SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC procède à l'évaluation du projet tant sur les plans technique et social qu'urbanistique. Dans le cadre d'un programme fédéral - provincial, elle réalisera prochainement une seconde phase expérimentale avec une dizaine de pavillons - jardins supplémentaires.

En effet, les programmes traditionnels d'aide au logement HLM, réhabilitation lourde ou allocation - logement ne suffisent plus à répondre aux besoins croissants et diversifiés des personnes âgées. Les projets - pilotes visent à préparer le développement de nouvelles interventions gouvernementales plus légères et mieux ciblées et cherchent à susciter l'intérêt du secteur privé, omniprésent dans l'habitation au CANADA, aux nouveaux concepts et aux nouvelles idées dans ce domaine en expansion.



AUTRES SOLUTIONS

Il existe aussi des solutions économiques pour favoriser le maintien à domicile, par exemple le versement d'une allocation logement aux personnes âgées les plus démunies. Les propriétaires occupants peuvent utiliser l'avoir foncier, c'est-à-dire la valeur monétaire accumulée dans leur résidence, par le biais d'une hypothèque inversée, qui permet de transformer lentement cet actif en argent comptant (versement mensuel). En contrepartie du prêt qui lui est consenti, le propriétaire accepte de céder sa maison en garantie à une institution financière. Les taxes foncières, de plus en plus importantes, exigées par les municipalités au CANADA peuvent être accumulées (capital et intérêt) et reportées jusqu'à la vente de l'immeuble d'une personne âgée propriétaire démunie. C'est la valeur accumulée dans la maison qui sert à payer la dette. Quelques organismes sans but lucratif proposent des programmes de partage de logement qui permettent à deux personnes non apparentées de vivre dans un logement qui appartient déjà à l'une des deux personnes en question. De même, la création de logements supplémentaires dans une résidence sous-occupée permet au propriétaire de tirer un revenu de l'espace excédentaire. Ces deux dernières solutions permettent également de vaincre des sentiments de solitude et d'isolement, souvent très présents chez les aînés.

F69. Un bilan du programme Sepia « vivre chez soi en établissement »⁸⁶ - France

Anne Chatauret, Marc Knoll, Corinne Renault
Bernard Brunhes Consultants

Concevoir une structure d'hébergement pour personnes âgées, qui concilie à la fois projet architectural et projet de vie... C'est la solution innovante qu'apporte le programme Sepia (Secteur expérimental de programmation innovante pour l'habitat des personnes âgées) au problème de la dépendance. Lancé en 1989 par le ministère des Affaires sociales et par celui du Logement avec la participation de la Caisse des dépôts et consignations, ce programme a déjà permis la construction de 20 structures expérimentales. Bilan de l'évaluation réalisée.

La démarche visait 3 objectifs

3 Concevoir une **nouvelle forme d'habitat** pour les personnes âgées dépendantes en associant d'emblée les futurs résidents à la conception du **projet architectural** de telle sorte qu'il réponde à un projet de vie, conçu en terme d'autonomie.

3 Aboutir à une **approche décloisonnée entre secteurs sanitaires et sociaux**.

3 Démontrer la **faisabilité technique et économique** du projet.

Sur le premier objectif, le programme Sepia a permis de valider la pertinence de trois principes de fond :

3 **La personne âgée peut rester décideur de sa vie à condition**, d'une part, de disposer d'un lieu de vie qui reprenne les fonctionnalités d'un domicile, qui soit ouvert sur la ville et qui permette les visites dans un cadre valorisant. A condition, d'autre part, qu'elle puisse choisir un ensemble de services à la carte (repas, ménage...) en fonction de ses besoins. A condition, enfin, qu'elle ait la possibilité de nouer avec l'établissement qui l'accueille des relations contractuelles (participation au conseil d'établissement...).

3 Il faut **rompre avec la spécialisation actuelle des établissements** (maison de retraite, long séjour, Mapad...) et privilégier la **prise en compte individuelle de situations variées** au sein d'une même structure. Ce qui suppose que les établissements gardent une souplesse de fonctionnement pour s'adapter aux besoins évolutifs des résidents.

3 Il faut **mettre la personne âgée au centre du fonctionnement de l'établissement** et placer sa demande au coeur de toute considération organisationnelle. Le personnel ne doit donc plus intervenir par obligation, mais sur demande.

Des progrès sont à enregistrer sur le second objectif de décloisonnement entre les champs sanitaire et social

⁸⁶ <http://www.cnav.fr/4presse/themes/pdf/theme6/habitat/bilan.pdf>

3Sepia montre la **nécessité d'associer les institutions concernées** au processus de décision dès le départ, en particulier les Conseils généraux.

3La multiplicité et l'éclatement des institutions concernées militent pour que soit constitué un lieu "ressources", où l'ensemble des acteurs pourra trouver informations, expériences et conseils.

3ème objectif, la méthode Sepia n'est pas un facteur d'augmentation des coûts :

3Processus de réflexion et d'aide à la décision, Sepia permet une meilleure **optimisation des choix de programmation** et donc de l'amélioration du rapport qualité/coût.

3La **prise en compte du fonctionnement ultérieur au moment de la conception** du projet est également un facteur d'optimisation des coûts.

3L'appel à des services extérieurs peut parfois permettre un **meilleur ajustement aux besoins, à un meilleur coût.**

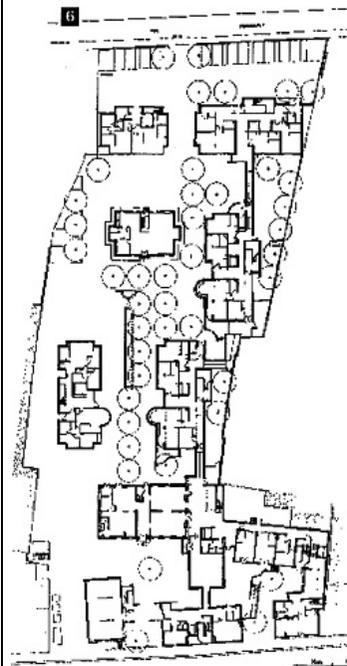
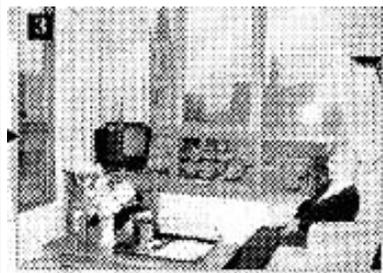
3Cette expérience prouve que **des logements spacieux dans des petites structures ne sont pas nécessairement plus coûteux que des petites chambres dans des grandes structures.** Autre indicatif, le coût de construction des opérations Sepia s'échelonne de 300.000 F à 600.000 F par logement. L'échelle du prix de journée va de 170 F à 375 F.

L'évaluation de l'opération montre qu'il convient de réduire la taille des établissements et de diversifier les types de réponses proposées aux personnes âgées pour faciliter leur insertion sociale et leur autonomie. Souplesse et flexibilité sont les conditions de viabilité de ces structures.

1. La philosophie du projet, Axé sur l'autonomie des résidents, se révèle dès le choix de son implantation, au centre de ce bourg rural de 2 500 habitants.



2. Situé dans la grande rue commerçante, la résidence fait face au marché, à l'église et à la mairie, regroupés sur une place qui est aussi le seul vaste espace public de la commune.



Au moment du lancement du programme Sépia, la direction de l'hôpital de Bourg-Achard était en pleine réflexion sur le devenir de l'établissement, constitué de deux éléments : un bâtiment de 1972 situé en périphérie et l'ancienne structure, vétuste et inadaptée, qui hébergeait 50 personnes âgées (4 et 5). C'est là qu'a été réalisée la nouvelle Agora. Son implantation centrale et sa façade de 30 mètres sur la rue principale offrent un atout essentiel à l'intégration de la résidence dans la vie du bourg. Encore fallait-il rompre avec le caractère institutionnel de l'hospice et adapter son architecture à un nouveau projet de vie.

Au centre de l'îlot, un espace public, organisé autour d'une fontaine, dessert deux immeubles de logements sociaux de même architecture que les pavillons de la résidence et un ancien bâtiment transformé en bibliothèque : (7 et 8) ; le choix de conserver cette petite maison en briques a été débattu autour de différentes esquisses proposées par l'architecte.

Six « esquisses ouvertes » ont aidé le groupe de travail à discuter les questions en suspens, par exemple sur l'importance relative des espaces publics et privés à l'intérieur de la parcelle. Un bâtiment réhabilité (9) accueille un restaurant, assez grand pour être ouvert à la population du bourg.



Quoique contemporaine dans son écriture, l'esthétique des maisons avec des toits en ardoise à double pente et une faible hauteur (R+2), leur donne une allure rurale qui participe à une bonne intégration dans l'environnement.

F70. La lutte contre l'exclusion via la formation et le travail dans les quartiers : la fondation Relais et guidance - Belgique

L'objectif de la Fondation Relais et Guidance est de promouvoir une nouvelle mondialisation pour l'Europe et ce via 3 axes de travail : la démocratisation du capitalisme ; l'instauration d'une démocratie participative ; une plus grande participation du citoyen.

La Fondation a été créée par Samira Lahlou (consultante, conseillère communale, expérience en travail communautaire) et Christian Guérin (consultant, ex-gestionnaire d'entreprise), entre autres, pour répondre aux problèmes rencontrés par les personnes confrontées à l'exclusion sociale comme, par exemple : certaines personnes âgées ; les « sans-papiers » ; les jeunes sans travail, certains artistes, etc.

Seules deux de leurs actions, celles orientées vers les personnes âgées, sont ici présentées.

1. Ecole de formation

L'école de formation est une des réponses apportées par la Fondation au problème de l'exclusion sociale de certaines catégories de personnes. Il s'agit ici des jeunes sans emplois et/ou sans compétences particulières et des personnes âgées expérimentées mais exclues du travail (par exemple : personnes d'un cinquantaine d'année, des prépensionnés, ...). L'idée de base est que des personnes avec une expérience, mais sans emploi, forment des jeunes sans diplômes et sans expérience.

Les formations offertes par la Fondation n'existent pas dans le secteur traditionnel des formations et/ou ne sont pas accessibles financièrement à tous. Il s'agit des techniques en matière d'ascenseurs (les entreprises de ce secteur ne forment que leurs travailleurs – le marché est géré d'une façon monopolistique), de la verdurisation de façades, et de certaines techniques artisanales comme celle du fer forgé.

Divers chantiers ont déjà été effectués par l'école, comme par exemples : le rafraîchissement de logements de personnes âgées démunies, le placement de palmiers dans des grands magasins, la participation à l'installation de cuisine vendue par des grands magasins ; la réalisation de bacs à fleurs et leur placement, et ce en collaboration avec une autre association qui s'occupe de jeunes ayant des problèmes d'intégration sociale.

2. Le travail dans les quartiers

Située sur le territoire de la commune de Saint-Gilles (Bruxelles), la Fondation a favorisé l'élection de citoyens responsables élus par les habitants (un citoyen par 200 maisons). Ces responsables se réunissent une fois par mois pour discuter des besoins du quartier et notamment des problèmes rencontrés par certaines personnes âgées.

De plus, la Fondation a aussi mobilisé les médecins⁸⁷ et les pharmaciens dans les différents quartiers autour de la même thématique. En effet, ces derniers soit via leur visites à domiciles soit lors des rencontres dans leurs officines connaissent les personnes qui ont des problèmes (financiers, de solitude et autres), qui doivent faire le choix entre « se soigner ou manger ».

Les informations recueillies permettent à la Fondation d'intervenir comme par exemple pour : offrir de rafraîchir l'intérieur des logements des personnes âgées démunies ; encourager les personnes âgées souffrant de solitude à participer à des rencontres avec d'autres personnes ; renseigner sur les lieux où on peut obtenir des médicaments gratuits ; ..., voire même offrir un petit oiseau pour tenir compagnie.

Fondation Relais et Guidance
Samira Lahlou et Christian Guérin
Chée de Waterloo, 310
1060 Bruxelles
Tél. : 025441145 - 025372137

⁸⁷ Pas seulement à saint Gilles, mais aussi ceux qui travaillent dans les cliniques fréquentées par les personnes âgées défavorisées. De plus des réunions sont organisées au sein de certains hôpitaux pour apporter une information sur les droits des « exclus » comme, par exemple, les personnes sans papiers, les personnes démunies financièrement, etc.

F71. Support fiscal en contrepartie de compagnie/sécurité/services : l'habitat partagé à New York⁸⁸ – Etats-Unis

A New York, on encourage l'habitat partagé, on encourage les personnes âgées propriétaires à sous-louer leurs appartements à des personnes plus jeunes en contrepartie de soins et d'attention (support fiscal – compagnie/sécurité/services). Cependant il y a certaines restrictions légales au niveau des plans d'affectation municipaux qui limitent ces sous-locations multiples, de même que la conversion d'unité d'habitation pour une famille.

F72. Communauté de femmes âgées⁸⁹ - Allemagne

Initiée en janvier 1994 par la Freie Altenarbeit Göttingen, la communauté de femmes âgées de Hanovre fut l'une des premières communautés de ce genre en Allemagne. Les femmes qui la composaient à cette époque étaient âgées entre 66 et 85 ans et vivaient précédemment en appartements.

La maison est une villa de 1906 entièrement restaurée située près de la ville. Depuis le départ les femmes ont pris part à la conception du projet et à la planification de tous ces aspects techniques et pendant deux ans elles ont été supportées par un psychologue.

Au début, elles ont été victimes de préjugés de la part d'autres personnes âgées pour avoir choisi la vie en communauté.

La maison contient 11 appartements (deux pièces avec cuisine, salle de bain et vestibule) de même que des espaces communs (cuisine, bibliothèque, ...) et deux appartements pour les invités.

Il n'y a pas de règles ni de lois. Les femmes se réunissent toutes les semaines pour discuter de leurs idées et problèmes et prendre les décisions.

Les habitantes pratiquent l'auto-organisation. Par exemple : il y a une 20e de responsabilités différentes qui sont partagées suivant les intérêts personnels ; il n'y a pas de leader ; la communauté a le droit de décider qui sera la prochaine membre ; s'il y a un problème qu'on ne peut gérer en interne alors il est fait appel à un support professionnel externe ; ...

⁸⁸ Ageing and urbanization, United Nations, New York, 1991, p.33

⁸⁹ HOPE (Housing for older people in Europe), Newsletter, England, August 1999

F73. Conditions de réussite d'un projet⁹⁰

Aujourd'hui, toutes les conditions de réussite d'un projet peuvent être réunies. Même si les contraintes méthodologiques et les conditions ne sont, hélas, pas toujours connues de tous les promoteurs.

L'occasion nous est donnée de les rappeler

- toute démarche de projet collectif ou individuel, doit être fondée sur une réelle réflexion gérontologique intégrant toutes les composantes locales. Celle-ci doit être précédée ou accompagnée par une sensibilisation des acteurs. Une analyse concomitante du bâti s'impose afin d'en découvrir contraintes et limites, et d'éviter de lancer un projet ambitieux sur un bâti excessivement contraignant ;
- tout projet doit se fonder sur une volonté commune des acteurs
 - propriétaire du logement,
 - commune (volonté politique),
 - services sociaux locaux, (intervenants ou non à domicile),
 - financeurs,
 - éventuellement médecin de famille,
 - et bien sûr le bénéficiaire ;
- le projet doit s'appuyer sur une méthodologie de projet intégrant la réflexion gérontologique à toutes les étapes de celui-ci ;

- les outils d'analyse, d'évaluation des situations et de formulation des solutions doivent être sérieux et fiables.

Ils doivent avoir été construits avec toutes les compétences nécessaires et testés avant d'être adoptés de façon systématique

- pour construire le projet, les promoteurs doivent associer des compétences complémentaires : gérontologiques et techniques (techniciens et architectes, monteurs de projets dans les cas de projets collectifs) ;
- les interventions auprès des personnes âgées doivent intégrer le principe d'unicité de l'intervention, même si plusieurs compétences sont associées. En clair, un interlocuteur permanent doit être présent à chaque visite ponctuelle de tout intervenant technique. Cette méthode d'accompagnement et de suivi qui peut paraître coûteuse est particulièrement importante pour éviter les contradictions entre solution technique et ergonomique ainsi que tous les biais qui pourraient être induits par les personnes âgées jouant de cette non continuité ;
- la rapidité de montage du projet est une des conditions importante de réussite ; '
- enfin, il est important de rappeler qu'il n'existe pas de recette. Toute typologie systématique d'aménagements affectés à d'éventuels niveaux de dépendance n'a pas de sens.

Toute stratégie d'offre, qui consisterait à adapter des appartements existants sans se préoccuper d'une offre globale (environnement physique + service + accompagnement) a peu de chance de succès.

⁹⁰ Gérontologie et société, Habiter, Cahiers de la fondation nationale de gérontologie, n°86, Paris, septembre 1998, pp.67-68

F74. Un programme expérimental subventionné / le Stuurgroep Experimenten Volkshuisvesting (comité indépendant de pilotage pour l'innovation de l'habitat) – Pays-Bas

Extraits du site :

Le SEV (De Stuurgroep Experimenten Volkshuisvesting) est un comité indépendant qui initie et accompagne des expériences et des innovations au niveau de l'habitat et de la construction. Un de ses souhaits : que les gens puissent habiter dans de bonnes conditions. Le SEV joue un rôle dans les changements qui sont continuellement exigés par les êtres humains concernant leurs maisons et l'environnement dans lequel se trouve leurs habitats.

Sur base des expériences initiées et/ou soutenues le SEV formule des avis qui peuvent mener à l'adaptation des lois et règlements.

Le SEV travaille avec des organisations et entreprises qui ont une connaissance spécifique, une expérience et une expertise en la matière. Les habitants sont aussi partenaires des expériences, car ils sont les experts de la vie et des pratiques quotidiennes.

Le SEV réalise ses expériences dans différentes thématiques suivant sa propre méthode, afin de déterminer quelles sont les valeurs et l'applicabilité des innovations présentées. Par exemple il y a des projets concernant l'habitat et les soins, la gestion et le redéveloppement des quartiers défavorisés, le problème des sans abri, des demandeurs d'asile et autres groupes qui ont besoin d'une attention particulière, les expériences de domotiques et de techniques de construction, ...

Le SEV est une fondation indépendante et reçoit un appui financier du Ministère du logement. Les Ministères de la santé, du bien-être, des sports et des affaires économiques fournissent des subsides au projet.

Le SEV partage son attention sur trois thèmes : développement et construction ; habiter et gérer ; habiter sur mesure. Sous ces thèmes il y a 11 programmes expérimentaux qui sont menés sous la responsabilité d'un certain nombre de coordinateurs.

Quelques exemples

- Auparavant le SEV avait initié un « senioren label », label de qualité des consommateurs pour le logement des personnes âgées. Certaines communes accordaient alors des subsides pour la construction de logements qui satisfaisaient au « senioren label ». Ce label a été remplacé par le « woonkeur »⁹¹ du programme « habitats pour tous les âges ». Ce certificat est délivré aux nouvelles constructions qui satisfont à un ensemble de critères qualitatifs.
- En 1997-1998, le SEV s'est appuyé sur des bénévoles âgés pour diffuser l'information à propos du projet « Rester vivre dans sa propre maison ». Les relations ainsi mises en place entre les volontaires âgés et les propriétaires âgés ont pu alors jouer un rôle important dans

⁹¹ Ce qui peut se traduire par charte de l'habitat ou choix de l'habitat.

le projet. L'intérêt de l'emploi de volontaires âgés est à la fois pratique (au niveau occupationnel) et psychologique (création d'une unité du groupe cible).

- En 1996 le SEV a réalisé une étude sur la possibilité d'installer un genre de magasin d'appui près de trois complexes d'habitations à Tilburg. Ce qui joue un rôle important dans le maintien à domicile des personnes âgées. Afin que des complexes pour personnes âgées puissent exister, il est essentiel qu'elles puissent faire leur course dans l'environnement immédiat. Lorsque cette possibilité manque on peut envisager une collaboration avec une chaîne de magasin pour mettre en place une alternative. Cela ne doit pas être obligatoirement une vente directe, mais on peut arriver à couvrir les frais via l'implication de bénévoles et/ou de travailleurs subventionnés. Ce n'est pas un magasin habituel, mais un endroit où on peut obtenir un assortiment de base. Une attention particulière a été apportée à la concurrence avec les grands magasins, les commerces ambulants, les revenus dont disposent les chômeurs âgés, la situation spatiale, ... L'expérience qui s'est mise en place à Tilburg peut servir d'exemple pour tous les Pays-Bas.

Secretariaat SEV
Postbus 1878
3000 BW Rotterdam
tel. 010 - 282 50 50
fax 010 - 411 42 11
e-mail: sev@sev.nl

<http://www.sev.nl>

F75. Communiqué final (traduction officieuse) de la 11ème réunion annuelle des ministres du logement de l'union européenne à kuopio les 27 et 28 septembre 1999⁹²

Le logement des personnes âgées

I

1) La 11ème réunion annuelle des Ministres du Logement de l'Union européenne (UE), réunie à Kuopio les 27 et 28 septembre 1999, a examiné la question du logement des personnes âgées. La réunion a également fait place à des débats sur le logement, la construction et le développement urbain durable.

2) Les Ministres ont constaté qu'en vertu du principe de subsidiarité, la responsabilité des objectifs et des moyens pratiques de la politique du logement incombe à chaque Etat. Les Ministres ont également constaté que l'approche de la subsidiarité dans les politiques du logement au sein de l'Union reste justifiée malgré, par exemple, l'intégration économique accrue. Néanmoins, selon l'article 136 du [Traité d'Amsterdam](#), la Communauté et les Etats membres ont pour objectifs, par exemple, l'amélioration des conditions de vie et de travail, et la lutte contre l'exclusion.

En outre, les articles 137, 140, 158, 159 et 174 sont importants pour les politiques du logement.

3) Le nombre et la proportion des personnes âgées augmenteront, de manière substantielle, dans tous les Etats membres, avec toutefois des différences entre ceux-ci. A l'heure actuelle, on dénombre environ 60 millions de personnes de plus de 65 ans dans l'Union européenne, ce qui représente environ 15 % de sa population totale.

Selon les pronostics, cet effectif sera vraisemblablement de l'ordre de 90 millions en 2030. D'ici là, dans la population de l'UE, une personne sur quatre aura au moins 65 ans. L'augmentation sera particulièrement nette dans la tranche des plus de 80 ans. Dans dix pays de l'UE, le nombre des individus de cette classe d'âge augmentera d'au-moins 85 % durant la période 1995-2030.

4) Selon une enquête réalisée par le Ministère de l'Environnement de la Finlande pour la réunion annuelle des Ministres, la majorité des personnes âgées, dans l'UE, vivent dans des logements ordinaires. Dans certains pays, les seniors vivent à leur domicile de manière indépendante, tandis que dans d'autres la plupart d'entre eux vivent avec leurs proches. D'après les réponses, diverses formes intermédiaires situées entre le soin en établissement et la vie à domicile, peuvent être identifiées dans chaque pays. D'une manière générale, la vie en établissement est plutôt inhabituelle dans l'UE. L'enquête fait également apparaître des différences très nettes entre les Etats membres, de telle sorte que les objectifs et les mesures de la politique du logement présentent et continueront de présenter des différences entre les Etats membres.

II

5) Les Ministres ont constaté que l'augmentation prévue de la population de personnes âgées se traduit par de sérieux défis pour de nombreuses politiques sectorielles, au nombre desquelles la politique du logement. Les Ministres ont souligné l'importance générale de la liberté de choix suffisante qui doit être laissée aux personnes âgées en matière de logement et de services de soutien qui y sont liés, en particulier pour celles d'entre elles qui sont les plus

⁹² http://mrw.wallonie.be/dgatlp/logement/logement_euro/Pages/Reunions/Kuopio.htm

vulnérables sur le plan de leur santé et de leurs capacités financières. Il y a un besoin particulier pour des mesures politiques appropriées combattant les désavantages sociaux et assurant une bonne qualité de conditions de vie, de logement, et de services pour toutes les personnes âgées, y compris celles qui ne sont pas capables de vivre indépendamment. **Pour le développement de services efficaces de logement et de soins, les Ministres ont reconnu le besoin fondamental d'inclure et de consulter les personnes âgées et leurs représentants sur leurs attentes, vues et demandes. Les Ministres ont souligné l'importance d'inclure les personnes âgées dans le développement des stratégies et solutions.**

6) Un logement adapté aux besoins de la personne âgée est une condition préalable pour lui permettre de vivre chez elle lorsqu'elle vieillit. Les Ministres ont souligné que la possibilité pour les personnes âgées de vivre chez elles est conforme à leurs vœux, et que cette situation est, par ailleurs, avantageuse pour la collectivité et pour la société dans son ensemble. Les problèmes de logement des personnes âgées ne peuvent être résolus qu'au moyen d'un vaste éventail de services de logement et d'aides au logement. Les Ministres ont soutenu qu'au chapitre de la résolution des problèmes de logement des personnes âgées, l'approche majeure devrait privilégier l'aide qui leur permet de vivre dans leur foyer aussi longtemps que possible, permettant également aux personnes âgées de faire le choix d'emménager dans un logement plus convenable ou approprié quand elles vieillissent. Ceci étant, l'accessibilité, le confort et la sécurité des logements doivent être l'objet d'une attention particulière; les logements doivent véritablement répondre aux besoins des résidents dont la mobilité décline.

7) Conscients de l'augmentation prochaine de la population vieillissante, les Etats membres peuvent et doivent désormais s'y préparer. Les Ministres ont constaté que les besoins de logements des personnes âgées devraient être pris en compte dans la construction de nouvelles habitations. **Les nouvelles habitations devraient, dans toute la mesure du possible, être conçues de manière à répondre aussi aux besoins des personnes âgées, ou tout du moins être facilement adaptées à de tels besoins, contribuant aussi de cette manière au logement et à la construction durables.**

8) La grande majorité des habitations dont les personnes âgées auront besoin existent déjà. Les Ministres ont souligné que le véritable défi pour répondre à ces besoins est l'adaptation du parc existant. Le manque d'ascenseurs et de nombreuses autres contraintes similaires sont des facteurs qui augmentent le besoin de services sociaux et de santé, mais également de résidences-services et de soins en établissement. Les Ministres ont constaté que l'utilisation des fonds pour adapter les maisons résidentielles et les habitations existantes sont généralement très performants en terme de coûts; en d'autres termes, les coûteux services que représentent la vie en établissements et les résidences-services nécessiteront moins de fonds. Les Ministres ont également souligné la nécessité de développer la technologie pour satisfaire les besoins spécifiques des personnes âgées.

9) Dans la plupart des pays de l'Union européenne, les personnes âgées vivent dans des logements en pleine propriété ou en copropriété, ce qui signifie que les personnes âgées possèdent le capital qui leur permet d'être propriétaires de leurs logements. Les Ministres sont conscients de la nécessité d'explorer de nouvelles manières d'aider les personnes âgées à utiliser, en toute sécurité, leur capital pour obtenir le logement et les services de soutien dont ils ont besoin, par exemple, pour réparer ou adapter leur logement existant ou de débloquer des revenus pour couvrir le coût des services de soutien, ou encore pour acquérir un nouveau logement fournissant des services de soutien.

10) D'une manière générale les effectifs croissants de personnes âgées et l'espérance de vie prolongée sont les plus importants facteurs responsables de l'augmentation importante du nombre de personnes âgées incapables de mener une vie digne à leur domicile : l'un des groupes est celui des personnes âgées atteintes de démence. Les Ministres ont dit que l'on ne

saurait trop souligner l'importance des conditions de vie et de logement appropriées pour les personnes âgées atteintes de démence.

11) Dans de nombreux Etats membres, le nombre de places dans les établissements (y compris ceux réservés aux personnes âgées) a été réduit. Bien que les conditions indispensables à la vie à domicile aient été améliorées, toutes les personnes âgées ne seront plus capables de rester chez elles. Comme les groupes de personnes les plus âgées augmentent, le nombre de celles qui ne sont plus capables de vivre dans leurs foyers de manière autonome augmentera également. Les Ministres ont cependant reconnu la nécessité de maintenir un niveau approprié de soin des personnes âgées en établissement, et en même temps, d'améliorer les conditions de vie en établissement. Il y a plusieurs alternatives aux résidences-services et maisons de retraite qui sont explorées par des Etats. Celles-ci incluent le développement de schémas de soins supplémentaires combinant des environnements de vie autonome avec des services de soutien intensifs. Les Ministres reconnaissent le besoin d'explorer des solutions de logement et de soins non-traditionnelles et d'encourager la diversité de l'offre.

12) La question du logement des personnes âgées va bien au-delà des seules considérations de la politique du logement. C'est pourquoi il est important d'assurer que les solutions fassent partie des stratégies intégrées comprenant, comme il convient, le logement, les transports, la santé et d'autres services. Les Ministres ont rappelé avec insistance que pour assurer le bien-être des personnes âgées une meilleure coopération entre les différentes agences - notamment publiques, bénévoles et privées - est nécessaire. Ceci renvoie à la politique du logement, à l'action sociale et à la santé, et à la politique sociale en général. Des liens avec l'action gouvernementale doivent également être établis afin de répondre à d'autres besoins des personnes âgées, comme l'adéquation de leurs revenus. Les prestations dont les personnes âgées ont besoin sont fournies par les services publics et privés ; le secteur bénévole dont les activités ne sont pas lucratives est un important facteur complémentaire. Les Ministres ont convenu de la nécessité de stimuler la mise en place d'accords conjoints, à l'échelon local au niveau supérieur, entre les autorités en charge du logement et les associations, les services sociaux, médicaux et de santé,, les agences de transport, les autorités de police et d'autres services afin de pourvoir aux besoins communs et individuels des personnes âgées, sous la forme d'un partenariat avec ces personnes et les organisations qui les représentent.

13) Les Ministres ont souligné la contribution vitale que les personnes âgées apportent aux communautés ayant une répartition équilibrée entre les groupes d'âge. Il est essentiel que les politiques reconnaissent les personnes âgées vraiment comme une ressource active et importante pour leur entourage. Pour compléter la diversité culturelle et sociale, un mélange de différents groupes d'âge est un objectif important, et les politiques devraient confirmer et augmenter les possibilités des personnes âgées de continuer à jouer leur plein rôle dans la société, et pour rendre ce rôle valorisé par les autres. En même temps, le logement des personnes âgées devrait être développé dans le cadre du logement en général afin de contribuer à l'inclusion sociale des personnes âgées.

14) Les Ministres ont souligné les efforts de la Commission européenne pour accorder une attention particulière au vieillissement et au handicap, dans le cadre du Cinquième Programme-cadre pour des actions de recherche, de développement technologique et de démonstration. Les Ministres ont également salué l'échange d'expériences - notamment des meilleures pratiques - dans le domaine du logement, dans les Etats membres. Dans ce contexte, ils ont noté en l'appréciant le travail de HOPE (Le logement des personnes âgées - un réseau européen d'associations du logement) en vue d'élaborer une base de données sur les pratiques en matière de logement des personnes âgées en Europe.

III

15) Les Ministres ont eu une discussion fructueuse sur le logement, la construction et le développement urbain durable, et ils ont confirmé que ces questions figureront en permanence à l'ordre du jour des prochaines réunions. Ils ont mis l'accent sur une perspective élargie du caractère durable, incluant non seulement le design, l'utilisation efficace des matériaux de construction et de l'énergie, mais également les aspects sociaux du logement et du développement urbain. En particulier, les efforts en vue de créer de meilleures villes doivent faire place à une perception holistique du caractère durable du fait urbain, à une vision qui intègre les aspects économiques, sociaux, environnementaux, culturels et architecturaux, ainsi que le transport. Les Ministres ont également insisté sur la signification du développement socialement durable pour améliorer la cohésion sociale. Le développement urbain devrait être plus qu'une discipline technique, et les Ministres ont insisté sur le rôle des aspects sociaux et environnementaux. Il est important de prendre en compte les moyens des citoyens actifs et engagés. L'éducation, la formation, la recherche et l'information devraient être l'objet d'une attention particulière, afin de donner aux citoyens de meilleures ressources pour promouvoir le développement durable dans leur vie quotidienne. Ils devraient également être aidés dans l'évaluation des décisions et des actions relatives à la mise en oeuvre des objectifs du développement durable.

16) Les Ministres se sont penchés sur la dimension globale du développement urbain durable et sur le logement durable, et en particulier sur les contributions européennes appropriées à la coopération internationale dans ces domaines. Dans ce contexte, ils ont pris note des résultats de la réunion des experts européens sur le développement urbain durable, qui s'est tenue à Copenhague en juin 1999, et de la réunion du groupe d'experts sur les relations entre l'Agenda sur l'Habitat et l'Action 21, qui s'est tenue à Helsinki en septembre 1999. Ils ont confirmé les intentions de leurs gouvernements de participer activement à la préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale pour procéder à une revue d'ensemble et à une évaluation de la mise en oeuvre de l'Agenda pour l'Habitat (Istanbul+5), prévue pour juin 2001, et ils ont invité leurs experts à préparer des contributions, substantielles et coordonnées, à cette revue. Dans ce contexte, ils ont invité la Commission à contribuer activement à un rôle cohérent de l'UE.

17) Les Ministres ont convenu que l'attention devrait porter sur les nouvelles possibilités d'allouer des ressources au développement urbain durable, à partir des Fonds structurels de l'UE, dans le cadre de l'initiative communautaire URBAN, de l'instrument financier de LIFE environnement et, s'il est adopté par le Conseil, le cadre de coopération communautaire pour le développement durable. Le développement urbain durable devrait aussi être une des actions-clés de la Ville de demain et de Patrimoine culturel du Cinquième Programme-cadre

IV

18) Les Ministres ont salué l'offre de la Commission européenne de la possibilité d'utiliser une Banque de données sur les bonnes pratiques en gestion urbaine et développement durable. La banque de données de la Commission comporte des études de cas de gestion urbaine intégrée, de régénération urbaine, d'inclusion sociale, des procédures d'Action locale 21, etc.

19) Les Ministres ont également estimé qu'à l'avenir également, la réunion annuelle des Ministres du logement offrira de bonnes occasions de procéder à un échange de vues et d'expériences, fournissant ainsi une base permettant de mieux comprendre le logement et les politiques nationales de logements dans les Etats membres de l'UE. Les Ministres ont également salué à la continuation du travail avec un thème particulier pour chaque réunion, et ont recommandé aux Etats membres de préparer des rapports sur ce thème, le pays hôte fournissant une synthèse.

20) Les Ministres ont confirmé que le format esquissé pour des rapports nationaux réguliers sur les progrès dans le domaine du logement dans les pays européens qui est joint en annexe

au présent communiqué, fournit un bon modèle pour un échange d'information systématique sur le logement en général et sur les développements de la politique du logement, sur une base régulière. Ceci inclut aussi le logement durable et le développement de la construction. Les Ministres ont invité les fonctionnaires à examiner le moyen de faire avancer ce travail au niveau du détail, dans la perspective que les Etats membres préparent des rapports sur les progrès de la politique nationale du logement en prévision de la réunion des Ministres du logement en 2000. Le pays hôte a été invité à compiler ces rapports nationaux et à en faire une courte analyse en vue de la discussion entre les Ministres, lors de leur réunion en l'an 2000. Ils ont aussi souligné l'importance d'une information comparable dans les prochains rapports et les statistiques.

21) Le logement en général et les politiques de logement représentent des défis auxquels tous les Etats membres sont confrontés. Dans les solutions à ces problèmes, les Ministres ont souligné l'importance de l'échange d'informations et d'expériences. En outre, les positions politiques communes jouent un rôle majeur. Les Ministres ont considéré que l'échange d'informations et d'expériences devrait être plus efficace et, à cette fin, ils ont suggéré que la Commission européenne, sur son propre budget, soutienne la coopération entre les Etats membres, par exemple en organisant des réunions, en soutenant la préparation des réunions des Ministres du Logement et en publiant des données. Les Ministres ont appelé la Commission européenne à manifester un intérêt actif dans la publication des statistiques du logement dans l'Union européenne.

22) Les Ministres ont recommandé la mise en place d'une réunion d'experts sur l'amélioration des statistiques du logement communautaires. Dans ce cadre, la réunion devrait également discuter des manières d'obtenir une revue thématique des politiques du logement dans les pays européens. La réunion d'experts devrait aussi explorer le potentiel que représente l'Internet. Cette réunion, à laquelle la Commission européenne et Eurostat seraient également invités, se tiendra en 1999.

23) A l'invitation de la France, qui reprendra le flambeau de la [Présidence](#) durant le second semestre de l'an 2000, les Ministres ont convenu que la prochaine réunion annuelle des Ministres du Logement se tiendra en septembre 2000 en France. Le thème majeur de cette réunion sera la manière dont les politiques publiques peuvent faciliter l'accès au logement.

Kuopio, le 28 septembre 1999

F76. La vidéophonie pour relier les personnes âgées isolées⁹³ - Belgique

La commune de Heuvelland et l'association Ter Waerde, en Flandre occidentale (région très rurale), ont mené (février 2001) une expérience de vidéophonie. La vidéophonie est utilisée, en Flandre, pour sortir les personnes âgées de leur isolement. A Courtrai on a mené une expérience où les personnes âgées étaient en contact, via la vidéophonie, avec une centrale d'aide.

A Heuvelland les personnes âgées ne conversent pas avec une centrale, mais entre elles. L'intention est que les personnes âgées puissent prendre contact avec les personnes de leurs choix via un « système en étoile ». Un avantage de la vidéophonie est que les personnes peuvent se voir quand elles se parlent. Le système est relié à la télévision. Une cinquantaine de personnes âgées ont montré un intérêt pour cette expérience. Un ergothérapeute s'est occupé de l'installation. Une évaluation du projet a été effectuée en mai 2001.

F77. Promotion par un centre de vacances privé des séjours de personnes âgées accompagnées par leurs petits - enfants⁹⁴ - Belgique

Le centre de vacances OL Fosse d'Outh propose une formule qui promeut les vacances des personnes âgées accompagnées de leurs petits-enfants.



Papys ou Mamies !..

Ceci s'adresse directement à vous.

Vous souhaitez surprendre l'un de vos petits-enfants... L'équipe d'OL Fosse d'Outh vous propose un cadeau formidable. Tout grand - parent séjournant en pension complète à OL Fosse se verra doté d'un séjour gratuit supplémentaire au petit - enfant de son choix, condition que ce dernier soit âgé au plus de dix ans. Cette offre est valable en semaine pendant les mois de mars, avril, mai juin 2001.

⁹³ Isabelle Rossaert, Babel-TV, dans Weliswaar, nr 31, février-mars 2001, Groot-Bijgaarden, p.7

⁹⁴ O naturel, n°5, bulletin semestriel d'information publié par OL Fosse d'Outh asbl, centre de vacances, Belgique, 2001

F78. Des agences spécialisées qui offrent l'opportunité aux seniors de travailler comme intermédiaires - Belgique

La division Creyf'sSenior Interim de la société Creyf s Interim recrute des prépensionnés et pensionnés afin de « mettre leur savoir - faire professionnel utile au service des entreprises ». Selon la brochure de présentation, les personnes recrutées « pourront en toute liberté et en toute flexibilité mettre leurs qualités professionnelles au service de dirigeants d'entreprise qui cherchent des personnes expérimentées et directement opérationnelles, pour les aider de manière temporaire dans leur entreprise ».

Extrait de la brochure destinée aux employeurs :

Les nouveaux Seniors : une multitude de bonnes raisons de les employer !

En voici quelques-unes:

- Creyf's Senior Expérience vous propose des collaborateurs qualifiés, munis d'une solide expérience acquise au cours de nombreuses années.
- Rapidement opérationnels, les collaborateurs de Creyf's Senior Expérience s'intègrent dans votre organisation interne en respectant les relations hiérarchiques existantes.
- Les collaborateurs Creyf's Senior Expérience sont dotés d'une grande maturité, leur permettant de mieux affronter et surmonter les moments difficiles du quotidien d'une entreprise (stress, heures supplémentaires, mobilité...).
- Grâce à leur expérience professionnelle antérieure, les collaborateurs Creyf's Senior Expérience peuvent être pour vous une source d'idées nouvelles.
- Creyf's Senior Expérience vise à mettre en relation l'offre et la demande de travail de la manière la plus flexible, au coût le plus intéressant possible dans un esprit de partenariat win - win.
- Les collaborateurs Creyf's Senior Expérience sont extrêmement motivés. Ceci constitue un des points-clés de notre sélection. Leur flexibilité est maximale.
- En engageant un collaborateur de Creyf's Senior Expérience, vous vous entourez d'une compétence et vous disposez des ressources humaines dont votre entreprise a besoin pour son développement, avec toutes les garanties de fiabilité, de souplesse et de qualité.
- Un besoin de formation? Grâce à nos partenaires spécialisés, nous pouvons nous en charger.
- Vous profitez de l'expérience de nos collaborateurs et nous nous occupons de toutes les démarches administratives.

- Creyf's Senior Expérience est une nouvelle division créée par Creyf's Intérim, spécialiste belge du travail temporaire et de la gestion des ressources humaines. En Belgique, 100 agences sont à votre disposition.

Creyf's Senior Experience

Bd Devreux, 1

6000 Charleroi

Tél. : 071.310981

Fax: 071.332885

Du nouveau du côté de l'intérim des plus de 65 ans⁹⁵

BRUXELLES Dans notre pays, de plus en plus d'entreprises font régulièrement appel à du personnel temporaire expérimenté. Les '65 ans et plus' constituent le créneau idéal pour ce type de mission temporaire. Selon la société d'intérim Randstad, la nouvelle loi sur les plus de 65 ans est une très bonne chose puisqu'elle permettra aux seniors de gagner un salaire d'appoint plus élevé en 2002. La société Euro Wheels fait régulièrement appel aux personnes de plus de 65 ans. « Si je faisais faire le travail par l'un de mes techniciens, cela me coûterait beaucoup plus cher », explique le gérant. « Pour lui (l'intérimaire de plus de 65 ans), c'est un appoint agréable, pour moi, c'est le moyen idéal pour accomplir ces missions temporaires, de courte durée. Et, en cas de contrôle, je suis tout à fait en règle », a-t-il expliqué à Randstad.

⁹⁵ Extrait de Métro, nr 261, 3 janvier 2002, p.8

F79. Une plate-forme sur l'habitat des personnes âgées qui promeut un habitat de bonne qualité pour les personnes âgées - Belgique

Extrait du site de Platform Wonen van Ouderen :

La Plate-forme Habitat des Personnes Agées est une coopération ouverte entre des spécialistes de la politique du logement des personnes âgées. Plus d'une centaine de personnes issues des différentes régions de Flandre y participent. La plate-forme permet l'émergence de nouvelles idées sur la thématique.

La plate-forme part du principe que les personnes âgées doivent pouvoir déterminer leur propre avenir. En matière d'habitat les personnes âgées doivent pouvoir vivre et habiter en toute indépendance et bien intégrées dans la société et dans l'environnement où elles vivent. La plate-forme, qui souhaite que les personnes âgées soient soutenues par les administrations, réfléchit, mobilise, forme et agit.

L'article 3 des statuts stipule : « l'association a comme objectif de promouvoir une bonne qualité de l'habitat pour les personnes âgées (que ce soit en maison de soins où chez elles). L'association agira afin que les personnes âgées puissent vivre et habiter en toute indépendance et bien intégrées et émancipées. Les personnes membres ralliées à ces idées peuvent échanger et introduire de nouvelles idées au sein d'une plate-forme. L'association fera de la recherche, des actions, de la formation, de l'information et sensibilisera le plus large public possible ».

La plate-forme s'est réunie pour la première fois en 1993. L'objectif était de promouvoir un habitat de qualité pour les personnes âgées. L'enthousiasme était grand. Une série d'initiative furent lancées. La plate-forme a reçu un mandat de l'autorité provinciale flamande. L'équipe des collaborateurs s'est agrandie.

Jusqu'au 31/12/1999, la plate-forme a travaillé comme cellule du RISO Brabant flamand. Depuis la plate-forme a travaillé à son indépendance, une asbl a été créée.

La plate-forme est ouverte et toute personne intéressée peut y collaborer. La plate-forme travaille en toute indépendance et sur base volontaire. Elle implique des personnes et des organisations suivants leur affinité et leur engagement pour les thématiques abordées.

Gestion

Lors de la fondation de l'asbl le 13/12/99, une assemblée générale fut composée. Elle est constituée de personnes déjà actives avant cette date dans l'ancienne structure. Un appel a été lancé pour y siéger. Elle est composée de 4 groupes :

- Les personnes âgées et leurs associations
- Les autorités (provinces, communes, ...)
- Les travailleurs du secteur du logement et des soins pour personnes âgées
- Les scientifiques/architectes

Les groupes de travail

Le travail principal de la plate-forme est assuré par des groupes de travail. En 2000 quatre groupes furent fondés :

- Le groupe Provinces, qui discute avec les fonctionnaires provinciaux sur les initiatives d'habitat pour personnes âgées initiées par les provinces.
- Le groupe « habitat pour la vie ». Il est à l'origine d'un guide sur le sujet.
- Le groupe formes alternatives d'habitat. Il réfléchit sur les nouvelles formes d'habitat pour les personnes qui souhaitent rester vivre en toute indépendance.
- Le groupe habitat des personnes âgées à Bruxelles.

Des parallèles sont effectués notamment entre les différents groupes, mais aussi avec le secteur du logement, le secteur des soins, les personnes âgées, ...

Platform Wonen van Ouderen

J.P.Minckelerstraat 45b

B-3000 Leuven

Tél. : 32.16.231046

Fax : 32.16.231737

E-mail : platform.wonen@skynet.be

Site : <http://users.skynet.be/platform.wonen>

Echos de la deuxième journée d'étude «L'Habitat des personnes âgées à Bruxelles»⁹⁶

Le 15 mars 2001, le groupe de travail "L'Habitat des personnes âgées à Bruxelles" organisait sa 2e journée d'étude, dont le programme s'articulait autour d'une triple interrogation:

- Quelles sont, d'une part, les opportunités spécifiques qu'offre la Région bruxelloise par rapport à la problématique de l'habitat des personnes âgées, et quelles sont, d'autre part, les menaces auxquelles cet habitat est exposé ?
- Quelles leçons la Région bruxelloise peut-elle tirer en la matière des réalisations qui ont valeur d'exemple dans les trois Régions ?
- Quels sont les avantages que la politique actuellement menée à Bruxelles peut tirer d'un pluralisme institutionnel ?

Une première journée d'étude avait déjà eu lieu en 1999 et avait été l'occasion de réaliser un certain nombre d'analyses scientifiques, de recueillir des données sur des initiatives locales et de personnes disposées à s'atteler à plus long terme à la problématique de l'habitat des personnes âgées à Bruxelles.

⁹⁶ Bulletin trimestriel d'information de la Société du Logement de la région Bruxellois, n°28, octobre-décembre 2001, pp.14-15

Dans la droite ligne de la 1^{re} journée d'étude et enrichie des expériences acquises depuis lors, cette 2e journée d'étude fut présentée comme le prolongement naturel d'un dialogue - à actualiser sans cesse - entre les responsables de la politique et les acteurs sur le terrain, confrontés jour après jour aux problèmes de logement d'un nombre croissant de personnes âgées, lesquelles sont en outre nombreuses à connaître une situation sociale précaire.

Habitat et bien-être, la politique du troisième âge d Bruxelles: il s'agissait, d'une part, de rester en contact étroit avec les initiatives élaborées en Flandre par la "Plate-forme" (forum de discussion) et, d'autre part, de continuer à attirer l'attention de la Communauté flamande sur les problèmes sociaux à Bruxelles.

Les 14 porte-parole ont dressé une perspective aussi large que possible, dans laquelle quelques aspects spécifiques ont été abordés concrètement. C'est ainsi que Luc Weyers a évoqué l'accès au logement social à la lumière de la problématique du troisième âge, alors que Stefan Eelens apportait quelques réponses "planologiques" face au phénomène croissant de la solitude et du sentiment d'insécurité de plus en plus envahissant. Kristof Daenens, pour sa part, attira l'attention sur le succès grandissant de Bruxelles en tant que lieu de résidence. Quant à la notion nouvelle de "concierge de quartier", c'est Kris De Smet qui en fit l'analyse.

Contrairement à une idée reçue, la proportion de personnes âgées à Bruxelles ne diffère pas tellement de celle des deux autres Régions de notre pays. En revanche, Bruxelles a connu dans le passé un vieillissement plus prononcé, ce qui explique le nombre élevé de personnes du quatrième âge (plus de 85 ans) dans la Capitale. Un trait spécifique de Bruxelles est la proportion d'isolés par rapport à la population dans son ensemble, et ce, bien entendu aussi dans la catégorie des personnes âgées. Il convient ensuite de relever le phénomène de l'exode rural parmi les jeunes, de l'exode urbain parmi les personnes d'âge mûr et le retour d'un certain nombre d'immigrés au pays d'origine - qui constituent autant de données démographiques.

L'espérance de vie à Bruxelles est environ la même qu'en Flandre, mais l'état de santé des habitants y est moins bon; quant à la pauvreté, elle atteint une ampleur trois fois plus importante qu'en Flandre.

Les conditions d'habitation diffèrent de celles en Flandre. Bruxelles compte davantage de locataires et le niveau de confort des logements y est plus élevé. Quant au coût des logements proprement dits, il n'est guère plus élevé, contrairement au prix du terrain. Les logements y sont toutefois moins spacieux.

D'après les derniers chiffres, 17% de la population bruxelloise sont âgés de plus de 65 ans. L'immense majorité de ces personnes, soit 94%, habitent chez elles; 44% sont des personnes seules, de là un risque plus important d'isolement.

Un nombre relativement limité de personnes âgées réside en maison de repos, mais elles préféreraient continuer à habiter chez elles.

Les personnes âgées qui habitent chez elles sont généralement satisfaites de leur logement, soit 97%, en dépit du fait que le tiers des logements sont, objectivement, inadaptes.

Au niveau de l'offre, le nombre de homes pour personnes âgées à Bruxelles est suffisant. La qualité de ces maisons de repos s'est sensiblement améliorée, grâce à une réglementation adaptée et au contrôle des autorités compétentes. Malheureusement, les soins à domicile sont insuffisamment développés et le nombre de logements individuels offerts avec certains services inclus (aussi appelés "service - flats") est insuffisant, de sorte que la personne âgée qui fait une chute malheureuse dans son logement inadapté et dont l'état nécessite des soins est, par la force des choses, amenée à chercher une place dans un home. En effet, il n'y a pas d'unité de soins au niveau du quartier.

Au cours de la journée d'étude, près de la moitié du temps fut consacrée à des interventions portant sur des initiatives positives à Bruxelles, en Flandre (et en Wallonie). Les exposés portaient sur les thèmes suivants:

- initiatives visant à inciter les personnes à continuer à habiter chez elles jusqu'à la fin de leurs jours;
- l'application à Bruxelles des leçons tirées d'expériences en Flandre;
- les groupes-cible dans le domaine des soins et les défis d'assurer les soins;
- Abbeyfield en tant que projet d'habitat alternatif en Belgique;
- primes à la rénovation de logements;
- réponses planologiques au sentiment croissant d'isolement et d'insécurité;
- habiter à Bruxelles, un succès croissant;
- depuis les petites aides efficaces jusqu'aux soins permanents pour préserver l'autonomie: les concierges de quartier.

Les organisateurs de la journée d'étude ont qualifié d'opportunité l'environnement institutionnel complexe de notre capitale.

Il faut que les communes, les C.P.A.S., la Communauté flamande et la Communauté française, la Région de Bruxelles - Capitale, la V.G.C. (la Commission de la Commission flamande), la Cocof (Commission communautaire française) et la Commission communautaire commune, ainsi que d'autres instances susceptibles de prendre des initiatives à Bruxelles, jouent leur rôle, afin que les personnes âgées puissent participer durablement et valablement à la vie en société.

Le compte - rendu de cette journée d'étude, qui comporte les diverses réflexions présentées lors de ce colloque, sera publié dans les prochains mois. Il sera disponible à l'adresse suivante:

Platform Wonen van Ouderen J.P. Minkelerstraat 45 B - 3000 Leuven
Tél.: 016/231046•Fax:016/231737

Lutgart Decoster, déléguée sociale

F80. Les conseils des anciens, une tradition africaine au service de la citoyenneté⁹⁷ - Togo

Kofi Yamgnane, Français d'origine togolaise, est maire de la petite commune bretonne de Saint-Coulitz. En 1989, il a l'idée d'expérimenter dans sa municipalité une institution traditionnelle en Afrique : le conseil des anciens. Neuf membres de 61 à 82 ans, élus pour une période de six ans, sont chargés de donner leur avis sur tous les sujets traités au conseil municipal.

« Qui mieux qu'eux, déclare le seul maire noir de France, peut disposer de la hauteur de vue indispensable à l'observation des actions de la fourmilière humaine ? »⁹⁸

Depuis lors, l'initiative a fait des émules dans tout le pays et notamment dans des villes moyennes comme Mulhouse ou la Roche-sur-Yon.

En février 1992, une centaine d'élus locaux se sont retrouvés pour faire le point sur l'expérience.

À la Roche-sur-Yon, le conseil des anciens est composé de 43 titulaires et d'autant de suppléants, de toutes sensibilités politiques, élus pour trois ans. Interrogé sur l'efficacité du conseil, l'un de ses membres juge que celui-ci bénéficie d'un grand succès d'estime mais qu'il a peu de prise sur les décisions.

Les anciens n'ont en effet ni budget propre ni lien réel avec les élus municipaux. Sorte de conseil consultatif, leur avis n'est pas toujours pris en compte. La municipalité reconnaît la critique mais plaide sa bonne volonté : plusieurs suggestions du conseil des anciens ont effectivement été retenues mais il n'est pas toujours possible de suivre les avis de tous. Elle reconnaît que « quand on ne retient pas leurs idées, on devrait leur expliquer pourquoi, sinon ils pensent qu'on se fiche d'eux ».

D'ailleurs, la mairie envisage de porter à 60 le nombre de membres titulaires et d'abaisser la limite d'âge de 60 à 55 ans pour augmenter les effectifs. D'autres membres de ce même conseil des anciens ont un avis plus positif, estimant que le conseil doit encore trouver sa place, même si les rapports avec la municipalité ne sont pas toujours faciles.

Pour beaucoup, l'enjeu de l'expérience est d'ouvrir de nouveaux espaces de participation et de favoriser la citoyenneté et la démocratie locale. L'adjointe au maire de la Roche-sur-Yon estime ainsi : « On cherche surtout à ce que les retraités puissent rester actifs dans une ville où 17 % de la population a plus de soixante ans ».

Un objectif partagé par les anciens eux-mêmes, qui préfèrent s'empoigner avec la municipalité plutôt que, comme le décrit l'un d'eux, « rester tout seul dans son appartement à tourner en rond ». Le revers de la médaille, pour les municipalités concernées, tient en l'émergence de contre-pouvoirs avec lesquels il faut bien négocier...

Youssef Cissé, chercheur au CNRS, explique que chez les Bambaras du Mali, le conseil des anciens est une institution à laquelle appartiennent de droit les hommes de plus de 60 ans, et qui est étroitement intégrée dans le fonctionnement du village et les pratiques sociales.

Ainsi, les anciens doivent-ils, à partir de 54 ans, se soumettre à une période d'initiation à leurs futures responsabilités et, après 70 ans, à des tests mnémotechniques destinés à vérifier leurs capacités mentales. Leur avis est plus écouté, les anciens étant vus comme des sages dans la société africaine.

⁹⁷ Réseau Réprocity des Relations Nord-Sud, Savoirs du Sud, éd. Charles Léopold Mayer, Paris, 1999, pp.81-83

⁹⁸ Voir le film vidéo: *À Saint-Coulitz, les Vieux deviennent Sages*. Réalisation: Michel Carrière. Production Réseau Réprocity et Anamorphose, 1999.

En France, cette pratique nouvelle n'a pas (encore) trouvé d'articulations suffisantes avec les règles de fonctionnement usuelles (l'exercice des responsabilités locales par le conseil municipal) ni d'espace dans le

dialogue social (on ne reconnaît pas au conseil des anciens plus de sagesse qu'au conseil municipal). Cela peut donner l'impression aux anciens d'une certaine impuissance, problème qui sera dépassé lorsque, comme le dit l'un des participants, le conseil aura « trouvé sa place ».

En ce sens, cette expérience est très révélatrice d'une caractéristique essentielle du transfert de pratiques, dans le sens Sud-Nord autant que Nord-Sud : une pratique sociale n'a de sens et d'efficacité qu'au regard d'autres pratiques proches, de représentations culturelles et de systèmes de valeur. On ne peut pas la « plaquer » dans une société donnée sans un minimum d'aménagements.

Les discours autour de l'enjeu démocratique sont révélateurs d'une autre dimension de l'échange : celle de la réinterprétation et de l'insertion d'une innovation dans les objectifs considérés comme prioritaires par une société donnée.

Les conseils des anciens relèvent en Afrique d'une certaine conception du rôle des vieux dans la société et visent à rendre plus sages les décisions adoptées. En France, ils sont aussi au service d'un autre objectif, celui de la citoyenneté et de la lutte contre l'exclusion sociale.

DES RETRAITÉS AU SERVICE DE LA CITÉ **Les travaux du 1er Conseil des Sages de Blois (de 1992 à 1996)⁹⁹**

Visite des grands chantiers de la ville (3ème Pont, nouvelle bibliothèque, Maison de la Magie,...).

- Aide à la réalisation des sorties pour personnes à mobilité réduite.
- Conseil communal de la prévention de la délinquance.
- Concours de recettes « Ballade pour Festins Oubliés. »
- Recherche historique sur les quartiers Nord de Blois.
- Enquête et conférence sur « l'animal en ville ».
- Concours de dessins avec les écoles.
- Enquête sur les transports urbains à Blois.
- Examen de l'observatoire de la circulation.
- Soutien à l'opération « Nettoyage de Printemps ».

En Communauté française de Belgique, également, un nombre croissant de communes créent un conseil ou une commission consultative des aîné(e)s. Certaines, comme Rixensart, favorisent même la rencontre entre un conseil des aînés et un conseil des jeunes ou un conseil des enfants

⁹⁹ Extrait de :

Atout Age, n°13, été 1997, dans Les Cahiers du DAJEP, Entre Générations. Des contacts, des contrats, n°31, décembre 1997, p.76

F81. Mannequin 3^e âge : une nouvelle activité pour les personnes âgées¹⁰⁰ - Brésil

Depuis quelques années au Brésil, le troisième âge, fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du monde de la publicité, de la mode et des séries télévisées (les telenovelas) pour lesquels les plus de 60 ans représentent un créneau très porteur. Les publicités, défilés et autres dans lesquels participent et/ou sont en vedettes les personnes âgées sont en augmentation.

A Rio il existe une 40^e d'agences de casting dont certaines sont ouvertes au 3^e âge. Apparemment le 3^e âge fait vendre. Très souvent le message associé à l'image de la personne âgée est l'humour, la dérision ou encore le fait qu'une personne âgée a des années d'expériences derrière elle et donc qu'on peut lui faire confiance.

Au niveau de la mode, par exemple, les secteurs privés et publics offrent des cours de maintien et d'expression corporelle destinés aux personnes âgées souhaitant devenir mannequin. Les cours de la chambre de commerce de Rio se termine par l'obtention d'un diplôme de « mannequin 3^e âge ». Ces mannequins âgés défilent pour diverses marques de vêtements, voire même pour des marques de lingerie destinées aux « grands mères ».

Les raisons avancées par les personnes âgées qui participent à ces castings, défilés et autres sont de divers ordre, comme par exemple :

- le fait de briser la solitude, de rencontrer d'autres personnes ;
- rester actif ;
- l'aspect rémunérateur ;
- retrouver une certaine confiance en soi ;
- combattre les préjugés qui prétendent que les retraités ne sont plus utiles, ou encore que seul un corps jeune et beau est bon à montrer.

¹⁰⁰ Documentaire français (2001) de Christian Siquier diffusé sur Arte le 4 janvier 2002 à 20h15 : « Les papys top models »

F82. Cohabitation dans une même maison d'étudiants et de personnes handicapées mentales : bulle d'air¹⁰¹ - Belgique

Bulle d'air a créé un espace de vie communautaire pour 15 personnes handicapées mentales. C'est une maison communautaire qui accueille aussi des étudiants en recherche, notamment, d'un logement. Le jour, les personnes handicapées se rendent à leurs activités habituelles. Le soir, elles rentrent à la maison communautaire encadrées par deux éducatrices. Les éducatrices se retirent vers 21h30 et les étudiants prennent la relève pour la nuit.

Bulle d'air « veille au bien être des adultes handicapés mentaux avec pour fins et moyens trois grands axes de travail qui définissent conjointement la philosophie de l'association : autonomie, intégration, réseau (a i r). L'association veille ainsi à la mise en place d'activités épanouissantes ainsi qu'à la création de structures susceptibles de répondre aux besoins de vie quotidienne de ces personnes par l'entrée précoce en institution avant que leurs parents ne puissent plus assumer cette charge ».

BULLE D AIR
RUE DU BIEZ 2
4031 LIEGE ANGLEUR
Tél:04/343.43.06
Fax :04/343.08.77

¹⁰¹ Extrait de : <http://www.prov-liege.be/telesoc/3281.HTM>

F83. Hébergement et accompagnement de personnes légèrement déficiente en fonction de leurs choix de vie : la passerelle¹⁰² - Belgique

Bienvenue sur la page de "La Passerelle"

Cette page se veut être un bref descriptif de ce qu'est "La Passerelle", quelle est son histoire et quel est son projet.

Pour ce faire, nous vous présenterons un bref résumé chronologique de son histoire. Ensuite vous pourrez prendre connaissance de "la charte de la Passerelle", celle-ci est à la fois sa carte d'identité, ainsi que la description de ses projets.

Historique

1981: Premières réunions et constitution de l'ASBL "La Passerelle".

1983 : Mise à la disposition de la Passerelle, par la Ville de Hannut, de l'ancienne maison communale de Crehen. Début des travaux d'aménagement.

1984 : En octobre, ouverture du centre d'hébergement de Crehen, d'une capacité de 7 places.

1985 : Location d'une maison à Hannut et ouverture des premiers logements supervisés (3 places).

1987 : Location d'un appartement à Hannut, logement supervisé pour un couple. Cette structure a été abandonnée en 1989.

1989 : Agrément de la Passerelle, par la Communauté Française (Fonds de Soins Médico-Socio-Pédagogiques pour Handicapés - Fonds 81), en tant que "home pour travailleurs" d'une capacité de 11 places.

Ouverture d'un service d'accompagnement extérieur et constitution de l'ASBL "Inter-Actions".

Constitution de l'ASBL de soutien "Les Amis de la Passerelle".

1991: Création du club de loisirs "La Croisette".

Extension de l'agrément: 11 places en hébergement et 2 places en "service de suite".

1993 : Location d'une maison appartenant à la Ville de Hannut, aménagement et ouverture de six nouveaux logements supervisés.

1994 : En partenariat avec le Club 80 de Crehen, aménagement d'un terrain de sports. Location d'un bureau administratif dans Hannut.

Extension de l'agrément: 11 places en hébergement et 7 places en "service de suite". Organisation de la journée "Différents comme tout le Monde" pour les dix ans de la Passerelle.

1995 : Changement de pouvoir subsidiant: mise en place de l'"Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH)".

1997: Agrément par l'AWIPH du service d'accompagnement d'Inter-Actions. Création de postes de travail spécifiques à la Croisette et lancement du projet d' "espace rencontre et loisirs".

¹⁰² Extrait du site internet de La Passerelle : <http://www.hannut.be/v/psrl.htm>

Charte de La Passerelle

A. La Passerelle s'adresse à

- des **adultes** - âge minimum: 18 ans.
- hommes ou femmes
- **déficients mentaux**

La passerelle est agréée par l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH) pour l'accueil de personnes atteintes d'un handicap mental léger (catégorie 111) ou modéré (catégorie 112).

- désireux de développer avec l'aide de l'équipe éducative, des **projets de vie** les plus proches possible de leurs aspirations personnelles.

B. La passerelle propose ...

1) Des formules d'hébergements et d'accompagnements ...

- Un Centre d'Hébergement
- Des Logements Supervisés
- Un Service de Suite.

... complémentaires.

Ces formules seront utilisées d'une manière dynamique, par les bénéficiaires, en fonction de leurs demandes, de leurs forces et de leurs limites du moment. C'est dire si celles-ci peuvent évoluer et amener la personne à changer de formule ou à modifier celle qu'elle vit, en cours de séjour. Le passage de l'une à l'autre se veut souple et adapté à chacun.

2) Un accompagnement individuel ...

L'objectif pédagogique général est d'accompagner les bénéficiaires dans les différentes situations où ils sont les principaux acteurs.

Le but est que les personnes acquièrent à leur rythme l'autonomie nécessaire à une meilleure insertion sociale, à plus de reconnaissance, à plus de liberté, soit à plus de bonheur. Pour la plupart, l'objectif sera de quitter l'institution, pour d'autres, de trouver une formule de vie qui leur soit mieux adaptée.

Le bénéficiaire sera le principal acteur de son projet. Il marquera son adhésion aux conditions générales de vie à la Passerelle et sera invité à participer à la construction de son programme individuel, dont il assumera l'évolution avec l'aide de l'équipe éducative.

Les interventions de la Passerelle doivent favoriser le détachement de la personne vis-à-vis de l'institution, ce qui l'amènera à

- prendre conscience et accepter la réalité de sa propre existence avec ses valeurs, et ses ressources,
- développer et organiser de nouvelles attitudes,
- prendre des risques et en assumer les conséquences.

Il sera porté une attention toute particulière à l'ensemble des intervenants qui sont importants pour le bénéficiaire:

ainsi, les parents, la famille, les relations amicales, de travail, ... pourront-ils être associés à l'accompagnement de la personne. Le réseau de relations (passées, présentes et à venir) dont fait partie le bénéficiaire sera concerné chaque fois que cela sera souhaitable.

La Passerelle s'adresse tant aux personnes qui sont déjà occupées dans la région et qui souhaitent y poursuivre leurs activités et y maintenir leur réseau social, qu'à celles qui sont désireuses de s'y installer ou d'y séjourner le temps nécessaire à la préparation d'un autre départ.

La structure est ouverte sur le monde qui l'entoure et favorise autant que possible l'intégration de ses résidents à la vie de la société.

... et de groupe

L'encadrement des groupes de vie vise à entretenir une dynamique où chacun peut trouver une place active et valorisante:

- **La vie quotidienne** est l'occasion d'une participation et d'une prise de responsabilité dans l'organisation de la communauté.
- La structuration de réunions plus spécifiques favorise l'expression de chacun et l'aide à se positionner par rapport aux autres membres du groupe.

Pour mener à bien sa mission, la Passerelle choisit un personnel soucieux de lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle veille à ce qu'il reste à l'écoute des expériences similaires, participe aux formations appropriées et devienne une référence tant par la qualité de son service que par le souci d'améliorer les méthodes utilisées dans le souci du bien de la personne qui s'est adressée à elle.

Contact

12, rue de Wasseiges - 4280 - Hannut (Crehen)

Tél. : 019/51.31.25

Fax : 019/51.61.58

Courrier électronique : la.passerelle@swing.be

<http://www.hannut.be/v/psrl.htm>

F84. Robot nurse pour personnes âgées – Etats-Unis

Des chercheurs de l'université de Pittsburgh et de l'université Carnegie développent un projet de robots mobiles¹⁰³ afin d'aider les personnes âgées dans leur vie quotidienne. Ses rôles sont d'assurer une téléprésence pour permettre aux médecins de prendre des nouvelles à distance, de collecter et de surveiller des données vitales (rythme cardiaque...), pour permettre une manipulation mobile à distance (il peut ouvrir un réfrigérateur...), pour pallier les déficiences de mémoire (pour prendre un médicament...) et aussi pour assurer une présence sociale auprès de personnes isolées.

Présentation et commentaires par Red Herring :

http://www.redherring.com/index.asp?layout=story&channel=10000001&doc_id=1980012198

La Nursebot : <http://www.cs.cmu.edu/~nursebot/>

Towards Personal Service Robots for the Elderly¹⁰⁴

Gregory Baltus, Dieter Fox, Francine Gemperle, Jennifer Goetz, Tad Hirsch, Dimitris Magaritis, Mike Montemerlo, Joelle Pineau, Nicholas Roy, Jamie Schulte, Sebastian Thrun

This paper describes the state-of-the art of a large-scale project, aimed towards the development of personal service robots for the elderly population. Taking care of elderly and chronically ill people is one of the major challenges currently faced by society. Needs range from support in manipulation to assisting those with dementia and cognitive impairment. To respond to this challenge, we have developed a first proto-type robot. Using natural language, the robot can provide information related to activities of daily living obtained from the Web. It also enables remote care-givers to establish a "tele-presence" in people's home, by relaying back video and audio stream through the Next Generation Internet. The paper describes this early prototype, and it lays out our research agenda towards building service robots for the elderly.

The full paper is available in [gzipped Postscript](#) and [PDF](#)

¹⁰³ Extrait de : <http://www.fing.org/index.php?num=1057,3,1118,4> (Site de l'AFING, Association Fondation Internet Nouvelle Génération – Paris)

¹⁰⁴ Extrait de : <http://www-2.cs.cmu.edu/~thrun/papers/thrun.nursebot-early.html>